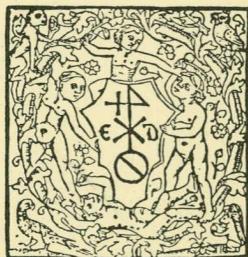


Cahiers Ferdinand de Saussure

34

1980



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1981

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale
publiée par le
Cercle Ferdinand de Saussure

Comité

LUIS J. PRIETO, président
RUDOLF ENGLER, vice-président
CLAIRE-A. FOREL, secrétaire
FÉLIX KAHN, trésorier
MICHEL BURGER
ROBERT GODEL
GEORGES REDARD.
délégué de la Société suisse de linguistique

Rédaction :

p. adr. Mademoiselle CLAIRE-A. FOREL
Avenue du Lignon 13
CH - 1219 LE LIGNON / Genève

Ouvrages pour comptes rendus :

Monsieur RUDOLF ENGLER Professeur à l'Université
Sonneggstrasse 19
CH-3076 WORB/Berne

Diffusion :

LIBRAIRIE DROZ S.A.
Rue Massot 11
CH-1211 GENÈVE 12
Tél. (022) 46 66 66 CCP 12-2552

Publié avec l'appui de la Société suisse des sciences humaines

Tous droits réservés

Cahiers Ferdinand de Saussure

34

1980

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1981

RUDOLF ENGLER

SÉMIOLOGIES SAUSSURIENNES

2. LE CANEVAS*

L'existence de la linguistique saussurienne des *Cours* et des *Notes personnelles* – qui a suscité un grand nombre d'interprétations et de développements, mais est fondée sur un ensemble de délimitations et de formules bien établies – est assurée, mais bien moins celle d'une sémiologie saussurienne pareillement établie; il y a, certes, des interprétations et des développements de sémiologie saussurienne – 'sémiologies saussuriennes' au pluriel –, mais les *Cours* et les *Notes* n'offrent qu'une série d'indications, un canevas sur lequel on peut broder.

Ce canevas est, dans son ensemble, mal connu: jusqu'en 1957 les sémiologues n'ont eu accès ni aux *Notes* ni aux *Cours*, et même après l'étude de R. Godel sur les *Sources manuscrites* et la publication du CLG/É, les assertions de F. de Saussure restent dispersées dans une masse de textes. On se propose ici de les réunir, ce qui permettra ensuite de les comparer aux sémiologies modernes¹, et de tenter peut-être d'autres développements.

Dans le canevas, on distinguera trois parties: une sorte de plan général exposé à deux reprises, par A. Naville dans la *Nouvelle classification des sciences* en 1901, et par Ch. Bally et A. Sechehaye dans le CLG de 1916: ce sont les deux versions que les sémiologues ont pu connaître jusque en 1957, et ils n'ont guère interrogé que la seconde. Viennent ensuite les notes des *Cours* et les *Notes personnelles*, dont nous établissons l'index pour l'édition critique:

* V. *Sémiologies saussuriennes*, 1: *De l'existence du signe*, CFS 29, 1974-75, 45-73.

¹ C'est ce que nous avons tenté de faire pour l'interprétation d'Avalle dans le premier article de cette série. Prévenons cependant une méprise possible sur nos intentions: nous ne croyons pas que la fidélité littérale à Saussure soit un critère de validité; nous ne demandons qu'une fidélité dans l'interprétation des textes et, ceci dit, admettons avec le plus grand intérêt des opinions divergentes. Quant au programme esquissé CFS 29 p. 46 et n.56, nous l'ajournons pour la raison précise que cet inventaire préalable nous a paru nécessaire.

on n'y considérera que les passages qui mentionnent directement la *sémiologie* (ou *signologie* ou *science des signes*), car une extension à *signe*, *sème*, etc., si désirable qu'elle soit, aurait mené trop loin. Les compléments enfin qu'on peut tirer d'autres *Notes personnelles* (*Légendes*, *Phonologie*, *Anagrammes*), que nous n'avons pu inclure dans le CLG/E.

1) *Le plan*: Le terme de *sémiologie* se rencontre la première fois dans les notes consacrées à W. D. Whitney, en 1894; il réapparaît dans les notes sur *status* et *motus*; il n'apparaît pas dans les notes *item*, mais transparait dans les termes de *sème*, *aposème*, *parasème*; il est évident qu'un concept de sémiologie est alors déjà élaboré, que reflètent les trois paragraphes insérés dans le livre de Naville, en 1901 (et que Saussure pourrait bien avoir formulés lui-même):

[1] «M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale qu'il appelle *sémiologie* et dont l'objet seraient les lois de la création et de la transformation des signes et de leurs sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie. Comme le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes, la science sémiologique la plus avancée c'est la *linguistique* ou science des lois de la vie du langage. La *phonologie* et la *morphologie* traitent surtout des mots, la *sémantique* du sens des mots. Mais il y a certainement action réciproque des mots sur leur sens et du sens sur les mots; vouloir séparer ces études l'une de l'autre ce serait mal comprendre leurs objets. Les linguistes actuels ont renoncé aux explications purement biologiques (physiologiques) en phonologie, et considèrent avec raison la linguistique tout entière comme une science psychologique. La linguistique est, ou du moins tend à devenir de plus en plus, une science de lois; elle se distingue toujours plus nettement de l'histoire du langage et de la grammaire².»

Texte extraordinaire pour plusieurs raisons: d'abord par la forme personnelle qu'il emprunte, dans la publication d'un autre, sur un sujet que Saussure n'a encore abordé, à l'époque, dans aucune publication. Cette forme personnelle peut être une sorte de retenue: l'idée de sémiologie est lancée comme un ballon d'essai, et il est aussitôt précisé qu'elle est le produit d'une réflexion individuelle, isolée. En même temps, elle est une revendication: Saussure s'attribue la propriété et l'invention du théorème: il ne citera jamais aucune autre autorité et, dans ses *Cours* et ses *Notes personnelles*, il ne renverra jamais qu'à Naville (donc à lui-même)³.

² V. n. 5. Le texte est publié dans Tullio De Mauro, CLG/D (trad.fr. 1972, p.352).

³ «Cf. A. Naville, *Classification des sciences* - a pris en considération l'idée de M. de Saussure» (CLG/E 297 (11 R 16)); «Le nom de *signologie* exige une explication. J'avais d'abord employé le mot de *sémiologie*. C'est sous ce nom que M. Ad. N. dans sa nouvelle édition remaniée de [] a fait l'honneur à cette science de la recevoir pour la première fois dans le cercle []» CLG/E 3342.6.

Extraordinaire ensuite le sort de ce texte. La *Classification* de Naville a eu trois éditions qui sont autant de versions différentes. La première est de 1888⁴; il va sans dire que la sémiologie n'y apparaît pas. Mais la linguistique n'existe pas davantage pour elle: tout ce qu'on y trouve, c'est l'*Histoire des langues, des arts, des littératures, des sciences, des idées et institutions religieuses, politiques, civiles, des mœurs, etc.* dans les *Sciences du réel ou sciences des êtres* (*Histoire*, 4: «Événements psychiques effectifs des âmes réelles et événements physiques corrélatifs. Mœurs des animaux. Description et classification des races humaines. Biographies. Histoire des sociétés humaines, de leurs destinées et de tous leurs genres d'activités. Étude des faits historiques généraux; directions de l'histoire, essais de prévision de l'avenir humain»). La *Psychologie, Psychophysique* et *Sociologie* se rangent dans les *Sciences des conditions nécessaires du possible ou sciences des lois* (*Théorématique*, 4: «Lois des phénomènes psychiques possibles en vertu de la nature des âmes que nous fait connaître l'expérience, et lois de l'action réciproque des âmes et des corps. – Lois spéciales des possibilités biologiques et psychologiques qui ont pour condition l'organisation des sociétés»). Les auteurs sociologues cités, p. 25s., sont Spencer et Comte). Dans les *Sciences de l'idéal ou des règles de l'activité* (*Sciences régulatrices*), on trouve l'éloquence, on cherche en vain la grammaire. L'édition de 1901⁵ parle de la *Sémiologie* à la p. 104 (texte [1]); dans le schéma récapitulatif elle n'apparaît pas, mais nous trouvons la *Linguistique a*) dans les *Sciences des limites universelles et des relations nécessaires des possibilités ou Sciences des lois – Théorématique*, 4: «Sciences psychologiques: Psychologie, Sociologie (linguistique, économique, etc.)» – et une seconde fois au sens philologique *b*) dans les *Sciences des possibilités réalisées ou Sciences des faits*⁶ («Histoire humaine. – Histoire proprement dite et Philologie. Histoire politique, sociale, morale, juridique, religieuse, linguistique, littéraire, artistique, etc., etc.»). Pour la *Sociologie* (p. 103-107), Comte et Spencer ne sont plus cités. Elle est brièvement définie:

[2] «L'idée de la vie sociale qui, pour la psychologie, n'est qu'une des suppositions permises, devient une donnée pour la sociologie. La sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients – spécialement des hommes, – *en société*. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale. Quelles

⁴ Adrien Naville, *De la classification des sciences, étude logique* (Extrait de la *Critique philosophique*). Genève-Bâle, Georg, 1888. Tableaux p. 28s. et 39.

⁵ Adrien Naville, *Nouvelle classification des sciences, étude philosophique*, 2^e éd. entièrement refondue. Paris, Alcan, 1901. Tableaux p. 179-181.

⁶ De la première à la seconde édition, l'ordre des sciences a été inversé.

sont ces conditions? Je ne sais si la science les a déjà suffisamment distinguées et énumérées» (p. 103).

Et d'en citer trois: l'existence des signes (où se range la sémiologie):

[3] «Une des plus apparentes, c'est l'existence de signes par lesquels les êtres associés se font connaître les uns aux autres leurs sentiments, leurs pensées, leurs volontés» (p. 103),

la contrainte:

[4] «Le développement du langage lui-même suppose la contrainte. La contrainte est donc une donnée pour la sociologie qui doit répondre à des questions comme celles-ci: Étant supposée telle société ayant telles habitudes, telle population, telles croyances, etc., etc., quels résultats produiraient soit le resserrement soit le relâchement de la contrainte? Quels résultats produiraient la division ou la concentration du pouvoir, l'augmentation ou la diminution du nombre des hommes revêtus du droit de contraindre?» (p. 105),

et les échanges, les engagements volontaires réciproques, les contrats libres,

[5] «mais dont l'exécution fidèle doit être très souvent garantie par la contrainte [...] Les contrats se rapportent à toute sorte d'objets: des choses matérielles, des services, des honneurs et des égards, la fidélité conjugale, etc.» (p. 105).

Cette fois la linguistique n'est plus invoquée. Elle l'est cependant une fois encore, à la page suivante, dans le détail des sciences sociologiques.

[6] «Des innombrables sciences sociologiques désirables, une seule, outre la linguistique, semble s'approcher d'une constitution vraiment scientifique - c'est l'économique» (p. 106).

L'édition de 1920⁷ ne connaît plus ni Saussure ni sa *Sémiologie*. La *Sociologie* est répartie en cinq branches qui correspondent à la contrainte (mention de Durkheim⁸), la collaboration, l'échange (mention de Walras), la donation et la spoliation. La *Linguistique* n'est qu'effleurée:

[7] «La création d'une langue dans le cours des siècles est aussi le résultat d'une collaboration communautaire. Une des tâches de la *linguistique*, [sic] est de formuler les lois de cette collaboration. Dans la collaboration individualiste au contraire, le résultat est partagé, au moins partiellement, entre les collaborateurs» (p. 151).

La *Philologie* reste dans les *Sciences des faits*.

⁷ Adrien Naville, *Classification des sciences. Les idées maîtresses des sciences et leurs rapports*, 3^e éd. entièrement renouvelée, Paris. Alcan 1920.

⁸ On a beaucoup parlé de l'influence de Durkheim sur Saussure et quelques-uns sont allés jusqu'à supposer que Naville en ait été l'intermédiaire. Or Durkheim n'apparaît que dans la 3^e édition de la *Classification*, où Saussure n'est plus considéré. Au moins en ce qui concerne Naville, les deux enseignements sont complètement indépendants l'un de l'autre et s'opposent même.

Quatre ans après la publication du CLG – qui cite Naville – celui-ci ne consacre donc plus un mot à son parent Saussure et oublie la sémiologie, dont il n'entrevoit guère le grand avenir. Preuve évidente qu'il la considérait comme sortie de l'imagination de Saussure; ni lui ni Saussure (qui lui en aurait parlé) n'avaient connaissance de développements parallèles, ceux de Peirce par exemple. Pour Naville, avec la mort de Saussure, le chapitre était clos.

Il reste qu'en 1901 Naville, sous l'influence de Saussure, nous donne une définition de la sémiologie qui comporte tous les éléments du passage central du CLG –

[8] «On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale*: elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons sémiologie (du grec *σῆμα*, 'signe'). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains» (p. 34/33)⁹ – :

la constitution d'une science, sa valeur classificatrice, ses rapports avec la psychologie d'abord, la sociologie ensuite, l'importance qu'elle a pour la linguistique et que celle-ci a pour elle, sa fonction de science de lois, son double objet qui est dans le signe – signe conventionnel, action réciproque du son et du sens – et sa vie. Un élément supplémentaire – développé ailleurs dans le CLG (mais le passage p. 171s./165s. n'est pas repérable par l'index du CLG) – s'y ajoute: la systémativité du signe.

D'autre part, il va sans dire que le CLG dépasse largement la somme d'informations que fournit Naville. On y trouve p. 33ss. l'analogie (faible) des institutions politiques, juridiques, etc.; l'analogie (forte) des autres systèmes sémiologiques: écriture (cf. aussi p. 171s./165s.), alphabet des sourds-muets,

⁹ Les sources directes du passage sont:

[8a] «N'est-il pas évident qu'avant tout *la langue est un système de signes* et qu'il faut recourir à la science des signes, qui nous fait connaître en quoi peuvent consister les signes, leurs lois, etc.? Cette science n'existe pas dans les disciplines connues. Ce serait une *sémiologie*» (CLG/E 283-288: II R 12);

[8b] «Ainsi quel que soit au juste le cercle à tracer autour de la langue, il est évident que nous avons là devant nous une action sociale de l'homme assez particulière pour constituer une discipline» (CLG/E 284: II R 16);

[8c] «On peut mettre la langue à côté de faits sémiologiques (grec *σημαῖον* 'signe')» (CLG/E 274+287: J5);

[8d] «Compartiment dans la psychologie: la sémiologie (étude des signes et de leur vie dans les sociétés humaines)» (CLG/E 286: III C 275).

signaux militaires, etc., rites symboliques, politesse; l'utilité méthodique du concept de sémiologie pour l'étude linguistique; le rejet d'une conception 'nomenclative' et la critique des points de vue purement psychologique ou sociologique; - p. 102s./100s. l'interrogation sur arbitraire et convention; - p. 171s./165s. le détail des quatre critères liés aux concepts de système et valeur: arbitraire, négatif et différentiel (opposition réciproque), indifférence du moyen de production; - p. 99ss./97ss. et 155ss./150ss. tous les développements sur la *Nature du signe* et la valeur.

2) *Les Cours et les Notes*: L'entrée *Sémiologie* se présentera de la façon suivante¹⁰:

SÉMIOLOGIE: [*déf.*] Science des *sēmeia* 112, cf.287, signes: 112 277 3342,1 (286s.); étude des signes et de leur vie 283s.éd. 286 288éd. (en quoi consistent les signes 283 288éd., quelles lois les régissent 282 288 319éd.) dans les sociétés humaines 283s.éd. 286; étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire 3342,1 (288). Cf. *signologie¹¹ 188 3342.6; étude 300, science 283 290éd. 319éd. 3342.1, théorie générale 3297,38s.(1267) des signes 283 3297,38s.(1267), du signe en général 300; façon dont l'esprit peut se servir d'un symbole (est toute une science) 3297,14. -

[*ép.*] Est une science générale 290éd.

- branche 284, compartiment 288 3342.1, groupe 288 291 de sciences 284 288ss. 3342.1, discipline 284 -

qui devrait exister 289 3342.1(286)

- n'existe pas encore 288s. 3342.1, n'est pas développée 286 en tant qu'étude qui s'occupe principalement de signes [conventionnels] 288 -,

réclame sa place d'avance 289 pour l'existence d'un objet 286 (*mais*: pas définie dans son objet comme les autres sciences 318). -

N'appartient ni aux sciences naturelles, ni aux sciences historiques 3342.1; relève de la psychologie 284

- est (une science) psychologique 112 3342.1, étudie des faits psychologiques 286 -

¹⁰ Nous suivons ici les principes exposés dans *Premiers spécimens d'un index des matières au CLG/E*, CFS 31,1977,89-99, et *Ni par nature ni par intention*, Recherches de linguistique: Hommages à Maurice Leroy, Bruxelles, Editions de l'Université, 1980, 74-81.

¹¹ Le terme de *signologie* est postérieur à celui de *sémiologie*; cf. n.3; il a probablement été introduit en même temps que *signifié* et *signifiant* dans le souci d'unifier tous ces termes autour de *signe*.

et de la sociologie 289

- entre dans le groupe plus grand des institutions 291 -;

est partie 285, compartiment 286 de la psychologie sociale 285s. (*mais*: lieu de faire une partie de la psychologie sociale dans [= de ?] la S' 286]; la S' pourra se placer auprès de la psychologie 294C); sera définie par le psychologue 294s. et le sociologue 294C 295B.

Comprend la linguistique 277 283 3342.1

- détermine sa place dans les faits humains 270T, la rattache à un domaine défini dans l'ensemble des faits humains 291éd., fait entrevoir son lien à la psychologie 112 et à la sociologie (interposer idée des faits SÉMIOLOGIQUES dans les sociétés avant de mettre langue dans institutions sociales) 274 -

et des sciences parallèles 277: sciences qui s'occupent de la valeur (arbitrairement fixable) 1377 = 3339,7

- écriture 277 282 3297,38a(1267) 3342.1, cf.3330,4(188) 1277; chiffraison 3297,38a(1267); signes 277 3297,38a (1267) ou signaux 112 281 auditifs 281, vocaux 3297,38a(1267), tactiles, visuels 281; - maritimes 112 277, militaires 281, de trompette 281; - des aveugles 277, sourds-muets 112 277, cf.1277 -

et (éventuellement) modes d'expression reposant sur des signes naturels 1128s.éd. 1329Coll.: toutes les formes (par leur caractère social) 1131

- symboles 1131; signes, gestes de politesse 280 318 1131; coutumes et rites 315 318s. 1131; pantomime 1128s.éd. (limites difficiles à dire d'avance 280 1131s.: étendra son domaine 280=1131) -:

prendront signification nouvelle assimilés et unis aux signes linguistiques dans et pour la S' 318s., seront expliqués par ses lois 318éd., feront voir unité de la science 318.

Objet 286 318, sujet S'QUE 300, façon de le poser 299éd. 303: n'apparaît pas dans ses côtés essentiels s'il est étudié sous d'autres points de vue que la langue (par d'autres que linguistes) 299s.

- ainsi erreurs des philosophes 302ss. 3299,19(1086), des psychologues 302ss. 313 3342.1, de la langue étudiée à des points de vue généraux, philosophiques 315 comme nomenclature 302ss. 3299,19(1086), comme accord, convention volontaire 309ss. 1182/1275 1837, comme processus psychologique (mécanisme du signe chez l'individu) 305ss.; oublie le facteur temps (transmissibilité du signe) 3342.1 -

est négligé par le linguiste 3342.1 quand langue est étudiée avec autre chose qui l'éloigne des autres systèmes S'QUES 315s., à d'autres points de vue ou en fonction d'autre chose 300éd.

- dans ce qui nous frappe anthropologiquement, ce qui est indispensable pour produire la langue: le son, l'idée seuls 329, le jeu de l'appareil vocal 316 1936 -,

quand linguistique est considérée comme une science historique 3342.1 = cercle [vieux] qui fait qu'on ne voit pas à première vue l'utilité d'une science S' QUE 314.

Caractères S'QUES 295 1131 1276 1930s. 1936 (= côtés essentiels 299s., facultés 1275, faits 1277, principes 1131 par lesquels se dessine l'horizon S'QUE 1842 3297,38(1267):
la dualité du signe 1834

- point le plus difficile de la S' 1834 négligé dans conception anthropologique 329/1834; rien qui soit Z, même par fiction: aucun objet central permettant de relier z-mot et z; ni idée centrale, fût-elle artificiellement élaborée, de manière à faire pour l'esprit une seule masse de ces deux choses 3342.2,3; -

et la significativité 1131

- cas possible où le sens d'une coutume se perd 1131: est semblable au phénomène linguistique qui fait que des mots n'ont plus de signification reconnue ou une signification différente de la première 1131s. -,

le système (\neq signe isolé 303) 303 1933 1937 3342.2,1 et le caractère négatif et différentiel du signe (est une valeur 1842) 1932ss. 1937 3342.2,1

- système composé d'une quantité d'unités plus ou moins complexes n'existant que par leurs différences 3342.2,1; propre de tout système S'QUE de n'admettre aucune différence entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue 3342.1 = premier caractère de vivre au moyen de différences et de différences seules (\neq second caractère [du système S'QUE langue] que le jeu de ces différences est à chaque moment excessivement restreint comparativement à ce qu'il pourrait être: trente à quarante éléments) 3342.3; signes (choses dont on parle en S') n'ont d'autre mission, essence que d'être distincts 3342.2,1; aucun substratum du signe 3342.2,1ss.; indifférence du moyen de production 1933 1936 -,

la nature extra-individuelle 280 1131, cf.305ss., impersonnelle 280 1131, sociale 1131 1842

- vain de considérer le système hors du caractère collectif (dès qu'il entre dans la vie S'QUE, il devient le bien d'une communauté) 1276; c'est uniquement le fait social qui crée ce qui existe dans un système S'QUE 1842; suffisant d'apprécier système vis-à-vis de la collectivité 1276; partie reconnue comme produit social seule, créée par fait social seul, dans système, reconnue comme S'QUE 1842; passe par dessus les individus, se perpétue hors d'eux 1131 -

et la nature conventionnelle 1130s.

- conventionnel, v. S' 3299,13; accord de la communauté, contrat supposé par l'écriture: convention sociale qui existe dans la langue 1130; en effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention 1130 éd. -

pour autant que * conventionnel ne désigne pas l'acte volontaire, conscient de l'accord, contrat

- moment de l'accord pas distinct des autres 1182/1275 : danger qu'on méconnaisse d'avance ce qu'il peut y avoir d'important dans la sémiologie en donnant de l'importance à l'accord, contrat 1182/1275; convention de départ n'est pas le fond des faits 1276; écarter contrat, moment du contrat 316 1130; système reçu passivement, échappe aux volontés; raison [qui régit la convention S'QUE] pas semblable à raison individuelle gouvernant les rapports entre idée et mot 1276 = lois [de la vie du signe] n'ont rien de commun avec ceux de la création réfléchie 1274 éd.: rapports seront déplacés par forces aveugles (selon on ne sait quelles lois) 1276s.; système ne peut plus être modifié [= *immutabilité] 1272, cesse de pouvoir être apprécié par caractères immédiats, internes de la convention 1274s. -,

l'arbitraire du signe 280 1128 1324=3339,7 1931ss. 1937 et les degrés de conventionalité

- quand S' sera organisée, elle aura à voir si les systèmes autres qu'arbitraires seront aussi de son ressort 1128; S' marquera différences et degrés 280/1131; son domaine type sera celui des systèmes arbitraires 1128 (valeurs arbitrairement fixables 1324=3339,7 : réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé S'QUE 1133éd.) = vacuité de sens en linguistique 1151 ≠ signification en elle-même des signes de politesse, symboles 1131, valeur ayant une racine dans les choses 1324=3339,7, modes d'expression entièrement naturels (pantomime) 1128s.éd. -,

la vie, transmissibilité du signe 3342.1 impliquant la * mutabilité, = continuité liée à l'altération du signe 3342.1

- faculté de se transmettre 1275; signe est transmissible et de sa nature destiné à être transmissible 3297,38s.(1267) = fait de S' générale 1277 (cf. hypothèse du symbole qui ne change pas : si le symbole change, immédiatement après il y a un nouvel état nécessitant une nouvelle application des lois universelles 3297,14) -,

la nature de l'agent 3317.4, v. * linéarité, * unispacialité, multispatialité *et supra* signes auditifs, vocaux, etc. : inutile de raisonner avant de s'être rendu compte 3317.4. -

[*phys.*] *Signologie* toute entière atteinte par paralysie d'une case du cerveau 3330,4 (188); circonvolution des signes 188. -

[*éc.*] Écriture présentée comme objet S'QUE 1930ss. 3342.1; demande étude S'QUE 562R (= *signologique* 562Ca), sociale ou sociologique, et graphologique 562 ≠ étude glossologique de la S' parlée 562R : ne peuvent pas être réunies dans une unité imaginaire 562. -

Est l'équivalent en écriture de ce que sont les faits S'QUES phonétiques dans la langue 282 291 1277 1930ss.; présente les caractères de système 1933, arbitraire 1931ss., valeur négative et différentielle 1932, opposition 1933ss., indifférence du moyen de production 1936, transmissibilité 291 1277. -

[*ling./1.*] Langue - langage 3297,38(1267) - présentée comme objet S'QUE 1937 3942.1s., = psychologique 291 3342.1

- même psychologie que la S' 291; linguistique = S'QUE = psychologique (à condition de voir dans la langue un objet s'étendant à travers le temps) 3342.1 -;

se plaçant parmi faits 282 290, institutions 281, systèmes S'QUES 295 comme cas 295 1134 3297(1267), exemple 299, système 299 1133éd. à part 295, particulier 282 290 1134 3297,38(1267), principal 299, le plus caractéristique 1133 éd., complexe 1133éd. - Sa place déterminée par le linguiste 295

- Linguistique constituée en science S'QUE, distinguée des autres sciences S'QUES par le linguiste 295; sera la science la plus importante de la S' 282 290=1134, le patron général (S' = signe linguistique 1329 1357); en occupe quatre cinquièmes 112, mais par hasard 290=1134: dépend de la science des signes 283; problème linguistique avant tout S'QUE 315éd.; lois découvertes par S' applicables à la linguistique 291 -;

caractères négligés, côtés non soupçonnés apparaissent par étude commune, constatation que d'autres objets que la langue ont les mêmes caractères 314s.; utilité d'écarter tout ce qui éloigne la langue d'un autre système S'QUE comme ce qui est le moins essentiel pour étudier sa nature 316. -

Présente les caractères de système 295 299 316 1133éd. 1937, arbitraire 1133 1937, valeur négative et différentielle agissant par la position relative (opposition) 1937

- composée d'unités 1842, faits 3342.2,1 différents (mots, suffixes 1842) et différentiels (consistant en un rapport, et rien d'autre 3342.2,1 -,

indifférence du moyen de production 1937, transmissibilité

- seul système qui ait eu à affronter l'épreuve de se trouver en présence du temps, à n'être pas simplement fondé de voisin à voisin par simple consentement

[nature conventionnelle], mais de père en fils par impérative tradition, au hasard de ce qui arrivera dans cette tradition 3342.1; apprend tout un côté nouveau du signe: sa transmissibilité 3397,38s.(1267); force psychologie à sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée 3342.1 -

Nécessité de se rendre compte de la nature de l'agent choisi pour le genre de S' spéciale qu'est la S' linguistique (v. *linéarité, *unispatialité) 3317.4. -

[*s./d.*] Irritante duplicité de cette S' particulière qui est le langage (comparaison du jeu d'échecs): historicité et considération historique/anti-historicité et spéculation abstraite 3297,30s.(1484s.); fait [S'QUE] suppose deux termes, lesquels peuvent être successifs ou synchroniques 3342.1; deux points de vue

forcés résultant de l'objet même: synchronique et diachronique 3342.2,1; pas d'existence unique, mais panchronique (point de vue selon lequel un morceau quelconque de langue surpris et arraché à la masse vivante d'un idiome est à la différence de tout ce qu'on manipule en linguistique, non déterminé d'avance), diachronique, synchronique 3342.2,2; nécessité de distinguer les axes au maximum dans S' (sciences à valeur arbitrairement fixable) 1274=3339,7 1357; S' découvrira les lois de transformation qui ont analogie avec transformation de la langue 291, cf. écriture 291. -

[*hist./méth.*] Pas reconnue comme science autonome 298éd. 318s.: ne s'imposait pas comme science à part 298 ayant un objet propre 298éd. parce qu'on néglige les caractères du signe qui n'appartiennent qu'aux systèmes S'QUES en général et à la langue en particulier 311éd; nécessité d'une science S'QUE pas bien vue quand il est question de la langue à des points de vue généraux, philosophiques, quand on étudie autre chose avec la langue 314; reçue pour la première fois dans le cercle des sciences par Naville 297 3342.6; signification S'QUE des développements du CLG 315éd. -

[*fig.*] Système S'QUE comparé à un vaisseau: n'est pas le vaisseau en chantier mais sur mer 1276; pas d'idée commune ou centrale entre le rouge, fait donné, et le rouge, fait servant à distinguer dans un régiment les hommes d'un certain bataillon ou grade 3342.2,3; schéma 3342.2,3. -

[*term.*] Science qui peut être appelée S' 288 du grec *sêmeion* 'signe' 112 287s.; ≠ sémantique (aucun rapport) 292; = *signologie* (étude signologique 562 Ca) 188 300: d'abord employé S' 3342.6; S' parlée 562, linguistique 3317.4 = spéciale 3317.4, particulière dite langage 3297,31(1485); caractère S'QUE 295 1131, fait S'QUE 274 282 290 1277, groupe S'QUE 291, horizon S'QUE 1842, institution S'QUE 281, problème S'QUE 1842, science S'QUE 314éd. 295, sujet S'QUE 300, système S'QUE 295 311éd. 316 1276 1842 3342.1s., vie S'QUE 1274.

3) *Autres notes*: Une série de notes très proches de N 14 (CLG/E 3302-3305) et qui traitent comme elles de *Phonologie* n'ont pas pu trouver place dans le CLG/E¹². Elles ont été présentées par R. Jakobson, *Saussure's reflections on phonemes*, CFS 26, 1969, 5-14. Ce qu'on pouvait entrevoir pour N 14 (cf. en particulier le schéma du signe CLG/E 3305.7 et le parallèle que Saussure établit entre fait phonologique et fait linguistique - représentant l'un comme

¹² Une édition de ses notes est préparée actuellement par M^{me} Boyd Davis, University of North Carolina.

l'autre une 'balance' entre deux ordres différents : l'un phonatoire et mental, l'autre, acoustique et physiologique - CLG/E 3305.8), trouve sa confirmation dans ces notes phonologiques d'Harvard : une *Phonétique sémiologique* s'y dessine, pour laquelle Jakobson cite les passages suivants :

[9] «Phonétique sémiologique s'occupe des sons et des successions de sons [des phonèmes et des suites de phonèmes¹³] dans chaque idiome en tant qu'ayant une *valeur* pour l'idée (cycle acoustico-psychologique)» (p. 13);

[10] «Phonème = Valeur sémiologique»: «Phonème = Oppositions acoustiques. Phonème = Indivision du son dans le temps - résultant de ressemblance relative. Phonème = Totalité [Indivision] du son perçu de moment en moment». - «Phonème = impression [sensation] directrice de la volonté» - «Phonème = le phénomène intermédiaire considéré à la fois dans son rapport avec la sensation et avec l'acte physiologique»¹⁴ (p. 10).

[11] «Il faut [...] se borner à chercher le différenciateur (déterminateur)». - «La différence entre phonèmes repose en partie sur des facteurs négatifs. Et comme la différence entre phonème et silence est formée sur le même principe on peut dire que le phonème non-seulement comme espèce mais comme *entité* (substance) est formé partiellement par des facteurs négatifs» (p. 11).

[12] «Toutefois tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c'est-à-dire le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s'étudier en dehors de toute préoccupation historique: l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s'agit de faits sémiologiques. Il est légitime de dire que la divergence *y-i* était pour les Ario-européens sans valeur sémiologique [*y* et *i* avaient pour les Indo-européens même valeur sémiologique], sans examiner l'origine de cette divergence phonétique [(quelle que puisse être l'origine de cette divergence phonétique), c'est un fait]. Cela n'est pas une simple conception de notre esprit comme l'est peut-être [...]» (p. 12s.).

La série des *Légendes germaniques* a été examinée dans CFS 29, 1974/75, p.45-89. Nous avons constaté, p. 66ss., que 'sémiologie linguistique et sémiologie mythographique' se correspondent presque absolument, les quelques différences s'expliquant par l'application des mêmes principes à un domaine plus vaste, structurellement moins serré que la langue. Nous n'y revenons pas.

Enfin les *Anagrammes*, selon l'analyse pénétrante de Wunderli, concordent tout aussi bien¹⁵. Les grands principes et la démarche sont toujours les mêmes.

¹³ Entre crochets droits, la première version du même passage.

¹⁴ L'ordre des ces notes serait, selon Jakobson: Titre d'une colonne: Triple équation dans la colonne. - Quatrième équation portée à droite de la colonne. - Équation supplémentaire ajoutée deux pages plus loin.

¹⁵ Peter Wunderli, Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur (Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaft, 14), Tübingue, Niemeyer, 1972. Voir notre compte rendu dans ZRPh [à paraître].

4) *Délimitations et critères*: Ces faits rassemblés, il semble possible de délimiter une sémiologie 'saussurienne' – sous forme de canevas, d'ébauche ou de projet – par une série de critères extérieurs et de marquer par une autre série de critères intérieurs la place qu'y prend la linguistique. Les critères extérieurs sont la dualité, la significativité, la nature systématique, la nature sociale et la conventionalité de l'objet sémiologique, le terme de *convention* prenant dans ce contexte le sens très particulier de réception et transmission passive, sans ingérences de la réflexion ou de décisions volontaires, au sein d'une société qui s'entend continuellement sur les signes par leur emploi même¹⁶. Les critères intérieurs sont la valeur arbitrairement fixable (*arbitraire* au sens fort), l'unispatialité (linéarité du signifiant) et la fonction classificatrice du signe dans son emploi référentiel – opposés à un arbitraire au sens faible (*arbitraire* du signifiant, emploi conventionnel ou habituel de symboles ayant un rapport naturel avec les choses), à la multi-spatialité et au principe d'indication ou de désignation pure et simple¹⁷.

Mais il y a plus. Dès notre étude sur l'arbitraire du signe (CFS 19, 1962, 5-66), nous avons essayé de faire voir que les différents principes sémiologiques et linguistiques (en l'occurrence l'arbitraire du signifiant et l'arbitraire du lien) coopèrent dans la vie du langage, que si l'arbitraire du lien joue à plein du côté diachronique de la langue, du côté synchronique – et dans la conscience du sujet parlant – un arbitraire du signifiant (illusoire ou secondaire) réapparaît. De même pour la spatialité et le jeu référentiel¹⁸. Les délimitations saussuriennes ne sont pas des réductions¹⁹, elles constituent bien plutôt des pôles, entre lesquels les phénomènes se meuvent. Ce qui vaut pour les critères intérieurs nous semble valoir également pour les critères extérieurs: ils peuvent être dépassés et ouvrir par leur dépassement des domaines apparentés de phénomènes. Ainsi en dépassant le critère de conventionalité, on peut étendre la sémiologie aux signes naturels: la question de savoir si ceux-ci doivent être incorporés à la sémiologie est d'ailleurs posée textuellement (CLG/E 1128; 1329 Coll.). En dépassant le critère social

¹⁶ Voir les articles *accord*, *contrat*, *convention*, *conventionnel* et *arbitraire* de notre index dans *Ni par nature ni par intention* (v. n. 10).

¹⁷ Ce dernier critère est justifié dans *Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne*, CFS 28, 1973, 35-52.

¹⁸ Voir le schéma que nous donnons de ces équivalences entre sémiologie, linguistique, langue synchronique dans *European structuralism: Saussure*, Current Trends in Linguistics, vol. 13, La Haye-Paris, Mouton, 1975, p. 860.

¹⁹ «Ne parlons ni d'*axiomes*, ni de principes, ni de thèses. Ce sont simplement et au pur sens étymologique des aphorismes, des *délimitations* – des limites entre lesquelles se retrouve constamment la vérité, d'où que l'on parte» CLG/E 3328.5.

on ouvre le domaine de la création individuelle: le problème des arts et de la littérature mais aussi le cas du langage artificiel exposé dans CLG/E 1271s. surgissent ici. En dépassant le critère de la significativité – nous négligeons celui de la nature systématique de l'objet sémiologique, laquelle nous semble liée à la significativité sociale et conventionnelle –, on entre dans le domaine des dualités (balances et doubles côtés): or nous avons déjà fait allusion à l'analogie que Saussure indique entre fait linguistique (qui est significatif) et fait phonologique ou phonatoire (qui ne l'est pas, et n'est pas arbitraire non plus); l'argumentation se trouve à deux reprises, CLG/E 137ss. et 3305.8, et laisse entrevoir une hiérarchie 'sémiologique' de dualités intrigante qui appelle certains développements. Enfin il semble presque impossible de dépasser cet ultime critère de la dualité, et pourtant Saussure l'a fait dans une note assez curieuse:

[13] «Item. En me promenant, je fais sans rien dire une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser. – Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe*: c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres, mais la chose matérielle paraît indispensable. La seule particularité du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre, et peut-être verra-t-on que c'est là la forme la plus parfaite d'associations d'idées, ne pouvant être réalisée que sur un sôme [sic] conventionnel». (CLG/E 3320.4).

Ce qui s'ouvre ici, c'est tout le domaine de l'interprétation sémiologique secondaire: sémiologie de la signification (opposée à la sémiologie de la communication plus strictement saussurienne), symbolisme poétique et métaphysique.

C'est dire qu'une 'sémiologie saussurienne', au singulier, si on pouvait la réaliser, obéit à des critères très stricts qui en limitent singulièrement le champ, tout en dévoilant au delà de ces mêmes critères, de profondes perspectives.

MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN

LE CONSONANTISME GREC ET LATIN SELON F. DE SAUSSURE :
LE COURS DE PHONÉTIQUE PROFESSÉ EN 1909-1910

A la mémoire d'Albert Riedlinger.

Jusqu'aux dernières années de sa vie, Ferdinand de Saussure a poursuivi l'étude et l'enseignement de la grammaire comparée des langues indo-européennes¹. La Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU) conserve de nombreuses traces de son activité (notes manuscrites de Saussure lui-même et notes d'étudiants). Cet ample matériel a été essentiellement exploré jusqu'ici afin d'y glaner les éléments qui relèvent de la linguistique générale. En entreprenant de rendre accessible le cours de phonétique grecque et latine que Saussure a professé en 1909-1910², nous voudrions porter plus particulièrement l'accent sur le contenu de son enseignement de linguistique historique.

Notre exposé comporte trois parties: d'abord, une présentation du cours (état des manuscrits, survol de la matière abordée), puis un résumé détaillé accompagné de citations et assorti de notes, enfin, en guise de conclusion, quelques réflexions sur l'actualité du cours, et sur son originalité scientifique et méthodologique par rapport aux recherches contemporaines ou postérieures.

¹ Une première version du présent travail, entrepris à l'instigation de D. Gambarara, a été soutenue comme mémoire de linguistique à l'Université de Genève, sous l'aimable direction de M. L. J. Prieto. Ce texte a aussi largement bénéficié des judicieux conseils et de l'érudition de MM. R. Engler, R. Godel et G. Redard. J'ai renoncé à indiquer en détail tout ce qu'il doit à leurs remarques, mais tiens à leur exprimer ma vive reconnaissance, ainsi qu'à M. J. Riedlinger, qui a bien voulu mettre à ma disposition les manuscrits de son père.

² Voir la liste des cours professés par Saussure in CLG/De Mauro 344 n. 8 et 405 n. 7, où est toutefois omis le cours de grammaire comparée du grec et du latin de 1909-1910. Voir en revanche SM 17 et 25, ainsi que R. Godel, «Nouveaux documents saussuriens: les cahiers E. Constantin», CFS 16, 1958-1959, 24.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours de grammaire comparée du grec et du latin nous est parvenu grâce aux notes prises par quelques auditeurs : A. Riedlinger, E. Constantin, C. Patois.

Celles d'A. Riedlinger (R) représentent un dossier en deux parties, intitulées respectivement *Phonétique* (10 cahiers, 344 pages) et *Morphologie* (5 cahiers, 199 pages). Le document est complet et de haute qualité : ayant déjà suivi le cours de grammaire historique de 1907-1908 et les deux premiers cours de linguistique générale (1907 et 1908-1909), Riedlinger prenait des notes à la fois précises et circonstanciées (cf. SM 96, 132).

Les notes d'E. Constantin (C) conservées à la BPU de Genève (Ms. fr. 3972, 18-28), se répartissent en 11 cahiers (8 de phonétique, 3 de morphologie) numérotés de 18 à 28³. De très bonne qualité également, elles sont toutefois incomplètes pour l'un et l'autre cours : celui de phonétique s'interrompt peu après le début de l'analyse du sort de yod en latin (R 294).

Les notes de C. Patois (P), conservées également à la BPU (Ms. fr. 3971), comprennent 3 cahiers de phonétique (244 pages) et 2 de morphologie (111 pages), numérotés respectivement de B1 à B3 et de C1 à C2, et embrassant la totalité du cours. Très claires au début, moins soignées par la suite, les notes de Patois ne retiennent que l'essentiel et ont un caractère nettement plus schématique que celles de Riedlinger et de Constantin⁴.

Des deux parties du cours⁵, seule la *Phonétique* nous retiendra dans cette étude. La *Morphologie*, mieux connue, constitue en effet une source impor-

³ Le 6^e cahier (n° 23) devrait être classé à part : il contient des esquisses (notes de cours recopiées par la suite ou préparations d'examen) et c'est le cahier n° 24 qui fait suite au n° 22.

⁴ Pour le début du cours de phonétique, il faut mentionner également un cahier de notes prises par L. Gautier (Ms. fr. 3973/b), avec, à deux reprises, la mention « d'après Riedlinger ». Le texte s'interrompt après le commentaire de τυθτόν, Βάκχος et κέπρος sur l'indication : « Après quoi j'ai quitté Genève pour Leipzig. »

Il conviendrait, sur la base du présent travail, de procéder au réexamen et au reclassement des notes de Saussure relatives aux langues indo-européennes (Ms. fr. 3952), dont certaines sont sans doute des préparations directes du cours de 1909-1910 (p. ex. 3952/2 a) 7, à propos de *pōne*, cf. *infra* R 204 et n. 71; 8-11, concernant l'« abaissement » de la spirante *ɣ* dans les groupes *-esno-*, *-esmo-*, *-emso-*, *-enso-* du latin, cf. R. 196-210 - les p. 10 et 12 devraient être interverties et la p. 17 devrait prendre place dans ce dossier! - 3952/2 d) 7 sqq. : yod en latin et en grec, etc.) Le présent cours jette des lumières sur ces documents souvent très fragmentaires, dont la consultation n'est pas facile. On remarquera notamment à quel point le problème des « abaissements » (cf. R 81-129) a occupé Saussure : voir encore 3952/2 d) 18-24, et 3952/2 e) 12 sqq.

⁵ Elles n'ont pas été professées l'une au semestre d'hiver, l'autre au semestre d'été (SM 17 n. 11). Le manuscrit R indique en effet le jeudi 4 juillet 1910 comme date du dernier

tante du CLG; utilisée déjà par R. Godel (SM 166, 173, 174) et R. Engler (CLG/E p. 420), elle mériterait pour elle-même un examen approfondi.

En règle générale, la concordance des trois manuscrits est grande, et il ne fait pas de doute que Saussure écrivait au tableau la plupart des formes qu'il citait. On sait aussi que les étudiants de Saussure avaient l'habitude de confronter leurs notes (cf. CLG/E p. XII). Voici, à titre d'exemple, les versions R, C et P d'un passage tiré du début du cours :

[R 5-6]: «Nous commencerons par la phonétique grecque et latine (phonétique = histoire phonétique, autrement il faut dire phonologie), phonétique historique et historique en la période préhistorique et historique (*sic*; cf. n. 10). Pourquoi est-on obligé de faire de la phonétique et de commencer par là, dès que l'on fait de la grammaire historique? // Il n'est peut-être pas très intéressant en soi de rechercher ce qu'un *s* est devenu etc. et même on pourrait se demander si c'est de la grammaire!

Seulement la phonétique permet de retrouver la relation entre formes originellement associées: or fixer les relations senties entre les formes, cela est la grammaire. C'est la seule raison pour laquelle on étudie la phonétique en grammaire historique.»

[C 18, 3-4]: «Nous commençons notre cours par la *phonétique grecque et latine*, ce qui signifie en réalité c'est (*sic*) l'histoire phonétique en la période préhistorique, en la période historique. Par phonétique il faut toujours entendre histoire phonétique; ce qui dans la phonétique ne serait pas de l'histoire est du domaine de la phonologie. D'abord une observation: pourquoi est-on obligé de faire de la phonétique et de commencer par là dès qu'on parle de grammaire historique? Il n'est pas intéressant en soi de constater qu'un *s* subit // telles ou telles vicissitudes, ce qui fait la substance phonétique des différentes langues. Il faut savoir à quoi cela sert et si c'est bien de la grammaire. Non, la phonétique n'est pas de la grammaire, ne rentre pas dans la grammaire. Mais elle permet de retrouver les relations entre formes originellement associées. Car fixer les relations senties entre les formes, c'est l'essence de la grammaire. Le seul moyen d'y arriver est la phonétique.»

[P B1,4]: «Pourquoi de la phonétique et pourquoi d'abord de la phonétique? La phonétique, il est vrai, n'est pas de la grammaire, mais elle permet de trouver la relation entre formes originellement associées; or, cette relation est l'essence de la grammaire.»

cours de morphologie et le jeudi 7 juillet comme celle du dernier cours de phonétique. Le programme des cours de l'Université (hiver 1909 et été 1910) donne un intitulé commun aux deux cours (*Grammaire comparée du grec et du latin avec étude plus spéciale du latin*). D'après le volume respectif des notes, celui de phonétique devait durer deux heures et celui de morphologie une heure. Le manuscrit C (18, 3) fait en outre allusion à une «heure spéciale» consacrée à la «lecture de textes archaïques latins au point de vue de la grammaire historique».

On peut affirmer que, dans la plupart des cas, les problèmes d'exégèse qui ont rendu nécessaire la publication intégrale des notes ayant servi de base au CLG ne se posent pas avec la même acuité pour les cours de linguistique historique qui, comme l'a écrit Benveniste, «datent des années où la grammaire comparée était déjà entrée dans l'enseignement supérieur»⁶ : les questions abordées sont toutes répertoriées et les interprétations aisément saisissables. Il nous a paru légitime, en conséquence, d'extraire de façon générale les citations du manuscrit R, le plus complet, et de renvoyer systématiquement aux pages de ce seul manuscrit, quitte à signaler en notes les variantes intéressantes.

Étant donné la longueur des notes (344 pages chez R, 8 cahiers chez C, 244 pages chez P), étant donné aussi leur intérêt inégal pour le chercheur d'aujourd'hui, nous avons cru bon de résumer les passages qui, destinés à des débutants, sont consacrés à la revue détaillée et parfois répétitive d'étymologies connues. Nous mentionnons cependant tous les auteurs cités et tous les mots qui font directement l'objet d'une discussion, de manière qu'il soit facile de se reporter au manuscrit en cas de besoin. Ont été reproduits *in extenso* tous les passages relatifs à des questions méthodologiques ou portant la trace des conceptions saussuriennes de la grammaire comparée, de la phonétique, des alternances, etc., ainsi que ceux qui témoignent de vues originales sur tel ou tel problème de phonétique grecque ou latine.

Pour des raisons de cohérence, nous avons conservé dans la partie résumée la terminologie utilisée dans ce cours : «rigides», «douces» et «fortes», «rhotacisation», «déaspiration», «abaissement»... La série des labio-vélaires indo-européennes a été, en vertu du même principe, notée par *k₂*, *g₂*, *g₂h*, et *schva* a été rendu par *ö*.

Les notes infrapaginales que nous avons prévues sont destinées essentiellement d'une part à préciser certaines références, d'autre part à mettre le texte du cours de phonétique en perspective avec le contenu du CLG, parfois avec les doctrines contemporaines ou postérieures en matière de grammaire comparée.

Malgré l'absence de sous-titres systématiques dans les manuscrits, l'organisation du cours se révèle extrêmement rigoureuse. Voici le plan selon lequel les questions sont abordées (les chiffres renvoient aux pages du manuscrit R) :

⁶ E. Benveniste, «F. de Saussure à l'École des Hautes Études» : *Annuaire 1964-1965 de l'École pratique des Hautes Études (IV^e section)*, 31 n. 1.

GÉNÉRALITÉS

- Critique de la notion de «grammaire comparée» 1
- Nécessité de la reconstruction 2
- Phonétique et grammaire 6
- Critique de l'appellation «loi phonétique» 8
- L'analogie 9

LE SYSTÈME CONSONANTIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

- Description 10
- Origine des géminées 12

A *Liquides et nasales* 12

- La prothèse vocalique en grec 13
- La dissimilation 17

B *Occlusives* 23

- I. *p, t, k* 23
- II. *d, b, g* 27
- III. Aspirées douces 33
 - a) En grec 33
 - Prononciation de leur produit 40
 - La «déaspiration» 63
 - b) En latin 81
 - A l'initiale 83
 - A l'intérieur 100

C *Fricative s* 129

- a) En protogrec 129
 - Cas où *s* subsiste 129
 - Cas où *s* > *b* 132 (alternances 136)
 - Valeur de *s* intervocalique 141
 - Positions de *s* à l'initiale 147
 - Valeur de *s* à l'initiale 151
- b) En latin 151
 - A l'initiale 152
 - En fin de mot 155
 - A l'intérieur 164

- Entre voyelles 168 (alternances 175, 184)
- Valeur de *s* intervocalique 188
- Entre fluide et voyelle 189
- Entre voyelle et fluide 202
- Devant rigide douce 215

D *La semi-consonne j* 219

a) Généralités 219

b) *j* en grec 221

- A l'initiale devant voyelle 222
- Après consonne (à l'initiale et à l'intérieur) 228
 - Après rigide 228
 - Après fluide 253
- Distinction *jo/ïo* 268
- *j* intervocalique 273
- *-esjo-* et *-ewjo-* 280
- Valeur de *-αιο-* et *-ειο-* 287

c) En latin 292

- A l'initiale 292
- Notation 294
- A l'intérieur après consonne 294
(présents en *-jō* 297)
- A l'initiale après consonne 304
- *j* intervocalique 308
(présents en *-jō* 312)
- Valeur de *j* intervocalique 317

E *La semi-consonne w* 322

a) Généralités 322

b) En latin 324

- Notation 324
- A l'initiale devant voyelle 327
- A l'initiale après consonne 329
(cas de disparition de *w* 337)

Remarques 341

CONTENU DU COURS

Les passages entre guillemets et en caractères normaux sont des citations du manuscrit R, où les abréviations ont été résolues, les négligences d'orthographe et de grammaire corrigées, la ponctuation améliorée.

Les passages en petits caractères résument les passages moins importants ; ils ne mentionnent que des données contenues dans le manuscrit : les précisions éventuelles sont apportées en note. Le résumé contient parfois de brèves citations de R, signalées par des guillemets et par le renvoi à la page d'où elles sont tirées. Dans les citations, la transition d'une page à l'autre du manuscrit est indiquée par le signe // .

[R 1-10] GÉNÉRALITÉS

«Grammaire comparée: il vaudrait mieux parler de comparatif: dirigerait mieux l'esprit vers une méthode. Le but est l'histoire. Si l'on veut désigner la grammaire par son objet et non par sa méthode, son nom est de grammaire historique: elle ne veut que montrer quelle a été la filiation de la langue à travers les temps. La comparaison intervient nécessairement quand nous nous trouvons en face d'une période antélittéraire, antéhistorique, parce nous n'avons pas alors d'autre moyen de rétablir la filiation.» [R 1]⁷

Si lat. *legitōd* est attesté épigraphiquement, le grec ne possède que λεγέτω et il faut recourir aux langues voisines (lat. *legitōd*, skr. *vahatād*) pour rétablir une forme plus ancienne **legetōd*.

«Cet exemple suffit aussi à montrer qu'il n'y a pas de comparaison sans reconstruction visant une époque antéhistorique. Que je le veuille ou non, une comparaison entre *legitōd* et λεγέτω n'a de sens que si je rétablis implicitement par la pensée un commun et actuellement perdu **legetōd*. Si l'on veut, la reconstruction est le but même, mais impliqué dans le moyen.

⁷ Sur la critique de la notion de grammaire comparée, voir CLG 16-18 et CLG/E I p. 10: II R 140 n° 60-61 et II p. 14-15: 3286-3287; cf. aussi SM 132.

Voici pour ce passage la variante C (18, 1): «Ce terme de grammaire comparée soulève quelques objections, quelques scrupules. La comparaison n'est qu'une méthode, un moyen, un point de vue. Il vaudrait mieux dire comparatif. Le but est purement l'histoire linguistique et la comparaison est employée quand on est obligé de pénétrer dans une période antéhistorique parce que le fait direct fait défaut. Si l'on veut désigner la grammaire comparée par son objet, le nom qui lui convient est grammaire historique.»

La comparaison pure se marquerait ainsi: $a \leftrightarrow a'$, tirée si l'on peut des relations entre les deux termes. La reconstruction a ce schéma:



On peut ajouter de suite que puisque notre but, c'est l'histoire, cela va se transformer en ceci:



Nous faisons la synthèse, nous notons les faits qui se sont produits entre A et a, a'. Les deux traits marquent des relations qui sont effectives, un lien // qui est positif, historique.



Si on prend l'horizontale, on peut dire que c'est une relation simplement établie par l'esprit, ineffective. On voit donc qu'il n'y a pas d'utilisation possible de la comparaison autre que la reconstruction. Cela n'a pas toujours été si simple: la grammaire comparée se défait même de la reconstruction. La comparaison pure n'a pas même de valeur empirique et pratique.» [R 2-3]⁸

La reconstruction permet seule de débrouiller l'écheveau des ressemblances entre lat. *ruber*, *liber*/gr. ἐρυθρός, ἐλεύθερος, lat. *nebula*/gr. νεφέλη, lat. *imber*/gr. ὄμβρος, où un *b* du latin répond à trois sons différents en grec.

«La reconstruction est la projection de ce que nous avons sur un plan chronologique sur un plan chronologique plus ancien et qui est commun à l'histoire des deux langues.» [R 4]

Même quand on parle d'un domaine restreint comme celui du grec et de l'italique, la comparaison doit partir des formes rétablies comme les plus anciennes par la confrontation de toutes les langues indo-européennes, l'existence d'une période commune gréco-italique, intermédiaire entre l'époque indo-européenne et celle où ces langues sont attestées, étant incertaine. On ne risque rien à laisser de côté ces questions de différenciations dialectales qui sont très complexes.

⁸ A propos de la nécessité de la reconstruction, cf. CLG 299-303: «Si le seul moyen de reconstruire est de comparer, réciproquement la comparaison n'a pas d'autre but que d'être une reconstruction» (299; CLG/E I p. 489 n° 3141).

«D'une façon générale, l'exposé sera synthétique»: il supposera «déjà faites» [R 5] les opérations de reconstruction et descendra le temps au lieu de le remonter.

«Nous commencerons par la phonétique grecque et latine (phonétique = histoire phonétique, autrement il faut dire phonologie⁹), phonétique historique et historique¹⁰ en la période préhistorique et historique.

Pourquoi est-on obligé de faire de la phonétique et de commencer par là, dès que l'on fait de la grammaire historique? // Il n'est peut-être pas très intéressant en soi de rechercher ce qu'un *s* est devenu etc. et même on pourrait se demander si c'est de la grammaire!

Seulement la phonétique permet de retrouver la relation entre formes originaires associées: or fixer les relations senties entre les formes, cela est la grammaire. C'est la seule raison pour laquelle on étudie la phonétique en grammaire historique.» [R 5-6]

Sans la phonétique, il est impossible de se faire une idée claire du rapport qui existe entre ὄσομαι, ὄπωπα et *oculus*, entre εἶς et μία (dont le rapprochement n'est pas plus difficile que celui de ψαλτήρ et ψαλτρία) ou de comprendre les formations en *-bō* et en *-bam* du verbe latin.

«Si l'on fait de la phonétique, on est amené à tout moment à parler de lois phonétiques. C'est un mot qu'il faudrait changer, puisque l'idée de loi appelle l'idée de quelque chose de permanent, qui est au fond d'un code (*sic*)¹¹. Au contraire, la loi phonétique a le caractère d'un événement qui, à un certain moment, a cessé d'exister. Mais d'autre part les différentes unités qui comportent¹² un phonème sont régulièrement frappées. C'est cette régularité, et cet ordre, combinés avec l'événement (les événements d'ordinaire ne sont pas réguliers!) qui font la difficulté de trouver un terme.

⁹ On sait que Saussure conçoit la phonologie comme l'étude de la physiologie des sons dans la parole humaine (CLG 55; CLG/E I p. 90-91 n° 630-642 et p. 327; I R 1. 50, n° 2241; SM 165, 273). Voir les versions C et P de ce passage dans notre introduction, p.19.

¹⁰ Le texte porte ici une abréviation (hist.): à lire éventuellement «histoire»?

¹¹ Cf. CLG/E I p. 202-212, particulièrement p. 208, colonnes 2-5, n° 1557-1558. On trouve une critique approchante chez H. Paul: «Das Wort 'Gesetz' wird in sehr verschiedenem Sinne angewendet, wodurch leicht Verwirrung entsteht. [...] Das Lautgesetz sagt nicht aus, was unter gewissen allgemeinen Bedingungen immer wieder eintreten muss, sondern es konstatiert nur die Gleichmässigkeit innerhalb einer Gruppe bestimmter historischer Erscheinungen.» (*Prinzipien der Sprachgeschichte*, 1^e éd. Halle 1880, p. 55 = 3^e éd. § 46; ce texte a connu de nombreuses rééditions).

¹² Le manuscrit R porte *composent*, avec un point d'interrogation rouge apposé dans la marge. C, P et G présentent des leçons plus ou moins approchantes et également incompréhensibles pour ce passage. [C 18, 4]: «Les différentes unités dans les divers phénomènes sont frappées également (à la fois).» [P B1, 5-6]: «Cependant, les mêmes unités qui composent

Il faudrait qu'il ne fit oublier ni l'un ni l'autre, que la loi phonétique a un côté accidentel, historique, et un côté régulier. //

Les lois historiques ont pour effet principal de détruire la relation, le lien existant entre deux formes¹³. C'est un des effets continuels qui nécessitent la phonétique pour rétablir ces liens. Entre *valoir* - *il valt* - *valrai*, la relation est claire; mais entre *il vo*, *valoir*, *voḍrai*, il n'y en a plus aucune qui soit claire, il y a anomalie.

Ce lien, que le grammairien cherche, existe aussi pour la langue, pour la conscience des sujets parlants. Pour eux aussi il est détruit.

ἔτυψα ἔτεινα (<*ἔτενσα)

La relation, le lien compréhensif (*sic*) est brisé par le phénomène phonétique.

Pendant que ce facteur est constamment en œuvre dans la langue, qu'il brise les formes existantes et tend à les isoler, il y a une force qui va en sens inverse: l'analogie (les grammairiens grecs avaient bien vu quand ils distinguaient // l'anomalie et l'analogie. Mais ils n'avaient pas vu l'origine vraie (phonétique) de l'anomalie).

L'analogie essaie de rétablir l'unité perdue, elle crée des formes de toutes pièces, mais d'après des modèles. Elle recrée l'unité et souvent à l'endroit où elle avait été effacée.» [R 7-9]¹⁴

Exemple de l'a.f. *je treuve, nous trouvons*, où la disparate est introduite par la loi phonétique. L'analogie rétablit l'unité: *je trouve, nous trouvons*.

«L'analogie est donc le facteur qui tend à rétablir de l'ordre dans la langue, tandis que le lien est souvent brisé par les effets des lois phonétiques. Pour le phonétiste, l'analogie est ce qui crée le désordre: lorsqu'on recherche la loi phonétique, on est arrêté par le fait analogique qui est venu la traverser, on hésite, mais ce point de vue est subjectif!» [R 9]

le phénomène sont frappées également.» [G Ms. fr. 3973/b 123] («D'après Riedlinger»): «Mais d'autre part les différentes unités qui composent un phonème (?) sont régulièrement frappées.» (Le point d'interrogation est dans le texte et *phonème* remplace *phénomène* biffé).

¹³ [C 18, 4-5]: «Il faudrait un terme qui empêchât d'oublier les deux choses: 1°) fait accidentel sans portée permanente et définitive; 2°) régularité et conditions fixes. L'idée de loi a longtemps égaré les phonétistes et les linguistes.

Les événements phonétiques ont pour objet principal de détruire la régularité des formes, de multiplier les différences entre les formes et de créer des anomalies entre elles à tel point qu'on ne reconnaît plus la parenté des formes.» Cf. SM 56 (14).

¹⁴ [C 18, 5]: «L'analogie est un facteur plus ou moins psychologique. De moment en moment, subconsciemment, nous rétablissons les liens qui ont été brisés. D'après un modèle, l'analogie recrée l'unité (souvent même à l'endroit où s'était produite l'anomalie).»

Exemple de $\text{ix}\theta\upsilon\sigma\text{i}$, $\text{pr}\acute{\alpha}\gamma\mu\alpha\sigma\text{i}$, refaits d'après $\text{θηρ}\acute{\sigma}\text{i}$ et créant une exception à la chute de $*s$ intervocalique en grec.

«L'analogie rétablit donc l'ordre, mais en le rétablissant elle le bouleverse pour le phonétiste. C'est pourquoi l'on voit opposer forme analogique et forme phonétique, et l'on dit pour abrégé : telle forme est phonétique, telle autre est analogique. — L'analogie est éminemment d'ordre psychologique, tandis que les changements phonétiques ne sont guidés par rien de conscient, sont aveugles.» [R 10]¹⁵

[R 10-12] LE SYSTÈME CONSONANTIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

Le «système phonique» [R 10] reconstitué par la comparaison de toutes les langues indo-européennes est remarquablement simple :

$$\begin{array}{l} \text{rigides:} \\ \text{fluides ou semi-consonnes:} \end{array} \left\{ \begin{array}{l} \text{occlusives:} \\ \text{spirante:} \\ r \quad l \quad m \quad n \quad j \quad w \end{array} \right. \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} t \quad p \quad k \\ d \quad b \quad g \\ db \quad bb \quad gb \end{array} \right. \\ s \end{array}$$

Il y a donc 16 consonnes dont une seule spirante. La série gutturale, inscrite comme simple, est en réalité double. Il faut distinguer k_1 , g_1 et g_1b de k_2 , g_2 et g_2b . On peut laisser de côté une éventuelle série d'aspirées fortes, dont l'existence prête à controverses et qui n'a pas, quoi qu'il en soit, tenu une grande place dans le système indo-européen.

Ce système ne contient primitivement aucune consonne redoublée ou géminée, sauf peut-être un certain nombre de $-ss-$ et de $-tt-$; mais «en aucun cas la géminée n'appartient au même élément; elle se répartit toujours sur suffixe et désinence ou racine et suffixe, aucune n'est indécomposable» [R 12]. Exemples: gr. σάκκος , lat. saccus sont d'origine sémitique; $\text{ἄλλος} < *al-jos$; $\text{πένη} < *pet-na$; $\text{πέλλω} < *pel-nō$ ou $*pel-dō$; ἔσ-σι et ἔσ-σομαι sont décomposables.

«Cela est un des traits qui mettent de la simplicité dans le système dont nous devons partir.» [R 12]

¹⁵ Pour tout ce passage, cf. CLG 221-230 = CLG/E I p. 365-383 n° 2455-2557. Saussure reste ici en deçà de la définition de l'analogie qu'il donnait dans son premier cours de linguistique générale: «< Ainsi, il est > périlleux de se contenter d'opposer le phénomène analogique au phénomène phonétique comme étant psychologique. Il faut < le serrer de plus près et dire que la création analogique est d' > ordre grammatical [...]» (CLG/E I p. 374 n° 2511-2512: I R 2.19 = SM 57 (18)).

[R 12-13] LIQUIDES ET NASALES

La série des liquides et des nasales s'est montrée particulièrement peu sujette à varier à travers les siècles.

R et l se retrouvent tels quels en grec et en latin, comme en témoignent les correspondances gr. -τωρ/lat. -tor (suffixe de noms d'agent); gr. ἄλλος/lat. *alius*; lat. *legō*/gr. λέγω; lat. *mensis*/gr. μήν; lat. *genus*/gr. γένος.

«Parmi les phénomènes particuliers mais qui méritent cependant d'être relevés, je signale un fait grec concernant ces sons liquides et nasaux; quand ils sont placés au commencement du mot, sous une influence indéterminée le grec a développé une voyelle dite prothétique. Il y a là un phénomène qui peut se reproduire dans d'autres langues: prothèse, // développement prothétique, c'est-à-dire voyelle développée phonétiquement devant consonne initiale. Le mot prothèse, prothétique n'est pas très heureux: il sous-entend une action consciente qui n'existe pas, ce développement est mécanique. Il apparaît comme arbitraire en grec, et on ne peut fixer dans quelles conditions il se produit.» [R 13-14]

Constant devant ρ (exemples de ἐρυθρός/*ruber*; ἐρεύγομαι/*rūctāre*; ὀρέγω/*regō*; ὀρύσσω/*runcāre*: r initial n'est pas primitif en protogrec, ῥέω et ῥίνος, ῥόδον pouvant être rétablis respectivement en *sr- et en *wr-), plus rare devant μ et λ (ἀμέλω/*mulgeō*; ἀμείβω/*mūtuus*; ὀμίχλη/lit. *myglā*; ὀμιχέω et glose d'Hésychius ἀμῖξαι·οὐρήσαι/lat. *mingō*; ἐλαχύς/*levis*; ἐλαφρός/vha. *lungar*; ἐλεύθερος/*liber*; ἀλειφω, Hésychius ἀλίνω/lat. *linō*), le phénomène atteint v de façon moins certaine, malgré ὄνειδος/skr. *nid-* (si le rapprochement est juste). En effet, le nominatif grec ἀνήρ face à skr. *nar-* et v. lat. *nero* peut s'expliquer par analogie à partir de formes telles que le génitif *nr-os > ἀνδρός; quant à l'ἀ- de ἀνεψιός (lat. *nepōs*, skr. *nāpāt-*), peut-être est-il copulatif, signifiant une parenté; enfin, véρθε/ἔνερθε représentent peut-être deux formes parallèles, fondées sur deux états d'une même racine. Devant un mot comme ἄροτρον avec ἀ- initial, on ne peut savoir par le grec seul s'il s'agit d'une racine avec α prothétique ou non¹⁶.

«Il est fâcheux que le premier exemple d'un fait phonétique tombe justement sur un cas dont on ne peut donner la loi. L'idée d'un changement phonétique livré au hasard ne doit pas nous tenter. C'est un cas très exceptionnel, nullement douteux, mais dont la règle reste à trouver comme ça a été le cas pour beaucoup de faits phonétiques.» [R 17]

¹⁶ Pour les besoins du résumé, nous avons pris quelques libertés avec l'ordre des formes expliquées.

La classe des fluides est particulièrement exposée à un phénomène particulier, que Secheyahy et d'autres distinguent des faits phonétiques ordinaires : c'est la dissimilation (« influence à distance exercée sur un son par un autre son plus ou moins semblable du même mot » [R 17]), qui résulte d'une « erreur (mentale) dans la transmission des ordres du cerveau aux organes phonatoires » [R 18], provoquant des changements subits, sans transition. La dissimilation au sens large comprend une série de faits « capricieux, intermittents, arbitraires » [R 19], tels que :

1. la transposition (σκέπτομαι, σκοπέω < *spek- : échange complet de l'articulation des deux occlusives fortes; λίκνον / Hésychius νίκλον);
2. la suppression (φατρια pour φρατρία dans certaines inscriptions, δρύφακτος pour -φρακτος);
3. l'assimilation (Acrigentum > Agrigentum, *pinque > quinque, animalia > *alimalia supposé par le fr. dial. aumaille);
4. la dissimilation proprement dite, de beaucoup la plus fréquente (*alimalia s'est redissimilé pour donner armailli; exemple inverse dans lat. vulg. vervicem > verbicem par dissimilation puis berbicem par assimilation, d'où brebis).

Ces phénomènes, dont M. Grammont s'est fait une spécialité, sont fréquents en grec comme en latin. Ils obéiraient selon lui à des lois qui vaudraient pour toutes les langues¹⁷.

Exemples : ναύκρᾶρος > ναύκλᾶρος; ἄλγος / ἀργαλέος, mais κεφαλ-αλγία > κεφαλαργία; λείριον / lat. *lilium*, où, des deux formes, on ne peut pas savoir laquelle reflète la forme primitive; lat. *Pales / Parilia*, et surtout les suffixes -ālis / -āris et -al / -ar : *lunālis > lunāris, mais on a laterālis (r intermédiaire empêche la dissimilation) et glaciālis (où le premier l est précédé d'une consonne)¹⁸.

Il y a disparition de r par exemple dans le groupe -rl- (*sterla > stella, cf. all. *Stern*), « mais ce groupe -rl- n'a pas d'importance dans la langue » [R 23].

[R 23-33] OCCLUSIVES SIMPLES

En latin comme en grec, p, t, k n'ont pas subi de changement (*pōter > πατήρ, pater). Un groupe important est toutefois constitué par les cas où il y a « rencontre primitive, indo-européenne » entre deux t. « Quand nous voyons l'opposition pator : passus », gr. πατέομαι : ἄπαστος, « nous supposons qu'il a dû y avoir 2 t » [R 23].

¹⁷ Il est fait référence ici à A. Secheyahy, *Programme et méthode de la linguistique théorique. Psychologie du langage*. Paris, Leipzig, Genève 1908, 193-198, 204 n. 1, et à M. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon 1895. Ce dernier titre, cité en abrégé (« La Dissimilation ») par C 18, 11, pourrait prendre place dans le catalogue qu'a établi D. Gambarara des ouvrages possédés ou cités par Saussure (« La bibliothèque de Ferdinand de Saussure », *Genava* 20, 1972, 319-368).

¹⁸ Autres exemples de mots contenant ces suffixes en R 21-22.

La question englobe aussi celle des groupes *d-t* et *dh-t* (*fodiō/fossus*, *πείθω/πιστός*)¹⁹.

Les faits relatifs à *k*₁ ne posent pas non plus de difficulté²⁰. La triple notation de *k* en latin (K devant *a*: KARUS, Q devant *u*: PEQVNTIA, QVOD et C ailleurs; *k*+*s* est noté par X, mais par XS dans l'ancienne manière) ne doit pas faire supposer des sons distincts: le *k* latin n'a évolué que tardivement vers un son palatal, et c'est seulement devant yod qu'une « certaine affection du *k* » [R 25] est peut-être plus ancienne.

« En ce qui concerne la prononciation de C latin, on peut dire que le simple fait que l'on ait choisi le même signe au point de vue alphabétique suffit pour indiquer sans autre (*sic*) l'identité de la prononciation. Ce n'est que dans nos habitudes modernes qu'une même lettre désigne plusieurs sons; ceux qui ont choisi les lettres ont pu être amenés à désigner le même son par plusieurs lettres mais non l'inverse: c'est le fait // phonétique qui amène cette antinomie entre l'écriture et la prononciation. » [R 25-26]

Exemples de *k*₁ en grec et en latin: *δέκα/decem*; *δείκνυμι/dīcō*; *καρδ-ία/cor*, *cord-is*; *ὀκτώ/octō*; *δέκσιος/decster*; *ἄκσιων/acsis*; « *k*₂ peut donner *k* dans certains cas (*nocs, noctis*) » [R 26].

D est arrivé intact soit au latin, soit au grec (*decem/δέκα*; *sed-/ἔδος, ἔδρα...*).

« Si nous prenons le latin, tout *d* > *d* mais la réciproque n'est pas vraie. Nous suivons une voie proprement synthétique, prospective dans le temps, nous composons l'état latin comme l'histoire l'a composé. Nous ne renversons la question, nous ne procédons analytiquement qu'incidemment. Il est utile de le faire quelquefois. » [R 27]

Comme tout *r* latin ne vient pas de *r* indo-européen, de la même façon certains *d*, à l'intérieur du mot, sont issus de **dh*. Toutefois, si un *δ* du grec répond au *d* latin, ou s'il s'agit d'un *d* initial, il a de ce fait même **d* pour origine.

« Anomalie singulière », *b* « ne semble pas avoir existé en indo-européen primitif » [R 28]. Mais à une époque plus récente, sur des aires géographiques plus restreintes, il a pu se développer conjointement dans plusieurs langues. Un *β* grec a le plus souvent pour origine une gutturale de la série 2 (*βοῦς*, skr. *gāus*, all. *Kuh*); quant au *b* latin, il peut être issu comme dans *bonus* d'un ancien groupe *dv* ou comme dans *nebula* d'un ancien *bh*: c'est rarement un *b* qui en sera la base. Il faut citer cependant un noyau réduit de formes où l'on reconnaît un *b* primitif: gr. *λοβός*, angl. *lap*; lat. *lābor* 'je tombe', sl. *slabŭ*, all. *schlaff*; lat. *faber*, germ. *tapra*, all. *tapfer*, sl. *dobro* < **dhobro-*; *lambere*, angl. *lap* (*up*); *βάκτρον/baculus*; *βάρβαρος/balbus*.

¹⁹ Voir à ce propos l'article de Saussure intitulé: « La transformation latine de **t* en *s* suppose-t-elle un intermédiaire **st*? » (MSL 3/4, 1877, 293-298 = *Recueil* 370-375).

²⁰ Saussure renvoie « à une place ultérieure » l'étude de la série *k*₂, *g*₂, *g*₂*b*, qu'il n'abordera pas dans ce cours.

La coïncidence des deux langues suffit à établir **b* dans la plupart des cas, mais il faut faire la part de phénomènes spéciaux: «le grec possède des β qui sont des 'échappées' du φ on ne sait comment, surtout dans le voisinage d'une nasale» [R 30]: ὄμβρος / *imber*, κρυφ-/κρυβ-, alors que *b* intérieur latin représente régulièrement **bb*²¹.

Le couple βραχύς / *brevis* «serait un exemple important de *b* indo-européen» [R 31], à moins qu'il ne faille y voir le même traitement que dans gr. βροτός < **mγτος*, ce qui serait le seul exemple, en latin, d'une telle évolution, et que l'on admettrait sur la foi du germ. **mγgbus*²².

Pour *bōs*, *bovis*, il y a emprunt aux dialectes italiques, et l'on peut aussi retenir l'hypothèse d'un emprunt pour *bulbus*, gr. βολβός, pour lequel d'autres langues font supposer une gutturale initiale.

Soit en grec, soit en latin, **g* ne change pas pourvu qu'il ne s'agisse pas de *g*₂ (*ego* / ἔγώ; *genus* / γένος; *fāgus* / φαγός; *regō* / ῥέγω). Un γ grec indique par sa seule présence un **g* primitif, sauf dans un petit nombre de cas où le *g* est en rapport avec une ancienne aspirée (θυγάτηρ; θυγεῖν / τεῖχος)²³. En latin, *g* ne représente à coup sûr un **g* que s'il est initial, sauf dans un ou deux mots; à l'intérieur, il faut consulter les autres langues pour savoir s'il ne s'agit pas d'un ancien **gb* (cf. *angō* / ἄγχω). Une correspondance entre γ grec et *g* latin indique un ancien **g* sauf dans les cas comme θυγεῖν / *figūra*. Quant au groupe latin *gv*, il ne vient pas de *g*_{1v} mais de *g*₂, «où *v* est un son parasite qui se développe» [R 33].

[R 33-81] ASPIRÉES DOUCES EN GREC

Une seule langue, le sanskrit, reflète directement les anciennes aspirées douces de l'indo-européen (à part **gb* qui s'y est changé le plus souvent en *b*): «les autres idiomes, sans les confondre avec d'autres séries, leur ont fait subir des changements. [...] Si l'on se contente de la correspondance indirecte, pour ce qui concerne au moins d'abord *bb*: *b* protogermainique et aussi *b* allemand a même valeur que *bb* primitif au moins au commencement du mot.» [R 34]

En grec, ce qui était **bb*, **db*, **gb* est passé à *pb*, *tb*, *kb* (φ, θ, χ) ainsi qu'en témoignent de nombreuses correspondances: νέφος / skr. *nabhas*, μέθυ / skr. *madbu*, ἄγχω / skr. *āmbas*, all. *Angst*, etc.²⁴.

Sans sortir de l'antiquité, le grec a connu deux prononciations différentes des aspirées sorties de **bb*, **db*, **gb*.

²¹ P. Chantraine (*Dict.* 796) admet que «β peut représenter une aspirée après une nasale» (bibliographie).

²² Cf. l'article «Vieux haut-allemand *murg*, *murgi*», MSL 5/5, 1884, 449-450 = *Recueil* 406-407.

²³ Cf. R 63 où est abordée la dissimilation des aspirées.

²⁴ J'omets ici l'analyse étymologique d'une longue série d'exemples très connus: ἄμφι, φέρω, φράτηρ, ὄφρυς, ἔφθ, ἦϊθεος, κλύθι, ἔθηκα, θάρσος, θύρα, λείχω, ἔχω, χάν, χεϊμών.

«Il y a eu au sein des aspirées un événement phonétique qui a changé leur valeur, il y a eu deux prononciations d'une aspirée connue – mais ce mot met subrepticement une idée fautive dans l'esprit : quand on a donné en latin un nouveau signe au nouveau son, on parle d'événement phonétique qui de **ausōsa* a fait *aurōra*. Mais quand $p + b > \varphi$, on parle de prononciation ; pourtant on n'a pas de peine à discerner qu'il s'agit d'événements phonétiques parallèles ; l'événement phonétique a la même importance et le fait qu'on n'a pas changé // le signe ne fait rien à la chose ; quand on parle de prononciation, on substitue la lettre au son, prend la lettre pour base, ce qui inverse les choses. Il s'agit donc au fond non de savoir comment se prononce un φ , mais quelle était la valeur phonique des sons issus de *bb* en grec.» [R 40-41]²⁵

«On aboutit en gros à affirmer par l'examen des faits qu'il devait y avoir dans la bouche des Grecs un *ph*, *th*, *kh*, un groupe, une combinaison, non un son simple : donc $p + b$, $t + h$, $k + h$, ce qui revient à dire que la douce avait passé à la forte par assimilation à *h* qui est une forte. [...]

Il y aurait danger à ne pas s'entendre sur la valeur de certains sons et sur leurs signes. La phonologie est la classification des sons en dehors de toute question de temps et d'idiome, dans leur ordre naturel²⁶. La phonologie reconnaît :

occlusives	<i>p</i>	<i>t</i>	<i>k</i>
spirantes fricatives correspondantes	<i>f</i>	<i>þ</i>	<i>h</i>

En posant cette correspondance, la phonologie ne dispose, de par l'alphabet latin, que de 4 signes pour les 6 sons :

<i>p</i>	<i>t</i>	<i>k</i>	
<i>f</i>			//

et cette notation a de grandes conséquences pratiques : on est obligé de se livrer à des explications pour dire qu'il y a un son fricatif correspondant à *t* et *k* qui est à notre organe comme *f* est à *p*.» [R 41-42]

Il faut donc introduire les signes *þ* (auquel les Anglais ont eu tort de renoncer) et *h* (l'allemand a des *h* marqués par *ch* : «encore un digramme!» [R 42]).

«La question qui se pose en gros est de savoir si les Grecs de la première époque qui marquent φ θ χ veulent dire *ph th kh* ou *f þ h* : il n'y a aucun

²⁵ Sur les imperfections des systèmes graphiques, cf. CLG 48-54 = CLG/E I p. 77-89 n° 509-617, et *infra* R 323-327.

²⁶ Cf. ici même n. 9.

rapport entre ces deux séries : dans la première série, il s'agit d'un son double dont le premier est occlusif, dans la deuxième série, il s'agit d'un son simple et c'est une fricative.

Eh bien tout nous amène à voir clairement que pour toute la première période historique il s'agit de *ph th kh*.» [R 43]

Nous en avons plusieurs preuves :

1) Le latin, qui possédait un *f*, transcrit par des occlusives les aspirées du grec dans PHILEMO, CHARIS, THEO (et même, à la première époque, avant l'inscription de Mummius²⁷ PILEMO, NICEPORUS, DELPIS, SISIPUS, ACILES, CORINTUS). Il en va de même pour les emprunts tels que *ampulla, purpura, aplustra, Poenus, urceus*.

2) En grec, au VI^e siècle, on notait φ et χ par des signes doubles ΠΗ et ΚΗ ; la lettre θ (occlusive dentale 'emphatique' du sémitique) sembla suffisante pour noter *th*. Dans les inscriptions de Théra, on trouve toutefois un compromis ΘΗ. «Comme au début des alphabets nous ne voyons jamais se produire aucune chinoiserie, que tout est absolument logique, l'hypothèse qu'un son simple aurait été marqué par deux lettres est absolument exclue.» [R 46]²⁸

3) Dans certaines régions de Grèce où l'alphabet était peu développé, ainsi que dans l'alphabet syllabique cyprote, on notait les aspirées par l'occlusive correspondante, graphie incomplète à laquelle on n'aurait jamais pu recourir s'il s'était agi de fricatives.

4) Dans les composés comme ἔφηβος (ἐπ + ἦβος), καχεξία, κάθημαι, la rencontre entre l'occlusive et le souffle *h* est traduite orthographiquement par φ, θ, χ (= *ph, th, kh*).

«Cette règle d'après laquelle *p t k* + souffle *h* donne φ θ χ n'en est pas une, ne fait que traduire le fait d'orthographe ; il n'y a pas de fait phonétique.

Ici il faut ajouter une *observation* : on voit donner sans autre (*sic*) les arguments de ce genre. Mais on aurait tort d'oublier qu'il intervient ici une question de phonétique historique : on ne peut faire abstraction de ce qui se passe sous nos yeux dans des alternances de ce genre. Il est // évident que quand on a commencé à écrire, on n'aurait pas choisi le φ s'il n'y avait pas eu *ph*, mais cela n'exclut pas du tout que plus tard la combinaison *ph* > *f* et qu'on ait la combinaison ἦβη / *efēbos*. Ce n'est pas absurde parce qu'il est intervenu un fait phonétique. Un tel argument [ἐπ' ἦβος / ἔφηβος] vaut pour

²⁷ CIL I² 626 (145 a. C.). L'inscription porte CORINTO (ligne 3), mais TRIVMPHANS (ligne 5). R 44 et G 3973/b 132 contiennent ici une erreur, et confondent cette inscription avec la loi agraire de 111 a. C. à laquelle Saussure avait probablement fait allusion dans le même contexte. Voir d'autres exemples du phénomène évoqué ici chez G. Redard, *Mélanges M. Niedermann*, Neuchâtel 1944, 75.

²⁸ Pour cette remarque, cf. CLG/E I p. 102-104 n° 727-745.

un temps donné. Le rapprochement prouve qu'à une époque quelconque il faut qu'on ait dit *ep* + *bēbos* mais non qu'on l'a dit toujours.» [R 47-48]

Par parenthèse, l'*h* n'était prononcé qu'une fois dans ἀφ' ἧβης (cf. C.I.Att. 61 A: ΚΑΘΗΑΠΕΡ, mais plus loin ΚΑΘΑ = καθ' ἧ, où l'on n'a pas cru devoir marquer l'*h*).

5) De même que **bekbō* s'est déaspiré en ἔχω, **ethethēn* s'est déaspiré en ἐτέθην; or, s'il s'agissait de '*epēbēn*', on ne comprendrait ni le parallélisme avec le cas de ἔχω, ni l'apparition du *t*.

6) Le grec ne connaît pas de géminées -φφ-, -θθ-, -χχ-: seule l'occlusive est redoublée dans des exemples comme κέπφος, τυτθόν, Βάχχος. Or si, «phonologiquement» [R 50], une séquence -*kbb-* apparaît comme difficilement prononçable, le redoublement d'une fricative ne pose pas de problème. Les suites graphiques -φθ- et -χθ- font difficulté, car

«proférer le groupe -*kbtb-*, -*ptbt-* peut être estimé impossible. (En phonologie, l'imprononçable n'est que conditionnel; si on met des silences entre les phonèmes, tout est prononçable: mais pour avoir une suite continue, on peut estimer qu'on ne peut prononcer -*χθ-*, -*φθ-*.) La solution admise ici est qu'il y a inexactitude de l'orthographe des Grecs, qu'il faut lire -*ktb-*, -*ptb-*, que le premier n'était pas aspiré, et alors que ce ne serait qu'une affaire de mode (quoique ces affaires de mode soient très rares au début à la constitution de l'alphabet!)» [R 51]

La chose est plausible si l'on considère que ψ et ξ étaient notés initialement par ΦΣ et ΧΣ; à cette époque, Φ et Χ ne marquaient pas du tout une aspiration (on avait ΚΗ et ΠΗ pour cela), mais notaient simplement π et κ dans un groupe. Certaines inscriptions conservent la graphie attendue πθ, χθ (Röhl, *Inscr. antiquissimae* n° 314, 382; CIG 2691, 916), laquelle apparaît aussi dans des transcriptions latines (CIL VIII, 940)²⁹.

«Mais avant d'entrer dans les questions de chronologie, il faut noter:

1) que -*pb-* etc. est un groupe de consonnes qui ne fait pas position dans le vers; il est concevable, il est naturel qu'un groupe comme εφο fasse position comme *ep̄to*. A quoi cela revient-il: que l'une des consonnes offertes tombe dans la syllabe de la voyelle suivante. La première étant chargée de la durée du *p* devient longue dans sa somme: *ep̄to*. Donc puisque *pb* ne fait jamais position, le partage était toujours celui-ci: *e/p̄ho*. Si l'on avait partagé dans la prononciation comme en allemand *Berg-haus*, la poésie aurait compté long le *e*. Donc, c'est un caractère à ajouter aux autres caractères de ce groupe, *pb* a toujours été prononcé tautosyllabiquement de façon que *p* et *b* étaient toujours dans la même syllabe.» [R 53]

²⁹ Saussure suit d'assez près dans ce passage l'argumentation d'Ascoli, *Vorlesungen* 128-138.

2) Il serait inconcevable qu'on ait passé directement de *ph* à *f*: les intermédiaires ont dû être les affriquées *pf*, *tp*, *kb*, cf. all. *phund* > *pfund*, qui devient *fund* dans certains dialectes.

« Seulement il faudra maintenir ce qui était dit tout à l'heure du *ph* etc.: cette affriquée fut du moins pour un moment très court tautosyllabique: *e / ph* > *e / pforos* > *eforos*. C'est ce qui a facilité le passage et aussi c'est ce qui a donné le *f* simple. Cette question de coupe syllabique est à maintenir tout le temps. » [R 54]

3) Le *f* résultant de la spirantisation de *ph* devait être à l'origine un *f* bilabial, différent du *f* labiodental du latin.

Pour fixer la chronologie du changement (ce que rend difficile l'étendue du territoire où était parlé le grec), on peut se fonder sur certains témoignages:

- Au V^e siècle p.C., Priscien (I, 12, éd. Herz) se demande s'il faut ranger φ parmi ce qu'il appelle les muettes (= occlusives) ou parmi les semi-voyelles, question qui n'a de sens que s'il prononçait une fricative.

- A peu près régulièrement à partir du IV^e siècle et même beaucoup plus anciennement dans les inscriptions plébéiennes (*Dafne* à Pompéi, CIL VI, 680), φ est transcrit par *f*.

- Quintilien (XII, 10) définit le φ du grec comme plus doux ('*dulcius*') que l'*f* latin, preuve que φ était déjà un *f* bilabial.

- Hess (IF 6, 124) a montré qu'au II^e siècle p.C., en Egypte, on prononçait encore *ph* etc., mais déjà *h*³⁰.

En grec moderne et en tout cas déjà au V^e siècle, le *f* est devenu labiodental.

Le fait que les Grecs aient, même anciennement, transcrit l'*f* latin par φ ne doit pas étonner: ils étaient bien obligés de recourir à un à peu près. On peut évoquer ici l'exemple du lituanien, qui transcrit tout *f* par *p*. Cicéron (rapporté par Quintilien I, 4) se moque d'un Grec qui ne pouvait prononcer '*Fundanius*': cette difficulté a dû subsister pour les Grecs tant que *ph* n'était pas devenu *f*.

Jusqu'à l'époque alexandrine, les grammairiens appellent σύμφωνα δασέα les occlusives aspirées, σύμφωνα ψιλά les sourdes simples et σύμφωνα μέσα les sonores. « Ce terme δασέα nous satisfait parfaitement vis-à-vis de ψιλά (ras, net, poli); // δασέα: qui a une toison, velu. Le souffle qui la couvre empêche d'avoir la lettre (= son!) nette en face de nous. Mais μέσα: pourquoi? Les Latins traduisent par *media* (les Allemands répètent machinalement - *die Medien!*) » [R 57-58].

C'est donc à une époque assez tardive que les fricatives ont remplacé les anciennes aspirées du grec, quoique le changement ait pu être plus précoce dans certains dialectes. On a évoqué en éolien des échanges φ/θ , qui indiqueraient la présence de fricatives, sujettes à ce genre de phénomènes ($\varphi\eta\rho\epsilon\varsigma$ pour $\theta\eta\rho\epsilon\varsigma$, *thess*).

³⁰ Dans un article intitulé « Zur Aussprache des Griechischen. Griechische Umschriften demotischer Wörter » (IF 6, 1896, 123-134).

Φιλοφειρος = Φιλότηρος; béot. θεόφειρος où apparaît le mot -φειρος 'invocatus'. Mais ce phénomène doit être attribué à une tout autre cause: en éolien, *gzb* aboutit à *pb*. En laconien, le fait est en revanche certain pour *ϑ* qui est passé à *s* devant voyelle palatale (témoignages chez Aristophane, Thucydide, Xénophon; une série de gloses d'Hésychius sont du laconien: *σερμοί · θερμοί*; *σηρίον · θηρίον*; *κάβασι · κατάβηθι*, *Λάκωνες*; *ἄττασι · ἀνάστηθι*, etc.). Les inscriptions laconiennes n'enregistrent cette 'affection' qu'avec un très net retard. Au lieu d'une évolution *tb > tʰ > ʰ > s*, il faut plus probablement supposer *tb > ts > s*. M. Baunack (*Die Inschrift von Gortyn*) émet l'hypothèse que le changement ne se présente que devant voyelle palatale, et c'est vrai dans la plupart des cas³¹.

«Ainsi il s'agirait d'un changement combinatoire (non spontané) du *ϑ*. En général, devant une voyelle neutre, le laconien aurait admis le *ϑ*: *tb > tʰ > ʰ* mais devant voyelle palatale on aurait l'autre série: *the > tse > se*. [...]

Donc sur la base *BH DH GH* on a eu assimilation partielle en //

	<i>PH</i>	<i>TH</i>	<i>KH</i>
puis	<i>(pf)</i>	<i>(tʰ)</i>	<i>(kʰ)</i>
	<i>f</i>	<i>ʰ</i>	<i>ʰ</i>

Le fait capital dans toute cette histoire est le premier; les autres se reproduisent souvent dans l'histoire des autres langues. C'est ce durcissement qui caractérise le grec par exemple vis-à-vis du germanique qui a gardé la douce. Si l'on prend un dialecte dont on sait peu de chose, dont on ne sait pas la position exacte vis-à-vis du grec, le macédonien, unité très voisine mais à opposer à l'ensemble du grec – or il est très frappant qu'en macédonien les aspirées en sont restées à la douce. Ce fait est donc antigrec, bien que se passant à la porte de la Grèce! » [R 61-62]

Exemples: Βερενίκα; ἀβροῦτες·ὄφρυς, ὑπὸ Μακεδόνων (Hésychius); δώραξ 'foie' = gr. θώραξ.

Il faut ajouter ici quelques mots sur le phénomène de la « déaspiration » [R 63]. Quand deux aspirées se trouvaient en tête de deux syllabes appartenant au même mot, le grec a, par un fait de dissimilation, laissé tomber l'aspiration de la première. Le phénomène de déaspiration agit quel que soit le rôle des éléments qui lui sont soumis.

1) Exemples de composés: ἐκχειρίᾱ, Ἐκέφυλος (inscription de Delphes), ἀμπεχόνη, mais de nombreuses exceptions comme hom. ἀμφίφαλος, susceptible de réfection analogique. De toute manière, les composés ne forment pas une véritable unité; ils datent d'époques fort diverses.

³¹ M. Lejeune (*Phon.* § 49) cite pourtant ὀρᾱ pour ὀρθῆ et ἀγασῶς pour ἀγαθοῦς chez Aristophane. L'ouvrage ici mentionné (*Die Inschrift von Gortyn*, bearbeitet von J. und Th. Baunack, Leipzig 1885) faisait partie de la bibliothèque de F. de Saussure (cf. D. Gambarara, *art. cit.* 328).

2) Exemples de reduplications, au parfait et au présent: πέφυκα, τέθηκα, κέχυται; τίθημι, πιφαύσκω, etc. Or le principe de la reduplication demande l'identité de la consonne redoublée avec celle qui commence le mot.

«Si l'on prend la chose historiquement (et non morphologiquement, // en quel cas on formulerait la reduplication d'après ce qui est devant nous!): φ demande un φ etc.» [R 64-65]

3) Exemples d'aoristes passifs: ἐτύθην de τύω, ἐτέθην de τίθημι, où c'est la syllabe radicale qui est frappée. Beaucoup d'exceptions sont dues à l'analogie (ἐχύθην).

4) En face de ἔνθα, ἔνθεν, exemples de ἐνταῦθα (= ἐνθα-υ-θα, où ἔνθα contient un vieux pronom *en et la particule locative -θα) et ἐντεῦθεν (= ἐνθε-υ-θεν, où le ν final est un ν épheleystique)³².

Les exemples les plus nombreux sont fournis par la comparaison, à laquelle il est indispensable de recourir quand la déaspiration a touché des syllabes radicales: πᾶχυς, all. *Bug*; πενθερός, racine de l'all. *binden* et du skr. *bandhu-* (le sanskrit connaît lui aussi la déaspiration, mais non le durcissement des aspirées: la combinaison du grec (π...) et du sanskrit (b...) permet donc de restituer les deux aspirées, données directement par le germanique dans l'angl. *bind*); πεύθεται, skr. *bodhate*; πυθμήν, lat. *fundus*; πείθω, lat. *fīdō*; παχύς, skr. *babú-*; τεῖχος, got. *daigs*; κεφαλή, v.h.a. *gebal*, et καβαλάν, glose d'Hésychius qui doit être un mot macédonien³³.

Les oppositions du type τρίχες/θρικ-σί, θρίκ-ς, τρέφω/θρέπ-σω, ταχ-ύς/θάσσω, etc. ont été expliquées par le phénomène dit 'saut de l'aspirée', qui ne représente rien de réel. Ce n'est pas une forme *trikh- qui serait devenue *thrik- quand l'aspirée était empêchée de se manifester. En réalité, il s'agit d'un cas limité aux mots qui fournissaient deux aspirations consécutives. On a une forme de base *thrikh- et le changement s'est effectué en deux étapes qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre:

³² Cette étymologie de ἐνταῦθα, ἐντεῦθεν est mise en cause, en 1890 déjà, par Blass (*Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* von R. Kühner, 3. Auflage in neuer Bearbeitung besorgt von F. Blass, Hannover 1890, I, 1, 279 et 618 n. 4), dont les idées sont reprises par Wackernagel (IF 14, 1903, 370 n.); pour ces auteurs, l'ion. ἐνθαῦτα se rattache à ἔνθα comme τοιαῦτα à τοῖα, et les formes attiques ἐνταῦθα, ἐντεῦθεν témoignent d'une transposition de l'aspirée visant à donner à ces mots la même finale que ἔνθα, ἔνθεν. Cette explication est accueillie par Schwyzler (I 628 n. 8) et par Chantraine (*Morph.* § 129).

R 66 porte en marge une référence à «Kühner B. I p. 294 i») à propos du ν épheleystique de ἐντεῦθεν. Cette référence, qui, vérification faite, se fonde sur la 3^e édition de l'ouvrage, ne se retrouve pas dans les autres manuscrits et peut, comme dans d'autres cas analogues, résulter d'une recherche personnelle de Riedlinger, car Saussure néglige, dans ce passage du cours, l'étymologie de ἐνταῦθα proposée par Blass. Remarquons qu'il possédait la 2^e édition (et non la 3^e, remaniée par ce dernier) de la grammaire de Kühner (D. Gambarara, *art. cit.* 346).

³³ C'est l'hypothèse aujourd'hui retenue, voir P. Chantraine, *Dict.* 508 s.v. κεβλή.

J'omets ici le détail des rapprochements, auxquels s'ajoute (R 71) celui de κριθή/lat. *hordeum*, all. *Gerste* (étymologie qui pose quelques problèmes).

«époque I **thriksi* (1 asp.) a en face de lui **thrikhes* (2 asp.)
 époque II **thriksi* (1 asp.) **trikhes* (1 asp.)» [R 74].

Loin de refléter la forme originelle, τρίχες est la forme la plus récente³⁴.

«Le chronologiste fait des différences entre des types» [R 74], entre les cas de θρίξ et de θάσσω < **χj*ων : le phénomène qui a fait disparaître l'aspirée dans le second exemple est plus récent : «le jod après consonne a subsisté jusqu'en grec (et ce n'est qu'en grec que **χj*>σσ)» [R 75]. Mais là aussi, c'est tout à la fin qu'intervient la déaspiration qui fait passer **θαχύς* à ταχύς.

Les exemples, tantôt de l'espèce θρικ-σί, tantôt de l'espèce θάσσω, sont assez nombreux : τάφος/θάπτω ; τρυφή/θρύπτω ; τρέχω/θρέξομαι ; τρᾶχύς/θράσσω ; «tous ces exemples se trouvent, par hasard, sans correspondant dans les autres langues, sauf τρέχω» [R 76].

D'autre part, il n'y a pas d'exemple clair d'une telle alternance dans la série labiale. On attendrait πεύθομαι/φυστός, φύστις et non πυστός, πύστις ; de même pour le couple παχύς, πάσσω.

«On ne sait pas comment se tirer de la chose, sinon en supposant qu'il y a eu action analogique, (πιστός etc.) mais pourquoi la chose ne se passe-t-elle pas si l'initiale est dentale, est-elle limitée // à un cas phonétique ?

Remarquons que l'analogie a pu s'exercer dans un autre sens et donner un θ à des formes qui n'y avaient pas droit : pour τρέχω, nous ne sommes pas en face de *dbregh-* ou *threkh-* mais de *tregh-*, bien que ce type de racine soit rare en indo-européen ; *tregh-* est confirmé par le celtique et le germanique : celt. gaulois *ver-tragus* (= ὑπερ-τροχος, chien rapide), got. *þragjan* = τροχέω affirmaient *t - gb*. Par conséquent le futur n'a jamais pu être normalement autre que 'τρέκσω' et c'est l'analogie qui sans raison historique a introduit le θ.» [R 76-77]³⁵

Concernant les problèmes de chronologie, il faut noter que la déaspiration, qui est à ranger parmi les phénomènes de dissimilation, s'est opérée à l'époque grecque, sur des aspirées déjà durcies, mais après la réduction relativement récente des groupes *-χj-*, *-xj-*, *-tj-*. Un tel traitement n'a évidemment pu affecter que de véritables aspirées : «cela prouve que, antéhistoriquement, seule cette prononciation est assurée» [R 78].

Mis à part les cas d'analogie, aucune forme ne comporte de double aspirée à l'époque historique ; des graphies comme θυφλός ou θρόφος que l'on rencontre dans des inscriptions résultent d'erreurs : à côté de θρόφος, on rencontre aussi Χάστωρ pour Κάστωρ, dans un mot où il n'y a jamais eu d'aspirée (cf. vol. I des *Studien* de Curtius, qui contient toute une collection de ces formes).

³⁴ Voir CLG 137-138, et CLG/E I p. 221 n° 1632 et 1633 où ce passage est cité intégralement.

³⁵ D'autres formes indiquent toutefois une racine **dbregh-*, par exemple v. irl. *droch* 'roue' < **drogho-*, cf. Frisk II 929 et Chantraine, *Dict.* 1136.

Il faut «séparer soigneusement de la déaspiration certains faits qui mériteraient le nom de saut de l'aspiration mais qui sont dialectaux» [R 79]. L'ionien d'Asie dit $\kappa\iota\upsilon\omega\acute{\nu}$ pour $\chi\iota\upsilon\omega\acute{\nu}$, $\acute{\epsilon}\nu\theta\alpha\upsilon\tau\alpha$ pour $\acute{\epsilon}\nu\tau\alpha\upsilon\theta\iota\alpha$ etc. (cf. n. 32).

Un phénomène semblable à la déaspiration se produit en cas de coexistence, dans un même mot, d'un esprit rude et d'une aspirée (d'où l'alternance $\acute{\epsilon}\chi\omega/\acute{\epsilon}\xi\omega$). Entamé toutefois par l'analogie ($\acute{\omicron}\theta\iota$, etc.), il témoigne de ce que la déaspiration est postérieure au passage à *b* de *s* initial.

[R 81-129] ASPIRÉES DOUCES EN LATIN

Comme le grec, la branche italique a remplacé les anciennes aspirées douces d'abord par des sourdes aspirées *ph*, *th*, *kh*, et ensuite par des fricatives *f*, *þ*, *h*, par l'intermédiaire des affriquées *pf*, etc. A la différence du grec cependant, l'italique a déjà franchi les deux étapes lorsqu'il entre dans l'histoire³⁶. L'italique et le grec étant les seuls membres de la famille indo-européenne à avoir durci l'occlusive aspirée, on s'en est autrefois servi comme d'un argument pour établir une période gréco-italique nettement délimitée.

«Mais il faut rappeler le cas du macédonien tout proche du grec qui semble n'avoir jamais participé à ce durcissement des aspirées (*Berenika*) et comme l'unité gréco-macédonienne³⁷ est autrement serrée que l'unité gréco-italique, ce simple fait suffirait à ruiner l'hypothèse des Gréco-Italiotes, s'il en était besoin! // C'est donc séparément qu'a eu lieu ce phénomène parallèle.» [R 82-83]

L'histoire des fricatives en italique est compliquée par deux faits : 1) les fricatives, «entre tous les sons», sont exposées à des «sauts d'un organe à l'autre» [R 83]; 2) pour le latin au moins, un grand phénomène s'est produit : c'est «l'abaissement, à l'intérieur des mots, des fricatives fortes en fricatives douces» [R 83].

Il faudra donc, en latin, distinguer le traitement des aspirées en position initiale et en position intérieure.

[R 83-100] 1° A l'initiale

– **bh* > **ph* > **f*, antéhistoriquement bilabial, puis labiodental. Exemples de *ferō*, *frāter*, *fāgus*, *fui*, *findō*.

³⁶ Nous commentons cette partie du cours en conclusion p. 91.

³⁷ Le problème de l'unité gréco-macédonienne est loin d'être clairement résolu, cf. Schwyzer I 69-71 et *passim*, et A. Meillet, *Aperçu d'une hist. de la langue grecque*, 8^e éd., Paris 1975, 61.

– **db* > **tb* > **β* > *f*. «Le *β* qui a joué un grand rôle dans la phonétique historique italique a été complètement éliminé dans la période historique» [R 84]. Exemples: famille de *fēmina* (gr. *θη-μένη*, à séparer de **dbē*-poser), *fēcundus*, *fēlix*, *fēnus*, *fēlāre*; *fūmus* (skr. *dbūmas*); *fores* < **βwor*, cf. *θύρ-α*; *faciō*/*fēcī* (gr. *ἔθηκα*), avec l'alternance *ē/a* que l'on retrouve dans *sēvi/satus*, *rēmi/ratis*, *rēri/ratus*, et l'extension au présent du suffixe gréco-italique d'aoriste *-k-*, comme dans *jacīō*: «Il y a eu une nouvelle séparation *fē-ā* → *fēc-ī* (*k* est ressenti comme faisant partie du radical)» [R 86]; *feriae* en face de *πολύ-θεστος*; *flīgō*, gr. *θλίβω*.

– **gh* > **kh* > **h* > *b* (= souffle): *h* (cf. all. *Sache*) est allé en s'ouvrant de plus en plus par un phénomène d'un autre ordre que le saut d'organe qui a fait passer *β* à *f*. Le latin est allé plus loin que le grec, qui en reste, encore à l'heure qu'il est, à la fricative.

Exemples (tirés sauf exception de la série *g₁b*): *besternus*, all. *gestern*; *homo*, all. *Bräutigam* < *brūti-gomo* et *humus*, gr. *χαμαί* (sera laissée de côté ici la question du groupe initial de *χθών*); *hi-em-s*, gr. *χιών*, et *hibernus*, peut-être comparable à *χειμερινός*; *helvus* (Varron), all. *gelb*; *hirundō*, gr. *χελιδών*; *haedus*, got. *gaitis*.

Il faut noter que l'*h* latin a tendu très tôt à disparaître sans laisser de trace (*Annibal* pour *Hannibal*), sauf dans une certaine tradition d'école. C'est ainsi que *anser* correspond à *χἄν* et all. *Gans*, *ericus* à *χήρ*; on est de même conduit à rétablir l'*h* devant *arēna* à cause de la forme dialectale *fasēna*. A l'inverse, l'*h* a pu être introduit dans des mots qui n'y avaient pas droit: (*h*)*umerus* face à grec *ῶμος*, *hauriō* face à *ἔξ-αυστήρ*, *h-aud* auquel il n'est généralement pas comparé οὐδέ³⁸ (cf. *ou* > *au* dans *lau-tus*/gr. *λούω*, *auris*/οὔς).

Une minorité de *h* initiaux ont en latin un aboutissement différent: *fūtīlis*, *fundō*/gr. *χέω*, got. *giutan*; *fel*, *fellis*, gr. *χόλος*, v.h.a. *galla*; famille de *faiſcor*, *fatiuus*, *fatigāre*, *fames*, *affatim*, cf. gr. *χατίς* (Hésychius), *χατίζω*³⁹; *formus*, skr. *gharmās* (**g₂b*); *frendō*, gr. *χρημετίζω*; *fragrāre*, skr. *ghrāti*⁴⁰.

«Observation:

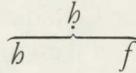
Dans le cas de *f* pour *gh*, la première chose à noter c'est qu'on n'a jamais passé par *b*. Nous ne voyons pas les conditions positives, mais la condition négative que nous voyons, c'est qu'on ne s'est jamais engagé dans la voie du *b*, car on ne comprend pas comment le *b* aurait pu donner un phonème

³⁸ Cette étymologie de οὐδέ n'est pas la seule retenue aujourd'hui par les dictionnaires étymologiques. Une note marginale de Riedlinger (93) précise pourtant: «M. de Saussure est persuadé de la justesse de ce rapprochement.»

³⁹ Rapprochement souvent mis en doute, cf. Frisk II 1078 et Ernout-Meillet 215.

⁴⁰ *Frendō* et *fragrō* contiennent sans doute une ancienne aspirée, mais le détail des rapprochements fait problème: les auteurs sont partagés quant à l'interprétation de l'initiale (**gh* ou **g^wh*?) et l'on s'explique mal, d'autre part, le redoublement particulier que présente *fragrāre*.

aussi consistant que le *f*, surtout en latin où *b* a tendance à s'évanouir à tout moment. Nous avons donc un arbre s'établissant ainsi :



2) Du moment qu'il n'y a que passage de fricative à fricative, la chose phonologiquement est compréhensible, pas plus extraordinaire // que $\beta > f$. Il est vrai qu'on voit plus souvent le changement d'organe inverse (*after > achter* en allemand).» [R 97-98]

Il ne semble malheureusement pas possible de poser une règle stricte selon laquelle *b* passerait à *f* devant liquide et devant *u* car les exemples vont au-delà.

Les formes du type *faedus* pour *baedus*, *fostia* pour *hostia*, données comme archaïques par Festus et Varron, ne permettent pas d'affirmer que *f* a donné *b* (comme par exemple en espagnol), puisque le phénomène n'est pas général: A. Ernout (*Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*)⁴¹ considère que ces formes en *f*, lues sur des inscriptions non loin de Rome, ont été prises pour archaïques alors qu'elles étaient dialectales (*Foratia* pour *H...*, inscription de Préneste, CIL 14, 3138).

[R 100-129] 2° A l'intérieur

«Là on voit de suite qu'il s'est passé quelque chose de tout à fait différent puisque nous avons *nebula* en regard de νεφέλη. En gros on peut dire qu'à l'intérieur du mot – intervocaliquement – ce que nous voyons à la place des anciennes aspirées, c'est *b, d, g*. On ne peut mieux marquer ce double aboutissement qu'en prenant all. *Biber* 'le castor': lat. *fiber*, ou de même

gbr - gbr
fragrāre

L'illusion que peut donner ce fait, c'est que la route parcourue par les aspirées initiales n'aurait jamais été *con- //* nue des autres et que *b* est l'ancienne douce qui aurait perdu l'aspiration. Cette idée a été soutenue sérieusement par Corssen, 'Ueber Aussprache etc.', très peu linguiste⁴²; mais cette vue n'a qu'un intérêt rétrospectif; si l'on considère l'ensemble des faits et les dialectes comme l'osque et l'ombrien, elle est insoutenable.

Toute la première partie est identique pour les aspirées à l'initiale et à l'intérieur. La fricative intérieure a subi des modifications ultérieures qui l'ont fait aboutir à *b, d, g*.

⁴¹ Paris 1909, 69-72.

⁴² Le titre, presque illisible chez R (101) et non rapporté par les autres manuscrits, est certainement *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2° éd., Leipzig 1868-1870, cf. 802-805 où Corssen attaque la théorie d'Ascoli adoptée ici par Saussure (cf. n. 129) en la traitant de «haltlos» et de «willkürlich».

Il faut voir la chose de plus haut: l'italique avait acquis les fricatives *f*, *β*, *β*, seulement à côté il en possédait une quatrième qui lui venait tout directement de l'indo-européen: *s*. Quoique la provenance soit différente, la classe phonologique est identique et il est intéressant de voir ce que devient *s* en latin: *s* au commencement du mot est parfaitement conservé, à l'intérieur – intervocaliquement – *s* > *r* mais en passant par *z* [...] // Donc le latin a eu la tendance d'abaisser une fricative *s* à l'intérieur – intervocaliquement – à *z*, c'est-à-dire de la sonoriser. Il est assez probable qu'il a dû sonoriser les trois autres – parallèlement:

$\begin{matrix} -f & & -\beta & & -\beta \\ -\tilde{b} & (= v \text{ bilabial}) & -\tilde{d} & (\text{cf. ang. } mother) & -\tilde{z} \end{matrix}$ ([...] cf. *Tage*
des Allemands du Nord.)

Ce fait est absolument parallèle à ce qui s'est passé en germanique, bien que *f*, *β*, *β* en germanique aient une origine différente. Et la troisième phase aussi est parallèle: *z* > *r*, *β*, *d*, *z* se sont occlusivifiées (*sic*), c'est-à-dire qu'elles sont devenues fermes (le contact de lâche est devenu ferme). Il ne peut y avoir aucun doute sur cette filière; il y a plusieurs raisons, entre autres que l'osque et l'ombrien ont encore la dure à l'intérieur: ombrien *pufe* (*ubi*).

On peut comprendre si l'on veut sous le nom d'abaissement l'ensemble // des deux phénomènes qui ont été nécessaires pour que *f* > *b*:

$\left. \begin{matrix} f \\ \tilde{b} \end{matrix} \right\}$ adoucissement, sonorisation
b > *b*» [R 100-103].

1) Exemples d'abaissement de *f* à *b* à l'intérieur (il suffit que les phonèmes entourant ne soient pas des rigides): *ambō*/ἄμφω; *umbilicus*/ὄμφαλος; *orbis*/ὄρφανός; *sorbēo*/ρόφῆω, lit. *srebiū*; *albus*/ἄλφος (Hippocrate); *lubet*/got. *liubs* (**bb*); *tibī*, *ubī*, cf. suffixe -φι du grec et skr. *tubhyam*.

2) Abaissement de *β* à *d*: *medius*/skr. *madhyas*, got. *midjis*; *vidua*/ἡθῆος; *aedēs*/αἶθω; *fidō*/πεῖθω; *fundus*/skr. *bundbnás*; *offendimentum* (Festus) et *offendix* (Isidore)/got. *bindan* (**bendb*-), gr. *φενθερος 'beau-père'; suffixe de présent lat. -*dō*/gr. -θω. On constate un traitement divergent de **db*- en -*b*- à proximité de *r* dans des exemples comme *ruber*/ἐρυθρός; *uber*/οὔθαρ, v. sax. *ūder*; *liber*/ἐλεύθερος; *flā-brum*, *delubrum*, cf. βᾶ-θρον, κλη-θρον; *verbum*/all. *Wort*.

«M. de Saussure croit qu'il faut ajouter que immédiatement devant *l* la même chose a dû se passer.» [R 107]

Ainsi dans *sta-bulum*/gr. θῆμε-θλον. L'étymologie de *arbōs* et de *rōbur* n'est pas sûre (**bb* ou **db*?), et *arduus* ne présente pas le traitement attendu face au skr. *ūrdhvas* et peut-être gr. ὀρθός (action négative, conservatrice du son *w* labial qui

suivait?)⁴³. En osco-ombrien subsiste l'état italice représenté par **nefela*, avec fricative sourde à l'intérieur comme à l'initiale: osq. *a m f r e t* 'ambeunt', *s i f e i* = v. lat. *sibi*, ombr. *pufe* 'ubi', *alfu* 'alba' (**bb*); osq. *mefiai viai* cf. lat. *medius*, toponyme *Venafrum* = 'endroit où l'on chasse', cf. finales -*ῥον* du grec et -*brum* du latin, ombr. *staflare m* = lat. **stabularem*, cf. gr. -*ῥλον*, pélign. *pristafalacirix* = lat. **prae-stabulatrix* (**dh* > *β*, puis *β* > *f* par saut d'organe).

«C'est donc un trait des dialectes non latins d'en être restés à l'état de fricative sourde, forte, à l'intérieur; mais plutôt il faudrait renverser et dire que c'est un trait distinctif du latin⁴⁴ dans la famille italique d'avoir passé à des occlusives.

Deuxième observation: puisqu'en latin les fricatives fortes intérieures ne subsistent pas, il en résulte que le son *f* à l'intérieur du mot devrait être inconnu. Ce son est en effet extrêmement rare et toutes les fois que le cas se présente, on peut être sûr qu'il y a des causes particulières en jeu.» [R 112]

Emprunt à l'osque pour le nom de la rivière *Ufens*, origine dialectale également pour *rufus* à côté de *ruber* et *rōbus* (Festus), pour *vaser* à côté de *vaber*, pour *nefrendes* et *nefrundines* (la confirmation de l'origine dialectale de ces derniers est donnée directement par Festus). Une forme comme *fefelli* (alors qu'on attendrait '*febelli*'; cf. gr. σφάλλω) s'explique très aisément par l'analogie du type *pepuli*, etc.; le très ancien *fefaked* de la fibule de Préneste n'est peut-être pas même du latin; *infula* 'bandeau sacré' serait hors de question s'il s'agissait d'un composé, susceptible d'avoir été créé postérieurement à la loi (cf. *opifex*). Quant à des mots proprement latins comme *infrā*, *inferus* (skr. *adharas*), on ne comprend pas pourquoi l'*f* ne s'y est pas abaissé. Y a-t-il quelque chose qui tienne au groupe rare -*nf*-? «Monsieur de Saussure ne veut ni l'affirmer ni dire le contraire.» [R 115]⁴⁵

S'il n'est «pas question d'attendre un abaissement dans *opi-fex* (le composé dans sa genèse peut être postérieur à la loi)», il faut noter que «les lois du mot simple valent si le mot a cessé d'être ressenti par les sujets parlants comme un composé» [R 116]. Exemples: *probrum* < **profrom* de *proferre*, dans lequel s'est probablement introduite une confusion avec le suffixe -*brum* < **dbrom*, très répandu; *credō* (racine **dhē-* de τῆμη), *perdō* et *condō*, mais ceux-ci pourraient aussi être des composés de *dare*⁴⁶.

⁴³ C'est pour cette raison qu'une telle étymologie de *arduus* n'est plus admise par Ernout-Meillet⁴⁵, ni par Chantraine, *Dict.* 819 s.v. ὀρθός. Voir pourtant Walde-Hofmann I 64-65.

⁴⁴ Et du vénète, cf. M. Lejeune, *Manuel de la langue vénète*, Heidelberg 1974, § 188 n° 13.

⁴⁵ On admet volontiers que les mots *infula* et *inferus* ont été pris pour des composés de *in* (cf. *infero*), à moins qu'ils ne soient d'origine dialectale (Leumann 169; Ernout-Meillet 317).

⁴⁶ Les textes des étudiants témoignent d'une certaine réticence de Saussure à voir la racine **dhē-* dans *condō*: il trouvait «assez extraordinaire qu'un mot composé avec *cum* ait été ressenti comme un mot simple» alors que «toute la composition verbale est récente» [R 118-119].

3) Abaissement de *h* à *g* à l'intérieur, par l'intermédiaire de la douce *ǰ*: les meilleurs exemples (et ce n'est pas un hasard) se présentent après nasale et liquide: *angō*/gr. ἄγχω, all. *eng*; *lingō*/gr. λείχω; *fungō*/got. *daigs*; *longus*/germ. **langa-s*, angl. *long* qui suppose **gh*; *lingva*, v. lat. *dingva* donné par Marius Victorinus et remontant à **dnghwā*, angl. *tongue* (le passage latin de *d* à *l* peut résulter d'un rapprochement analogique avec *linguō*); *unguis*/all. *Nagel*; peut-être *tergum* si on le considère comme parent de τράχηλος; *largus*, qu'on peut rapprocher sûrement de skr. *dirghas*, gr. δολιχός (**d̥l̥gho-s* > **dalgus* > **lalgus* > *largus*)⁴⁷; *fragrāre*.

Entre voyelles, les seuls exemples présentant -*g* appartiennent à des familles comportant un présent en *n* et sont susceptibles d'avoir subi une action analogique (*ligūrīre*, *figūra* et *figulus*). Ailleurs, dans un petit nombre de mots, on ne trouve qu'un traitement par *b*: *vehō*/all. *be-wegen*; *trahō*, dont l'étymologie n'est pas assurée, mais qu'il y a de bonnes raisons de rapprocher de τρέχω, malgré la différence de vocalisme et le futur θρέξομαι, qui peut être analogique (cf. n. 35); *mihī*, skr. *mahy-am*; le composé *prae-hendō* (gr. χανδ-άνω), dont on ne peut savoir s'il représente un traitement de **gh* à l'initiale ou à l'intérieur. «Cela dépend comme le mot a été ressenti, si c'est comme simple ou comme composé.» [R 123]

H étant instable en latin, nous disposons aussi d'une série d'exemples indirects: *liēn*, qui pourrait être un ancien **s(p)libēn* apparenté au skr. *pliban-*, mais le gr. σπλήν n'éclaircit pas le rapprochement; *meiō* < **meihō* (doublet de *mingō*, gr. ὀμίχέω):

«...mais comment faut-il le lire, question qui se pose chaque fois qu'il y a

AIA AIO
EIA EIO

Ai, *ei* font toujours position, pourquoi? Les dictionnaires écrivent *ai*, *ei*, ce qui n'est pas probable; c'est *meijō*. // Il y aurait une monographie à écrire sur ces groupes. Nous sommes en face de **meihō*, *h* tombe: *mei-ō*, et *ei* développe un *j*: *mei-jō* qui conserve le *ei* et l'empêche de > *i* (cf. **dei-kō* > *dico*).

Nous sommes sûrs que c'est *ějij* et non *ei* par *Troia*, transcription pour Τροία (écrit *Troiia* dans Lucrèce).» [R 123-124]

Même séquence dans *aiō* < **ahjō*, cf. skr. *āha*, glose ἤχανεν · εἶπεν, exemple qui pose quelques questions⁴⁸.

Pour *perdō*, un «pendant védique (donner au loin, en lâchant, en abandonnant).le rapproche de *dare*» [R 118] (allusion à *pra-dā-*?)

⁴⁷ Cette étymologie, due à Louis Havet, est remise à l'honneur par Ernout-Meillet 342. Cf. déjà *Mémoire* 264 = *Recueil* 246.

⁴⁸ Les auteurs voient aujourd'hui une gutturale non aspirée dans *aiō* (cf. *adaqium*) et rejettent en tout cas le rapprochement avec skr. *āha* (Walde-Hofmann I 25 et Ernout-Meillet 19).

« Il semble que la loi soit ceci : après une liquide (par exemple dans *linhō* par opposition à *wehō*) le *h* reste fricatif, au contraire // dans *wehō* il suit la même filière qu'au commencement du mot : avant l'abaissement il donne *h* :

$$\frac{\textit{linh}\bar{o}}{\textit{lin}\bar{h}\bar{o}} \quad \frac{\textit{weh}\bar{o}}{\textit{we}\bar{h}\bar{o}}$$

3

g

Le *h* échappe de sa nature à tout abaissement, n'étant qu'un souffle. Là où la fricative est restée intacte commence l'évolution **3** > *g*. Donc *h* italique à l'intérieur a été abaissé à condition qu'il n'ait été éclairci, atténué en *h*. » [R 124-125]

Toutefois, le voisinage de *u* a sans doute entravé cette évolution et maintenu la fricative, car outre *figūra*, *ligūrire*, il y a l'exemple de *sūgere*, v.h.a. *sūgan* < **gh*, où aucun présent nasalisé ne peut exercer d'influence⁴⁹. Pour *brevis*, *levis*, qui ont perdu la gutturale, il est bien entendu impossible de dire si c'est par la filière de l'abaissement ou par celle de l'*h*, de même pour *nivem* à côté de *ningvit* (**sneigz*-; **gw* et **ghw* subissent le même traitement). La question de **gh* en latin n'est claire pour aucun phonétiste, du moins ceux qu'on peut consulter.

Observations : le cas de *rufus*, *inferus* et celui de *vehō* ne présentent pas d'analogie ; *vehō* n'est pas un exemple de résistance à la sonorisation, c'est

« une transformation latérale du *h* qui enferme d'avance l'impossibilité d'un abaissement. Mais en revanche, il y a une analogie entre le double produit au commencement : *fundō* - *besternus* et le double produit à l'intérieur : *liguriō*, *angō* - *vehō*, *mihī*. Là où *h* initial a donné *f*, c'est là où il n'a pas passé à *h*.

Il y a eu un scindement pas très clair dans sa cause, et tout à fait indépendant du scindement à l'intérieur

$$\begin{array}{cc} h - h & h - h \\ f - h & g - h \end{array}$$

Dans les deux cas, ce qui paraît avoir joué un rôle, c'est le contact avec *u* : *fundō*, *liguriō* sont les principaux exemples. » [R 127]

En concluant sur ce problème des abaissements, on peut dire que si, à l'initiale, *b*, *d*, *g* sont en général primitifs et excluent en tout cas l'origine par aspirée, le recours aux autres langues est nécessaire pour qui veut déterminer leur « signification

⁴⁹ Walde-Hofmann II 622, Ernout-Meillet 664 et J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Berne 1959-1969, 913 posent pour leur part une racine **seu-*, élargie par *g* en latin et par *k* en germanique, ce qui rendrait plus fragile la règle formulée par Saussure.

étymologique» [R 128] en position intérieure. Exemple de *vas, vadis*, got. *wadi*, gr. ἄφεθ-λο-ν⁵⁰.

«Il y a très peu d'autres cas où le consonantisme latin ne soit pas d'emblée reconnaissable dans sa valeur étymologique, et c'est cette confusion qui nécessitait de considérer plus longuement les aspirées indo-européennes en latin. //

Laissant de côté la deuxième série des occlusives, nous arrivons à l'unique fricative que possédât l'indo-européen, dans sa transmission au grec et au latin : *s*.

Nous donnons plus de temps au latin qu'au grec. Nous nous bornerons à un exposé sommaire tant qu'il s'agit du grec.» [R 128-129]

[R 129-151] S EN GREC

«Il est plus simple de présenter la formule d'après ce qui est commun aux différents dialectes, c'est-à-dire d'après le protogrec, que de se placer dans *un* dialecte, où des faits récents sont venus s'ajouter à des faits anciens, et il est plus clair d'énumérer d'abord les cas où *s* n'est pas attaqué.» [R 129]

S primitif est intact en fin de syllabe quelle qu'elle soit (abstraction faite des importantes modifications dialectales ultérieures).

Exemples en fin de mot (ἵππος, γύπ-ς); en fin de syllabe devant consonne rigide (ἔσ-τί, βάσκω, μισθός, *ᾠδος > ὄζος, éol. ὕσδος) et devant fluide (*ἔρεβεινός, *ἔσμι).

«Il y a fin de syllabe devant *j* et *w* : *os/jo*; ainsi se fait la séparation indo-européenne des syllabes et elle est absolue, mais il semble que le protogrec a changé la séparation en : *o/sjo*; si ce n'est pas le cas, il faut alors faire une exception et dire que *j* et *w* ne protègent pas *s* se trouvant en fin de syllabe.» [R 130]

L'*s* protogrec subsiste aussi en début de syllabe s'il est protégé par une consonne qui précède (γυπ-σί, τέλσον, πόρσω, *χανσεε, *ὄμσοε) ou par une occlusive qui suit (στᾶ-, σέπτομαι). Mais il disparaît habituellement en début de syllabe devant liquide ou nasale (*sm-*, *sn-*, *sr-*, *sl-*)⁵¹. Si l'on ajoute les cas de *sw-* et *sj-*, on voit que c'est toujours en début de syllabe que *s* est attaqué en protogrec.

⁵⁰ Le rapprochement de ἄφεθλον est aujourd'hui rejeté, cf. Walde-Hofmann II 736.

⁵¹ Voir plus loin (des R 199) les incertitudes de Saussure concernant ces groupes.

Des différences dialectales telles que dor. ἡμί/ion. εἰμί = ἔμι, éol. σέλαννα, dor. σελάνα, ion. σελήνη, témoignent du caractère postérieur de certaines réductions.

A l'initiale devant voyelle, entre voyelles et devant *j* et *w*, *s* devient *h* par un intermédiaire *h̄*, et cela à une époque absolument antéhistorique. Un changement analogue a eu lieu indépendamment dans d'autres langues, notamment en iranien.

A l'initiale: ἐπτά/lat. *septem*; ὄ/skr. *sa*; ἔδος/skr. *sadas*; ἡμι-/lat. *sēmi-*; ἔρω/lat. *serpō*, skr. *sarpāmi*; ἄλς, ἄλος/lat. *sal, salis*; ἄλλομαι/lat. *salīō*. Intervocaliquement: νός/skr. *snusā*, all. *Schnur*; ἴος/lat. *virus*, skr. *viṣam*; exemples d'*s* final de racine (« même position phonétique, mais cas morphologique différent » [R 134]): γεῦομαι/lat. *gustus*; εὔω < **eubō*/lat. *ustus*; hom. τρέω/skr. *trasāmi*, lat. *terreō*; νέομαι/all. *ge-nesen*; ζέω/v.h.a. *jesan*; **es-* dans ἔωv, ἔω.

« Remarque: Quand le même phonème, suivant les conditions où il se trouve, est affecté différemment, il s'ensuit une alternance qui aura lieu dans une même formation morphologique (même racine, etc.). Cette conséquence de l'alternance est toujours très importante: elle est grammaticale, à preuve qu'elle entre dans la conscience des sujets parlants. Dans une même racine, il y aura alternance: zéro/*s*. Cette conséquence est toujours à distinguer du phénomène phonétique qui aura pour formule:

$$\left. \begin{array}{cc} s & s \\ \downarrow & \downarrow \\ \text{zéro} & s \end{array} \right\} \text{selon les positions.} \text{ » [R 136]}^{52}$$

Exemples de l'alternance: γεῦομαι/ἄγευστος; τρέω/ἄτρεστος; νέομαι/νόστος, Νέστωρ; ἔόντες/ἔστί, ἔσ-σομαι.

« Il en résulte qu'une correspondance est conçue entre des groupes radicaux comme *ve-/νεσ-*, *γευ-/γευσ-*, comme représentant des groupes équivalents, et alors il arrive que l'alternance se traduit au dehors par la formation analogique. » [R 137]

Exemple de ἄπλευστος, formé sur la racine *πλευ-* qui n'a jamais eu d'*s*; ζέμα 'décoction' pour *ζεσμα est sûrement postérieur.

Exemple du phénomène à la fin du thème, qui est la base de la flexion: μῦς, μύος/skr. *mūs*, nom. pl. *mūsas* (le mot grec ne se distingue plus d'un thème dépourvu d'*s* comme ὕς, ὑός); tous les neutres en *-es-* du type γένος, gén. *-εος* > *-ους* et les adjectifs simples ou composés qui leur correspondent (ψευδής, *-έος*, *δυσμενής*) les neutres en *-ας* (δέπας), les féminins comme αἰδώς, *-όος* > *-οῦς*, ἡώς (éol. *αῦως*).

⁵² Ce cours contient plusieurs passages très importants concernant les alternances, cf. *infra* R 175-179, 184-186, à mettre en rapport avec CLG 215-220 = CLG/E I p. 355-364 n° 2403-2454.

Pour ces thèmes, l'alternance joue entre les formes qui perdent l'*s* et celles qui le conservent (nom.-acc. γένος, voc. Σώκρατες, dat.pl.hom. ἔπεσ-σι > ἔπεσι, σάκεσ-φι, comparatifs et superlatifs comme σαφέσ-τερος, -τατος).

«Après avoir vu le principal sur la chute de *s* intervocalique, on peut se dispenser de parler des *exceptions apparentes* de *s* intervocalique. Ces *s* représentent autre chose que *s*. Il y a des cas très importants // où nous avons affaire à des réfections analogiques.» [R 141-142]

Datifs pluriels tels que ἰχθύσι comme θηροσί, γυπ-σί etc.; futur θή-σω comme τύπ-σω; δύνασαι comme τέτυπ-σαι, quoique la restitution ne se soit pas étendue à la conjugaison thématique: φέρεαι/skr. *bharase*; ἐδύνασο comme ἐτέτυπ-σο, mais ἐφέρεο, et même, en attique et chez Homère, ἐδύναο: même les verbes en -μι n'ont pas subi complètement la restauration au plus-que-parfait; cas où *s* intervocalique résulte de groupes tels que **tj*, **tʰj*, **ts*, **ʷ* (πόσος, hom. πόσσοσ < *ποτjος; μέσος, μέσσοσ < *μεθjος) ou de l'assibilation singulièrement irrégulière, cf. hom. φᾶτις, de τ devant ι (γένεσις, φύσις etc.; τίθησι, φησί, dor. φᾶτί).

Entre voyelle et *j* (-*esjo*-), *s* a reçu le même traitement qu'un *s* intervocalique, mais le fait a été accompagné d'un phénomène connexe qui concerne plutôt l'histoire de l'yod: yod a déteint sur la syllabe précédente: **jugasjo* (skr. *yugasya*) > ζυγοῖο, par une filière que Wackernagel a décrite ainsi: **-asjo*- > **-ohjo*- > **-oiho*- > *-oi-*⁵³.

Les groupes du type *-eswo-* ont dû subir un traitement analogue, mais les faits sont moins clairs et les exemples peu importants.

En protogrec, *s* subsiste donc dans les groupes suivants:

<i>-ekso-</i>	<i>-esko-</i>	<i>-esgo-</i>	<i>-esso-</i>	<i>-emso-</i>	<i>-esmo-</i>	
<i>-epso-</i>	<i>-espo-</i>	<i>-esbo-</i>		<i>-enso-</i>	<i>-esno-</i>	
<i>-etso-</i>	<i>-esto-</i>	<i>-esdo-</i>		<i>-elso-</i>	<i>-esro-</i>	douteux:
	<i>-eskho-</i>			<i>-erso-</i>	<i>-eslo-</i>	<i>-eswo-</i>
	<i>-espho-</i>					
	<i>-estho-</i>					

Il passe à *h* dans les groupes *-eso-*, *-esjo-*.

Les modifications qui ont fait passer *χανσες à χῆνες sont dialectales et secondaires:

«il n'y a pas de différence en protogrec entre le cas de

ἔστί et ὄζος = *ὄσδος

et ἔστί et *ἔσμι (εἰμί)

et δεκσιός et *χανσες (χῆνες).

⁵³ «Zum Zahlwort», KZ 25, 1881, 260-291 = *Kl. Schr.* I, 1953, 204-235, où Wackernagel cite d'ailleurs à deux reprises le *Mémoire*. M. Lejeune (*Pbon.* § 127) pose au contraire une évolution *-asjo-* > *-ohjo-* > *-ojjo-* > *-oijo-* > *-oi-* d'après une hypothèse initiale de Danielsson (IF 14, 1903, 381). Cf. n. 98.

Donc si *s* est absent il ne faut pas chercher à l'expliquer par le changement *s* > *h*, protogrec et absolu : c'est autre chose.» [R 147]

Positions de *s* à l'initiale : il faut se poser là des questions plus complexes. Au début du mot, *s* subsiste devant *k*, *p*, *t*. Il passe à *h* devant *j* (cas peu importants) et devant *w* (ἐκυρός < *'εκυρος < *swekuros, ὄς < *swos) : le changement est le même que devant voyelle. Le groupe *sm-* ne subsiste jamais (νυός < *snu-); quant à *sm-*, des exemples comme μειδιάω/angl. *smile*, μία < *smia s'opposent à d'autres mots d'origine peu claire comme σμερδαλέος, σμύχω. S'agit-il du même changement *s* > *h*? Non, et il faut séparer nettement l'évolution des groupes *sno-*, *sno-* qui ne perdent pas *s* à la même date ni par le même phénomène, comme le prouvent les assimilations que présentent des composés où l'*s* est encore proche comme φιλο-μειδής, ἀγά-ννιφος, et qui ne peuvent s'expliquer par un passage de *s* à *h*.

Groupes *slo-* et *sno-* (gr. ρυτός, skr. *srutas*):

«M. de Saussure est très incertain sur ce cas. Il croit qu'on est trop affirmatif quand on suppose que c'est par le canal de l'*h* qu'a eu lieu la chute de l'*s* (explication ordinaire). A priori, phonologiquement, // c'est le même cas que *sm*, *sm*. Si nous prenons les composés ἀμφίρρυτος, nous sommes confirmés dans ce sens.» [R 149-150]⁵⁴

Observations : 1) Tout *r* initial, s'il n'est pas précédé de la prothèse, résulte de groupes **sr* ou **wr* : *ρ* initial porte toujours l'esprit rude, cette circonstance joue en faveur d'une évolution *s* > *h*, généralement admise.

«Mais cet argument n'est pas absolu; les cas de *w* qui sont postérieurs à la chute de *s* par quelle voie que ce soit peuvent avoir influé analogiquement par une règle d'extension.

2) Pourquoi tout *r* est-il redoublé dans la phonétique des composés? C'est que tout *r* initial était précédé // d'une consonne *s* ou *w*. Mais ce fait régulier ne s'explique pas avec *bru* où il ne peut être question d'une assimilation de *h* (qui n'est qu'un souffle!) à *r* (ἀμφίρρυτος).» [R 150-151]⁵⁵

⁵⁴ Un prolongement de «l'explication ordinaire» se trouve chez M. Lejeune, *Phon.* § 112, pour qui **s* > *h* (sourd) dans tous les groupes initiaux (cf. graphies archaïques *pb-*, *lb-*) pour s'assimiler ensuite, engendrant un son double qui se simplifie à l'initiale absolue. Brugmann (*Grdr.* I², 750) voit, comme Saussure dans ce passage, des exemples d'assimilation dans μειδιάω et ἀγάννιφος, sans préciser toutefois si, à ses yeux, cette assimilation frappait des groupes **sm*, **sn* ou **hm*, **hn*.

⁵⁵ M. Lejeune admet (*Phon.* § 157) que «le traitement de **wr-* est, en définitive, pareil à celui de **sr-*». La façon dont Saussure aborde le traitement de **s* en grec se caractérise par le souci de définir strictement un phénomène **s* > *h*, «protogrec et absolu», ayant lieu dans les groupes du type (-*e*)*so-*, (-*e*)*sjō-*, (-*e*)*swō-*, où *s* doit être considéré comme explosif. Toutes les évolutions de **s* dans les diverses autres combinaisons sont pour lui ultérieures et dialectales.

Comme à l'intérieur entre voyelles, un *s* initial devant voyelle n'est jamais primitif en grec, mais remonte à des groupes variés comme **tj-*, **kj-*, **tw-* (σ<τ/ϕ); σῦς, σὺός à côté de ὕς, ὕός cf. lat. *sūs*, v.h.a. *sū*, est un «cas énigmatique, une circonstance spéciale a dû être en jeu mais qu'on n'aperçoit pas jusqu'à présent» [R 151].

[R 151-218] *S EN LATIN*

«Aucun phénomène n'a affecté *s* qui est resté conservé dans toutes les positions en italique primitif – mais non pas en latin.» [R 151]

[R 152-155] 1° *A l'initiale*

À l'initiale, *s* subsiste en latin devant voyelle ou consonne rigide (*septem*, *spondeō*, *stāre*), mais tombe à une date assez récente devant *n* et *m*: *nurus*/skr. *snuṣā*; *nāre*/skr. *snāmi*; *nix*, *nivis*/lit. *snēgas* (**sneig₂b-*); *nūtrix* (racine **sneu-*/**snu-* 'couler'); *mirus* (**smei-*) 'qui provoque le sourire de l'étonnement'. Dans le groupe *st-*, *s* persiste longtemps: v. lat. *stlocus*, *stlis*, pour lesquels on peut poser soit un traitement divergent, peut-être dialectal *st-* → *stl-*, soit une évolution unique *st-* → *stl-* → *l-*.

Si *lūbricus* (got. *sliupan*) était attesté à date ancienne et dialectalement, il apparaîtrait probablement avec une initiale *stl-*⁵⁶.

À l'initiale comme à l'intérieur, les groupes *sr* passent à *fr* (saut d'organe) par un intermédiaire *pr*: *frīgos*/gr. ῥῖγος < **vrīgos*; *frāga* (n. pl.)/gr. ῥᾶξ, ῥᾶγός.

Dans un groupe initial où *s* est en seconde position, il se maintient et c'est l'autre consonne qui disparaît: **ks* > *s* dans *sipāre*, sûrement parent de skr. *ksipati*, et dans *s-uper*, all. *über*, où l'initiale vient de **α*, forme abrégée de *ex*⁵⁷; **ps* > *s* dans *sabulum*/gr. ψάμμος.

[R 155-164] 2° *A la fin du mot*

À la fin du mot, *s* s'est maintenu partout après consonne rigide (*vōc-s*, *inop-s*). Si cette consonne est *t*, elle disparaît: *mor(t)s*, *sacerdō(t)s*, *legen(t)s*, *men(t)s*.

Il met d'autre part en doute la possibilité que les groupes initiaux **sn-*, **sm-*, **sr-* aient vraiment passé par un stade **bn-*, **bm-*, **br-* avant de subir une assimilation, considérant que *b*, étant un souffle, ne peut s'assimiler, et que le double traitement à l'initiale que présente **sm-* suffit à prouver que ce changement ne dépend pas du passage **s* > *b* protogrec, mais d'un «phénomène dialectal postérieur» (C 21, 15). Voir p. 94.

⁵⁶ Pour Ernout-Meillet 363, «une initiale *stl-* a peu de chance d'être indo-européenne».

⁵⁷ Etymologie due à Osthoff et aujourd'hui mise en doute, cf. Walde-Hofmann II 616.

«S'il y a une brève devant, alors nous avons le cas de **mīlēt̄s* > *mīlēs*, **divēt̄s* > *divēs*, mais dans le cas de brève il n'y a pas de doute que le *t* s'est fait sentir assez longtemps par *mīless*, ce qui explique la scansion par deux longues chez Plaute. Une longue de nature n'aurait jamais donné *mīlēs* dans Virgile!

mīless ego } Une assimilation de ce genre ne
mīlēs tu } se fera voir que devant voyelle.

-*ts* a donc donné *ss* mais a été réduit immédiatement en *s* après consonne (loi en dehors de la phonétique, loi phonologique!) Il n'a pu se manifester qu'après une brève en vieux latin.» [R 156]

Après fluide, il a dû y avoir assimilation (*sal*; *vel*, qui est la véritable deuxième personne de *vult* < **velt*). La forme *fers* en regard de *fert* résulte d'une restitution.

Dans un groupe *-ns* final, c'est *n* qui a disparu (*eqvōs* < *-ōns*, avec allongement de la voyelle).

Après voyelle longue, *s* final se maintient (*rēs*, *pater familiās*).

Après brève, il semble être bien conservé également si l'on prend les auteurs (*lupūs*, *eqvōs*).

«Mais si l'on regarde les monuments, on voit que *s* latin a périclité // dès l'origine et a été menacé de disparition en vieux latin. Les formes comme nom. *filiu* sont fréquentes. La métrique des vieux poètes latins permet qu'après brève on puisse faire abstraction de l'*s*. Les exemples sont fréquents, cf. Ennius:

Et laterali(s) dolor certissimu(s) nuntiu(s) mortis

Mais nous sommes dans la phonétique syntactique, il se forme un groupe instable entre la fin du mot et le commencement du suivant. C'est ce qui arrive pour d'autres consonnes que *s* et à un degré plus ou moins fort suivant les idiomes que l'on prend. En reconnaissant que nous sortons de notre cadre (le mot pris comme un tout se suffisant à lui-même), il faut constater que devant consonne initiale du mot suivant *s* final en vieux latin ne se prononçait pas, mais: *nuntius ego* devant voyelle. Puis ensuite une des formes // est favorisée: il s'était créé un doublet, il y a lutte et une forme prend le dessus et est rétablie partout. C'est la forme avec *s*, aidée par la langue officielle, artificielle: il fallait mettre l'*s* pour bien écrire. Cette forme graphique a aidé la langue à remettre l'*s* partout. L'*s* a été si bien restauré qu'il a pénétré dans le latin vulgaire (puisque toute la distinction entre le cas régime et le cas sujet en roman c'est l'*s*, il fallait donc qu'il fût restauré dans la prononciation de tout le monde).

Mais nous avons la trace de cette ancienne loi: dans *magě* à côté de *magīs*, (*magě* c'est *magī* comme *difficilē* est pour *difficali*). Il ne s'agit pas seulement du nominatif: dans n'importe quelle forme où *s* était après brève il en a existé une autre dépourvue de l'*s*.» [R 157-159]

Un cas mêlé à cette question et difficile à résoudre est celui de *ager*, *acer* etc. où il y a remplacement de toute une syllabe (**agros*, **acris*). Aucune solution n'est très satisfaisante.

«La plus probable, c'est que la disparition de l'*s* rentre dans le cas général de l'*s*, le reste n'en est qu'une suite. Si nous prenons non pas *r* mais *l*, le fait se trouve éclairé: *facul* développement normal de: **facēlis* > **facēli*.

Ici intervient un fait latin sans rapport avec *s*: la chute de *ī* surtout après liquide:

**facel* puis *facul* (fait indépendant).

La chute de *ī* est indépendante de la chute de *s* mais n'est possible qu'après la chute de *s*. Cette chute de // *ī* est le même fait que:

animal, *tribūnal* pour **animālī*.

Si nous prenons *ager*: nous n'avons pas seulement **agrōs*, **sagrōs*, **librōs*, mais **liberōs*, **virōs* (*r* après voyelle). Si la suite a été la même nous avons **agrō*, **liberō*, **virō* et cette voyelle, voisine de la liquide dans une certaine prononciation ancienne, tombe entièrement: **agr*, **libr*. Dans cette position, l'*r* était invité à devenir vocalique, en tout cas devant consonne dans la phrase: **agr*, **libr*.

Cet *r* était de deuxième génération: les *r* anciens, indo-européens, qui ont donné *or* (*cor*) n'existaient plus. Ce nouvel *r* a développé une autre voyelle que l'ancien *r*: *liber*, *ager*. //

Il y a des difficultés: après longue, rien de semblable: *vērūs* reste *vērūs*. La formule doit changer: '...si *r* était dans certaines positions: après brève ou consonne' (en m.h.a. il se passe quelque chose de semblable: *bēre* 'l'ours' devient *Bār* sans s'occuper de la longue). Mais d'autre part pour **animāle* la chute a lieu quand même *a* est long! Une solution nette est difficile à obtenir!» [R 160-162]

Une autre hypothèse consiste à rapprocher de ce phénomène le cas des mots comme *tertius* (< **tr̥tius*) ou *certus* (**cr̥tos* < **critos*). Il faut alors admettre une évolution **acris* > **acr̥s* > **acers* (ou **tris* > **tr̥s* > **ters*) qui s'achève par la réduction du groupe *-rs* (cf. *-ls* > *l* dans *sal*). La chute de l'*s* terminerait ainsi le processus au lieu de l'avoir rendu possible. «Mais cette explication qui au premier moment est spécieuse» [R 163] est incapable de rendre compte des exemples comme **agros*, où la voyelle n'est pas *i*,

et comme *liberos, *viros, où le groupe n'est pas consonne + *rī*. C'est par hasard que *ter* peut s'expliquer de deux manières.

«Toute explication se distinguera en celles qui admettent *agrs* et celles qui ne l'admettent pas. // Eh bien M. de Saussure est d'avis qu'il faut admettre la chute de l'*s* comme primordiale. De toute façon la chute de l'*s* est mêlée à d'autres phénomènes, à des questions de vocalisme.» [R 163-164]⁵⁸

[R 164-218] 3° A l'intérieur du mot

A l'intérieur du mot, *s* en contact avec une rigide est maintenu (*acsis, dicī; gnoscō; vesper; hostis, gustus, magister*), mais les groupes *-ts-* passent à *-ss-* (*concutiō/concussī*, etc.). Pour *Juppiter*, il n'y a pas lieu de supposer un traitement **sp* > *pp* sur la base de Ζεύς πατήρ. Il faut admettre l'explication donnée par Louis Havet⁵⁹: *Jū-pīter*, cf. vocatif Ζεύ-πατερ, puis évolution de voyelle longue + consonne en voyelle brève + double consonne.

Les groupes *-ss-* se sont maintenus: *gessī, ěs* 'tu es' < **ěs* («ne pouvait d'ailleurs se manifester que devant voyelle» [R 165]), *haussī*, mais se sont postérieurement simplifiés après voyelle longue ou diphtongue (*hausī*). Les formes avec *-ss-* sont encore historiques et souvent écrites.

Le groupe *-ss-* latin peut venir de *-ss-*, de *-ts-*, mais aussi de *-tt-* (*passus, quassus* etc.). Après consonne, il y a simplification (**verttos* > **versos* > *versus*) (cf. n. 19). Il ne faut pas admettre que *-ss-* vienne jamais de *-st-* comme il semblerait dans les superlatifs en *-issimus* (**-is-timus*, cf. skr. *-tamas*, lat. *op-timus*, et *mag-is-ter* qui contient deux suffixes de comparatif). Cette classe a dû subir l'influence analogique des nombres ordinaux: **vicent-timo-s* > **vicentissimus* > *vicēssimus*⁶⁰.

Dans certaines positions intérieures,

«nous savons que les trois autres anciennes fricatives *f, β, h* se sont abaissées et ont donné comme première étape: *ḃ, ḋ, ḋ̥*, et alors il est naturel d'admettre pour *s* la fricative douce correspondante *z*. On peut se demander

⁵⁸ Dans tout ce passage, la recherche d'une explication globale, propre à rendre compte de plusieurs phénomènes à la fois, est particulièrement apparente. Cf. p. 93.

Les explications données ordinairement du samprasāraṇa ne font pas la part de la débilité de la sifflante finale après voyelle brève en vieux latin, et posent soit l'évolution **agras* > **agrs* > **agers* > *ager* fustigée ici par Saussure (Leumann 143), soit une légère variante de celle-ci (P. Monteil, *Eléments* 102). Niedermann (*Précis*³ 48 et 118-119) propose pour sa part une filière **sacros* > **sacers* > **sacerr* > *sacer*. Voir aussi A. Maniet, *La phonétique historique du latin dans le cadre des langues indo-européennes*, Paris 1975, 105 (avec indications bibliographiques).

⁵⁹ MSL 5/3, 1883, 230. Louis Havet est l'auteur le plus souvent mentionné dans ce cours.

⁶⁰ A moins qu'il ne s'agisse d'un suffixe **-so-mo-*, cf. E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948, 144.

si cela a bien été le cas dans toutes les positions. Mais pour les principales, c'est absolument clair:» [R 167]

a) Entre voyelles [R 168-189]

Intervocaliquement, *s > *z > r comme en germanique où la rhotacisation joue un rôle important, et où le gotique conserve le z. Dans toutes les langues où *s passe à r («qui demande un son laryngé» [R 168]), le z est l'intermédiaire.

Le passage de *s à z date de la première époque historique, mais les Latins n'ont pas cherché à améliorer leur notation, ce qui aurait été facile, en adoptant pour z une lettre spécifique comme les Osques. D'après les témoignages de Martianus Capella et de Pomponius Sextus, il y avait encore lutte en z et r au IV^e siècle, et c'est Appius Claudius, censeur en 312, qui fit triompher l'orthographe *Furii, Valerii* à la place de *Fusii, Valesii*. (cf. L. Havet, MSL 3, p. 193⁶¹). Comme l'y, le z a fini plus tard par être introduit à la fin de l'alphabet latin pour la transcription du grec.

Exemples de rhotacisation entre voyelles: 1) s n'est pas placé dans une position morphologiquement importante: *auris*/lit. *ausis*; *nurus* < **snus*-; *here*/gr. χῆρῆς, skr. *byas*; *aurōra* < **auzōza*, germ. *aus-tra*; *corulus*/v.h.a. *hasul*; *soror* < **swesor*, skr. *svasar*, Hétychius ἔσορες; *lira* (Nonius), *dēlirāre*/all. *Ge-leise*.

2) s final de racine, «ce qui lui donne une importance morphologique» [R 171]: *ūrō/eūw* < **eusō*; *au-gur-es* < **avi-gus-es* 'qui éprouvent les présages fournis par les oiseaux' et *augurium* 'trouvé bon par les oiseaux', cf. got. *kiusan*⁶²; *eram*, *erō* < **es*-.

3) s final de thème: *mūr-es*/gr. μῦρες; *nār-es*/skr. *nāsā*, all. *Nase* qui suppose *ā*: «c'est donc un thème dégradatif *nās-*, *nās-*» [R 172]; *mares*, *rūra*, *iūra*.

4) Là «où il s'agit non seulement d'un thème de déclinaison, mais d'une classe entière de thèmes» [R 172]: neutres du type *genus*, *-eris*, *corpus*, *-oris* et leurs dérivés: *fenerāri*, *decorāre*, *temperāre*; masculins du type *honōs*, *-ōris* (nom. sg. devenu *honor* par analogie des autres cas; cf. gr. αἰδώς); comparatifs en **-iōs*, **-iōris* (*melior*); infinitifs (*vive-re*, ancien locatif, cf. véd. *jīvase*, ancien datif); subjonctifs imparfaits (*viverem*).

5) Cas morphologiques de toute espèce, comme *serō*, ancien présent redoublé **si-sō* (l'alternance *sevi/sātus* se retrouve dans *rēri/rātus*, *fēci/fāctus*).

«Observations:

1) Du moment que nous avons un élément traité différemment suivant sa position, il en résulte une alternance: s/r⁶³. Ajoutons de suite: il y a un r // latin qui n'est pas sujet à l'alternance, c'est celui venant de l'ancien r: ce sera toujours r dans n'importe quelle position: il en résulte que morphologiquement,

⁶¹ Référence complète: MSL 3/3, 1877, 193.

⁶² Etymologie rejetée par A. Ernout (MSL 22, 1921, 234-238 = *Philologica* I, Paris 1946, 67-71) pour des raisons formelles et sémantiques. A sa suite, les auteurs rattachent aujourd'hui *augur* à *augeō*, *augustus* (il serait alors une formation en *-el/os-* de genre animé, cf. *vetus*, *-eris*): Walde-Hofmann I 83, Ernout-Meillet 56-57.

⁶³ Voir *supra* R 136-141 et n. 52.

tandis que dans d'autres langues il y a des alternances parfaitement claires, ici l'alternance ne pourra pas s'élever au-dessus d'un certain degré de certitude, car il y a deux *r* mélangés dont l'un n'a pas de *s* en face de lui. Donc il y aura :

ūrō/ustus
augures/gustus
gerō/gestus
maerō/maestus
hauriō/haustus
quaerō/quaestus, quaestor

tandis que cette alternance ne se vérifie pas bien entendu pour d'autres *r* qui viennent de indo-européen *r* :

inserō/insertus
pariō/partus //.

Si l'on prend les *s* finals de thème, l'alternance est naturellement encore plus riche que pour une fin de racine : ainsi *genera, corpora* est déjà en alternance avec son nominatif *genus, corpus* (étymologiquement cet *s* ne peut être une terminaison, et morphologiquement cet *s* est aussi plus ou moins ressenti comme appartenant dans les neutres au corps du mot), puis avec les dérivés : *onus-tus, corpus-culum; tempestas/tempor-is.* » [R 175-177]

Les masculins en *-ōr, -ōris* < *-ōs, -ōris* ont à côté d'eux une série de dérivés qui maintiennent l'*s* devant rigide : *arbus-tum, bones-tus*; de même pour certains comparatifs : *majes-tās, majus-culus*; cf. aussi *mus-culus, aus-cultō* pour **aus-clutō*⁶⁴, *besternus*, en regard, respectivement, de *mūs, mūris; auris; here*.

« Ajoutons cette remarque sur l'alternance : dans toute forme comme *besternus*, il n'est pas nécessaire de dire que ce qui a maintenu *s*, c'est le contact avec rigide; c'est ce qui fait que le groupe *-s-* est conservé en latin (*gessī*) : les deux sons ont mutuellement le rôle de soutien : le suivant est conservé comme après rigide (*ac-sis*) et le précédent comme devant rigide (*gestus*). Or // il peut se trouver qu'une forme comme *es-se* cumule deux alternances :

- a) *es-se/vīve-re*
- b) *es-se/er-ō, er-am*

d'une part il y a le suffixe *-se/-re* et d'autre part la syllabe radicale *es-/er-*. De même pour *legis-se/leger-ō*.

Deuxième observation. Souvent l'alternance est le seul moyen de

⁶⁴ Etymologie admise par Walde-Hofmann I 86, rejetée par Ernout-Meillet 60.

constater si un *r* latin est sorti de *s* ou non. Ainsi pour *gerō* qui n'a pas de correspondant dans les langues parentes: mais *ges-tus* suffit à restituer *s*. Ce sera le cas de beaucoup de noms géographiques.» [R 178-179]

Exemples: *Falerii/Faliscus*, *Ligures/Ligusticus*, *Etrūria/Etruscus* indiquent **s*.

«Troisième observation qui concerne les changements analogiques introduisant postérieurement *r* dans les formes en possession phonétiquement de *s*. Il s'agit presque uniquement de la position finale.

Dans un paradigme comme *honōs*, *honōris* et *arbōs*, *arbōris*, il y avait deux raisons pour créer un *arbōr*: la première et plus générale qui aurait peut-être suffi: un paradigme tend à unifier le cadre dans lequel il court. La deuxième plus spéciale c'est qu'il y avait en latin deux *r*:

r/r

r/s

et cet *r* primitif se trouvait dans *victor*, *-oris* (cf. δῶτωρ, μῆστωρ); par la force de l'analogie // il fallut dire **honōr* comme **victōr*, puis comme toute longue s'abrège devant *r* final, on eut ultérieurement

honōr, *-ōris* *victōr*, *-ōris*.

La double forme, le couple *honōs* et *honor* n'a subsisté que dans un petit nombre de mots. La plupart ne connaissent plus que *-or*. Beaucoup nous sont donnés encore par les grammairiens (cf. Quintilien 1. I: *arbōs*, *labōs* etc.). Le cas d'*arbōs* est tout à fait le même sauf que *arbōs* est du féminin et qu'on a *ō* aux cas obliques. Au point de vue vocalique, c'est *arbōs* le plus fidèle: *arbōs*, *-ōris* / αἰδώς, -ό(σ)-ος. Toute la grande classe *honōris* a fait un pas de plus dans l'analogie, mais pour le vocalisme, en étendant *ō* à tout le paradigme.» [R 180-181]

La classe du grec ψευδής, συγγενής n'est pas inconnue du latin: *Cerēs*, *-eris*, et *congener*, *dēgener*, *-eris* où l'*r* a gagné tout à fait le nominatif.

Les neutres en *-us*, *-oris* ont en général gardé l'*s*; *rōbur*, *-oris* à côté de *rōbus* (Caton) et de *rōbus-tus* a pu subir l'influence d'anciens thèmes en *r* comme *jecur* ou *femur*; *aequor*⁶⁵ ne se distingue de *rōbur* qu'en ce que l'*o* a subsisté après *v* jusqu'à l'époque impériale. Un autre type de réfection, peut-être analogique de *ūber*, apparaît dans *verber*, mais *tuber* pourrait bien avoir un *r* ancien d'après la forme du dérivé *tuberculum*. Dans les comparatifs, alors que l'ancien nominatif en **-ōs* est totalement oublié, le neutre en *-us* < **-os* est maintenu (*melior*, *melius*).

⁶⁵ Saussure adopte, tout au long du cours, une graphie distinguant rigoureusement *w* latin de *u*, cf. *infra* R 324-327.

Cette action analogique « s'est fait sentir surtout dans les classes étendues. Pour les mots isolés, c'est plus rare de rencontrer cet *r* analogique » [R 184]. On a *mās*, *maris*, *flōs*, *flōris*, mais *Lār*, *Lāris* (*Lāses* dans le chant des Arvaies).

Observation :

« Quand le phonétiste vient à parler d'alternance, il quitte le terrain phonétique pour entrer dans la morphologie. C'est encore plus le cas quand il s'agit de modifications dans un paradigme.

Pourtant on ne peut refuser au // phonétiste de s'arrêter à l'alternance. Car par l'alternance, il peut faire voir la conséquence grammaticale des faits phonétiques. Le phonétiste, lui, veut seulement montrer que la continuation dans le temps de

c'est	<i>gesō</i> ↓	<i>gestus</i> ↓
	<i>gerō</i>	<i>gestus</i>

Mais s'il prend l'alternance :

et	<i>gerō</i>	↔	<i>gestus</i>
	<i>inserō</i>	↔	<i>insertus</i>

alors il peut rendre sensible par la grammaire elle-même la portée du fait établi. Et l'importance, on peut la voir en ouvrant une grammaire latine, où on dit que l'infinitif se forme en ajoutant *-re* au radical du présent.

Dans un deuxième cas (innovations analogiques) le phonétiste se trouve intéressé pour prévenir les objections relatives aux exceptions apparentes à sa loi phonétique, montrer qu'elle se vérifie // et, si l'on objecte les cas comme *melior* au cas de *pater familiās*, il faut qu'il puisse montrer que des cas comme *melior* ne comptent pas, qu'ils sont le résultat d'une action complètement indépendante de l'action phonétique. » [R 184-186] ⁶⁶

Le souvenir de l'ancien *s* intervocalique est resté vivant pour les Latins à l'époque littéraire, et les grammairiens citent quantité de formes telles que *belus*, *belusa* pour *bolus* et *holera* (abrége de Festus), *āsa* (qui concorde avec le mot osque) pour *āra*, *hasēna* et *fasēna* pour *arēna*, *Fūsii* pour *Fūrīi* (Pomponius)... Dans tous ces mots il faut lire *z* et non *s*. *Aurēlii*, du sabin **auselius* 'soleil' a été invoqué pour donner une étymologie à gr. ἥλιος, mais à tort : celui-ci est pour **sāwelios*, « parent définitivement de *sōl*, *-ōlis* latin » [R 187].

Les exceptions à la loi de rhotacisation ne sont qu'apparentes : un double *s* s'est simplifié après longue dans *haesi*, *causa*; *rōsa* et *cāsa* peuvent venir d'emprunts. Le cas le plus important est *nāsus* (à côté de *nāres*), pour lequel le skr. *nāsā* ne permet pas

⁶⁶ Tout ce passage sur l'analogie et l'alternance est à rapprocher de CLG 221-230 = CLG/E I p. 365-383 n° 2455-2557, particulièrement 2489-2498 et 2514-2516 (exemple de *honōs*). Voir aussi notre conclusion p.90.

de rétablir un double *s*. «Pour M. de Saussure, *nāsus* n'est qu'une dissociation entre le singulier et le pluriel.» [R 189] On avait **nās*, où *s* s'est trouvé conservé par sa position, gén. *nāris*⁶⁷.

«Donc a) *entre voyelle et voyelle* il y a un double phénomène:

eso > *ezo* (sonorisation de *s*)

ezo > *ero* (rhotacisation de *z*).

C'est le premier fait le plus important quoique le moins visible; c'est lui seul qui a permis, rendu possible la rhotacisation, c'est lui seul qui montre le parallélisme avec *f*, *þ*, *h* (*nefela* > *nebela*), avec les autres fricatives italiennes.

b) *entre fluide et voyelle*: il y a abaissement de *s* > *z* (pas rhotacisation qui est un fait spécial!) Si le parallélisme *f*, *þ*, *h*, *s* se vérifie aussi dans cette position, il faut dire oui (cf. *albus*, *ambō* qui ont eu *f*). Pour *s* il faut en tous cas envisager // séparément

-elso- *-erso-* / et *-enso-* *-emso-* » [R 189-190].

b) Entre fluide et voyelle [R 190-202]

-elso- a dû subir une sonorisation *-elzo-* avant que n'intervienne l'assimilation dont témoignent *collum* (all. *Hals*) ou *velle* < *vel-se*. Un groupe *-ll-* latin peut provenir de sources diverses qui n'ont rien à voir avec l'*s*: *-ln-*, *-ld-*, *-dl-*, «ce qui fait que les *-ll-* sont tirés en différents sens par les étymologistes» [R 191].

-erso- a comme produit latin *-erro-*, où l'on hésitera encore moins à admettre l'intermédiaire *-erzo-*.

«Peut-être qu'il n'y a pas même à poser une assimilation par contact avec l'*r* voisin, mais on peut concevoir le deuxième *r* comme l'aboutissement spontané de *z* (comme dans *auris*).

Un parallélisme instructif (comme pour toutes ces fricatives) est celui du germanique. Il est dans une situation plus compliquée: il a à la fois *-erso-* et *-erzo-*. Or *-erzo-* seul > *-erro-*, l'autre se maintient avec sifflante, cf. all. *irren*, got. *airzjan* (pour **irzjan*).

Par là nous apprenons qu'il serait assez improbable que **torzeō* soit > *torreō* sans qu'on ait à poser entre // deux **torzeō*. » [R 191-192]

Exemples latins du phénomène: *torreō*, *terra*, cf. gr. τέρο-ομαι, all. *Durst*; *horreō*, skr. *harṣas*, gr. χέρσοος; *errāre*, got. *airzjan*, gr. παλίν-ορσοος, ἄψορρος: la compa-

⁶⁷ Ernout-Meillet 429 citent la forme slave *nosŭ* où l'*s* peut reposer sur *-s-* aussi bien que sur *-r-*. Voir également, à ce propos, la note de Saussure concernant les «Exceptions au rhotacisme», MSL 3/4, 1877, 299 = *Recueil* 376.

raison avec gr. ἔρρε appelle des réserves, cf. Kühner-Blass I pp. 92 et 147⁶⁸ qui suggèrent un *F* initial, ce qui rapprocherait le mot de lat. *verrō*, all. *ver-wirren*; *terreō* < **terseō* pour **tres-*, gr. τρέω, skr. *trasati*; *verres*, de la racine **wers-/w_ṛs-*; *far*, *farris* n. < **bhar-s*, cf. got. *bar-iz-eins*; *ferre* < **ferse*.

Observations: 1) Il est évident que des groupes *-rs-* ou *-ls-* ne sont jamais primitifs: *arsī* < **art-sī*; *arsus* < **arssos* < **art-to-s*; *fulsī* < **fulc-sī*; *ursus* < **orcos* < **ḡkso-s*, skr. *ḡkṣas*, gr. ἄρκτος; *accersō* (racine de *currō* < **curs-ō*) doit avoir base *-cers-sō*, cf. *visō* < **vid-sō* (Thurneysen, KZ 32, p. 571)⁶⁹.

2) « Il y a des cas où, encore en latin, par des formes alternantes, nous pouvons apercevoir *s* » [R 195]: *torreō*/*tostus* où *r* disparaît devant *s* + rigide comme dans **Turs-co-s* > *Tuscus*, *Mārspiter* > *Māspiter*, **tersta* > *testa*, cf. *terra*.

-emso-:

« Quoique le groupe avec *m* soit beaucoup moins fréquent que avec *n* il y a une raison de commencer avec *-emso-*. » [R 196]

Les seuls exemples sont des parfaits en *-mpsī* de verbes comme *dēmō*, *sāmō*, *cōmō*, *prōmō*.

« Conclusion: le groupe *-emso-* semble avoir développé en latin une occlusive intercalaire; nous pouvons considérer l'orthographe *dēmsī* comme secondaire (comme *emptus* pour *emptus*). Par le fait de cette occlusive, nous n'avons plus l'occasion de voir si ce groupe laissé à lui-même aurait donné *-emzo-*. Dans le groupe *-empsō-*, l'*s* se trouve dans un tout autre cas (comme *tecsō*), après rigide, et n'a pas de raison de changer.

Première observation. Comment se traduirait le *z* s'il n'y avait pas eu intercalation du *p*: probablement par *-emmo-* (cf. *velle* pour *velze*).

Deuxième observation. Il est regrettable que nous n'ayons jamais d'exemples non grammaticaux, c'est-à-dire où le groupe ne serait pas réparti entre un élément radical et suffixal: *em-sī*, parce qu'on a à redouter là l'analogie (avec *promptus*?) mais sans vouloir rechercher si *promptus* et *prompsī* ne sont pas indépendants l'un de l'autre, M. de Saussure croit que c'est *prompsī* qui est le modèle, la forme qui a développé phonétiquement un *p*.

Troisième observation. Comme exemple non grammatical, on aurait pu espérer avoir le réflexe latin de **ōmsō-s* 'l'épaule' que nous avons dans got. *amsans* (seulement acc. pl.) valant germ. **ōmsō-ns* ou gr. ὤμος = **ōμοος*.

⁶⁸ La référence est donnée en marge du texte par Riedlinger, cf. n. 32.

⁶⁹ L'article de Thurneysen, « Italisches », date de 1893 (KZ 32, 554-572). Le rapprochement de la racine de *currō* n'est retenu ni par Walde-Hofmann I 63, qui admettent toutefois une forme de désidératif, ni par Ernout-Meillet 44, qui préfèrent rapprocher la famille de *arcō*.

Si notre supposition phonétique est juste, un tel mot eût donné en latin 'ūmpsūs' pour 'om(p)sos' – ūmērūs suppose une forme collatérale *ōmēsōs, trisyllabique dès l'origine et ne livrant donc pas -ms- à notre observation.

Par parenthèse, il faut citer à l'appui de cette forme collatérale une glose d'Hésychius ἀμέσω = ὤμοι 'les épaules' (d'un dialecte illyrien, macédonien, à cause de *s* intervocalique qui ne s'explique pas en grec – mais la forme ne peut être suspectée: beau duel indo-européen tandis que Homère dit déjà ὤμοι! -α- est un vocalisme aussi non grec.) [R 197-198]

-enso-:

« Avec -enzo- nous aurions comme aboutissement -enno- (comme *collum*). Le fait que *s* ici se maintient ne paraît pas avoir frappé les étymologistes. Il faut d'abord donner les exemples car les origines de cet -enso- peuvent être très différentes. » [R 199]

Exemples: *censeō*, skr. *caṁsati*; *pinsere*, *pistus*, skr. *piṣtas*; *anser* < **ghans-*, gr. *χᾶνες*; *menses*, gr. *μῆνες*; *mansi* en regard de *maneō*; *ensis* < **ṅsis*, skr. *asiṣ*, cas particulier où *ens-* « n'est pas de toute antiquité » [R 200].

« Appréciation de ce -enso- qui se transmet comme -enso- au latin.

Pour le groupe -emso-, nous avons vu le développement -empso-: il est assez naturel de supposer le même développement pour -enso- parallèlement à ce qui se passe dans d'autres mots; en effet, toutes les fois que le latin a connu -ts-, il ne présente plus que *s*. On ne // peut donc savoir si plus anciennement **anser* n'a pas été **antser*. L'avantage de cette hypothèse serait de supprimer l'exception avec les groupes comme **amfō* où l'occlusive s'est abaissée en *ambō*. Cela revient à dire que tandis que *anser* représente le même groupe que all. *Gans*, le rapport en réalité est plus indirect:

1. **hanser*
2. **hantser*
3. *anser*

Il faudrait toutefois admettre que cela s'est passé dans la branche latine, car le développement ombrien n'est pas parallèle (fait la différence entre -ns- et -nts-), mais cela n'empêche pas d'admettre l'hypothèse dans la branche latine. » [R 200-201]⁷⁰

Donc, si *torreō* (-rs-) s'oppose à *arsī* (-rts-) et *arsus* (-rtt-), *anser* (-ns<-nts-) ne se distingue pas de *sensī* (-nts-) ni de *sensus* (-ntt-). « Cela suggère l'hypothèse que dans *anser* aussi un *t* s'est intercalé primitivement. » [R 202]

⁷⁰ A. Martinet (*Economie* 345) se pose lui aussi le problème de la conservation en latin du groupe -ns- devant voyelle; il l'explique en reconnaissant à *s*, « fricative de longue date », une articulation plus ferme que celle des autres spirantes issues d'occlusives. Le rapprochement du cas de *dempsī* auquel procède Saussure est toutefois extrêmement ingénieux.

c) Entre voyelle et fluide [R 202-214]

« Aussi bien qu'on avait *albus* (*f*), *orbis* (*f*), on avait *rubro-* (*f*), *fragrāre* (*b*) (abaissement).

Eh bien, dans cette même position, que devient la quatrième fricative? Il s'agit des groupes *-esno-* *-esmo-*

-eslo- *-esro-*;

-esmo- aboutit à *-ēno-* et il y a toute raison de supposer que c'est par l'intermédiaire de *-ezno-* (du moins on est plus près de l'assimilation avec *-ezno-* qu'avec *-esmo-* et aucune raison d'admettre le contraire). // L'allongement est un allongement dit de phonétique compensatoire: en effet, pour la position,

-esno- = *-ēno-*
-ezno-

Il est absolument rare qu'un changement phonétique quelconque entame la quantité syllabique.» [R 202-203]

Exemples: *aēnus* (écrit parfois *abēnus* pour marquer l'hiatus) < **ajes-no-s*, cf. gr. ὀρεινός < *ὀρεσ-vo-ς; il est probable que la contraction en diphtongue dans *aeris*, *aera*, est plus ancienne que la réduction de *-esn-* en *-ēn-*, et **ajos* (qui aurait donné **aus*) a été remplacé analogiquement par *aes*; *cānus* < **cāsno-*, cf. *casus*; *pōne* < **pos-ne* (ne pas y mêler le *t* de *post*, qui est de dérivation⁷¹), cf. *pos-sideō*⁷², *pos-terus*, *pos-tumus*; *dēgūnere* (Festus) < **gus-no-*, cf. *gustus*; *egēnus/egestas*; *vēnum*; skr. *vasnas*, gr. ὄνος se rapportant plus probablement à ὀνίνημι (sans *F*)⁷³.

-esmo- a subi un traitement analogue en *-ēmo-* par *-ezmo-*. Les exemples ne sont pas nombreux, à moins de recourir aux composés (**dis-moveō* > *dimoveō*).

« Il est toujours dangereux de mêler les deux sources; les deux phonétiques peuvent coïncider souvent, mais la phonétique du mot composé est à moitié à cheval sur la phonétique de la phrase et à moitié sur celle du mot simple.» [R 206]

⁷¹ Mais l'ombrien a *postne*, ce qui appuie une origine **post-ne*: cf. Walde-Hofmann II 335 et Ernout-Meillet 520.

⁷² Rapproché définitivement aujourd'hui de *possum* (premier terme *potis*), cf. Walde-Hofmann II 347, Ernout-Meillet 526.

⁷³ C'est pourtant le rapprochement avec *vēnum* qui prévaut à l'heure actuelle (Frisk 1149, Ernout-Meillet 721), M. Mayrhofer, *Kurzgef. etym. Wb. des Altind.*, Heidelberg 1956, III 177; il faut relever en outre que skr. *vasna-* est le plus souvent neutre. Voir MSL. 4/4, 1880, 311 où L. Havet écrit: «Le latin *vēnum* est, comme on sait, parent des mots grecs ὄνος, ὀνή, et des mots sanscrits *vasnās*, *vasnām*...»

Observations: 1) En latin classique, aucun groupe *-m-* ou *-sm-* de quelque provenance que ce soit ne subsiste. En latin archaïque, on en trouve des exemples dont il paraît douteux qu'il s'agisse de *-esno-*, *-esmo-* primitifs: LOSNA (CIL I, 56) = *lousna* < **lousna* (*lūceō*), av. *rāoḥšna* < **le/ouksno-*, d'où le nom perse de *Roxane*; TRIRESMOS (CIL I, 195), dans une inscription d'époque impériale qui pastiche les formes archaïques: *rēmus* n'a probablement jamais eu d'*s*, cf. germ. *rōbra*, et si les auteurs de l'inscription ont recopié quelque chose d'ancien, il faudrait supposer un groupe complexe *-etsmo-*⁷⁴; *dusmo* (abrégé de Festus) pour *dūmus* pourrait être quelque chose comme **ducsmo-*; *cesna* (Festus également) pour *cēna* repose sûrement sur un autre groupe que *-sn-* (on a supposé **cersna*⁷⁵).

2) L'examen des groupes *-esno-* et *-etsno-* permet de constater que leur aboutissement est le même que celui du groupe *-esno-* (*lūna*; *sub-tēmen* < **tecsmen*), mais

«la chronologie n'a pas dû être la même; cela est à supposer d'avance et est confirmé par le fait que des groupes qui ont perdu récemment un *k* ou un *t* arrivent comme *-sn-*, *-sm-* en latin archaïque, et non ceux qui depuis l'origine avaient *-esno-*, *-esmo-*; ces groupes ont été réduits beaucoup plus anciennement, alors

3) la supposition de l'abaissement *-ezno-*, *-ezmo-* n'est pas mise en danger: il y a deux phénomènes:

<i>-esno-</i>	<i>-esno-</i>	
<i>-ezno-</i>	<i>-e(c)smo-</i>	
<i>-ēno-</i>	<i>-esno-</i>	latin archaïque
<i>-ēno-</i>	<i>-ēno-</i>	latin classique

Ce dernier *-ēno-* est obtenu par une tout autre voie que l'autre.

L'inscription du tombeau de Romulus (trouvée il y a six ans au Forum) – la plus archaïque que nous ayons: il y a la forme ultra-archaïque *iouxmenta*. // Il doit s'agir de ce qui est latin classique *jūmenta* 'bêtes de somme'; l'intermédiaire **jousmenta* ne nous est pas conservé; ainsi à l'époque contemporaine où l'on disait *jouxmenta* on devait dire **egeznos*, tandis qu'à l'époque classique on ne voit aucune différence.» [R 209-210]

-eslo- aboutit à *-ēlo-*. Encore une fois, il n'y a pas à s'occuper des groupes complexes (*tēla* < **tesla*; *vēlum* < **veclom*, cf. *vexillum*, *vebere*).

⁷⁴ Les dictionnaires d'aujourd'hui expliquent la forme par un suffixe **-smo-* attesté en grec et en lituanien (Walde-Hofmann II 428, Ernout-Meillet 569). En cas de groupe **-tsmo-*, peut-être pourrait-on rapprocher les formes à *t* comme ἐπέτης, ἐπετμόν, *raitis*.

⁷⁵ Ou plutôt **kert-smā*, Walde-Hofmann I 198, Ernout-Meillet 112.

Exemples: *pīlum* < **pis-lo-*; *vīlis*, issu probablement de **veslis*, cf. *vēnum*⁷⁶: «la modification *i* > *e* (*sic*), *u* > *o* est connue en latin, mais la loi n'en est pas connue (cf. Niedermann, 'e und i im Lateinischen')» [R 211]⁷⁷; le couple *hālāre*/*an-hēlāre* contient une alternance qui ne peut guère s'expliquer que par la présence ancienne d'un *s* (**hāslā-*, **anhēslā-*) («conclusion tirée par M. Ls. Havet» [R 211])⁷⁸.

-*esro-* reçoit un traitement très particulier. A l'initiale, **sr-* donne **pr-* puis *fr-* (*frīgus* < **srīgos*): or l'évolution est semblable pour le groupe **sr* intérieur: **fūnes-ri-s* > **epri-s* > *efris*, qui subit l'abaissement pour devenir *fūnebris*, cf. **rubro-* > **rufro-* > *rubro-*.

Les exemples sont plus nombreux que pour **sr-* initial: *lūgubris* < **lūgos-ri-s*; *muliebris* < **mulies-ri-s*, cf. *mulier* («remarquons la solidarité des observations phonétiques: le *b* d'un mot nous enseigne que l'*r* d'un autre vient d'un *s*!» [R 213]); *sobrīnus* < **sosr-īnos*, cf. *soror*; *tenebrae* < **temōsra-*, cf. *temere*, skr. *tamas* (le *n* latin pose la seule difficulté)⁷⁹; *membreum* < **mems-ro-*, got. *minz*; *crābrō* contient aussi un groupe **sr-*. Ce groupe n'a pas pu, comme on l'a cru, se développer en -*str-*: ce dernier remonte soit à -*str-* (*nos-tro-*, *sē-mestris*) soit à -*tr-* (*equet-tris* < **equet-tri-s*).

d) *s* devant une rigide douce [R 215-218]

Quoique rien ne s'oppose, «phonologiquement» [R 215], à la prononciation de -*sd-*, -*sg-* avec l'*s* dur, ces groupes semblent avoir été convertis en -*izdo-*, -*izgo-* dès l'indo-européen. C'est là le seul cas où l'indo-européen aurait connu le son *z*, comme représentant de *s* devant rigide douce. «De fait, c'est que les langues qui ont conservé la sifflante dans ce groupe la présentent comme *z*» [R 215] (**nido-s*, lit. *lizdas*, alors qu'en germanique la sifflante ne peut apparaître que comme dure puisque *d*, *g* > *t*, *k*: *Nest*). Dans le latin *nīdus*, le *z* est éliminé avec allongement compensatoire.

«Pris en lui-même, le phénomène est parallèle de caractère et de date à celui de **egeznos* > *egēnus*, mais ce qui est différent, c'est la date du *z* lui-même: **egeznos* est en italique encore **egesnus*, tandis que un millier d'années avant cet état (**egeznos*), on avait déjà **nizdos*.

Ce *z* n'a donc rien à faire avec l'abaissement italique des fricatives, il est constitué dès l'origine.» [R 216]

⁷⁶ Etymologie accueillie par Walde-Hofmann II 790, rejetée par Ernout-Meillet 736.

⁷⁷ Darmstadt 1897, 51, 92.

⁷⁸ De manière indirecte, dans une note sur *ilico* (MSL 5/3, 1883, 229-230; cf. Niedermann, *ibid.* 52).

⁷⁹ La forme védique *tāmīsrās* (pl.) qui permet de reconstituer ce prototype n'est pas donnée ici.

Exemples de *sīdō*, ancien présent redoublé **si-sd-ō*, cf. gr. ἴζω qui représente **si-zd-ō*; *pēdō*, slovène *pezd-ēti*.

Groupe -*sg-* (-*zg-*):

«Il est intéressant de constater ici qu'il n'y a pas eu assimilation, perte de la consonne, mais rhotacisation comme pour les autres *z* qui n'avaient pas été réduits.» [R 217]

Exemple: *mergō* (et *mergus*, nom d'un oiseau), skr. *mājḡati*, lit. *mazgō-ju*.

Il est toutefois exclu d'admettre, comme on a pu le faire, que *z* se soit rhotacisé devant des consonnes autres que *g*: *carmen* ne peut être pour '*casmēn*' qui deviendrait '*cāmen*'.

Groupes -*esdho-*, -*esgbo-*, -*esbho-*: le traitement italique des aspirées leur confère une destinée toute différente de celle de **esdo-*: «la fricative s'interpose à un certain moment» [R 218].

[R 219-221] LA SEMI-CONSONNE *j*: GÉNÉRALITÉS

«Il y aurait en réalité un préambule phonologique à donner à l'histoire du *j* et *w*, et portant sur la nature de ces sons au point de vue physiologique de l'analyse de la parole. Cela nous conduirait trop loin.

Bornons-nous à dire qu'il faut entendre par *j* et *w* un *i* et un *u* consonnes (ce qui ne dit rien, ce n'est qu'un mot! — mais cela signifie que: à la différence d'autres voyelles, ces voyelles *i* et *u* suivies d'autres voyelles donnent l'impression de consonnes, et un des faits ou signes qui accompagnent la chose, c'est que dans ces cas *i* et *u* ne font pas syllabe). Physiologiquement, on ne découvre aucune différence entre *i* et *j*, *u* et *w*: c'est la même articulation, et cependant ces sons opèrent d'une façon différente sur l'oreille: tel est le problème, identité à la fois et diversité de *u* consonne et voyelle. //

Autre fait: il ne peut y avoir de *w* et *j* que devant voyelle: on ne peut avoir *ejg* ou *ejj*, il faut toujours une voyelle après pour que *j* puisse fonctionner comme consonne.

Le *j* possède un sosie qui ne paraît pas avoir existé en indo-européen. Voici sa place phonologique:

	<i>k</i>	<i>h</i> (fric.) (<i>machen</i>)	<i>ħ</i> (fric. palatale) (<i>ich</i>)
douces	<i>g</i>	<i>ǰ</i> (signe anglo-saxon)	<i>ǰ̣</i> (<i>seliǰe</i> , id.)
		(<i>Taǰe</i> dans une prononciation très septentrionale de l'allemand)	

Les phonétistes allemands disent que c'est \mathfrak{z} qui fonctionne dans *Jabr* tandis que c'est *i* consonne dans le français *bien, mieux* [... // ...] (notons que, avec \mathfrak{z} , on peut avoir des groupes $e\mathfrak{z}g$, $e\mathfrak{z}'$, tandis que avec *i*-consonne c'est impossible à moins de tomber dans la diphtongue, ce qui est tout autre chose).

\mathfrak{z} dépasse la valeur que nous donnons au jod. Une des valeurs à donner à \mathfrak{z} , \mathfrak{z}' , c'est le *j* et *w*; mais l'autre valeur, c'est aussi de *i* et *u* dans diphtongue: $e\mathfrak{z}$; là nous n'admettons pas *j*! (tous les ouvrages de linguistique ont abandonné *j* pour \mathfrak{z} - M. de S. n'adopte pas cette dernière notation).» [R 219-221]⁸⁰

[R 221-292] *j* EN GREC

Le grec a supprimé radicalement *j* en toutes positions, à l'initiale devant voyelle (*jō-*), après consonne (*djō-*, *sjo-*, *-edjō-*, *-esjo-*) et entre voyelles (*-ejo-*).

[R 222-228] 1° A l'initiale devant voyelle

A l'initiale devant voyelle, **j* reçoit de manière inattendue deux traitements différents, l'un par l'esprit rude ($\eta\pi\alpha\rho$ /*jecur*), l'autre par ζ ($\zeta\upsilon\gamma\acute{o}\nu$ /*jugum*). Aucune explication satisfaisante de ce fait n'a été donnée.

«Le plus raisonnable est de supposer avec Brugmann⁸¹ qu'il faut séparer dès l'origine un *j* = *i*-consonne et *j* = \mathfrak{z} . M. de S. ne croit pas qu'on puisse démontrer la chose, mais remarquons qu'elle n'a pas de conséquences: il ne s'agit que d'expliquer $\zeta\upsilon\gamma\acute{o}\nu$, mais en // définitive la question n'a pas de ramifications.» [R 222-223]

Exemples de la série $\eta\pi\alpha\rho$, «qu'on peut dire normale» [R 223]: $\acute{\alpha}\gamma\iota\omicron\varsigma$, $\acute{\alpha}\zeta\omicron\mu\alpha\iota$, skr. *yajati*; relatif $\delta\varsigma$, skr. *yas*, ainsi que $\delta\tau\epsilon$, $\delta\theta\iota$, $\delta\sigma\sigma\omicron\varsigma$ (à distinguer du démonstratif **sōs* > $\delta\varsigma$ dans $\eta\delta\delta\varsigma$; la forme **sō*, équivalente à la pause, est conservée dans l'article δ); η - $\sigma\omega$, de $\eta\mu\iota$ < **ji-jē-mi*, lat. *jēcī*; $\upsilon\mu\epsilon\iota\varsigma$, dat. skr. *yusma-bhyam*, mais l'esprit rude n'a pas de valeur positive pour l'étymologie quand on a affaire au timbre *u* initial qui s'en est chargé partout⁸², cf. $\upsilon\pi\acute{o}$, skr. *upa* etc., par une analogie, «qu'on pourrait appeler moutonnaire (car le sens n'y est pour rien)» [R 225], des cas où υ initial venait de **su-* ou de **ju-*.

⁸⁰ Cette dernière remarque, entre parenthèses, est donnée en marge du manuscrit (R 221). Pour ce passage qui concerne la théorie saussurienne de la syllabe, cf. CLG 91-93 = CLG/E I 142-144 n° 1043-1066, et «Notes inédites de F. de Saussure» publiées par R. Godel, CFS 12, 1954, 49-71: «L'apparition, il y a une dizaine d'années, des signes \mathfrak{z} et \mathfrak{z}' avec le sens qu'on leur connaît me plongea, s'il est permis de l'avouer, à cette époque, dans un étonnement sans pareil. (...)» (N° 5, 52-53). Cf. n. 138.

⁸¹ Cf. *Grdr.* I² 1 262, 2 793.

⁸² Aussi est-il également possible de rattacher $\upsilon\mu\epsilon\iota\varsigma$ à la racine du latin *vōs*, cf. Chantraine, *Diat.* 1156, Frisk II 964, M. Lejeune, *Phon.* § 167 n. 3.

Exemples de la série ζυγόν: ζέω, v.h.a. *jesan*, skr. *yasati*; ζείᾱ (skr. *yavas*, lit. *javas*) pour lequel on peut poser *ζεφεσ-ā plutôt que *ζεφjā au vu du skr. *yavasa-s* (hom. ζεί-δωρος, peut-être bien pour ζεφεσ-); ζύμη < *ζυσ-μā, lat. *jūs, jūris* 'jus', skr. *yāsa-s*; ζώνυμι, lit. *jūs-ti*.

Cette série ζυγόν a quelque chose d'énigmatique. En général, ζ grec vient d'une combinaison consonne + yod (**dj*, **gj*). Peut-être a-t-on eu, en grec anté-historique, une prononciation **djugom* (cf. *Jacobus*, qui donne *Giacomo* en italien et *dj* dans tout le roman). «Mais ce n'est pas une solution du moment que ἦπαρ, etc. ne vérifient pas l'unité du traitement.» [R 228]

[R 228-272] 2° Après consonne (à l'initiale et à l'intérieur)

La fréquence du groupe intérieur consonne + yod tient à l'existence de quatre suffixes importants commençant par *j*: 1) suffixe verbal *-je-/j-* spécifique du présent, servant à dériver un verbe d'un nom (**kāruk-jo-men*); 2) suffixe primaire de présent *-je-/j-* s'ajoutant à une base (racine) (**sed-jo-men*); 3) suffixe *-jā*, gén. *-jās* formant des féminins de thèmes consonantiques (**legont-jā*, **Krēt-jā*); 4) suffixe primaire *-jōm*, *-jōnos* de comparatif (**mak-ro-s*, **mak-jōm*).

-edjo->-ezo-. Il faudrait se demander ce que représentait ζ (noté σδ en quelque position qu'il soit par certains dialectes). Il semble que le groupe commençait par une sifflante en protogrec: peut-être était-ce un double *z*, et «peut-être d'une espèce particulière *-zz-*. La question est très vaste et ne peut être traitée en dehors de la question du *-σσ-* de κηρύσσω (ne valant probablement pas pour *-σσ-*!).» [R 232]⁸³

Exemples: 1) présents secondaires: *πεμπαδ-*j*>πεμπάζω; παίζω/παιδ-; φροντίζω/φροντιδ-; δωρίζω/δωριδ-; 2) présents primaires: ὄζω/ὄδ-μή; σχίζω/σχιδ-αξ; ἔζομαι/ἔδος; σκύζομαι/σκυδ-μαίνω; φράζω/φράδ-μων; féminins primaires en *-jā*: σχίζα; ρίζα < **φριδ-jā*, cf. *rādīx*.

dj->ζ. L'exemple principal est Ζεύς. Le latin, qui réduit **dj-* à *j-*, ne peut être invoqué pour départager les ζ initiaux du grec en ceux qui viennent de **dj-* et ceux qui viennent de **j-*.

-egjo->-ezo- comme *-edjo-*, mais «il est possible et même assez probable que les deux produits n'ont d'abord pas été identiques» [R 234].

Exemples: 1) présents primaires: στίζω/στιγ-μή; στάζω/σταγ-ών; *φρέζω/φέργον*; présents secondaires: πομφολύζω/πομφόλυγ-ες; ἀρπάζω/ἀρπαγή; στηρίζω/στηριγξ; 3) féminins en *-jā*: hom. φύζα/φυγή; μάζα/μαγίς, -ίδος, μάγειρος⁸⁴; 4) comparatifs en *-jōm*: Hérod. μέζων < **μεγ-γων* (att. μείων soulève, comme κρείσων, un problème par son ει, dont la présence est indépendante du

⁸³ Saussure avait une idée bien particulière de ces groupes, cf. *infra* R 238-243. Voir aussi Ascoli, *Vorlesungen* 115-116 et L. Havet, «Sur les divers sons du *z* grec: renseignements tirés des langues italiotes», *MSL* 3/3, 1877, 192-196.

⁸⁴ Le rapprochement de μάγειρος est très douteux, cf. Frisk II 156; Chantraine *Dia.* 656 ne l'envisage même pas.

*j); ὀλεΐζων/ὀλίγος, où ει s'explique dès l'origine par l'état de la racine, le comparatif en -jōn étant « coordonné à l'adjectif » [R 236] et non dérivé de lui⁸⁵.

« *Observation.* Depuis que nous nous occupons du jod, nous procédons par conclusions morphologiques en nous dirigeant sur l'alternance. Cette méthode // est légitime, mais a besoin d'un contrôle permanent. Si nous continuions à l'employer sans autre, nous trouverions que βj a aussi donné ζ. » [R 236-237]

Exemple: víζω/χέρ-νιβ-α. Or l'alternance β/ζ n'apparaît que quand β est pour *g₂: à aucun moment il n'y a eu -βj-, mais c'est *g₂j- qui, comme *g₁j-, aboutit à ζ:

« au point de vue de la méthode, nous voyons que l'alternance peut tromper très souvent et doit être contrôlée: dans le cas présent, cf.: all. *Nixe* » [R 237].

gj- initial donne ζ: exemple important de la famille de ζῆν, ζω-ός, qui concerne aussi *g₂. « Racine voisine (sans jod, mais avec i) » [R 238] dans βίος < *βι.φος. -ekjo- et -ekbjo-: ces groupes aboutissent « à un certain son double rendu graphiquement dans la plupart des dialectes par -σσ- » [R 238].

Exemples: 1) présents secondaires: φυλάσσω/φύλακ-ς; κηρύσσω/κηρύκ-ς; φονίισω/φονίικ-ς; 2) présents primaires: λεύσσω/λευκός; πτύσσω/πτυχή; πτώσσω/πτωχός; ὀρύσσω/ὀρυχή; 3) féminins en -jǎ: Κίλισσα/Κίλικ-ς; ion. Θρήϊσσα/Θρήϊκ-ς; 4) comparatifs en -jōn: ἥσων/ἥκ-ιστα (ἥσσα pouvant être cité comme formation primaire en -jǎ); hom. μάσων/μακ-ρός; ἐλάσων/ἐλάχ-ιστα; θάσων/ταχύς; ἄσων < *ἄνσων/ἄγκιστα.

kj- initial est rare; il donne σ- dans σεύω < *kjeu-/kju-, skr. cyu-ta-s, pft. hom. ἔσομαι.

« *Observation sur ce -σσ-.* Il ne coïncidait pas avec un -ss- quelconque. Nous avons un point de repère 1) en comparant ce que donnent -ss- issus de -kj- ou -χj- avec ce que donnent -ss- issus de:

-ss-	-ts-	
ἔσομαι	ποσσί	
aboutit à ἔσομαι	ποσί	↓

⁸⁵ On peut déduire de ce passage que Saussure rapprochait ὀλίγος de λουγός 'destruction, mort': mais ὀλεΐζων peut aussi être analogique de μεΐζων, etc. (Frisk II 376, Chantraine *Dict.* 791).

En regard de μεΐζων et de ὀλεΐζων, R 236 porte en marge des références à Kühner-Blass (p. 565 sv. et p. 567); cf. n. 32.

Au contraire, pour -σσ- issu de -kj- ou -χj- nous trouvons plus tard :
φυλάσσω (koinè), φυλάττω (attique).

La difficulté est de dire de quelle façon ces -σσ- se distinguaient : une hypothèse est qu'à l'origine -kj- > -ββ-⁸⁶. En tous cas il faut admettre une différence avec -σσ- ordinaires de -σσ- ou -τσ-.

2) Après nasale

[*παντ-σί]	[*ἀγχjον plus près]
*πανσσί	
πανσί	(crétois etc.) *άνσσον
πᾶσί	ᾶσσον

La nasale se réduit bien comme devant autre sifflante, mais ce qui est à remarquer, c'est que ce groupe conserve toute son épaisseur après nasale, n'a cessé d'être double. // L'opposition serait encore plus marquée si nous avions la forme attique qui serait 'ἄττον' (τ a commencé par être une sifflante ou quelque chose d'approchant, autrement v ne serait jamais réduit).

3) Il règne une incertitude parallèle entre ce qu'était -σσ- pour -kj- et -ζ- pour -gj-, et peut-être y avait-il parallélisme dans la prononciation primitive, l'un étant le groupe dur et l'autre le groupe doux.

Dialecte commun	attique	béotien	
σσ	ττ	ττ	
ζ	ζ	δδ	(σφάδδω = σφάζω = < *σφαγjω).

D'autres dialectes ont -ττ- ou -δδ- sans que cela se corresponde comme pour le béotien. Il faut noter simplement que pour une recherche sur ce qu'a pu être le ζ on ne peut se passer de considérer -σσ-/-ττ- issus de -kj-.

4) Les dialectes qui ont -δδ- à la place de ζ à l'intérieur ont en partie δ initial à la place de ζ (cf. Δεύς, béotien (Aristophane, *Acharn.* 911)). Pour kj- initial, c'est σ (σεύω) pour σσ. Il se pose la question : en attique, ne devrait-on pas pour cet s avoir τ? // Et en effet; σεύω (Tragiques) ne paraît pas être attique, et cf. τήμερον attique pour σήμερον (composé de *ki-s - cf. *citra* - : *kj-āmeron). L'opposition est donc la même que de φυλάττω à φυλάσσω.» [R 241-243]

-etjo-, -ethjo-:

«Il existe un ou deux mots qui semblent refléter le traitement normal de -tj-, et nous voyons que le produit coïncide avec celui de -ss- et -ts- et est donc formellement différent de -kj-.» [R 243]

⁸⁶ On pose ordinairement une évolution *kj > *tj > ts (M. Lejeune, *Phon.* § 69).

Exemples: *μεθ̄ιος> hom. μέσος et μέσος, comme ἔσσομαι et ἔσομαι, puis μέσος; *ποτ̄ιος> hom. πόσος et πόσος, ultérieurement πόσος (et de même τόσος).

«Mais l'immense majorité des cas se comportent autrement et ont adopté ce qui n'est régulièrement que le produit de *-kj-*. On parle de substitution analogique, mais qui est bien difficile à justifier, à comprendre.» [R 244]⁸⁷

Exemples: *μελιτ̄-*jǎ*> μέλισσα, att. -ττα; Κρήσσα; νῆσσα/lat. *anat-*; χαρίεσσα ou -εττα<**-φετ-*jǎ**; πλάσσω, -ττω.

«Ces exemples sont donc contraires à ce que faisait attendre μέσος, un exemple aussi clair et sûr (même en laissant de côté πόσος). Si dans certaines classes on peut admettre une analogie, dans des exemples isolés comme νῆσσα le fait est bien difficilement attribuable à l'analogie: un contact s'est établi – inexplicable – entre *-tj-* et *-kj-* et qui n'est pas originaire. C'est pour cela qu'on peut supposer pour ζ<*-δj-* et *-γj-* qu'il y a là aussi un fait mystérieux qui a rapproché les deux produits de *-δj-* et *-γj-* différents à l'origine.» [R 245]

Après *v*, le groupe *-tj-* est resté fidèle à l'évolution régulière: *παντ̄-*jǎ*> πάνσα (crét.)> πᾶσα par opposition à ἄσσον (**-vχj-*); *φεροντ̄-*jǎ*> -ουσα> -ουσα avec un σ panhellène, alors que ἄσσον pourrait apparaître dialectalement comme ἄττον⁸⁸.

-ερ̄ιο-, *-ερ̄ηιο-*:

«Il n'y a pas de doctrine absolument reçue sur ce qu'a donné le *-hj-* en grec. La question se trouve presque limitée en fait à savoir ce que l'on pense des présents comme τύπτω, ρίπτω, σκάπτω, κάμπτω, κόπτω, κλέπτω.

Ce sont des présents en *j*: *τυπ̄*j*ω, et ces présents établissent le traitement de *-πj-* pour lequel il faut admettre comme produit *-πτ-*. Il est extraordinaire qu'on n'admette pas la force démonstrative de ces présents.

1) Si *-πτ-* n'est pas le type représentant le traitement de *-πj-*, on doit conclure qu'il n'y avait jamais de présent en *-jω* après racine en *π*, attendu qu'on ne les // trouverait pas ailleurs. Or qu'y a-t-il de plus invraisemblable que cette lacune, pourquoi le grec éviterait-il systématiquement de former un présent en *-jω* dès que la racine est en *-π*? On ne connaît aucune répugnance du grec pour une consonne quelconque.

⁸⁷ Les données mycéniennes vont d'ailleurs contre une explication par l'analogie (M. Lejeune, *Pbon.* § 93 et 98) et ce double traitement reste mal expliqué.

⁸⁸ Pour M. Lejeune (*Pbon.* § 101 n. 1) ἄσσον est une réfection de *ἄσον (*ἄσσον, de *ἀγγον) d'après ἔλασσον, etc.

2) Ce serait alors un présent en -τω; or on ne découvre que quelques indices d'un tel présent: un des exemples rares c'est ἀνύτω à côté d'ἀνύω (τίκτω est pour *τί-τκ-ω).

Ainsi deuxième invraisemblance: une formation très difficile à découvrir ailleurs deviendrait courante quand la racine finirait par π.

Chaque chose revient à sa place si on voit dans τύπτω etc. le vrai type de la formation -πj-» [R 246-247]

Pour un cas, il existe des correspondants clairs en latin et en sanskrit: σκέπτομαι (avec inversion de la racine), cf. skr. *pacyati*, lat. *speciō*, exemple «qui donne donc un argument dans sa particularité (la classe en donnait un dans sa généralité)» [R 248]. Exemples où -πτ- est pour *-bhj-: βάπτω/βαφή; ἄπτω/ἀφή; κρύπτω/κρύφα.

bj- initial donne πτ- dans πτύω⁸⁹, lit. *spjūtas* (racine *spju/bju- dès l'origine, cf. *steg-/teg-, et caprice supplémentaire dans lat. *spuere*, qui repose sur *spu-: on trouve une alternance analogue dans la racine *sju-/su-, lat. *suō*, got. *sjujan*, gr. κασ-σύω).

Après avoir été très contesté, le traitement -πj->-πτ- «est cependant admis par Brugmann aujourd'hui» [R 250]⁹⁰. Un autre exemple clair est fourni par χαλέπτω, qui ne peut être dérivé de χαλεπός par autre chose que par -jo-.

Quand -πj- paraît donner -σσ- (πέπων/πέσσω), il s'agit toujours d'un π issu du k vélaire primitif k₂ (ici: *pek₂-, v. sl. *pekō*, lat. *coquō*<*quoquō<*quequō<*pequō).

Exemples: ὄπωπα/ὄσσομαι, ὄσσε<*ok₂-j-, lat. *oculus*; Fέπος/hom. (F)ῶσσα<*wok₂-ja, lat. *vōcem*.

Remarques: 1) Dans le groupe -kj-, il est indifférent pour le produit que le k soit de l'espèce 1 ou 2. 2) C'est la seule position où *k₂ s'est «déchargé de son parasite labial w» [R 252]. Si l'élément labial s'était maintenu, on aurait -πτ- et non -σσ-. 3) Le rapport πέπων/πέσσω (k₂) a son pendant dans χέρνιβα/νίζω (g₂). 4) Un verbe en -πτω ne peut en principe venir d'une racine terminée par k₂. Par exemple, le rapprochement que l'on aime à faire entre ῥάπτω et *sarciō* est impossible: c'est 'ῥάσσω' qui serait la forme orthodoxe; d'autre part, ῥαφή indique un ancien *ῥαφ-jω. Mais cela ne doit pas exclure la possibilité d'un présent analogique postérieur en -πτω, cf. πέπτω pour πέσσω chez Théophraste, qui «est construit sur la proportion κλέψω: κλέπτω = πέψω: x» [R 253].

Les groupes fluide + yod: il faut séparer ce qui s'est passé a) pour -lj-, b) pour -rj-, -nj-, -mj-.

-eljō- s'assimile en -ello- dans tous les dialectes sauf le cyprite. Exemples: ἄλλος/lat. *alius*; φύλλον/lat. *folium*; présents en -jo- comme ἄλλομαι/lat. *salio*, στέλλω/στολή, d'autres verbes en -λλω pouvant aussi s'expliquer par -νω, par

⁸⁹ L'arménien *k'anem* 'cracher' permet toutefois de supposer une initiale *bt*- étymologique en grec (Chantraine, *Dict.* 951).

⁹⁰ Le traitement -πj->-πτ- est en effet admis comme «wahrscheinlich» par Brugmann (*Grdr.* I² 1 277).

exemple βάλλω⁹¹; comparatifs comme μάλλον < *μαλ-ιον, où l'ā inattendu n'a rien à faire avec yod (cf. μείζων)⁹². Le cypriote diffère curieusement des autres dialectes, y compris de l'arcadien dont il est en général très proche, et présente αἰλων pour ἄλλων, 'Απειλων et 'Απέλλων pour 'Απόλλων, mais la variation dialectale est très forte pour la deuxième syllabe de ce mot et la forme ne remonte pas sûrement à -lj-⁹³.

-rj-, -mj-, -nj-: «Une très forte anomalie nous force à considérer séparément» [R 256] trois positions différentes.

1) Après syllabe contenant *a* et *o* se produit le changement panhellène dénommé épenthèse («mot qui n'éclaire pas le phénomène»): il s'agit du «passage apparent d'un *i* dans la syllabe précédente» [R 256] (-ανjo-, -αρjo->-αινο-, -αιρο-).

«La manière exacte dont s'est fait le passage reste discutée entre phonétistes. Autrefois, on admettait le développement d'un *i* dans la syllabe précédente, provoqué par le *j*, puis chute du *j*: -ανjo->-αινjo->-αινο-, aujourd'hui on admet qu'une consonne mouillée aurait déteint sur la syllabe précédente en se guérissant elle-même de sa mouillure.» [R 256]⁹⁴

Le groupe -amjo- se confond avec -anjō-: on suppose en effet que κοινός est issu de *κομ-jo-ς, où *-mj->-nj-.

Exemples d'épenthèse: χαρᾶ/χαίρω; ἐφάνην/φαίνω; βαινῶ < *βαμ-ιω, all. *kommen*, skr. *gam-*; ὀνομαίνω; μάκαρ/μάκαιρα; μέλας/μέλαινα; probablement χλαίνα qui peut être parent de χλαμύς; μοῖρα/μόρος; δέσποινα < *ποτνια⁹⁵. Dans ces cas, le processus est commun à tous les dialectes.

2) Pour les groupes -ερjo-, -ενjo-, le tableau devient différent selon les dialectes.

Eolien	Ionien, Doris mitior	Doris severior
χαίρω, φαίνω	χαίρω, φαίνω	χαίρω, φαίνω
μοῖρα	μοῖρα	μοῖρα
φθέρρω, κτέννω	φθειρώ, κτείνω	φθῆρω [κτῆνω]

Dans le cas de χαίρω, la diphtongue est panhellène; dans le cas de φθειρώ, «la diphtongue n'est que dialectale et qu'apparente» [R 259].

Car s'il y a une vraie diphtongue -ei-, héritée de l'indo-européen dans des mots comme δείκνυμι, τεῖχος, γλυκεῖ < -εϜι, il y a une fausse diphtongue -ei-, purement graphique, notant \bar{e} fermé dans γλυκεῖς < -έϜες, φιλεῖτε < -έετε. Il faut opposer τεῖχος {ει}, φιλεῖτε (\bar{e}), θῆσω (η). Les \bar{e} prennent naissance lors des contractions de deux ε et chaque fois que ε subit un allongement compensatoire: *ὄρεσνός >

⁹¹ En pareil cas, on attendrait en ionien-attique un traitement analogue à celui de στήλη < *στάλνᾱ.

⁹² Saussure voyait aussi -jo- dans πολλός, cf. sa remarque du 9 février 1889 à la séance de la Société de linguistique de Paris (*Recueil* 602).

⁹³ Nouveau renvoi à Kühner-Blass (I p. 10 et n.) dans la marge de R 255, cf. n. 32.

⁹⁴ C'est ce que M. Lejeune appelle palatalisation régressive (*Pbon.* § 176 n. 1).

⁹⁵ L'exemple de δέσποινα en regard de πότνια contredit cependant la règle consonne + fluide + *iž* formulée plus bas (R 270).

ὄρεινός, *έσμί>είμί; ils n'apparaissent ni en éolien, qui redouble sans allonger, (έμμί, ξέννος), ni en hyperdorien où εε>η (φιληήτε) et où le produit de l'allongement compensatoire est marqué par η (ήμί, Φαηνός, ξηνος).

Il y a toute une période (celle qui précède l'introduction dans l'alphabet de H et Ω) où l'on peut observer, dans les inscriptions attiques, la notation de la pseudo-diphthongue. Alors qu'on écrit ΔΕΜΟΣ comme ΓΕΝΟΣ, ΜΕΝ = μέν et μήν, mais ΤΕΙΧΟΣ et ΕΙΜΙ 'j'irai', on a ΕΜΙ 'je suis' = έμ. Donc Ε = ε, έ, η dans la première orthographe.

	ε	η	έ	ει
1 ^{re} orthographe	Ε	Η	Ε	ΕΙ
2 ^e orthographe	Ε	Η	ΕΙ	ΕΙ

«Cf. pour les exemples la 'Grammatik der attischen Inschriften' de Meisterhans, 3^e éd.» [R 263]⁹⁶

Dans les dialectes où ει apparaît pour έ, on trouve également une pseudo-diphthongue ου notant ο fermé (vraie diphthongue dans σπουδή, ού, pseudo-diphthongue dans μισθοῦμεν<-δομεν, γούνατα<*γονφατα, éol. γόννατα).

Comme pour d'autres groupes tels que -ον-, -νφ-, il y a un «allongement compensatif» [R 264] dans φθειρω en face du redoublement éolien. Le traitement est donc encore plus différent qu'il ne semblait de χαιρω, qui possède pour sa part une vraie diphthongue.

«Le cas remarquable, c'est celui de χαιρω panhellène: // plus la voyelle était ouverte, plus elle a laissé de place à l'jod pour se manifester par épenthèse. Avec *φθειρω, il ne s'est d'abord rien passé, puis s'est faite la réduction habituelle du j, différente suivant les dialectes.» [R 264-265]

Exemples: τεινω/τέν-ων; σπειρω/σπορά; άγειρω; féminins en -jā: στείρα/στέρομαι; πεϊρα/ex-per-ior; dérivés en -jā: τέρεινα<-τεν-jā; δμήτειρα<-τερ-jā; σώτειρα; comparatifs: χείρων/έολ.χέρρων, hom. χέρ-ηες.

3) Les groupes -ιρjο-, -υρjο-, ont donné en éolien -ιρρο-, -υρρο-, ailleurs -ιρο-, -υρο- (même aboutissement pour -ινjο-, etc.). Exemples: όλοφύρω, éol. όλοφύρρω; κρίνω, éol. κρίννεμεν.

«A remarquer sur l'ensemble des groupes:

1) Le protogrec a connu encore pleinement le jod après consonne, mais peut-être pas dans tous les groupes en question, et chacun devrait être repris à part: ainsi, pour unir la différence dialectale -σσ-/-ττ-, il n'est pas sûr que nous ayons à poser pour le protogrec -κj-: il se peut qu'au moment de la séparation dialectale on ait eu ~~ββ~~ et seulement plus anciennement -κj-.

⁹⁶ Titre complet: K. Meisterhans, *Grammatik der attischen Inschriften*, 3^e éd. par les soins de E. Schwyzer, Berlin 1900. Cf. D. Gambarara, *art. cit.* 350.

Mais dans beaucoup de cas, *j* doit probablement être restitué: en tous cas pour *-ερ-jo-*. Pour *-λjo-*, le cas est particulier: donne *-λλ-* dans tous les dialectes sauf dans le cypriot; sans le cypriot, il n'y aurait pas de doute que le protogrec s'était déjà débarrassé du *j*; mais à cause de cypriot, nous sommes obligés d'admettre encore le jod au point de convergence: et c'est chaque dialecte // qui a opéré la réduction par assimilation. Donc, il faut poser **ἄλjos* en protogrec et non *ἄλλος*.» [R 267-268]

2) Les groupes consonne + yod doivent soigneusement être distingués de ceux qui contiennent *i* voyelle en hiatus: *jo/io*, *njo/nio*. Les hiatus n'étaient pas absents de l'indo-européen contrairement à ce qu'affirment certains ouvrages sur la foi du sanskrit qui les a supprimés. La différence transparaît aisément dans des exemples comme *ἄλλος (-jo-)/ἄλιος (-io-)*; *μοῖρα/μόριον*; *κτείνω/ἐνιοι*; *πεζός/πεδίον*; *ἄζομαι/ἄγιος*; *κόπτω/ἤπιος*.

Pour les groupes *-tjo-* (*ῥσος*; *φέρουσα*) et *-tio-* (*αἰτία*, *πόντιος*, mais *ἐνιαύσιος*, *γερουσίᾱ*), il faut signaler «qu'une partie des *t* est changée en *σ* même devant *i* voyelle, par une loi qui n'est pas claire mais qui est postérieure (pas connue de l'hyperdorique)» [R 269].

«Une question: un même élément peut-il affecter les deux formes: peut-on trouver dans un même élément radical ou suffixal le *j* et le *i* etc.? En général, il ne faut pas l'admettre. Si cela a lieu, cela se produit dans des conditions déterminées.» [R 270]

Par exemple, on a *-ia* pour *-ja* après consonne + fluide (suffixe *-τρ-ια*; *πόντιᾶ*, (σ)μίᾶ). Mais d'autres suffixes ne se comportent pas ainsi, comme celui des présents en *-jō*, qui n'apparaît pas avec la variante *-iō* (**onomn-jō* > **onomn_g-jō* > **αν-jω* > *-αίνω*).

Le suffixe de comparatif *-ίων* (*ἡδίων*)/*-jων* (**χέρ-jων*) semble cependant irréductible à toute règle. Comme l'explication par la quantité de la syllabe précédente ne suffit pas à justifier la répartition dans tous les cas, on a admis qu'il y a deux formations distinctes du comparatif (Thurneysen)⁹⁷: **-jos-/-is-* (*ἡδίων* < **o(s)a*) et **-is-on-* (cf. germ. *-izan*) > *-ιον-*. Il y aurait eu contamination de ces deux suffixes.

«M. de Saussure ne veut pas pourtant prendre la responsabilité de cette hypothèse, mais l'admet comme essai d'explication de l'alternance irrégulière *-jων/-ίων*.» [R 272]

⁹⁷ L'idée de Thurneysen (KZ 33, 1895, 551-559) est admise par Schwyzler I 536-537, pour qui le nominatif *-ίων* aurait été créé analogiquement selon la proportion *δαίμοσι*: *δαίμων* = *ἡδίοσι*: x. M. Lejeune (*Phon.* § 177 n. 10) admet pour le comparatif un double suffixe **-γος-* et **-ι(γ)ος-*, alors que P. Chantraine (*Morph.* § 112) pose **-jyas-* pour la forme à diérèse.

[R 272-291] 3° j intervocalique ou postérieur à une consonne sujette à disparaître

Un des sièges principaux de *j* intervocalique se trouve dans la série des verbes contractes (dénommatifs à suffixe de présent en *-jō*: *μισθό-*jω*, *φιλέ-*jω*, *τιμά-*jω*, skr. *deva-ya-ti*). Il existe aussi les adjectifs en *-jos* du type de χρῦσος. Yod est final de thème ou de racine dans les thèmes en *-ei/-i*. La forme d'une diphtongue indo-européenne *-ei*, *-eu* étant toujours *-ej*, *-ew* devant voyelle, on aura par exemple *πόλε*j*-ε*s* > πόλεε*s* > πόλει*s* (ē), *τρέ*j*ε*s* (skr. *trayas*) > τρέ*s*.

Autres exemples: **dwei-* dans **dwej-os* > δέος, **de-dwoj-a* > δειδω à côté de δεινός, δειδιμεν; hom. 3° pl. κέ-αται < **kej-ηται*, à côté de κείμαι; suffixe *-mejōs* «où *j* ne correspond à aucune frontière morphologique» [R 277]: skr. *ayas-maya-s*, hom. ἀνδρό-μεα (κρέα); **mei-jōw*, où *j* est après diphtongue en *i* («mais il ne faudrait pas attribuer le *-i* à quelque contrecoup du jod» [R 277]) à côté de μινύδω; classe des adjectifs en *-ājos*, skr. *-ejas* < **aijos*: ἀρχαῖος, σπουδαῖος, où un suffixe *-ijos* s'ajoute à l'*a* du féminin.

Remarque: la chute protogrecque de **j* et **s* intervocaliques, puis celle de **w* accomplie ultérieurement (cf. ΣΤΟΝΟΦΕΣ(Σ)ΑΝ, inscription de Corcyre), à des dates variables selon les dialectes, ont fait du grec une langue «fourmillant d'hiatus» [R 278] (ρόαων, δηιδωφεν), alors que l'indo-européen en était pour ainsi dire franc (à part les types *-io-*, *-uo-*).

Si l'on a γένη, mais γλυκέα, c'est que le premier repose sur *-esa* et l'autre sur *-ewa*: le hiatus du second n'a pu se former qu'après que le premier s'était déjà réduit.

-esjo- aboutit à *-ei-o-* par un degré intermédiaire qui a dû être *-ehjo-* > *-eiho-* > *-ei-o-*⁹⁸. Ce «produit protogrec» [R 280] est en général conservé dans la langue homérique, puis subit suivant les dialectes et les voyelles qui le composent de grosses modifications. Dans la langue d'Homère, la différence avec le groupe **-ejo-* (qui n'a jamais connu *i*) est tout à fait claire.

Exemples: *τελέ*s-jω* (skr. *namas-ya-ti*) > hom. τελείω ≠ *φιλέ-*jω* > hom. φιλέω, alors que plus tard, en attique, les deux types se confondent (φιλῶ, τελῶ): chez Homère déjà on peut avoir τελέω, mais il suffit que la concordance ne soit pas complète pour qu'on soit sûr de la formation. Hom. ἀκείομαι/ἄκος; ἵπποι-ο,

⁹⁸ Schwyzler (I 273) et M. Lejeune (*Phon.* § 127) admettent une assimilation entre le souffle sourd et la semi-consonne, mais on sait que Saussure n'acceptait pas l'idée qu'un souffle pût s'assimiler. La présence d'un double produit de *-asjo-* en grec homérique ne semble pas poser de problème à Saussure, qui n'admet à aucun moment de double yod, alors que Lejeune rend compte de la forme sans *i* par une «réduction occasionnelle», ayant lieu «dans des conditions difficiles à préciser», du double yod à un yod simple (*loc. cit.*). Il existe des notes manuscrites assez détaillées de Saussure lui-même sur la question de l'**s*, avec des vues parfois différentes de celles exposées dans ce cours (Ms. fr. 3952/2 C, p. 32: *-asjo-* > *-oiso-* > *(-oiho-)* > *-oi-* «de sorte que la chute de l'*s* n'a pas eu lieu devant jod en définitive...»)

ἵπποο < **asjo*⁹⁹ et ἵππου (= *ō*); ἐμεῖο < **eme-sjo*; εἶην < ἔσ-*jhn*¹⁰⁰ qui, lui, subsiste; présent **νασ-*jw** > ναῖω/μετα-νάσ-της; Ἴφι-, ἠρι-γένεια < -*es-*ja**; classe des féminins en -*us-*ja** > -*uīa* sur suffixe de participe en -*wōs* (δεδι-ώς, etc.), cf. lit. *likusi*, skr. *viduṣī* (ऱिदुṣी); même produit dans μυῖα, lat. *musca*, lit. *musē* < **iā*.

-*ewjo-*:

« Il y a un certain scrupule phonologique à admettre ce groupe qui figure dans tant de manuels. En effet, le *w*, phonologiquement, n'a point de sens à la fin d'une syllabe, ou bien c'est -*e/wjo-* (et celle-ci est brève) ou bien -*eu/jo-*.

Mais peut-être la difficulté ne se présente-t-elle pas d'une manière aiguë en grec attendu que le produit a très vite éliminé ce groupe -*ew[jo]*- par épenthèse, par la formation d'une diphtongue: -*eiwo-*. Rien ne nous empêche d'ailleurs de dire que le *w* est dans la deuxième syllabe.

Quant à -*eu/jo-*, βασιλεύω (= **βασιλευ/jō*) en regard de γλυκεῖα (= γλυκε*Fjā*) montre que les deux groupements: -*eu-*jō-** et -*e/wjo-* existaient en grec et la différence de traitement prouve l'exactitude de la distinction (vid. les *Remarques* 1)¹⁰¹. » [R 285]

Exemples: γένειον/γένυς; καίω/καῦσις (**κα*Fjw** > καί*Fw*, opposer ναῖω < **νάσ-*jw**!); κλαῖω/κλαυ-θμός; δαῖω 'allumer'/Hésychius δεδαυμένον· περιπεφλεγμένον.

Remarques: 1) un groupe comme -*aiō-* ou -*eiō-* peut avoir des provenances assez diverses:

1. -*aiō-* (αἰών, lat. *aevom*)
2. -*ai(σ)ο-*
3. -*aijō-* par l'intermédiaire de -*aiō-* (καῖω)
4. -*asjō-* (ἵπποιο)

⁹⁹ On pose parfois une double désinence (**asjo* et **as-o*) à la base du gén. sg. thématique, cf. Chantraine, *Morph.* § 15. A propos de ces génitifs, R 282 renvoie à Kühner-Blass I 366, 3 (toujours en marge).

¹⁰⁰ Mais voir *infra* R 307: « très difficile d'établir le suffixe de l'optatif; est-ce -*iē-* ou -*jē-*? Cf. scrit *s-*yā-m** qui est scandé *s-iā-m*. »

¹⁰¹ Ici même R 341. En marge de ce passage, R 285 porte la mention suivante: « En posant -*eu/jo-* et l'épenthèse, on aurait le parallélisme complet avec τάλαινα (le ms. porte τέλαινα):

* <i>ταλαν/ja</i>	* <i>γλυκευ/ja</i>
τάλαι/να	* <i>γλυκει/να</i>
	γλυκεῖ-α

C (25, 6) et P (B III 23) ne mentionnent ni βασιλεύω ni le développement *y* relatif: ils ne nous éclairent pas non plus sur ce passage qui pourrait bien être une réflexion de Riedlinger lui-même.

Mais en aucun cas *-αιο-* ne peut remonter à **-ajō-*¹⁰².

2) Il est bon de considérer ce que donne la série *-esio-*, *-ewio-*. Alors que *-jo-* et *-io-* se distinguent clairement dans *πεζός* et *πεδίον*, « nous ne sommes pas dans une position aussi excellente pour *-esjo-*, et *-esio-*, et il est très difficile de faire le départ »: *τελείω* remonte à **τελέσζω*, mais l'adjectif *τέλειος* repose-t-il sur **τέλεσζος*? Pour cette dernière formation, la terminaison *-jos* est très rare (*πεζός*), « tandis que la grande terminaison est *-ios* dont on n'a pas le droit de s'écarter sans autre » [R 288]: il faut poser **τελεσ-ιο-ς*. Les deux groupes se rejoignent en fin de compte, mais par des voies différentes:

<i>-esjo-</i>	<i>-esio-</i>	
<i>-ehjo-</i>	<i>-eio-</i>	(comme γένει de <i>*genesi</i>)
<i>-eiho-</i>	<i>-eio-</i>	(contraction)

Dans la première série, « il n'y a jamais eu d'hiatus entre *e* et *i* » [R 289].

Une évolution parallèle a eu lieu pour *-ewio-* face à *-ewjo-*, et *γένειον* peut reposer sur **γενεζιον* aussi bien que sur **γενεφιον*. La plupart des adjectifs dérivés comme *ἄστεϊος* doivent être reconstruits comme **ἄστεφιος*.

Le moment de l'hiatus n'est malheureusement pas accessible: les faits homériques sont difficilement interprétables pour des raisons métriques (« on peut lire d'un bout à l'autre d'Homère **'Αργείος* ou *'Αργεῖος* » [R 289], et **τελέϊος*, avec trois brèves consécutives, n'entrerait pas dans l'hexamètre). Il est toutefois possible de rétablir l'hiatus pour *-ewio-* (hom. *ῥέεσι*, de **owios*).

C'est *i* et non *j* qu'il convient de rétablir dans la grande classe des abstraits féminins en *-iā* (*σοφιά*) qui ne doit pas être confondue avec celle en *-jā*, même quand ce dernier suffixe se présente comme *-iā* (*πόντια*, etc.). Des deux critères (signification et forme du nominatif), le second manque en attique: ce dialecte a confondu les classes pour les dérivés en *-sjā*, *-siā*: *ἐνέργειā* (traces de la longue chez Aristophane et chez Eschyle: *εὐκλειāν*), conservant cependant la distinction pour les dérivés en *-ewiā*: *βασιλεία* < *-efjā* 'reine' et *βασιλειā* < *-efiā* 'royauté'.

3) N'ont pas été considérés ici les groupes *-ewjo-*, *-ewio-* (après longue) qui, par une loi postérieure à la réduction de *w*, pourrnt, dans certains dialectes, se confondre avec les groupes à voyelle brève: « *βασιλεῦς* n'a *-eu-* que par la loi d'Osthoff » [R 291], et il faut poser **βασιληφιā* à la base de *βασιλειā*, ce qui est confirmé directement par l'ionien *βασιληή*.

[R 292-321] *j* EN LATIN

[R 292-294] 1° *A l'initiale*

La position initiale est à peu près la seule où **j* n'ait subi aucun dommage en latin.

¹⁰² Sur l'éventualité, que l'auteur envisage avec précaution, d'une gémation occasionnelle d'un **j* indo-européen, voir M. Lejeune, *Phon.* § 173.

Exemples : *jugum*; *juvenis*, skr. *yuvan-*, all. *jung* < **juwunga-s*, cf. lat. *juvencus*; *jūs*, *jūris* 'soupe', gr. ζύμη; *jecur*, skr. *yakrt*, gr. ἥπαρ; *janitrices*, sl. *jetry*, skr. *yātar-as*, gr. εἰνατέρες; *iaciō* «offrant une forme *jē-/jā-* comme véritable base» [R 293], cf. *sēvi/sātus*.

«C'est la seule place où *j* existe en latin. En général, il n'y aura que des groupes *-io-* et non *-jo-*.

Il y a lieu de se poser la question comment ce *j* est représenté par l'écriture latine. Il n'y a pas d'autre signe que *i*: *IACIO* = *jāciō*. // Les Latins répètent donc pour le *j* et *i* ce qu'ils font pour *w* et *u*. C'est regrettable. La distinction de *i* et *j* dans l'écriture ne date que de la Renaissance (avant, *j* n'a pas une valeur opposée à *i*, se met au commencement d'une ligne!) C'est artificiel et antihistorique d'écrire *iaciō*, mais puisqu'on a les deux signes, il faut s'en servir; il n'y a que deux ou trois cas où il y ait une difficulté dans l'application pratique de cette distinction (*Pompejus?*).» [R 293-294]¹⁰³

[R 294-308] 2° *Après consonne*

A l'intérieur du mot après consonne, *yod* a été remplacé par un *i* voyelle quelle que fût la consonne qui précédait, et il faut recourir au grec pour départager les groupes **-jo-* et **-io-*.

Exemples: **aljōs* (deux syllabes, cf. gr. ἄλλος) > *aliūs* (trois syllabes); **mepios* (gr. μέσος) > lat. *mediūs*; ἄλλομαι/*salīō*; σκέπτομαι/*spēcīō*.

Il faut voir un groupe **-io-* dans les types *rēg-iūs*, *oratiōr-iūs*, *milit-ia*, *audac-ia*, cf. le védique où la scansion permet de rétablir *madbias*, *rājiam* (le sanskrit confond plus tard *-ia-* et *-ya-* par un processus inverse de celui du latin). Il y a aussi d'autres données plus fragmentaires en iranien et en «slavo-lette» [R 296].

Pour *socius* (de la racine **sek₂-* de *sequor*), on est amené à rétablir **sokjōs*:

«La voie latine de *k₂* est de se développer en *kw* devant toute voyelle, aussi bien *i*, mais jamais devant consonne quelle qu'elle soit: ainsi *relictus*, *insectāri* (pas de même en grec où *π* se présente aussi bien devant consonne). Et alors *socius*, comparé à *colloquium*, *reliquiae*, apparaît comme ayant eu *j*: autrement il n'y aurait pas de raison pour ne pas avoir *soqvius*.» [R 296]

Le latin n'offre pas comme le grec la catégorie des féminins en *-jā*. On avait à l'origine:

<i>-jā</i>	(<i>-jō</i>)	forme faible
<i>-ī</i>		
<i>-jā</i>		forme forte

¹⁰³ Ce passage peut être rapproché de CLG/E I p. 131 n° 940, particulièrement I R 1.40 et N 14 b [3304].

Laissé complètement par le grec, l'*i* se cache en latin dans *victor-i-c-s*, etc. On a pensé que l'autre série se retrouvait en latin dans *seriēs, faciēs*, féminins qui seraient alors à comparer aux féminins primaires comme $\phi\upsilon\zeta\acute{\alpha} < * \phi\upsilon\gamma\text{-}j\acute{\alpha}$ (il y aurait une forme forte *-jē* à côté de *-jā*).

«L'immense classe des présents en *-jō* dérivés secondaires (tirés d'un nom) manque. C'est un trait important de la morphologie latine, et pas assez relevé, d'avoir rompu avec cette formation et d'avoir substitué à *-jō* un *-āre*; étant donné

- nōmen*-on forme *nōmināre* (cf. gr. $\acute{\omicron}\nu\omicron\mu\acute{\alpha}\iota\nu\omega = * \text{-}\mu\alpha\nu\gamma\omega = * \text{-}m\eta\text{-}$)
- genes*- on forme *generāre*
- mīlet*- on forme *mīlitāre*
- judic*- on forme *judicāre* //

Nous n'avons pas à voir par quelle voie cette transformation s'est accomplie, mais le fait est que cette formation en *-iō* n'existe pas en latin. Il y a *fulgurire* (à côté de *fulgurāre*) qui a pu commencer par un type comme $\tau\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\sigma\gamma\omega$.» [R 297-298]¹⁰⁴

Le latin conserve en revanche de nombreux présents primaires en **-jō > -iō* (*salīō, speciō, rapiō, capiō* et tous les présents de la troisième conjugaison), dont la flexion pose un problème qui n'a pas encore été «élucidé d'une manière définitive. Pourquoi ne voit-on jod que dans une partie des formes» [R 298], les autres étant «exactement conformes au type pur» *legīs, legit, legimus, lege?* [R 299]

Une explication serait d'admettre une chute de l'yod (*capere < *capjere*) dans des conditions qui resteraient à élucider. Mais la conformité de *capis* avec *legis* «peut n'être qu'une pure apparence, et c'est bien ce qu'on suppose ordinairement» [R 299]: *legis* vient d'un plus ancien **leges*, mais *capis* peut être originel tout comme *capitis* face à **legetis > legitis*; *cape* peut venir de **capi* (cf. *mare, triste*), et à l'infinitif, *capere* peut représenter **capise* contre **legese* (cf. *venerunt < *venisunt, cineris < *cinisis*).

Il resterait donc à expliquer comment, de **capjese* et de **capje*, on aurait abouti à **capise, *capi*. Une loi selon laquelle le groupe *-jē-*, s'il constitue une syllabe ouverte (par opposition aux cas de *capient-, capiendo-*) aurait été régulièrement réduit à *i* après consonne, se heurte à l'exemple de v. lat. *alis, alid* où c'est *o* qui tombe, alors que *e* se maintient dans *societās*.

Il est possible de supposer que *-jē-, -jō-* se sont réduits alors que la quantité longue de la syllabe suivante aurait préservé le groupe dans *capiō, capiunt, *capiēt* (futur), ce qui expliquerait *alis*, mais non *societās*.

¹⁰⁴ Mais les dénominatifs en *-āre* sont eux-mêmes des formations en **-jo-*, cf. R 312-315 où Saussure examine les types *plantiāre* et *finire*.

Pourrait-on admettre, enfin, une loi de syncope de *ĕ* (*ø*) encore plus générale, intervenant après un groupe se terminant par une fluide (**sacrodōs* > **sacrđōs*, **capje* > **capi*)? Mais toujours certains exemples font obstacle à l'uniformité de la loi (*societās* encore une fois, et certains groupes *-vo-*)¹⁰⁵.

Parmi les classes ayant possédé *-jo-* et non *-io-*, il faut compter probablement celle des comparatifs en *-jos-* (*melior*, *melius*); *sēcius* présente une « identité à peine douteuse » [R 303] avec ἡσσων, ἡκιστος¹⁰⁶.

Il y a une alternance *jo/io* intéressante entre *jam* et *etiam*, *jam* et *qvoniam*. Ailleurs que dans ces combinaisons très anciennes, le *j* subsiste en composition: *adjungō*. D'exemples comme *qvoniam* < **qvomjam* et *veniō* (cf. all. *kommen*), on peut déduire que *j* fait passer *m* à *n* alors qu'il est encore consonne; mais *qvoniam* peut aussi s'expliquer de la même manière que la forme *con-* qui apparaît en composition à côté de *cum*.

Consonne initiale + yod:
dj- initial passe à *j-*, et *j* maintient son caractère de consonne: *Jū-ppiter*, gr. voc. Ζεῦ, par opposition au groupe *-edjo-* qui devenait *-edio-*.

« Observations :

En premier lieu, on voit que le groupe *dj* constitue un des rares cas où l'on peut faire la différence entre consonne + jod et consonne + *i* voyelle. A l'intérieur, on ne peut plus songer à les distinguer d'après le latin: c'est tout un: *-edio-*. Mais au commencement:

<i>djo-</i> (<i>Jovis</i>)		<i>dio-</i> (<i>diēs</i> , <i>diū</i> , <i>Diāna</i>)
qui repoussent toute présence de <i>j</i> .		

On voit d'ailleurs que *j-* latin représente aussi bien **j-* que **dj-*. Donc:

<i>dio-</i>		<i>djo-</i>		<i>jo-</i>
		<i>Jovis</i>		<i>jugum</i>

(on le sait par les langues congénères).

Devant un nom purement latin comme *Janus*, on peut aussi bien penser à **dja-* qu'à **ja-*. //

2. Si cette différence *djo* et *dio* est importante au point de vue phonique, il ne faudrait pas conclure que la morphologie indo-européenne ne pût établir des équivalences entre eux, qu'il n'y eût pas de parenté entre les mots avec *-j-* et ceux avec *-i-*: c'est toujours un **dei* dépourvu de son *e*. Donc, au point de vue morphologique, la question de savoir si l'on a *i* ou *j* est secondaire.

¹⁰⁵ Une solution satisfaisante à ce problème est d'admettre que la répartition *jo/i*, commune au gotique et au latin, relève d'une thématization non généralisée, qui affectait peut-être aussi les dénominatifs en *-āre* et en *-īre* (Monteil *Éléments* 295, Leumann 539). Riedlinger a abondamment annoté en marge ce passage des notes.

¹⁰⁶ Tout autre hypothèse chez Walde-Hofmann II 527 et Ernout-Meillet 621, pour qui la forme parallèle *sēnius* est première et à rapprocher de *sērus*.

Pour illustrer ce peu d'importance morphologique et l'importance phonique, cf.:

	<i>dwo-</i>	<i>duo-</i>
fort	<i>deu-</i>	(δεύ-τερος)
faible	<i>du-</i>	véd. <i>du/au</i> (2), gr. δύ-ω, lat. <i>dū-o</i>
	<i>dw-</i>	véd. <i>dw-is</i> (2 fois), gr. δίς (δFίς), lat. <i>bis</i> (<i>dvis</i>).

Quelle est la condition qui a réglé le choix entre *dua* et *dwa*, on ne le sait pas, c'est un des points difficiles de la phonétique de ces groupes. Il faut donc phonétiquement séparer ces deux groupes (**duō*, **dw-is*), mais ne pas croire qu'une barrière morphologique les sépare. //

De même *dei- dī-ēs*
et *dj-eu*.

Au nom du principe que nous venons de voir, il n'est pas permis de renouer directement *Diespiter* v. lat. avec *Jūpiter* en s'appuyant sur **djēm* (Ζῆν). L'opposition phonétique ne peut être éliminée: mais ce sont des mots parents; il se peut que le même dieu ait été appelé dieu-jour.» [R 305-307]

gj->j- dans *jūgis* (*fons jūgis*) < **g₂jū-gi-s* («redoublement avec mutilation du second élément» [R 307]), cf. **g₂īwo-* et formes sanskrites reposant sur **g₂jū-*¹⁰⁷.

sj->si- dans *siēm* (*siēm*), gr. **ἔσ-γη-v* > *εἶην*, mais il est difficile d'établir si le suffixe de l'optatif est *-iē-* ou *-jē-*, cf. skr. *s-yā-m* qui est scandé *siām*. Pour le grec, il est probable qu'il s'agit de *-jē-*. Si c'est aussi le cas en latin, on constate alors un traitement différent de celui qui affecte **dj-*, **gj-*. Dans *süère* (skr. *syū-ta-s*, lit. *sjū-ta-s*) yod donne dès une haute époque des signes d'intermittence (cf. skr. *sūtram*)¹⁰⁸.

[R 308-321] 3° *j* intervocalique

Yod intervocalique a été supprimé en latin avant les premiers textes.

Exemples: *aēnus* < **ajes-nos*, *aeris* < **ajes-es*, skr. *ayas-as* («la question de la contraction de *aēr-is* > *aeris* et de la non-contraction *aēs-nos* dépend probablement de la position en syllabe fermée, mais ne doit pas être mêlée à la chute du jod» [R 308-309]; *aureus* < **aure-jos*; *meus*, qui doit être un ancien **mejōs* «pour la raison négative qu'aucune autre consonne n'aurait pu tomber à cette place et créer l'hiatus» [R 309];

¹⁰⁷ Cette étymologie, déjà proposée par Saussure en 1889 (MSL 7/1, 1889, 89-90 = *Recueil* 458) est négligée aujourd'hui au profit d'un rapprochement de la racine de *junġō* (Walde-Hofmann I 727, Ernout-Meillet 327).

¹⁰⁸ A propos de cette racine, voir la communication de Saussure sur «Les racines en *-eiva-*» (28 mai 1881, *Recueil* 600).

pleores (chant des Arvaies) vient de **plē-jos*, skr. *prā-yas*; le nominatif neutre de ce comparatif est **plēos* > **pleus* > **plous* > *plūs*, cf. gr. *πλέω* < **πλέ-οο-α* < **πλή-ιοο-α* (toutefois, d'autres mots comme *plūres*, *plūrimi* révèlent en latin la présence d'une forme voisine, mais assez différente¹⁰⁹, le v. lat. *plorume* pouvant, lui, se lire **plo-is-ume* (cf., sur la base faible, le superlatif *πλε-ιο-τος*), avec une forme forte **plo-* qu'atteste le norr. *fleiri* < germ. **flaizē* < **plō-is-on*: il y a donc les deux formes *ple-/plo-* en latin; les types de présent en *-jō*, **planta-jō* > *plantō*, cf. gr. **τιμά-ιω*, *monēō* et *spondeō* qui ont le même sens causatif que le gr. *φοβέω*, quoiqu'ils ne soient pas dénominatifs.

Les présents en *-jō* comprennent plusieurs sous-classes: la classe en *-āre* contient des dérivés en *-ā-jō* et en *-ā-jō*, alors que le grec n'a que les seconds. Le type latin en *-eō* renferme autre chose que *φοβέω*: est frappante, par exemple, la correspondance entre *taceō* et got. *haba*, *sileō* et got. *silā* où il ne peut y avoir eu un *e* devant *j*.

Cette diversité d'origine a eu des répercussions sur les contractions. Pour *plantās* par exemple, on ne peut admettre une évolution **āje-* > *-ae-* > *ā* (cf. *aes*), tandis que le problème ne se pose plus avec *ā*¹¹⁰. Les coïncidences partielles entre classe en *ā* et classe en *ā* ont suffi à entraîner l'unification.

Les verbes de la quatrième conjugaison sont également d'anciens verbes en *-jō*: **fīni-jō*, **siti-jō* > *fīniō*, *sitiō*, cf. gr. **μητι-ιω* > *μητιώ*. D'autres verbes, non dénominatifs, se sont mêlés à la même classe. Si l'on poursuit la question de la contraction après la chute de *j*, on rencontre le problème de justifier *audite* < **audiēte*¹¹¹.

Exemples où **j* est final de thème ou de racine: déclinaison des thèmes en *i* (*oves* < **ovej-es*, cf. *πολεј-ες*, *trēs* < **trej-es*; **ej-ō*, **ej-ont* > *eō*, *eunt*, et de même *nequeō*, *nequeunt*).

«La persistance du *j* intervocalique en latin ne doit donc être admise nulle part; et alors on peut se demander ce que représentent en latin les nombreuses formes où *j* persiste dans l'écriture: *peius*, *maior*, *Velleius*.

Ces formes sont entourées de grandes difficultés. Il y a deux questions: d'où viennent-elles? C'est-à-dire quelles sont leurs différentes origines possibles? Et deuxièmement, quelle est la véritable prononciation (valeur phonique) historique de ces groupes? La première question éclaire l'autre.» [R 317]

Exemples: *aiō* < **ajō* < **agjō*¹¹²; *meiō* < **meiō*; *maius* < **mabjos* < **magjos*, cf. *mag-nus* («*μέγας* n'a rien à faire dans cette racine de *major*» [R 318])¹¹³.

¹⁰⁹ Cf. *infra* R 341-343 et n. 122.

¹¹⁰ Voir cependant Monteil, *Eléments* 297. L'auteur rappelle en note que pour X. Mignot, la contraction de *-ā(y)ē* produirait *-ē*.

¹¹¹ Cf. *supra* R 301-302 et n. 105.

¹¹² Cf. R 124 et n. 48. P. Monteil (*Eléments* 72) pose une forme intermédiaire *-ayyo-*.

¹¹³ Saussure ne donne pas ici d'explication à ce rejet, mais cf. *Mémoire* 64 = *Recueil* 60-61.

«Ajoutons que toutes les fois qu'apparaît cette lettre *i* intervocalique en latin, la syllabe est longue; cela est un trait commun, quel que soit le mot, d'où qu'il provienne: ainsi dans *Caius*: *cā* fait une longue. Il y a deux manières d'expliquer cette longue: dans les manuels de deuxième ordre on voit refléter aveuglément *Cāj-*: or, probablement, c'est ce qui est partout // exclu. La raison, comme le montre Louis Havet, c'est qu'il y a double jod: *Cajjus*, *mejjo*, *Pompejjus*, mais ici nous faisons une objection: phonologiquement, *j* en fin de syllabe n'est pas possible en sorte que le groupe n'a pu être que *-eijo-* (pas *-ejjo-*): c'est-à-dire diphtongue en *i* + jod. Ainsi sont à écrire toutes ces formes, et l'osque *Pumpaiians* nous montre ce qui est pour le latin: *Pompeijanus*.

Il faut noter ici en dehors du jod que c'est seulement dans le contact avec jod que les diphtongues qui autrement se réduisent (en latin classique *ei* > *ī*, *ai* > *ae*) sont conservées.» [R 318-319]¹¹⁴

Les groupes de ce type sont en général issus d'autre chose que de yod intervocalique, à part un ou deux cas comme les adjectifs en *-eius* qui correspondent aux adjectifs grecs en *-αιος*: **-aijos* > *-eijos* > *-eijus* en latin (*Pompeius*).

Le cas de *peius* est moins clair: on connaît bien une racine **pei-* (all. *Feind* = *fi-ant*), et alors il faudrait poser **pei-jos*, avec la diphtongue *-ei-* conservée devant *j*¹¹⁵.

Les transcriptions latines des mots grecs sont révélatrices: alors que pour $\Phi\omicron\upsilon\nu$ on a *Poenus*, de Τροία les latins ont fait *Troijsa* «pour imiter de la façon la plus voisine la diphtongue en hiatus du grec qui était sans exemple en latin» [R 321]; yod conserve la diphtongue *oi* dans ce mot qu'il est un non-sens d'écrire avec une longue: *Trōja*.

[R 322-324] LA SEMI-CONSONNE *w*: GÉNÉRALITÉS

Presque partout, bien qu'à des époques différentes, l'ancien **w* indo-européen a évolué vers la fricative labiodentale douce *b'*, écrite, «même dans les systèmes phonologiques» [R 322], *v*. Mais il n'y a aucun rapport entre *v* et *w*: *w* n'est ni fricatif, ni occlusif, il a la même articulation que *u*.

¹¹⁴ Même analyse chez Niedermann dans la 1^{re} éd. du *Précis* (Paris 1906, § 48), dont Saussure disposait: «*j* intervocalique équivalait dans la prononciation à *i* + *j*». La notation par *-ij-* apparaît chez Sommer, *Handbuch* 155, qui reconnaît dans *Pompejjus* une longue par position. Ailleurs, la doctrine est plus flottante: Brugmann (*Grdr.* I² 1 228-229) analyse de la manière condamnée par Saussure les formes latines à *i* intervocalique («Das aus *ei*, *oi*, *ai* zunächst entstandene \bar{e} blieb vor *i* als \bar{e} erhalten...»). En 1926, la grammaire de Leumann posait *-aijos* pour expliquer *Pompeius* (87) alors que la nouvelle édition revient à *-aiijos* (127). Voir l'analyse des oppositions phonologiques opérée par R. Godel, «Les semi-voyelles en latin», *Studia linguistica* 7, 1953, 90-99.

¹¹⁵ On pose d'ordinaire **ped-jos*, cf. skr. *padyate* 'il tombe' (Walde-Hofmann II 275, Ernout-Meillet 493). Cf. R 318-319.

« Sans doute, il ne fait pas syllabe, mais ce n'est que par effet de contraste qu'il nous donne l'impression de consonne dans certains cas. S'il ne s'agit que de marquer la différence pour l'oreille, aucun doute n'est possible: cf. angl. *wives*, *wove*.

En revenant à l'évolution historique, remarquons que quand même *w* serait *v* encore plus souvent, nous ne serions pas autorisés à voir entre ces deux sons une parenté, à en faire une unité, à établir un lien entre *w* et *v* (pas plus qu'entre *s* et *b* parce qu'historiquement $s > b$!)

Ceci n'aurait peut-être pas même à être souligné si les différents systèmes d'écriture ne se trouvaient pas donner // des exemples

où lettre *w* = *w*, *v*

et où lettre *v* = *w*, *v*:

ce qui semble suggérer qu'il n'y a qu'une différence insignifiante entre *w* et *v*, alors qu'elle est radicale!» [R 323-324]

Exemple du germanique, où *w* a été inventé pour noter *w*: mais l'allemand a par la suite fait passer *w* à *v*, cf. le contraste entre angl. *wind* (*w*) et all. *Wind* (*v*). A l'inverse, *v* qui valait *w* dans le lat. *ventus* est devenu *v* dans *vent* (cf. n. 25).

[R 324-340] *w* EN LATIN

« D'une façon générale, il est conservé en latin sans changement de sa valeur. Il est regrettable que le système des Latins confonde *w* et *u* // marqués tous les deux *v*:

ADVENTVS *aduentus* (minuscules)

w u *w u*

Par conséquent, étant donné ces deux mots: LINGVA, EXIGVA, l'écriture ne nous enseignerait pas que nous avons un *w* dans le premier cas et *u* dans le second. En faisant une différence, en écrivant *adventus*: cette solution n'a rien de latin, elle ne se fait pas même jour à la Renaissance; ce n'est que de nos jours que s'est introduit ce 'barbarisme bienfaisant'. Fait-on bien de le garder? S'il s'agit d'établir un texte, il ne faut pas changer l'orthographe de l'auteur, mais dans toute espèce d'écrit grammatical, linguistique, il y a un grand intérêt pour la clarté de distinguer les deux sons. Mais il faut alors faire la distinction d'une façon conséquent; ce n'est pas la peine de faire violence au système latin // et de créer des inconséquences encore plus graves. C'est ce qui arrive! On écrit, même dans les ouvrages de linguistique: *u* pour *w* après *g*, *q*, *s* (*suāvis* pour *swāwis* comme *sūa*, adjectif possessif, et

assuetus = *assvetus* comme *sües* «les cochons»; ou bien: *languidus* (*gv*) comme *contigui* (*güi*), *loquatur* comme *pequarius*, *pecuarius* (*cüa*).

Dans ce cas de *qu* la distinction s'établit par la différence de *q* et *c*:

<i>qua</i>	1 syllabe
<i>cua</i>	2 syllabes.

Mais quelle singulière façon de marquer la valeur de *u* = *w* par le son qui précède; et ce moyen indirect n'a même pas de valeur historique, car les Latins écrivaient aussi bien PEQVNIA.

Donc ou bien accepter le système latin // purement et simplement, ou bien alors être conséquent. La distinction de *w* et *u* n'a été observée avec conséquence que par les savants scandinaves (danois et suédois).» [R 324-327]

Exemple de **w* initial: *vidüa*, skr. *vidhavā*, angl. *widow*; *vehō*, skr. *vahati*, all. *be-wegen*: *vomitum*, skr. *vami-tam* < **wemō-tom*; *vērus*, v. sl. *věra*, got. *tuz-wērs*.

Pour les groupes **kw*, **gw*, ital. **hw*, on se trouve devant une double origine possible en latin, mais qui n'entraîne pas dans cette langue de différence de traitement: ital. *-ekwo-* peut représenter en soi **-ek₁wo-* ou **-ek₂-*. Il n'y a pas de **w* primitif dans *seqvor* (lit. *sekame*, skr. *sacate*, gr. ἔπομαι), mais il y en a un dans *eqvos* (lit. *ašva*, skr. *açvas*, gr. ἵππος).

sw- initial subsiste tel quel (**swādus*, gr. ἡδύς, skr. *svādus*, angl. *sweet*, lat. *svā(d)v-i-s*, *svādeō*). Un groupe initial comme *sūa-*, *sūi-* représente toujours autre chose que **sw-*: *suus* apparaît épigraphiquement sous la forme *sovos*; quant à *sües*, il suffit de comparer en grec ὄες et ἡδύς pour saisir la différence.

dw- initial donne *b* (**dwis* > *bis*). Le changement est récent, ainsi qu'en témoignent les inscriptions anciennes: DVENOS, DVONORO = *bonus*, *bonorum*; DVELLUM = *bellum*. C'est la présence de *w* qui permet à *d* de passer à *b*.

kw- subsiste, qu'il s'agisse de *k₁w* ou de *k₂*.

Exemples: **k₁w* dans *qveror*, skr. *çvas-tum*; **k₂* dans *quod*, *quis*, skr. *kad*, *kis*. Le recours aux langues de l'Orient est nécessaire.

gw- donne *w* par abandon du *g* (traitement qu'il faut opposer à *dw* > *b*, où la première consonne ne disparaît pas).

Exemples: **g₂* dans ital. **gwīvos* > lat. *vīvus*, lit. *gyvas*, skr. *jīvas*, angl. *quick*; *g₂erō-* dans skr. *gari-tum*, gr. βορά, lat. *vorāre* (une quantité de verbes en *-āre* sont des verbes primaires sur racines dissyllabiques, car *ō* > *a* en latin: *vora-*, *lava-*, *ara-*, cf. *domi-tum* en regard de *domāre*, où l'on voit bien la racine **doma-* < **domō-*); **g₂em-* > **gwemjō* > *veniō*, skr. *gam-*, got. *kwiman* (le verbe latin devait appartenir à la classe des verbes primaires comme *capere*, cf. *ventum* et non 'venitum'); on rapproche *volāre* (**g₂elō-/g₂olō-*) de gr. βέλε-μνον, βάλλω, mais ce rapport est rendu incertain par le lit. *gelju* 'je pique', gr. βελόνη 'broche' (τινὰ λίθοις βάλλειν = 'piquer quelqu'un de pierres').

Observations: 1) En osco-ombrien, **gw* > *b* comme **kw* > *p*: ombr. *ben-ust* 'venerit', osq. *k u m - b e n e d* 'convenit'.

2) *Bōs*, *bōvis* est en contradiction avec le traitement ordinaire de g_2 : la forme ancienne est * $g_2\bar{o}u-/g_2ou-$, g_2ow- : skr. *gāus*, dat. *gāv-e*, gr. $\beta\omicron\upsilon\text{-}\zeta$, $\beta\acute{o}\text{-}\epsilon\zeta$. On attendrait en latin une forme 'voves', et *bōs* résulte d'un emprunt soit à un dialecte grec d'Italie, soit à l'osco-ombrien. Si l'on considère que $\acute{o}v > \acute{a}v$, on peut dire que la forme latine serait non pas 'voves' mais 'vaves', et dans ce cas *vacca* pourrait être un hypocoristique en rapport avec l'ancien nom du bœuf¹¹⁶.

dhw- donne ital. $\beta w >$ lat. *f*. Le détail des faits n'est pas très net. Quoi qu'il en soit, *w* maintient sa valeur consonantique comme dans tous les groupes initiaux précédents. Exemple: *fōres*, v. sl. *dvorŭ*.

ghw- (issu de * g_1ghw- ou de * g_2b-) aboutit à ital. $\beta w-$ qui donne lat. *f-* dans *fēra*, lit. *žvēr-i-s*, gr. $\theta\eta\rho = *x^f\eta\rho$, i.-e. * $g_2b\acute{e}r-$.

«Il est certain que jamais *w* ne s'est résolu en *u*, cela aurait donné *fūera*. Le reste n'est pas clair: pourrait-on avoir en latin 'hēra' venant de $\chi w-$ ou bien est-ce que $\chi w-$ peut seulement donner *f*? En tout cas il n'y a pas d'exemple: il semble bien que le *w* ait participé à l'*f*, mais que d'un autre côté il n'est pas nécessaire ($\chi > f$: *fel*).» [R 336]

Cas de disparition secondaire du *w* postconsonantique dans les groupes initiaux **swo-*, **swe-*: **swopnos* > *somnus*; *sūdāre*¹¹⁷, all. *Schweiz* < **swoidos*; *sōrdes* si on a raison de le rapprocher de l'all. *schwarz*, germ. **swarta*; **swesor* > **swosor* > *soror*, lit. *sesū*; **swekuros* > *socer*, gr. $\acute{\epsilon}\kappa\upsilon\rho\acute{\omicron}\varsigma$, v.h.a. *swehur*.

Dans les groupes **kw-*, il y a aussi certaines disparitions de *w*, «embarrassantes comme ces faits phonétiques latins qui n'ont pas le caractère de loi» [R 338].

Exemples: On a *quod*, *quid*, *quot*, mais les latinistes ont établi que l'orthographe juste de *quotidie* est *cotidie*; ce qui représente originellement *quoqvō* (cf. les meilleurs manuscrits de Virgile) est postérieurement écrit *coqvō*; * $k_2\acute{e}l\bar{o}$ > **qvelō* > **qvolo* > *colō* à côté de *in-qvilinus*, *Es-qviliae*, cf. gr. $\acute{\alpha}\nu\alpha\text{-}\tau\acute{\epsilon}\lambda\lambda\omega$, $\acute{\alpha}\mu\phi\iota\text{-}\pi\omicron\lambda\omicron\varsigma$, *cultus* étant récent pour **coltus*.

Le *w* simple est-il tombé à l'initiale? La suite des faits est difficile à établir, mais le résultat est un son simple *u-*: *urgeō* < **vorgeō*, gr. $\text{F}\epsilon\rho\gamma$ -. La question demeure de savoir si c'est devant *o* ou devant *u* que *w* est tombé, *-or-* étant passé à *-ur-*, cf. *ursus*. Il resterait à voir les groupes intérieurs consonne + *w* et les exemples de *w* intervocalique¹¹⁸.

¹¹⁶ Hypothèse rejetée par Walde-Hofmann II 722 et Ernout-Meillet 710.

¹¹⁷ Voir la note sur *sudō*, MSL 5/5, 1884, 418 = *Recueil* 405, où Saussure défend une forme de base **svoido* pour ce verbe.

¹¹⁸ Ici prend place la mention «Fin du semestre jeudi 7 juillet 1910 à 10 h.» [R 340] Cf. n. 5.

[R 341-344] REMARQUES¹¹⁹«1. Groupe *-ewjo-*

γλυκεῖα appelle βασιλεύω et la question se complique de η: depuis quand y a-t-il ε dans *βασιληυῶ? Est-ce avant ou après la chute de j? La loi d'Osthoff ne peut justifier l'abrègement puisqu'il n'y a pas de consonne dans la même syllabe. Est-ce peut-être βασιλεύς (loi d'Osthoff!) qui a agi analogiquement et fait que tout dérivé eût un ε? Mais alors on peut opposer le cas de λεύω 'lapider' (= *ληρω) dérivé de λᾶας (pour *λᾶΦας, de *ληΦας). Il faudrait voir si l'on trouve des cas de *-ewjo-* n'ayant pas cette complication de la longue.

2. *pleores* – *plourume*

Il y a là deux difficultés:

1) Pour *pleores* pris séparément: comment **plē-* s'abrège-t-il en *plē-*? En effet, πλέων est très difficile à poursuivre dans les dialectes, il est difficile de dire quand πλέων peut passer pour la réduction de **plē(j)ōn*. Dans // Homère (et épigraphiquement) on a bien les formes πλέες, πλέας (cf. K.B. I p. 568 note 1) très intéressantes (parce que ce sont les seules où l'on ait *-jēs-*; partout ailleurs c'est *-jōs-*: πλέω = πλέοα = **plejosa*) pour πλέεες (on trouve de ces réductions de trois voyelles à deux!¹²⁰) qui est lui-même pour **plejeses*; mais on n'est content qu'avec '*plējeses*'!¹²¹. Pour résoudre la difficulté, il y a deux voies. Il faut rappeler d'abord que le cas particulier de racine en *a, ē, ō* devant voyelle a toute une phonétique déterminée en indo-européen: devant *e* ou *o* il y a contraction, mais devant *i* on a les diphtongues *āi, ēi, ōi* et alors dans une formation comme **plēistos* où *ēi* est en syllabe fermée (*plēis/*), la loi d'Osthoff peut être appliquée pour expliquer l'abrègement: *plēis/*.

C'est une solution. M. de Saussure en a une autre toute personnelle, qui est en relation avec sa théorie des longues indo-européennes: il remarque que ces formes comme *pleis/* sont dissyllabiques en védique: *prā-īś/tas*, ce qui est une grosse difficulté contre la loi d'Osthoff, // mais cela s'explique si l'on admet que **ē* = **ō*: *ō* s'élidait devant *i*, ce qui explique l'*ā* et l'hiatus védique (peut-être qu'en indo-européen c'était plus que l'hiatus et que *ō* disparaissant

¹¹⁹ Le manuscrit R est le seul à donner ces trois remarques qui précisent certains points du cours.

¹²⁰ Cet exemple n'est pas mentionné par Saussure dans son article paru en 1884 dans les *Mélanges Graux* (707-748) et intitulé « Une loi rythmique de la langue grecque »: cf. *Recueil* 472.

¹²¹ A propos de πλείων, cf. Chantraine, *Morph.* § 116.

laissait une aspiration : *plebistos); plēistos grec ne serait que la contraction de l'hiatus indo-européen.

La seconde difficulté est dans le rapport à établir entre plē- et plō- (de *plō^h-is-ume). Il ne peut s'agir en effet ni de l'alternance e/o ni de ā, ē, ō/ō. Ce timbre o est vraiment inexplicable¹²².

3. g₂ōu-/g₂ou-, g₂ow-

Comment faire rentrer ce vocalisme dans le système indo-européen? Eh bien g₂ōu- est un allongement du nominatif, nullement forme forte. On peut se demander si g₂ou-, g₂ow- est une forme forte. D'une part, il semble qu'il n'y ait pas de répondant avec e et que nous // sommes devant le vrai o sans alternance; d'autre part, il y a des composés védiques montrant la forme -g₂us, donc absence de e, et alors g₂ous serait la forme forte de g₂us!» [R 341-344]

CONCLUSION: ACTUALITÉ ET MÉTHODE

1. Si l'examen du consonantisme indo-européen tel qu'il a évolué en grec et en latin ne se prête pas à des découvertes aussi importantes que celles de *Mémoire*, le cours de grammaire comparée de 1909-1910 frappe, comme tous les témoignages de l'enseignement de Saussure, par une approche originale, constamment interrogatrice, des moindres faits linguistiques. Certains points de ce cours sont à rattacher de manière directe aux passages du CLG relatifs à la linguistique évolutive, auxquels ils apportent des illustrations complémentaires parfois importantes.

1.1. La méthode prospective¹²³ (ou «synthétique» selon la terminologie en usage ici, cf. R 5 et 27), appliquée délibérément tout au long de l'exposé, fait place avec à-propos au point de vue rétrospectif ou «analytique» chaque fois qu'un phonème grec ou latin peut avoir plusieurs origines (R 27, 33, 128-129, 151, 188-189...) ou qu'il peut, par exemple, avoir été l'objet d'une réfection analogique (R 141-142). Aussi est-il probable, sinon certain, que les premiers éditeurs du CLG ont, par souci de radicaliser l'antinomie, durci la pensée de Saussure en écrivant: «Ce n'est pas seulement la méthode des deux perspec-

¹²² C'est l'«énigme» que Benveniste tentera plus tard de résoudre, dans le cadre d'une réinterprétation complète de la famille, par l'hypothèse d'un croisement entre une forme *plous et une forme *plīs < *pleis, cf. *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris 1935, 54-55.

¹²³ Voir «Les deux perspectives de la linguistique diachronique», CLG 291-294 = CLG/E I 479-483 n° 3080-3107.

tives qui diffère de façon éclatante : même au point de vue didactique, il n'est pas avantageux de les employer simultanément dans un même exposé.»¹²⁴

Le cours de phonétique témoigne de ce que l'usage alterné des deux démarches, à condition d'être conscient, se révèle non seulement possible, mais très éclairant.

On peut ajouter que le fait de se poser (comme dans le cas de *-ns-* en latin, R 199) la question de savoir pourquoi un élément linguistique quelconque n'a pas changé, constitue un trait spécifique de l'attitude scientifique de Saussure (cf. CLG 236 = CLG/E I p. 394 n° 2620) et représente ici, si l'on peut dire, l'aspect rétrospectif obligé de sa réflexion en matière de diachronie.

1.2. La description d'un fait diachronique, surtout quand il engendre des alternances, nécessite la mise en place oppositive de deux états de langues successifs¹²⁵ : ainsi, pour expliquer les alternances *τρίχες/θριξί*, *gerō/gestus*, faut-il respectivement poser les étapes antérieures **tbrikhes/tbriksi* (R 74, cf. n. 34), **gesō/gestus* (R 185, cf. CLG/E II p. 26, 3298). La définition de l'alternance comme «conséquence» du phénomène phonétique, qui ne doit pas être confondue avec lui (R 137), implique que le phonéticien devra séparer, tout en les maintenant côte à côte, les points de vue synchronique et diachronique. Car la tâche de la phonétique historique n'est pas 'diachronique' en dernier ressort : elle est de «retrouver la relation entre formes originaires associées» (R 6), c'est-à-dire de rétablir un état morphologique antérieur de la langue, en accord avec la définition de la reconstruction comme «projection de ce que nous avons sur un plan chronologique sur un plan chronologique plus ancien...» (R 4).

C'est en mettant à jour l'alternance morphologique engendrée par le fait phonétique qu'il est possible de «rendre sensible par la grammaire elle-même

¹²⁴ CLG 293 = CLG/E I p. 483 n° 3102. Voir d'ailleurs la seule source du passage, I R 3. 13-14 : «La différence entre la méthode prospective et la méthode rétrospective éclate constamment, même au point de vue didactique, <et il n'est pas bon de mélanger ces deux méthodes dans un ouvrage>.» N'y a-t-il pas eu une légère méprise des éditeurs (cf. aussi SM 63) sur l'interprétation de ce passage, «même au point de vue didactique» devant être rattaché au premier membre de la phrase et non au second (qui, remarquons-le, est un ajout)? La mise en pratique que Saussure fait ici des deux méthodes le laisse à penser sérieusement. R. Amacker écrit justement, à propos des dichotomies saussuriennes : «... la 'séparation radicale' des perspectives d'étude [...] se place au niveau du savant, et non de l'objet qu'il examine» (*Linguistique saussurienne*, Genève-Paris 1975, 51) : rien n'empêche le savant d'adopter successivement les deux perspectives, à condition de les distinguer, de ne pas les «mélanger».

¹²⁵ Sur le modèle des schémas donnés dans le CLG 120-121 et 137 = CLG/E I p. 187 n° 1395-1396 et 217 n° 1614. Voir aussi CLG/E II p. 17-21, Note 3293, 26, Note 3298, et SM 184-189.

la portée du fait établi» (R 185)¹²⁶. Réciproquement, il n'y aura de l'importance à définir un fait phonétique que s'il a des «conséquences», des «ramifications» (R 222-223) dans le système de la langue.

1.3. Morphologie et phonétique apparaissent donc comme des disciplines à la fois distinctes et indissociables, venant tour à tour à l'appui l'une de l'autre selon un principe qui avait porté tous ses fruits dans le *Mémoire déjà*¹²⁷ : «Souvent l'alternance est le seul moyen de constater si un *r* latin est sorti de *s* ou non» (R 179); plus loin, c'est la mise en valeur de l'alternance engendrant les innovations analogiques qui permet au phonéticien de «prévenir les objections relatives aux exceptions apparentes à sa loi phonétique» (R 185); c'est aussi la morphologie qui dicte ce que doivent représenter les groupes -πτ- du grec (R 246-247).

Ailleurs en revanche, «au point de vue de la méthode, nous voyons que l'alternance peut tromper très souvent et doit être contrôlée» (R 237, à propos de *νίζω/χέρ-νιβα*); c'est aussi l'origine historique des groupes latins du type -*eio-* qui «éclaire» leur «véritable prononciation» (R 317), c'est-à-dire qui permet de résoudre l'énigme qu'ils posent sur le plan synchronique.

1.4. Le parti-pris d'envisager l'évolution linguistique à travers une succession de synchronies a été interprété, dans la doctrine saussurienne, comme un primat de la perspective synchronique sur la diachronique. Il faut remarquer pourtant, dans le souci de nuancer ce jugement, que cette attitude n'entraîne en aucun cas, chez Saussure, une vision hâtive ou réductrice des changements diachroniques. Son attention à «analyser les phases» (CLG 201 = CLG/E I p. 333, n° 2278), à «rétablir la chaîne» (CLG 205 = CLG/E I p. 339, n° 2314), à distinguer «chaque étape» d'un changement (CLG 209 = CLG/E I p. 345, n° 2349) éclate à maintes reprises dans le présent cours (R 53, 61-62, 189, 191-192, 200-202, 209-210, 216, 241, 289) et conduit à une tentative de recomposition extrêmement minutieuse de phénomènes phoné-

¹²⁶ Cf. CLG/E II p. 17, Note 3293 (= SM 40, N 7 § 1): «Il est évident d'abord que la phonétique, tout en s'occupant des sons, et pour pouvoir le faire, est obligée en premier lieu de s'occuper des formes...» Cf. SM 56-57, I 13-16.

¹²⁷ Voir par exemple *Mémoire* 62 = *Recueil* 59: «... les données morphologiques [...] indiquent dans quelles formations *a*₁ est remplacé par *a*₂». Cf. C. Vallini, «Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista», *Studi e saggi linguistici* 9, 1969, 1-85, particulièrement 27: «... l'origine dei fonemi può essere individuata oltre che in relazione alla loro posizione, in base alla loro *funzione* nei morfemi...» R. Godel résume parfaitement l'essence de la démarche saussurienne en écrivant: «Ce qui la distingue, c'est le recours constant à la morphologie, donc à des données synchroniques» (CFS 28, 1973, 63).

tiques pour lesquels la grande partie des manuels se contentent de poser le point de départ et le point d'arrivée. Il est même possible d'affirmer que la prise de conscience des oppositions synchroniques sert d'instrument méthodologique en vue d'établir non seulement une meilleure analyse, mais aussi une hiérarchisation des faits phonétiques (cf. le cas du rhotacisme, R 189, et de nouveau R 222-223).

1.5. Si, dans le CLG, l'analogie fait l'objet d'une distinction détaillée d'avec le changement phonétique, où l'exemple du remplacement de *honōs* par *honor* joue un rôle important¹²⁸, elle est essentiellement envisagée dans le présent cours sous l'aspect de son rapport avec l'alternance, elle aussi « tout entière grammaticale et synchronique » (CLG 228). A cet égard, il est intéressant de confronter au passage du CLG la façon affinée dont Saussure expose ici le problème du passage de *honōs*: *honōsem* à *honor*: *honōrem* (R 175-181): de la rhotacisation a résulté l'apparition d'une alternance *s/r*, qui n'a pas pu toutefois « s'élever au-dessus d'un certain degré de certitude » (R 176) à cause de l'existence en latin d'un *r* étymologique, non alternant (*gerō/gestus* mais *inserō/insertus*, *honōs/honōris* mais *victor/victōris*). C'est l'alternance *s/r* existant à l'intérieur du paradigme de *honōs*, mais aussi l'absence d'alternance dans le type *victor*, qui ont permis le remplacement analogique de *honōs* par *honor*. L'alternance, qui a pour effet chez les sujets parlants « qu'une correspondance est conçue entre des groupes radicaux comme *ve-/veσ-*, *γευ-/γευσ-* » (R 137) apparaît dans cette optique comme le fondement du processus analogique, qui tendra soit à propager l'alternance comme dans *ἄπλευστος*: *πλευ-* (R 137), soit à l'évincer comme dans le cas de *honor*: *honōris*.

2. Au point de vue de la grammaire historique, le cours de phonétique de 1909-1910 demeure donc exemplaire par la méthode qu'il met en œuvre et reflète, comme l'a écrit R. Godel, « le parti » que Saussure « savait tirer de ses vues sur la langue pour l'enseignement comparatif et historique » (SM 27). Nous avons signalé au passage un certain nombre d'étymologies périmées, ou du moins contestées (cf. n. 38, 39, 43, 62, 69, 71, 72, 73, 84, 91, 106, 107, 115, 116): elles ne compromettent ni la validité, ni l'intérêt des développements d'ensemble. Alors qu'il arrive une fois seulement que la progression des études indo-européennes ait rendu plus ou moins caduc un passage entier (R 298-302, cf. n. 105), l'enseignement de Saussure semble en revanche

¹²⁸ CLG 223-226 = CLG/E I p. 369-375 n° 2480-2516. Tout le passage a comme source essentielle le premier cours de linguistique générale donné par Saussure en 1907.

susceptible de relancer la discussion relative à tel ou tel point de phonétique grecque et latine. C'est le cas notamment dans trois passages du cours (d'importance inégale) qu'il vaut la peine de reprendre brièvement.

2.1. L'« abaissement », en latin, des fricatives héritées de l'italique

L'évolution phonétique, en latin, des anciennes sonores aspirées de l'indo-européen donne lieu dans ce cours à un important développement qui est dominé tout au long par l'hypothèse d'une *évolution globale de toutes les spirantes latines* (y compris *s) en position intérieure (cf. notamment R 101, 167, 189).

Ce fait n'est pas sans intérêt pour l'histoire des diverses solutions apportées au problème controversé dont il est question ici. En effet, Saussure se rallie sans restriction à la thèse brillamment formulée par G.I. Ascoli dès 1868¹²⁹, et cela malgré l'incertitude introduite plus tard par Hartmann, qui suggéra le premier de voir dans « l'*f* proto-italique... un son sonore, dont le durcissement a lieu à une époque non encore bien déterminée »¹³⁰.

¹²⁹ Pour Ascoli, les anciennes sonores aspirées indo-européennes sont devenues **ph*, **th*, **kh* en italique comme en grec avant d'être spirantisées, cf. « Zur lateinischen Vertretung der indogermanischen Aspiraten », KZ 17, 1868, 241-281 et 321-353; voir aussi KZ 18, 1869, 417-446 (où Ascoli défend sa thèse contre les attaques de Corssen), puis *Vorlesungen* 137-144.

Quoique le nom d'Ascoli ne figure pas dans les notes d'étudiants, le présent cours témoigne plus d'une fois de l'influence des *Vorlesungen*, excellent ouvrage que Saussure avait d'ailleurs annoté : cf. n. 29. Voir aussi CLG 300 = CLG/E I p. 490 n° 3151 et 3153, et surtout MSL 3/4, 1877, 298 = *Recueil* 375, où le linguiste genevois cherche à étayer « l'hypothèse de M. Ascoli que le *dh* indo-européen, avant de devenir le *d* latin, a passé par le son du *th* anglais ». Nous avons aussi relevé plus haut la défense (implicite) que Saussure prend d'Ascoli contre Corssen : ici même R 101 et n. 42.

¹³⁰ DLZ 1892, 10 (je traduis). E. Hermann (KZ 41, 1907, 30) donne un certain retentissement à cette thèse à laquelle, « pendant une quarantaine d'années, presque tous les comparatistes se rallient » (M. Lejeune, BSL 50/2, 1954, 64, compte rendu de l'article de Szemerényi cité plus bas).

Il faut noter toutefois que ce ralliement ne va pas sans certaines dissensions sur le détail des évolutions phonétiques. Par exemple, en accord avec Walde et Muller Izn, Niedermann suggère une filière i.-e. **dh* > ital. comm. **d̄*, lequel donnerait lat. **b* > *f* à l'initiale, mais directement -*d* à l'intérieur (*Essais d'étymologie et de critique verbale latine*, Paris-Neuchâtel 1918, 31 n. 2). Meillet, qui s'est rallié un peu plus tôt à la théorie de Hartmann (MSL 20/2, 1916, 115) admet une évolution panitalique **bb* > **b* > *f* (au lieu de **bb* > **ph* > *f* chez Ascoli) suivie d'un passage ultérieur à la douce en latin en position intérieure (voir la polémique avec Cuny, REA 19, 1917, 255 et 20, 1918, 131), ce qui ne remettrait en cause que la première étape de la filière ascolienne et non l'hypothèse d'un processus global de sonorisation des fricatives fortes latines en position intérieure.

Plus récemment, dès 1934, un certain nombre de savants italiens, notamment Bonfante et Pisani, ont tenté d'étayer l'hypothèse la plus 'anti-ascolienne', postulant une double évolution :

Des aperçus comme ceux de M. Lejeune (*loc. cit.*) et d'A. Maniet¹³¹ montrent bien que les interprétations diverses données au traitement latin des sonores aspirées de l'indo-européen ont souvent été fondées sur la discussion d'une série de données obscures ou susceptibles d'explications contradictoires (étymologies hasardeuses, emprunts, peut-être aussi faits de graphie). Dans ce contexte, il est frappant que Saussure, qui ne croit plus, comme Ascoli, à l'existence préhistorique d'une unité gréco-italique que viendrait confirmer la thèse d'un commun durcissement des sonores aspirées indo-européennes¹³², situe d'emblée son exposé sur le plan d'une tendance du consonantisme latin à sonoriser les fricatives en position intérieure. A une perspective que le maître italien avait seulement suggérée¹³³, le linguiste genevois donne une ampleur inédite, d'abord en baptisant d'un nom bien à lui le double fait phonétique (« On peut comprendre si l'on veut sous le nom d'abaissement l'ensemble des deux phénomènes qui ont été nécessaires pour

durcissement (*bb>*b>f) en osco-ombrien et à l'initiale en latin, simple occlusionisation (*-bb->*-b->-b-) à l'intérieure en latin. Voir le résumé des thèses en présence et les indications bibliographiques complémentaires chez O. Szemerényi, «The development of the indo-european mediae aspiratae in latin and italic», *Archivum linguisticum* 4, Glasgow 1952-1953, 27-53, 99-116, et 5, 1953, 1-21, particulièrement 4, 28-34; Szemerényi essaie de réhabiliter la théorie d'Ascoli en rediscutant un grand nombre de faits de détail. Voir aussi l'article très bien documenté de G. Serbat, «Indo-européen *-db-, latin -b/-d- (*Stabulum, aedes*)», *Revue de philologie* 42, 1968, 78-90.

¹³¹ «Les occlusives sonores aspirées indo-européennes et le problème de l'unité italique», *L'Antiquité classique* 23, 1954, 109-114.

¹³² Ici même R 82-83; Ascoli, *Vorlesungen* 152.

¹³³ «Eine andere lateinische Evolution, welche sich dieser in sofern als analog darstellt, als sie ein tonloses Element in ein tönendes verwandelt, und zugleich eine Abweichung des lateinischen von den anderen alt-italischen Idiomen bildet, derjenigen nicht unähnlich, welche hinsichtlich der Fortsetzung der ursprünglichen Aspiratae stattfindet, ist der Uebergang von s zu r, zwischen Vocalen oder zwischen Vocal und tönendem Consonanten...» (*Vorlesungen* 143-144).

Parmi les partisans d'Ascoli qui, outre Saussure, ont mis en relief l'idée d'une évolution commune des fricatives sourdes italiques, il faut relever F. Sommer, *Handbuch* § 104 et *Kritische Erläuterungen* 54 n. 1: «Dieser vollkommene Parallelismus zwischen -s- und den übrigen Spiranten des Inlauts liefert m.E. den Wahrscheinlichkeitsbeweis dafür, dass wirklich Ascoli mit seiner Entwicklungsreihe f - b - b im Recht ist und nicht Hartmann mit der umgekehrten Folge b - f - etc...»; voir aussi A. Ernout, *Éléments dialectaux* 73-79 (ouvrage cité par Saussure dans ce cours, cf. R 100 et n. 41). M. Leumann (164 et 170-171) considère la théorie d'Ascoli comme «bestbegründet» mais n'admet pas qu'on rapproche du cas des fricatives issues d'aspirées celui de *s passant à *z. Il témoigne aussi d'un certain scepticisme (*Glotta* 36, 1957-1958, 135) face au développement décisif donné par Martinet à l'hypothèse ascolienne (cf. *infra*). Quant à M. Lejeune («Latin et chronologie 'italique'», REL 28, 1955, 97-104), il conclut au caractère nettement récent du rhotacisme par rapport à la sonorisation des fricatives issues d'anciennes aspirées en position intérieure, sans spécifier toutefois s'il considère comme postérieurs les deux changements successifs (*s>*z et *z>r) ou le second seulement. Il rejoint Saussure (R 112) quand il estime que la sonorisation des fricatives est une des «principales innovations du phonétisme latin» (99).

que $f > b$ [R 103]), puis en fondant tout son examen du traitement de *s en position intérieure sur l'idée du parallélisme avec l'«abaissement» des fricatives f, β, b issues de *bb, *db, *gb (R 189-190).

De là, notamment, son souci de justifier le maintien de l's dans les groupes -ns- («qui ne paraît pas avoir frappé les étymologistes» [R 199]) et l'explication très ingénieuse qui en est proposée. Il est significatif qu'A. Martinet se soit, le seul à notre connaissance, posé la même question que Saussure (cf. n. 70) : c'est Martinet en effet qui donnera plus tard à la théorie d'Ascoli son assise la plus large¹³⁴, en intégrant le problème de l'évolution des anciennes sonores aspirées à une approche «structurale» (*Economie* 332) de la phonétique historique latine. En cherchant dans ce cours, de la manière la plus cohérente, à étayer une «tendance» [R 102] de phonétique évolutive, il semble que Saussure se soit montré sur ce point son précurseur le plus direct¹³⁵.

2.2 La question du samprasāraṇa

Saussure donne des cas latins de samprasāraṇa une explication intéressante, qui n'a pas retenu la faveur des linguistes ultérieurs (cf. n. 58), et qui relie directement le passage de *agros, *libros à *ager, liber* au problème de la débilite de la sifflante finale en vieux-latin (R 160-164). Quoique la référence ne soit pas explicite, il s'agit manifestement d'une reprise de la filière proposée par Louis Havet¹³⁶ : «Après une liquide, la brève devenue finale peut se syncoper comme dans *puer'tia, liber'tas, ul'na*, etc. **Quattuorē* = τέτταρες

¹³⁴ *Word* 6, 1950, 26-41 puis *Economie* 332-349. Pour Martinet, l'italique a connu comme le grec un assourdissement des anciennes sonores aspirées (hypothèse ascolienne) : en effet, il semble «plus facile d'expliquer une sonorisation interne qu'un dévoisement initial» (333), ce qui hypothèque la filière de Niedermann et Pisani. Serait ensuite intervenu, en italique, un «affaiblissement» généralisé des occlusives, ayant pour effet principal mais non unique une spirantisation des aspirées. L'apparition d'un fort accent initial de mot aurait ensuite entraîné un traitement divergent des fricatives latines selon qu'elles étaient en position initiale (maintien de la sourde) ou intérieure (voisement). Enfin, une phase d'affermissement des articulations consonantiques aurait entraîné une occlusivation des spirantes qui se trouvaient en position faible (à l'intérieur du mot).

¹³⁵ Le mot «tendance» apparaît aussi dans le CLG 203 = CLG/E I p. 336 n° 2298. Mais la source du passage (I R 1.74 = SM I 12) parle d'une «marche générale des phénomènes phonétiques dans un certain peuple et pendant une certaine époque», d'une «physionomie commune des courants qui vont dans un certain sens».

¹³⁶ «L's latin caduc», in *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, Paris 1891, 303-329. Pour Havet, la restauration générale et relativement récente de l's final latin dont témoignent les langues romanes trouverait sa source dans la proscription, en poésie latine classique, de la forme sans s. Saussure préfère parler ici d'une prédominance de la «forme graphique» qui «a aidé la langue à remettre l's partout» (R 159).

devient *quattuor*, **puerō* ou **puerŭ* devient *puer*, **sacrŭ* devient **sacr* puis *sacer...*» (306). Ici encore, Saussure fait sienne, malgré quelques hésitations, la position qui regroupe deux faits sous l'égide d'une même explication, et il en donne l'exposé détaillé qui manquait chez Havet.

2.3 Les problèmes de syllabation

Dans le cadre d'une approche anti-atomiste des faits diachroniques, Saussure subordonne ceux-ci, autant que possible, à une explication de type globalisant qui guide, sans les contraindre, les examens de détail. Son exposé du traitement de **s* en grec, même s'il ne résout pas tous les problèmes, est exemplaire d'une telle démarche (R 121-151). Se limitant volontairement au «protogrec», cherchant à définir un phénomène préhistorique régulier, commun à l'ensemble des dialectes, Saussure fait discrètement intervenir sa théorie de la syllabe¹³⁷ en tentant de déterminer la position dans laquelle **s* est attaqué. Le passage de **s* à *h* devant *j* et *w* est ainsi expliqué par l'hypothèse d'une modification de la syllabation indo-européenne (-*es/jo*-> -*e/sjo*-, R 130; cf. n. 55). Plus loin, une mise en doute de l'explication traditionnelle des groupes **sl*, **sr* est fondée sur le souci d'établir une évolution concordante de ces groupes avec **sn*, **sm* (R 149-151).

Les questions de syllabation interviennent avec constance, ne serait-ce que pour régler les problèmes de notation (cf. R 221 et n. 81, R 293-294 et n. 103, R 324-327), au cours de l'examen des semi-consonnes *j* et *w*, même si Saussure renonce ici au «préambule phonologique» qu'il y aurait à donner sur la nature de ces sons (R 219)¹³⁸. *Yod* et *i* voyelle sont constamment distingués (R 268-272, 290, 295-296, 303, 305), quoique la morphologie puisse établir des équivalences entre des groupes contenant l'un ou l'autre (R 305-307). Ailleurs, le groupe -*ewjo*- fait l'objet d'un «scrupule phonologique» et est réanalysé soit en -*e/wjo*-, soit en -*eu/jo*-, distinction que le grec confirme par la divergence des sorts réservés aux deux groupes (R 285). Plus loin encore, les *i* intervocaliques du latin sont interprétés dans le cadre d'une application des idées de Saussure sur la diphtongue, un *i* fermant ne devant pas être noté

¹³⁷ Voir CLG 77-95 = CLG/E I p. 124-146 n° 881-1081, où l'importance d'une «phonologie des groupes» (79) est proclamée.

¹³⁸ Cf. CLG/E II p. 30, 3305.2: «La question d'*u* consonne et d'*u* voyelle, *i* consonne et *i* voyelle est absolument dépendante de la question de la syllabe. Quiconque professe une opinion déterminée sur *u* consonne et *u* voyelle sans avoir par-devers soi une vue parfaitement <nette et> précise sur la syllabe parle en l'air.»

par *j* (R 123-124, R 317-319)¹³⁹. Toujours, il s'agit de ramener des faits particuliers à un fait plus général.

3. On retiendra, en conclusion de cette étude, que le cours de phonétique de 1909-1910 permet de préciser la définition et le fonctionnement réciproque de notions importantes pour la linguistique saussurienne comme l'alternance et l'analogie, la synchronie et la diachronie, la méthode prospective et la méthode rétrospective. La rigueur dans la discussion des points de vue théoriques ne fait à aucun moment obstacle, nous l'avons vu, à la souplesse dans leur application. La méthode adoptée par Saussure en matière de phonétique historique, la conception qu'il se fait de cette discipline, demeurent non seulement dignes d'intérêt, mais tout à fait exemplaires par l'interprétation qu'elles lui permettent de donner de certains faits diachroniques.

Ces leçons de phonétique grecque et latine, malgré leur propos modeste, pourraient, sur un autre plan encore, constituer un document important concernant l'approche saussurienne des changements linguistiques. En effet, parmi les nombreuses mises en question qui ont été faites de la distinction synchronie/diachronie¹⁴⁰, on a souvent reproché à Saussure d'avoir considéré les faits diachroniques comme particuliers, isolés, non systématiques¹⁴¹, et d'être ainsi passé à côté d'une « vision structurale de la diachronie » (CLG/De Mauro 454). A la lecture du présent cours, il semble bien que Saussure ait au contraire cherché à établir des corrélations entre changements à première vue divers : la globalité du point de vue dans la question des « abaissements », la référence aux problèmes de syllabation, préfigurent à notre sens certaines caractéristiques de la phonologie diachronique telle que la

¹³⁹ Cf. CLG 91-93 = CLG/E I p. 142-145 n° 1042-1074; les questions de syllabation interviennent aussi pour rendre compte, en grec, de la spirantisation des aspirées (R 54).

¹⁴⁰ Voir la longue note très documentée que De Mauro consacre à ce problème dans son édition du CLG 452-455 (n. 176). Voir aussi E.F.K. Koerner, *Ferdinand de Saussure. Origin and Development of his Linguistic Thought in Western Studies of Language*, Vieweg 1973, 295-310.

¹⁴¹ Dans un passage qui doit d'ailleurs beaucoup aux éditeurs, cf. SM 98 et 116 : CLG 133-134 = CLG/E I p. 210 n° 1571-1574 (à noter, curieusement, que le n° 1573 « et chacun de ces faits est isolé, indépendant des autres faits du même ordre, indépendant aussi des mots où il se produit », qui est des éditeurs, a suscité de leur part une note rectificative au ton légèrement embarrassé : « ... la linguistique actuelle s'efforce avec raison de ramener des séries aussi larges que possible de changements phonétiques à un même principe initial... ») ; p. 212 n° 1581-1582.

Voir par exemple les reproches de K. Rogger, *Vom Wesen des Lautwandels*, Leipzig-Paris 1934, 144, repris par A. Martinet, *Economie* 16, et de E. Coseriu, *Synchronie, Diachronie und Geschichte*, Munich 1974, 216 (traduction de l'édition espagnole parue à Montevideo en 1958).

concevra Martinet. Si l'explication des causes des changements phonétiques donnent lieu, dans le CLG, à un développement de caractère essentiellement négatif¹⁴², du moins les conditions de ces changements, présentes dans un système de langue donné, ne sont-elles pas étrangères aux préoccupations de Saussure diachronicien.

¹⁴² CLG 202-208 = CLG/E I p. 335-343 n° 2290-2342.

BIBLIOGRAPHIE

Ne sont cités ici que les ouvrages mentionnés plus d'une fois et dont le titre fait l'objet d'une abréviation.

Ascoli, *Vorlesungen*: G.I. Ascoli, *Vorlesungen über die vergleichende Lautlehre des Sanskrit, des Griechischen und des Lateinischen*, Halle 1872.

Brugmann, *Grdr.*: K. Brugmann et B. Delbrück, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 2^e éd., Strasbourg 1897-1916.

Chantraine, *Dict.*: P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris 1968-1980.

Chantraine, *Morph.*: P. Chantraine, *Morphologie historique du grec*, 2^e éd., Paris 1967.

CLG: F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally et A. Sechehaye avec la collaboration de A. Riedlinger, 5^e éd., Paris 1955, réimpr. 1969.

CLG/E: édition critique et synoptique du CLG préparée par R. Engler, Wiesbaden 1967.

CLG/De Mauro: édition critique du CLG préparée par T. De Mauro, Paris 1974.

Ernout-Meillet: A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4^e éd., Paris 1959.

Frisk: H. Frisk, *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg 1960-1972.

Kühner-Blass: R. Kühner, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, 3^e éd. revue par F. Blass, Hannover 1890.

Lejeune, *Phon.*: M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris 1972.

Leumann: M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, nouv. éd. Munich 1977 (sauf mention spéciale, nous citons cette dernière édition).

Martinet, *Economie*: A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, 3^e éd., Berne 1970.

Mémoire: F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipzig 1879.

Monteil, *Eléments*: P. Monteil, *Eléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris 1970.

Niedermann, *Précis*: M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, 3^e éd., Paris 1953 (sauf mention spéciale, nous citons cette 3^e édition).

Recueil: F. de Saussure, *Recueil des publications scientifiques*, Genève 1922.

SM: R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, 2^e tirage, Genève 1969.

Schwyzler: E. Schwyzler, *Griechische Grammatik I*, Munich 1934-1939.

Sommer, *Handbuch*: F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, 2^e et 3^e éd., Heidelberg 1914.

Walde-Hofmann: A. Walde et J.B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Berne 1959-1969.

KURT RÖLLIN

PAROLA E RIPRODUZIONE
UN CONFRONTO EPISTEMOLOGICO TRA
IL CORSO DI LINGUISTICA GENERALE
DI FERDINAND DE SAUSSURE E *L'ORIGINE DELLE SPECIE*
DI CHARLES DARWIN

Nel presente saggio ci siamo posti l'obiettivo di rendere esplicite alcune categorie di cui, a nostro avviso, sia Saussure sia Darwin si sono serviti nella costruzione delle loro teorie.

La nostra analisi non si basa sull'ipotesi di un'influenza storica, diretta o indiretta, tra i due teorici. Il confronto che intendiamo stabilire si pone anzi ad un livello puramente metodologico. Non si tratta, cioè, di indagare su una trasposizione, quanto mai improbabile, di categorie da un campo d'indagine all'altro, ma di accertare se non si possa parlare di una ristrutturazione parallela di due diversi ambiti scientifici, di cui ci proponiamo di chiarire le condizioni epistemologiche che l'hanno resa possibile¹.

Finora non sono stati fatti tentativi per accostare Saussure e Darwin: la loro affinità, infatti, non è molto apparente e ciò non dipende solo dalla diversità dei loro campi d'indagine, ma anche dalla circostanza che i due teorici sono noti, da un punto di vista più propriamente ideologico, per ragioni contrastanti.

Saussure è stato criticato per la sua visione statica della struttura linguistica². Più in generale egli è conosciuto come il fondatore di una tradizione di pensiero che privilegia la struttura del linguaggio a scapito della sua storicità.

L'evoluzionismo darwiniano sembra invece porsi ai diretti antipodi dello strutturalismo. Non vi è autore che più di Darwin ha contribuito a introdurre la storia nel mondo degli esseri viventi. E a Darwin, caso mai, si

¹ Un parallelo tra linguistica e biologia nell' 700 e nell' 800 è stato tracciato, come è noto, da Michel Foucault in *Le parole e le cose*, Milano 1967.

² Ad esempio da R. Jakobson, Results of a joint conference of anthropologists and linguists, *Selected Writings II*, The Hague 1971, p. 562.

rimprovera che, troppo assorbito dai fatti dell'evoluzione, non è riuscito a cogliere le leggi che definiscono la stabilità delle specie, come avrebbe fatto più tardi la genetica con Mendel³.

Da un lato, dunque, uno strutturalismo che sembra sordo ai fatti del cambiamento storico, e dall'altro lato un'evoluzionismo disattento alla stabilità degli oggetti su cui indaga.

Non ci occuperemo qui di questo conflitto tra due tradizioni di pensiero che è più ideologico che teorico. Cercheremo, al contrario, di stabilire un confronto tra Saussure e Darwin rispetto ad alcuni punti centrali e *specifici* delle loro teorie.

Abbiamo per questo scelto di prendere avvio da alcune critiche che abitualmente sono state rivolte a Saussure. Sullo sfondo di tali critiche sarà forse più facile precisare la specifica posizione teorica di Saussure che ci interessa dal punto di vista del nostro confronto.

Un tratto peculiare del pensiero saussuriano, su cui la critica ha particolarmente insistito, è il suo carattere antinomico. Questo lato del suo pensiero viene espresso bene dalla nota distinzione che Saussure fa tra sincronia e diacronia, tra lo studio della lingua come sistema di rapporti e lo studio dei singoli mutamenti che lo modificano. Dal punto di vista sincronico non si considerano gli elementi di una lingua, se non nella loro concatenazione con gli altri elementi del sistema; dal punto di vista diacronico, viceversa, i mutamenti vengono analizzati in quanto fatti isolati che, come dice Saussure, «non formano sistema tra loro»⁴.

Il più delle volte sono stati sottolineati gli effetti negativi di una distinzione giudicata troppo rigida.

Da un lato, analizzando la lingua dal punto di vista sincronico, Saussure l'avrebbe ridotta ad un sistema statico precludendosi la possibilità di coglierne il lato dinamico che la rende funzionalmente aperta verso le dimensioni del passato e del futuro. Dall'altro lato, in conseguenza proprio dell'identificazione tra aspetto sincronico e aspetto statico, Saussure non avrebbe colto il carattere funzionale dei cambiamenti stessi, trasformando la storia delle lingue in un caotico «agglomerato di fatti isolati»⁵.

³ B. Farrington, Il posto di Darwin nella storia del pensiero, in V. Somenzi, *L'evoluzionismo*, Torino 1976, p. 225.

⁴ F. de Saussure, *Corso di linguistica generale*, edizione critica di Tullio De Mauro, Bari 1972, (CLG/D), p. 115.

⁵ R. Jakobson, *Principes de phonologie historique*, *Selected Writings I*, 'S-Gravenhage 1962, p. 220.

La linguistica dopo Saussure ha invece cercato di superare questa dicotomia proponendo una nuova sintesi dialettica laddove Saussure aveva contrapposto due ordini di fenomeni ritenuti inconciliabili.

Ogni cambiamento di lingua - da quelli fonetici a quelli semantici - va considerato in «funzione del sistema in cui si manifesta» (Jakobson, *Principes*, p. 203).

Appena l'ordine d'un sistema linguistico risulta disturbato, si apre tutt'un ciclo di mutamenti che mirano alla sua rinnovata stabilizzazione⁶. Ad un metodo isolazionista che vede nei cambiamenti una forza ciecamente distruttiva è stato contrapposto un metodo integrale che li analizza nella loro concatenazione funzionale (*Principes*, p. 202).

La nozione di funzione fa così da spartiacque tra lo strutturalismo statico di Saussure e una visione più aggiornata di funzionalismo strutturale che considera sia i fatti sincronici sia quelli diacronici nel loro rapporto teleologico con lo stesso sistema⁷.

È naturale che la coerenza della posizione di Saussure esce come deformata e appannata dal tiro incrociato degli interventi critici a cui abbiamo brevemente accennato⁸.

Non si concede a Saussure il privilegio della coerenza giudicando la sua netta distinzione tra sincronia e diacronia come una «grande aberrazione e confusione» (Jakobson, *Results*, p. 562). La critica ha infatti generalmente tentato di imputare i tratti più specifici dell'opera di Saussure all'incompletezza e incoerenza tipiche di un teorico che storicamente si era trovato a dover operare a cavallo tra due periodi scientifici successivi⁹.

Ai fini del nostro confronto, al contrario, conviene adottare il punto di vista opposto partendo, almeno fino a prova contraria, dal presupposto di coerenza del pensiero saussuriano.

La coincidenza vuole che la coerenza e specificità della posizione di Saussure consistano proprio nella particolare tensione di pensiero che si manifesta appunto attraverso una serie di dicotomie - prese tutte di mira dalle successive interpretazioni - che indirizzano l'analisi dei fatti di lingua continuamente in due direzioni opposte: verso i mutamenti linguistici concepiti come fatti *isolati*, *accidentali* ed *individuali* da un lato, e la lingua

⁶ R. Jakobson, The concept of sound law and the teleological criterion, *Selected Writings* I, p. 2.

⁷ *Il circolo linguistico di Praga. Le tesi del '29*. Introduzione di E. Garroni, Milano 1966, p. 44.

⁸ Per un riassunto di queste polemiche cfr. T. De Mauro, CLG/D n. 176.

⁹ R. Jakobson, Zur Struktur des Phonems, in *Selected Writings* I, p. 294.

concepita come strumento *collettivo*, come *sistema* di rapporti *simultanei* dall'altro lato.

Cominciamo l'analisi delle antinomie saussuriane esaminando il modo in cui egli concepisce il rapporto tra la lingua come sistema e i cambiamenti che la modificano. Si tratta di un problema rispetto al quale troveremo una profonda identità di vedute tra Saussure e Darwin.

Un esempio particolare - il rapporto tra i cambiamenti fonetici e il meccanismo dell'analogia - può illuminarci su questo aspetto del pensiero di Saussure e chiarirci anche meglio il senso della distinzione tra sincronia e diacronia.

I cambiamenti fonetici, come osserva Saussure, «colpiscono alla cieca»¹⁰, imprevedibilmente, gli elementi del sistema linguistico.

L'effetto più immediato della loro forza cieca è quello di spezzare i rapporti tra gli elementi che costituiscono la lingua come sistema¹¹.

Elementi di linguaggio prima collegati vengono isolati dai cambiamenti fonetici che mettono così in crisi l'interpretazione consueta data dai soggetti parlanti a questi elementi¹²; forme regolari vengono sostituite da forme irregolari¹³.

I cambiamenti fonetici, qualora la loro azione non venisse arrestata da alcun limite, apporterebbero, osserva ancora Saussure, «una perturbazione profonda nell'organismo grammaticale» (CLG/D p. 185).

La lingua, fortunatamente, dispone però di una serie di procedimenti di ordine grammaticale - come l'analogia - che hanno l'effetto di «bilanciare, come dice Saussure, l'azione diversificante del cambiamento fonetico» (CLG/D p. 196).

L'azione dell'analogia consiste nell'accostare nuovamente gli elementi della lingua, e nell'introdurre forme regolari in sostituzione di quelle rese

¹⁰ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique de Rudolf Engler, Wiesbaden 1967-1974, (CLG/E), tome 2, fascicule 4, p. 10.

¹¹ Mentre esisteva ad esempio un legame grammaticale tra parole come *mansio* - **mansionaticus*, tale legame non esiste più tra parole come *maison* e *ménage*, rese diverse da cambiamenti fonetici. Cfr. CLG/D p. 186.

¹² In parole dell'antico alto tedesco, ad esempio, come *betabus*, il primo elemento era sostantivale e la parola significava 'casa di preghiera'; in seguito ad un cambiamento fonetico, cioè la caduta della vocale finale (*beta* → *bet*), il primo elemento venne interpretato dai soggetti parlanti come verbale (associandolo cioè alla forma verbale *beten*) e il composto assunse il significato di 'casa per pregare' (Bethaus). Cf. CLG/D p. 172.

¹³ In latino, ad esempio, si declinava in un primo momento *honos*: *honosem*. La regolarità di queste forme fu in seguito turbato dall'intervento di un cambiamento fonetico - la rotacizzazione della *s* - per cui si cominciò a declinare *honos-honorem*, p. 195.

irregolari dai cambiamenti fonetici. L'analogia crea queste forme regolari a partire da (in analogia con) tipi paradigmatici già esistenti nella lingua¹⁴.

La creazione di analogia presuppone quindi, a differenza dei cambiamenti fonetici, l'esistenza della lingua come sistema. Si potrebbe dire che l'analogia è l'agente del sistema che, per suo conto, interviene nei punti dove forze come il cambiamento fonetico hanno esercitato la loro azione di disturbo. L'analogia ristabilisce l'ordine.

Si possono a questo punto precisare due aspetti del modo in cui Saussure concepisce il rapporto tra mutamenti delle singole unità di lingua e sistema linguistico.

Da un lato i cambiamenti fonetici - come del resto tutti i fatti diacronici - sono eventi isolati che si manifestano indipendentemente dal sistema che alterano; «lo spostamento d'un sistema si produce», come osserva Saussure, «sotto l'azione di avvenimenti che non soltanto gli sono estranei, ma che sono isolati e non formano sistema tra loro» (CLG/D p. 115).

Gli avvenimenti diacronici non rispondono ad una finalità interna al sistema, nè sono stati causati da esso, ma si verificano accidentalmente. Il mutamento diacronico, come dice Saussure, è «puro accidente» (CLG/D p. 106).

Dall'altro lato sono proprio questi avvenimenti isolati ed accidentali a mettere in moto un procedimento come l'analogia che è essenzialmente un procedimento di ordine grammaticale o sistematico.

Se infatti non agissero fattori come il cambiamento fonetico che provocano cambiamenti d'interpretazione, all'analogia mancherebbe per così dire il materiale su cui lavorare. Se la lingua fosse un insieme di forme perfettamente regolari non vi sarebbe alcuno scopo per un procedimento come l'analogia. L'analogia, in realtà, non fa che «riflettere», come dice Saussure, di momento in momento, «i cambiamenti intervenuti nell'economia della lingua e li consacra con nuove combinazioni» (CLG/D p.206).

La lingua, si potrebbe dire, è un sistema che reagisce *ad hoc* ad eventi che non ha nè causato nè premeditato.

Un singolo evento può certamente avere conseguenze notevoli sul sistema linguistico, ma in nessun caso l'evento è direttamente responsabile degli effetti che produce; ogni fatto diacronico, come osserva Saussure, «è un evento che ha la sua ragione di essere in se stesso; le conseguenze

¹⁴ Si può esprimere questo procedimento mediante un'equazione: *oratore* : *orator* = *honorem* : *x*; *x* = *honor*. Cfr. CLG/D p. 199.

sincroniche particolari che possono derivarne gli sono completamente estranee» (CLG/D p. 104). Tra i cambiamenti e la lingua come insieme di relazioni, secondo Saussure, non vi è alcun rapporto diretto.

Si possono a questo punto fare due osservazioni riguardanti le critiche che sono state rivolte alla distinzione saussuriana tra fatti sincronici e diacronici.

Da un lato tale distinzione non è certamente da valutare come l'indice di una visione statica della lingua, se si pensa solo al procedimento dell'analisi che riannoda continuamente i fili del tessuto linguistico lacerato dai cambiamenti fonetici.

Dall'altra parte è altrettanto vero che la distinzione radicale tra punto di vista sincronico e diacronico pone Saussure in opposizione ad ogni approccio funzionale ai fatti di lingua - sia dal lato dell'evento che egli concepisce come «accidente puro», sia dal lato del sistema nel quale vede il «risultato fortuito ed involontario dell'evoluzione» (CLG/D p. 106).

Le critiche a Saussure non potevano risparmiare l'aspetto più propriamente temporale della distinzione tra sincronia e diacronia - un aspetto che permette di precisare meglio le ragioni che hanno indotto Saussure ad escludere dall'analisi ogni elemento funzionale.

L'analisi sincronica studia, come osserva Saussure, i «rapporti tra cose coesistenti» disposte lungo «l'asse della simultaneità» (CLG/D p. 99). La lingua, in questo senso, rappresenta «un sistema di puri valori non da altro determinato che dallo stato momentaneo dei suoi termini» (ibid.).

La coesistenza simultanea degli elementi del sistema permette di contenere l'analisi di uno stato di lingua nella sola dimensione del presente. Per sapere in quale misura una cosa esiste dal punto di vista sincronico è sufficiente accertare, come osserva Saussure, «in quale misura essa esiste per la coscienza dei soggetti» (CLG/D p. 110).

Dal punto di vista sincronico ci si limita ad analizzare gli elementi effettivamente presenti nella coscienza dei soggetti parlanti. L'analisi sincronica considera l'interpretazione che i soggetti attualmente danno degli elementi di lingua. Non si considerano i stati di lingua passati, allo stesso modo in cui i soggetti parlanti stessi ignorano il passato della loro lingua; si parla italiano o francese senza conoscere il latino.

La possibilità di isolare analiticamente uno stato di lingua, e di studiarne gli elementi nella loro concatenazione simultanea coincide con l'indipendenza tra cambiamento e sistema di cui abbiamo parlato sopra. L'assenza di un rapporto diretto implica infatti che gli stati di lingua successivi non sono

collegati tra di loro, ma che si passa dall'uno all'altro per il semplice intervento di fatti fortuiti (CLG/D p. 105). Da qui la possibilità di studiare i singoli stati di lingua isolatamente come insiemi di elementi simultanei.

La distinzione tra asse della simultaneità ed asse della successione – solidale con quella tra fatti sistematici e fatti isolati – è stata sottoposta, come era logico aspettarsi, alle stesse critiche ricordate sopra.

La concezione saussuriana della lingua come insieme di rapporti simultanei sarebbe l'espressione di una concezione lineare del tempo improntata alla fisica meccanicistica del suo tempo¹⁵. Un approccio di tipo funzionalistico alla lingua, al contrario, mette in evidenza che ogni stato di lingua è aperto verso stati passati e futuri. Nella coscienza dei soggetti parlanti possono essere compresenti fatti appartenenti a stati di lingua successivi¹⁶.

Queste critiche rendono in realtà più palesi le ragioni per cui Saussure ha distinto così nettamente tra l'approccio sincronico che analizza la lingua come sistema di rapporti simultanei e l'approccio diacronico che vede nei singoli cambiamenti avvenimenti isolati ed accidentali.

L'analisi dei fatti sull'asse della simultaneità, come osserva Saussure, esclude «ogni intervento del fattore del tempo» (CLG/D p. 99), perché permette appunto di analizzare i fatti senza alcun riferimento a stati di lingua passati o futuri.

Dall'altro lato un avvenimento accidentale, siccome, per definizione, non può essere nè l'effetto di una causa nè la risposta ad un fine, è un evento senza nè passato nè futuro – un evento che, prossimo solo a se stesso, si consuma nel presente.

In entrambi i casi Saussure esclude che i singoli fatti di lingua siano determinati linearmente.

Dal punto di vista sincronico, se si concepisce la lingua come un sistema di valori definiti interamente «con il loro rapporto con gli altri termini del sistema» (CLG/D p. 142), si esclude automaticamente che il valore dei singoli segni possa essere definito isolatamente. I singoli segni non esistono come termini positivi con un loro valore intrinseco¹⁷. Il segno, come osserva Saussure, è «ciò che gli altri segni non sono» (CLG/D p. 142).

¹⁵ E. Holenstein, *Roman Jakobsons phänomenologischer Strukturalismus*, Frankfurt am Main 1975, p. 39.

¹⁶ R. Jakobson, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, *Selected Writings* I, p. 20.

¹⁷ «Nella lingua», come osserva Saussure, «non vi sono che differenze *senza termini positivi*.» CLG/D p. 145.

Saussure definisce il segno in termini differenziali o relazionali, togliendo ogni sua determinazione sostanziale o lineare¹⁸.

Dal punto di vista diacronico Saussure compie esattamente la stessa operazione quando fa del cambiamento un avvenimento accidentale. Trasformando l'evento in un accidente che, come dice Saussure, «ha la sua ragione di essere in se stesso» (CLG/D p. 104), egli lo sottrae ad ogni determinazione lineare di tipo causale o teleologico¹⁹.

Le due prospettive della sincronia e della diacronia, così nettamente distinte da Saussure, trovano dunque il loro comune denominatore nella dissoluzione della nozione di sostanza. Se i critici hanno inteso come antinomia quell'unico movimento di pensiero, ciò dipende dal fatto che la dissoluzione di ogni elemento sostanzialistico nel ragionamento di Saussure porta effettivamente a due esiti radicalmente diversi: il singolo segno, dal punto di vista sincronico, diventa l'elemento d'un *sistema* che lo costituisce ed ingloba; l'evento, dal punto di vista diacronico, diventa invece un *punto* senza alcun rapporto con altri eventi.

Possiamo completare la nostra analisi delle antinomie saussuriane esaminando un'ulteriore distinzione che ci interessa dal punto di vista del nostro confronto - la distinzione tra fatti di lingua *sociali* e fatti *individuali*.

I critici non si sono fermati davanti a questa distinzione che, troppo poco articolata, indurrebbe a distinguere troppo rigidamente tra aspetto individuale ed aspetto sociale della lingua²⁰.

Dal punto di vista del nostro confronto tale distinzione è invece di particolare interesse.

La distinzione tra fatti sociali ed individuali coincide in parte con la nota distinzione saussuriana tra *langue* e *parole*.

La *parole* è prima di tutto la sfera dell'esecuzione linguistica che è, secondo Saussure, un fatto individuale²¹.

Il singolo parlante, sebbene usi un codice che è patrimonio comune di tutt'un gruppo di parlanti, usa quel codice «in vista dell'espressione del

¹⁸ Il significante, ad esempio, come osserva Saussure, è «costituito non dalla sua sostanza materiale, ma unicamente dalle differenze che separano la sua immagine acustica da tutte le altre». CLG/D p. 144.

¹⁹ Su questo punto cfr. n. 35 del presente saggio.

²⁰ R. Jakobson, Zur Struktur des Phonems, *Selected Writings* I, p. 284.

²¹ «Dans la partie exécutive (du circuit)», osserva Saussure, «1) l'individu reste maître; 2) l'exécution ne sera jamais faite par la masse; elle reste individuelle: c'est la parole» (R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*), Ginevra 1957, (SM), p. 154.

proprio pensiero personale» (CLG/D p. 24). La *parole* designa questo lato puramente individuale dell'attività del parlare.

La *parole* è però anche la sfera dove si manifestano i cambiamenti linguistici. Un'innovazione linguistica, inizialmente, non può che manifestarsi nell'atto di parola d'un singolo individuo; come verrebbe in mente, osserva Saussure, associare ad esempio un'idea ad un'immagine verbale «se non si cogliesse tale associazione anzitutto in un atto di *parole*?» (CLG/D p. 29). Ogni innovazione «è l'opera occasionale d'un singolo soggetto isolato» (CLG/D p. 200).

Una volta però che un'innovazione è stata «lanciata», come dice Saussure, essa entra nel circuito della parola, nella comunicazione, e viene trasmessa da individuo ad individuo.

Un fatto individuale, parlando, si socializza e diventa patrimonio di tutti.

L'attività del parlare è quindi insieme il luogo dove le innovazioni si manifestano e il canale attraverso il quale vengono diffuse; essa assicura inoltre la trasmissione, di generazione in generazione, di tutto il patrimonio linguistico esistente d'una comunità²².

L'attività del parlare, intesa in questo senso, fa da tramite tra dimensione individuale e dimensione sociale del linguaggio.

Da un punto di vista analitico, tuttavia, è indispensabile distinguere sempre accuratamente tra i due momenti – il momento in cui, come osserva Saussure, l'innovazione «sorge presso gli individui», e il momento «in cui è diventata un fatto di lingua, esteriormente identico, ma adottato dalla collettività» (CLG/D p. 119).

La comunicazione socializza dei fatti operando un collegamento tra i parlanti d'un gruppo, ma l'evento, in quanto tale, sorge sempre presso singoli individui isolati.

La distinzione che Saussure opera tra fatti individuali e sociali è dunque tutt'altro che «rigida» ed «inarticolata», come hanno voluto i critici, sebbene non possa che essere assai netta da un punto di vista analitico²³.

Il confronto tra Saussure e Darwin rispetto a questo punto si rivelerà particolarmente interessante.

²² È evidente che una lingua non più parlata non solo non evolve più, ma cessa di esistere. Sull'impossibilità di un'interruzione del parlare cfr. CLG/E II p. 6.

²³ È indispensabile, osserva Saussure, quando si considerano ad esempio i cambiamenti fonetici, distinguere analiticamente tra i «fatti fonetici puri» che si verificano unicamente sull'asse del tempo e la loro successiva diffusione per contatto nello spazio. Cfr. CLG/D p. 251.

L'esposizione delle antinomie concettuali impiegate da Saussure, che hanno forse permesso di circoscrivere meglio la specificità del suo ragionamento, dovrebbero ora facilitare il paragone con l'opera di Darwin.

Su due punti del pensiero di Darwin ci pare a questo riguardo particolarmente utile insistere.

Nella prima parte ci occuperemo del rapporto, o meglio del problema del rapporto, tra il meccanismo sistematico che presiede al modificarsi degli organismi - e che Darwin indica con i termini di *lotta per l'esistenza e selezione naturale* - e le modificazioni stesse.

Nella seconda parte accenneremo invece brevemente alla socializzazione delle modificazioni che Darwin definisce come eventi accidentali ed individuali - socializzazione che avviene tramite il circuito della riproduzione.

Darwin indica con il termine di *lotta per l'esistenza* quell'insieme di «infinitely complex and close-fitting... mutual relations of all organic beings to each other and to their physical conditions of life»²⁴.

È importante sottolineare, da un punto di vista che concerne la specificità del ragionamento di Darwin, che i rapporti dominanti non sono quelli tra organismo e condizioni di vita esterne, ma i rapporti che, orizzontalmente, connettono gli organismi tra di loro; «il rapporto fra organismo e organismo nella lotta per la sopravvivenza è la più importante di tutte le relazioni» (*L'origine delle specie*, p. 432).

Secondo Darwin è infatti un «errore profondamente radicato» considerare le condizioni di vita esterne come determinanti nella lotta per l'esistenza (p. 473). Non vi è alcun rapporto diretto tra le condizioni esterne e l'esito della lotta per l'esistenza. Un'influenza diretta delle condizioni esterne sugli organismi sarebbe ipotizzabile solo nei casi rari in cui un organismo vivesse isolatamente, «agli estremi confini della vita», come dice Darwin «nelle regioni artiche o ai margini di una zona completamente desertica» (p. 144).

Nel caso, cioè, in cui l'organismo fosse sottratto a quell'insieme di rapporti con gli altri esseri viventi che costituisce appunto l'aspetto dominante della lotta per l'esistenza.

In circostanze normali le condizioni esterne possono esercitare una loro influenza solo nella misura in cui spostano i rapporti tra gli esseri viventi a favore o a sfavore di determinati gruppi (p. 137).

²⁴ Darwin, *The origin of species*, Harmondsworth 1968, p. 130. Per *L'origine delle specie* abbiamo utilizzato la 6^a edizione tradotta in italiano, Torino 1967. Laddove ci è sembrato opportuno abbiamo a volte citato dalla 1^a edizione del 1859, ristampata da Penguin Books, Harmondsworth 1968.

L'esistenza di una «rete di rapporti complessi», che connette gli organismi, non rende solo impossibile, come abbiamo potuto vedere, l'influenza diretta delle condizioni di vita (p. 141).

L'importanza preponderante dei rapporti tra gli organismi esclude, al tempo stesso, che la sopravvivenza di un organismo possa dipendere dal singolo organismo preso isolatamente. La lotta per l'esistenza è un meccanismo che fa dipendere il destino di un organismo non da quello che è in se, ma dalla coesistenza di altri organismi - «dalla presenza di altre forme già definite» (p. 145).

La presenza di altre forme rende relativa - nel senso letterale del termine - ogni qualità intrinseca attribuibile a singoli organismi o gruppi di organismi.

Darwin ricorre ad un esempio immaginario per chiarire il carattere relativo di tutte le qualità: «come nel caso di marinai», egli osserva «naufragati vicino a una costa: per i buoni nuotatori sarebbe stato meglio se essi fossero stati capaci di nuotare ancora più a lungo, mentre per i cattivi nuotatori sarebbe stato meglio non saper nuotare affatto, e rimanere aggrappati ai relitti» (p. 201).

Una qualità apprezzabile, se presa isolatamente, come lo è quella di saper nuotare discretamente, può rivelarsi più mortale dell'inetitudine di chi non sa nuotare affatto.

L'organismo, per Darwin, cessa dunque di essere un'entità che vale per le sue qualità intrinseche e diventa un elemento dipendente da una rete di rapporti. Sono questi rapporti che in ultima analisi determinano quali saranno gli organismi a sopravvivere.

A questo punto possiamo chiederci quale rapporto vi sia tra la lotta per l'esistenza e la selezione naturale.

In un certo senso i due concetti coincidono l'uno con l'altro. Gli organismi che sopravvivono nella lotta per l'esistenza sono infatti quelli che vengono selezionati. La selezione naturale, da questo punto di vista, non è altro che la risultante della lotta per l'esistenza e dei rapporti che la costituiscono.

In un senso più specifico, però, Darwin adopera il termine di *selezione naturale* non per indicare la semplice sopravvivenza di organismi, ma la sopravvivenza di organismi leggermente alterati. Ciò che interessa a Darwin è la selezione di quelle lievi *variazioni*, come egli le chiama, che differenziano un individuo rispetto agli altri individui dello stesso gruppo, e il cui accumularsi continuo permette appunto di spiegare il modificarsi delle specie.

Le variazioni sono un fattore importante nel determinare l'equilibrio tra i diversi gruppi di organismi.

La comparsa di variazioni può infatti spostare i rapporti tra gli organismi a favore o a sfavore dell'uno o dell'altro.

La selezione naturale non fa altro che selezionare le variazioni favorevoli o eliminare quelle sfavorevoli.

Quando si parla della selezione di variazioni favorevoli è però necessario evitare un fraintendimento. Appena non si tiene conto della mediazione della rete di rapporti tra gli organismi, di cui abbiamo parlato, si è infatti tentati di attribuire alle variazioni stesse la qualità di favorire o di sfavorire l'organismo nella corsa per la sopravvivenza.

Questo possibile equivoco viene evitato se si tiene conto del fatto che la variazione, come evento che altera la struttura d'un organismo, è «what in our ignorance we must call an accident» (*Origin of species* p. 241).

Noi ignoriamo infatti, come osserva Darwin, quali siano le leggi della variazione (*Origine delle specie* p. 224).

Il carattere accidentale delle variazioni implica che non può esservi alcun rapporto diretto tra le variazioni, da un lato, e il meccanismo della selezione naturale dall'altro. La variabilità d'un organismo «è del tutto indipendente» dal processo selettivo²⁵.

Le variazioni non si verificano al fine di favorire un organismo nella lotta per l'esistenza, ma sono eventi accidentali che, una volta manifestatisi, vengono messi a prova nella lotta per l'esistenza.

Se ci poniamo invece dal punto di vista non dell'evento, ma dei rapporti che connettono gli organismi, dobbiamo constatare che è altrettanto impossibile prevedere l'effetto delle variazioni su quella rete di rapporti. Questi rapporti sono infatti di una tale complessità, come fa notare ripetutamente Darwin, che dovremmo convincerci «della nostra ignoranza circa i reciproci rapporti che esistono fra tutti gli esseri viventi» (*Origine delle specie* p. 145). La lotta per l'esistenza è sempre una lotta dall'«esito variabile», come dice Darwin, ed è impossibile prevedere concretamente quale gruppo sarà prevalere sugli altri²⁶.

Possiamo ora cercare di specificare meglio il modo in cui Darwin pone il problema del rapporto tra eventi come le variazioni, da un lato, e quel-

²⁵ Darwin, *L'origine dell'uomo*, Roma 1972, p. 647.

²⁶ Come osserva Darwin, «which group will ultimately prevail, no man can predict» (*Origin of species* p. 168).

l'insieme di rapporti che egli designa con il termine di lotta per l'esistenza, e che determina l'azione della selezione naturale.

In primo luogo è importante sottolineare la coincidenza, dal punto di vista teorico, tra un meccanismo come la selezione che si basa su un insieme di relazioni e, dall'altra parte, le variazioni concepite come accidenti puri.

Darwin nota ripetutamente come ogni schema esplicativo che riconduca il modificarsi degli organismi - e quindi il verificarsi delle singole variazioni - ad agenti causali o teleologici, sia incompatibile con la teoria della selezione naturale (*Origine delle specie* p. 137).

Lo schema esplicativo che Darwin introduce, e che potremmo chiamare *relazionale*, è infatti teoricamente alternativo ad ogni tipo di spiegazione *lineare*. Il carattere relazionale del meccanismo selettivo implica, si potrebbe dire, il carattere accidentale, puntuale, delle variazioni.

Sebbene non vi possa essere opposizione più netta che tra un insieme di relazioni, da un lato, e una serie di variazioni isolate ed accidentali, dall'altro, si comprende altrettanto bene la perfetta coincidenza tra questi due elementi della teoria di Darwin.

In secondo luogo si deve far notare che le variazioni, se da un lato sono eventi indipendenti dal meccanismo selettivo, dall'altro lato ne costituiscono anche il presupposto necessario. Non vi sarebbe infatti alcuno scopo per la selezione, se non vi fossero eventi come le variazioni che intervengono nell'«economia della natura», come dice Darwin, e ne alterano l'equilibrio (p. 143).

La selezione naturale è un meccanismo che, come osserva Darwin, «sottopone a scrutinio, giorno per giorno e ora per ora, le più lievi variazioni in tutto il mondo» e che lavora «silenziosa e impercettibile... *quando e ovunque se ne offra l'opportunità*» (p. 150).

Alla selezione manca invece il materiale su cui lavorare se tali opportunità non si offrono. La selezione naturale, come osserva Darwin, «can do nothing until favourable variations chance to occur» (*Origin of species* p. 210).

L'insistenza con cui Darwin sottolinea il fatto evidente che la selezione può mettersi in moto solo dopo che le variazioni si sono manifestate, indica ancora una volta la sua preoccupazione di togliere ogni carattere teleologico al meccanismo selettivo. La selezione naturale, infatti, è un meccanismo che reagisce *ad hoc* ad eventi verificatisi indipendentemente da esso. Non può dunque esservi alcun rapporto nè causale nè teleologico

tra gli eventi in quanto tali e il meccanismo selettivo²⁷.

La variazione, come abbiamo detto, si presenta come un evento accidentale. Possiamo ora accennare ad un altro suo aspetto che ci interessa dal punto di vista del nostro confronto.

La variazione è un evento che si manifesta sempre presso singoli individui. Il carattere accidentale e quello individuale della variazione si implicano a vicenda. Se una stessa variazione comparisse simultaneamente presso una moltitudine di individui, saremmo senz'altro tentati di vedervi l'effetto dell'azione ripetuta di una stessa causa o di uno stessa fine. Una variazione che non fosse un evento puramente individuale, perderebbe il suo carattere accidentale.

Le diversità tra gli esseri viventi, in ultima analisi, sono dunque da attribuire, come osserva Darwin, a «slight differences, which may be called individual differences» (*Origin of species* p. 101).

Dall'altra parte però Darwin non si occupa delle variazioni individuali in quanto tali, ma solo di quelle ereditabili. Darwin si interessa solo delle variazioni che, dopo essersi verificate, entrano nel circuito della riproduzione²⁸.

La riproduzione, che Darwin è il primo, come è stato osservato, a porre al centro della teoria biologica²⁹, è anzi il necessario complemento teorico di variazioni concepite come eventi accidentali ed individuali.

Ogni volta infatti che si negherà a queste lievi variazioni la possibilità di essere trasmesse ad un insieme di individui, si sarà anche costretti a introdurre un tipo di mutamento che trascende l'individuo e di attribuire tali mutamenti sovraindividuali all'azione di una legge generale³⁰.

²⁷ «La variabilità», osserva Darwin, «è la base necessaria per l'azione della selezione, e ne è del tutto indipendente» (*Origine dell'uomo* p. 647).

²⁸ «Le variazioni non ereditarie», come osserva Darwin «non hanno interesse per noi» (*Origine delle specie*, p. 87).

²⁹ F. Jacob, *Evoluzionismo e bricolage*, Torino 1978, p. 37.

³⁰ Jenkin, un critico di Darwin, sostenne che variazioni individuali di lieve entità sarebbero state riassorbite dall'incrocio con la massa degli individui normali. Egli ricorse allora all'ipotesi che le variazioni si verificassero simultaneamente presso un grande numero di individui e ritornò così ad una «teoria delle creazioni successive» in formato piccolo. Darwin stesso fu talmente colpito dalle obiezioni di Jenkin, riprese più tardi da Herbert Spencer, che fece un passo indietro accettando di nuovo una spiegazione causale delle variazioni. «Per ogni leggera differenza individuale», concedette Darwin «dev'esserci una qualche causa efficiente, così come per variazioni molto più marcate che insorgono occasionalmente; e se la causa sconosciuta dovesse operare in modo persistente, è quasi certo che tutti gli individui della stessa specie sarebbero modificati in modo simile.» Cfr. la 6ª edizione di *The origin of species*, Ed. della Modern Library p. 155, citata da L. Eiseley, *Il secolo di Darwin*, Milano 1975, p. 186.

Tradizionalmente si è fatto ricorso all'ambiente esterno che avrebbe agito come causa o fine del mutamento organico.

Darwin rompe invece con questo tipo di spiegazione generale proponendo una spiegazione teoricamente alternativa del mutamento delle specie: la socializzazione di variazioni puramente individuali mediante la riproduzione³¹.

Non c'è dunque da meravigliarsi se il teorico che per primo ha introdotto in biologia un ragionamento di ordine statistico³², sia anche stato il primo a definire le modificazioni organiche come fatti puramente individuali.

Dal punto di vista della teoria di Darwin esiste un rapporto necessario tra l'*individuo* presso il quale si manifestano le variazioni e la *massa* di individui a cui verranno trasmesse.

L'attività della *riproduzione* funge da anello di congiunzione tra questi due poli della teoria di Darwin.

Il confronto tra Saussure e Darwin ha forse permesso di mettere in evidenza alcune convergenze tra i due autori.

L'affinità tra Saussure e Darwin non concerne solo quei singoli punti teorici che abbiamo appena esposto, ma rimanda ad uno strato di pensiero più sotterraneo - ad una comune «metafisica scientifica», come si potrebbe dire³³ - che condiziona l'attività dei due teorici.

Ciò che colpisce è che la convergenza di pensiero tra Saussure e Darwin non verte su singoli elementi sparsi della loro opera, nè riguarda una generica affinità filosofica, ma investe, insieme alla coerenza, la *specificità* del loro modo di ragionare.

Può sembrare paradossale che proprio il confronto tra due autori appartenenti ad ambiti scientifici così distanti ci metta in grado di apprezzare meglio i tratti specifici del loro ragionamento. Ed è singolare, inoltre, che siano proprio quei tratti del loro pensiero che il più delle volte sono stati soggetti a critiche e pregiudizi.

³¹ Darwin, con l'intento di non lasciare spazio a schemi esplicativi generali, di tipo causale o teleologico, si serve, per illustrare il fatto dell'ereditarietà, della trasmissione di variazioni molto rare. Da un punto di vista statistico è infatti improbabile che la comparsa di deviazioni poco frequenti risponda ad un disegno causale o teleologico. (Cfr. Darwin, *Origine delle specie*, p. 87).

³² F. Jacob, *La logica del vivente*, Torino 1971, p. 200.

³³ L'espressione è di Y. Elkana, *La scoperta della conservazione dell'energia*, Milano 1977, p. 22.

Per quanto riguarda Saussure il confronto con Darwin permette di capire meglio quell'elemento accidentale o anti-teleologico del pensiero saussuriano che, a torto o a ragione, ha infastidito gran parte dei suoi critici³⁴.

La visione accidentalistica che Saussure ha della realtà linguistica deriva dall'impossibilità di spiegare i fatti di lingua in termini lineari. La linguistica, come dice Saussure, non stabilisce leggi «pancroniche» che siano valide «sempre e dovunque» come le leggi delle scienze naturali³⁵.

Non è un caso che la stessa avversione contro leggi universalmente valide la si nota anche in Darwin. Sarebbe infatti sbagliato credere, osserva Darwin, che i fatti complessi dell'evoluzione obbediscano allo stesso tipo di leggi a cui obbedisce ad esempio la caduta dei corpi (*Origine delle specie* p. 142, 554).

Il carattere accidentale delle variazioni che si manifestano indipendentemente dal meccanismo selettivo, come abbiamo osservato sopra, esclude che l'evoluzione del mondo organico possa essere determinato da «leggi fisse di sviluppo» (p. 402). Non si può prevedere l'evoluzione³⁶.

La separazione che Darwin opera tra spiegazione scientifica e previsione rappresenta indubbiamente una novità dal punto di vista epistemologico: i valori di spiegazione, come è stato osservato, nella sua teoria non coincidono con i valori di predizione (Jakob, *Evoluzionismo* p. 39). Ci si deve

³⁴ Sulla concezione accidentalistica e anti-teleologica di Saussure cfr. CLG/D n. 41 e n. 176. Come osserva Saussure stesso, «tout dans la langue est histoire, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de faits et non de lois, que tout ce qui semble organique dans le langage est en réalité complètement accidentel» (CLG/E II p. 5).

³⁵ Ciò che impedisce di spiegare i cambiamenti linguistici in termini lineari, attribuendoli all'azione di cause o di fini, è il fatto che non si riesce a determinare con esattezza quando e dove i cambiamenti si verificano. Qualora si volessero spiegare ad esempio i cambiamenti fonetici facendo ricorso a fattori come l'influenza del clima, la legge del minimo sforzo ecc., ci si dovrebbe chiedere, come osserva Saussure, perchè questi fatti «agiscono in maniera intermittente, ora in uno ora in un altro punto del sistema fonologico?» (CLG/D p. 181).

Darwin usa lo stesso argomento per quanto riguarda le presunte cause delle variazioni. Si potrebbe pensare, ad esempio, che le variazioni siano dovute ad una alterazione del sistema riproduttivo. Ciò non spiegherebbe però, come osserva Darwin, «why, because the reproductive system is disturbed, this or that part should vary more or less» (*Origin of species* p. 174).

³⁶ Queste osservazioni possono spiegare perchè è stata messa in discussione l'immagine tradizionale di Darwin come punto d'arrivo del pensiero evoluzionista. Come è stato osservato, Darwin, nella prima edizione di *L'origine delle specie* non ha usato neanche una volta il termine di «evoluzione». Confr. E. Gilson, Darwin senza l'evoluzione, in: *Evoluzione: biologia e scienze umane*, a cura di G. Pancaldi, Bologna 1976, p. 153.

accontentare di riconoscere *a posteriori* le conseguenze che eventi accidentali producono sul meccanismo selettivo³⁷.

L'impossibilità di prevedere i fatti dell'evoluzione non implica però che si debba rinunciare ad una trattazione scientifica di quei fatti.

L'alternativa teorica consiste, nel caso di Saussure e di Darwin, nella sostituzione di un modello di spiegazione lineare, poco importa se di tipo causale o teleologico, con un modello che spiega i fatti nei termini di un sistema di relazioni. In questa rete di relazioni ogni nozione di sostanza, così intimamente connessa al pensiero causale e teleologico, si dissolve.

Ed è la scomparsa di ogni ragionamento di tipo sostanzialistico che, in ultima analisi, spiega forse quella peculiare polarizzazione di pensiero che porta sia Saussure che Darwin, da un lato, a definire gli eventi come fatti accidentali e puntuali e a introdurre, dall'altro lato, la nozione di un insieme di relazioni che impedisce di trattare isolatamente i fatti.

³⁷ G.C. Simpson, *Evoluzione*, Firenze 1972, p. 131.

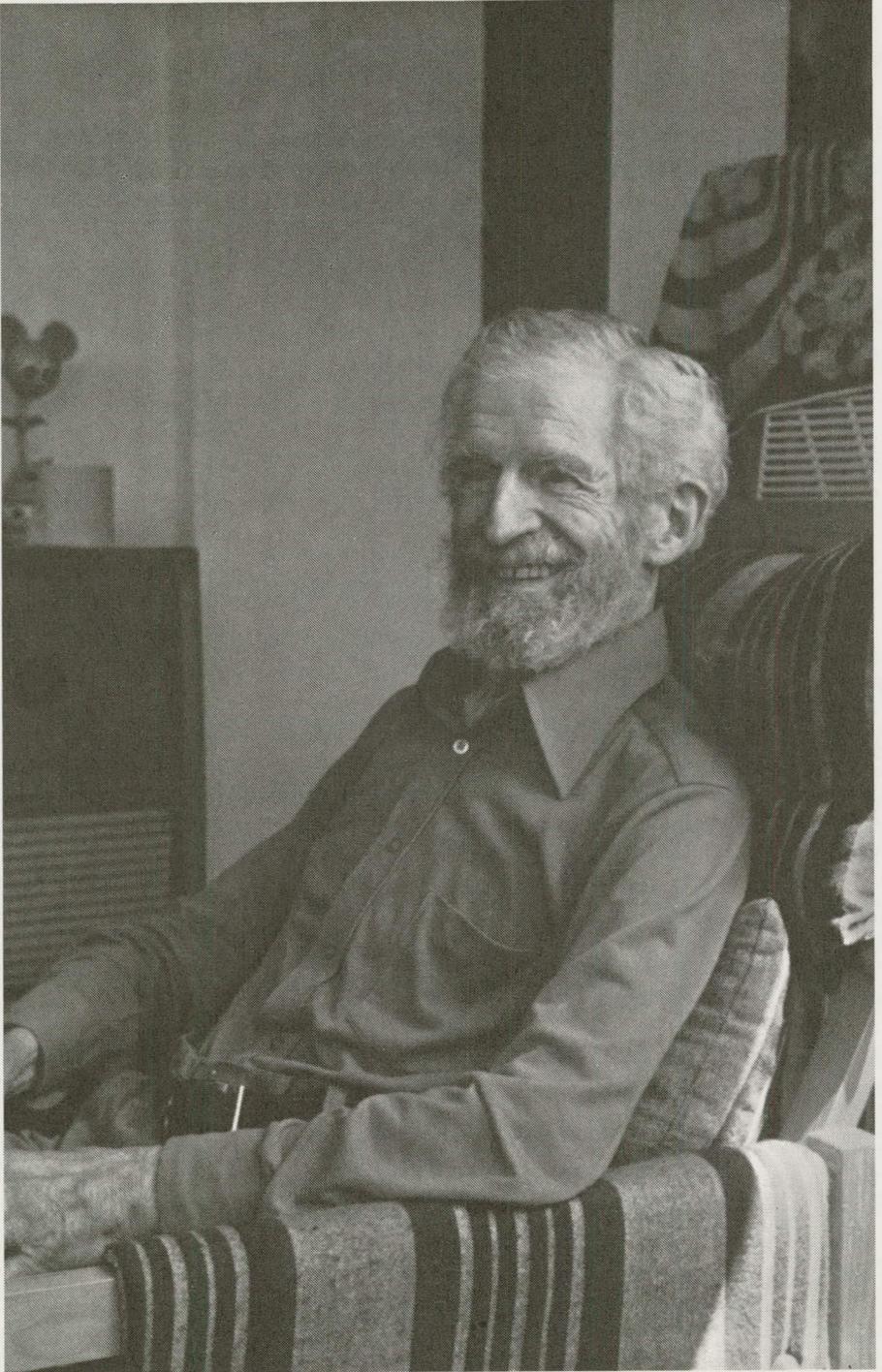
IN MEMORIAM

HENRI FREI

(5 juin 1899-14 novembre 1980)

Dans l'histoire récente et contemporaine des sciences humaines, la linguistique occupe une place privilégiée, qu'elle doit au développement de la sémiologie (sous le nom de sémiotique), de l'étude structurale des langues, de la grammaire générative transformationnelle, sans parler de la 'linguistique textuelle', qui confine à la critique littéraire, si elle n'en est pas simplement une forme nouvelle. Ce développement, il va sans dire, s'accompagne d'une grande diversité de vues théoriques et de méthodes, et partant, d'une certaine confusion, qui mettent à l'épreuve l'esprit critique de quiconque s'intéresse sérieusement aux problèmes du langage. Cet esprit critique, peu de linguistes l'ont exercé avec autant de rigueur et de constance que celui dont le brusque décès, le 14 novembre 1980, a été vivement ressenti par ses confrères, ses disciples, ses nombreux correspondants.

Né à Baar (canton de Zoug), d'origine zurichoise, Henri Frei a passé la plus grande partie de sa vie à Genève, où il avait fait ses études primaires et secondaires avant d'entrer à la Faculté des lettres. Charles Bally, successeur de F. de Saussure, y enseignait la linguistique générale, la grammaire comparée des langues indo-européennes et le sanscrit. Pour Frei, Bally a toujours été un maître estimé et vénéré: c'est à lui qu'il a dédié, en 1929, sa thèse de doctorat; et le *Livre des deux mille phrases*, publié en 1953, portera encore une dédicace «A la mémoire de Charles Bally». On sait que l'auteur du *Traité de stylistique française* et de *Le langage et la vie* s'intéressait vivement à l'expression spontanée des sentiments, aux 'caractères affectifs' du langage. Comme lui, et sans doute sous son influence, Frei a toujours été attentif aux particularités du langage parlé, celui de la vie quotidienne, et du «français avancé», comme il dit dans sa *Grammaire des fautes* (p. 32). Encore en 1979, son article du Festschrift Kurt Baldinger s'intitule: *Définition du type Les Marocaines, vous aimez?* Dans cet intérêt persistant pour l'aspect vivant et



dynamique du langage, on doit voir un premier trait de l'attitude et de la personne même du linguiste.

Au temps de ses études, Frei a dû connaître aussi Albert Secheyay, alors privat-docent (il fut nommé professeur extraordinaire en 1929). Il a reconnu en lui un interprète perspicace de la pensée de Saussure¹, alors que le 'psychologisme' (ou l'impressionnisme) de Bally lui inspirait parfois des réserves. C'est à ces deux maîtres qu'il s'est référé bien plus tard pour montrer que la théorie des transpositions avait déjà été élaborée en Europe, et en particulier à Genève, bien avant d'être «redécouverte» aux Etats-Unis sous l'aspect de la grammaire générative transformationnelle (*Syntaxe et méthode en linguistique synchronique*, Munich et Vienne 1968, p. 56).

Licencié ès lettres (1921), Henri Frei, après un séjour à Amsterdam, poursuivit ses études à Paris. En 1926, il obtint à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes le diplôme d'élève breveté pour la langue japonaise et les langues modernes de l'Inde². Ce n'est pas toutefois dans les langues orientales, mais dans le français contemporain qu'il trouva la matière de sa thèse de doctorat: *La grammaire des fautes*. Il en avait choisi le sujet en 1922 déjà, avec l'approbation et l'encouragement de Bally. La thèse, achevée vers la fin de 1928, fut soutenue à Genève le 9 juillet de l'année suivante, devant un jury composé de Bally, Secheyay et Alexis François³.

Au témoignage de Meillet, «c'est à M. Bally que remonte l'idée d'étudier systématiquement les fautes qui se commettent dans une langue pour déterminer les tendances de cette langue» (BSL 30, 1929, p. 145-146). A vrai dire, le propos de Frei était plutôt de définir un point de vue et une méthode: c'est le point de vue *fonctionnel*, qu'il oppose au point de vue normatif de la grammaire traditionnelle et des puristes, et surtout, en tant qu'approche scientifique, au point de vue historique des linguistes. «Qu'il s'agisse de phonétique, de syntagmatique ou de sémantique, une succession historique, loin de constituer une explication, est un fait qui demande lui-même à être expliqué. L'histoire n'est donc pas une méthode, mais une simple constatation ou reconstitution de faits» (p. 26). «La tâche actuelle de la linguistique est de reprendre les problèmes qui ont longtemps paru comme le fief de la linguistique historique, pour les transposer sur le plan du fonctionnement

¹ Voir notamment JPsych. 45, 1952, p. 142-143 et n. 1, p. 143.

² Il avait suivi aussi, très probablement, un cours de 'chinois parlé': v. *La grammaire des fautes*, p. 178, 186.

³ Professeur à la Faculté des lettres, où il enseigna la philologie et l'histoire de la langue française (1908-1952).

statique; car un fait d'évolution reste inexpliqué tant qu'il n'a pu être ramené à un rapport ou à une série de rapports statiques de mutuelle dépendance» (p. 31).

La *fonction* du langage, c'est de satisfaire aux besoins fondamentaux de la communication et de l'expression. Une langue est adéquate à sa fonction dans la mesure où elle permet à ceux qui la parlent de s'exprimer sans ambiguïté par des procédés simples et réguliers quel que soit le ton du message. Or l'expression réputée correcte ne répond pas toujours à ces critères. Ceci justifie le titre de l'ouvrage: «Une des thèses de ce livre sera de montrer que dans un grand nombre de cas la faute, qui a passé jusqu'à présent pour un phénomène quasi-pathologique, sert à prévenir ou à réparer les déficits du langage correct» (p. 19). Il faut entendre que toutes les fautes ne relèvent pas d'une 'grammaire': beaucoup sont l'effet de l'inadvertance, de la maladresse ou de l'embarras des locuteurs. Mais d'autres produisent réellement des expressions plus claires, plus directes ou plus suggestives. Ce sont ces fautes-là qui, sujettes à se répéter, ont ou peuvent avoir valeur d'indices sur l'évolution de la langue. De simples indices, bien sûr, car l'évolution dépend aussi de conditions sociales toujours variables.

Dans ce premier ouvrage, on discerne déjà nettement les traits caractéristiques de l'attitude scientifique d'Henri Frei: en particulier, dans l'Introduction et la brève conclusion, l'intérêt lucide pour les questions les plus générales de la théorie du langage. Disciple de Bally, Frei s'y affirme saussurien⁴. Il le restera toujours. On notera les réserves qu'il fait (p. 39) sur la phrase finale, si souvent citée, du *Cours de linguistique générale*, dont la formulation rétrécit la conception que Saussure lui-même se faisait de la linguistique (Cf. CLG, Introd. ch. IV). On sait aujourd'hui que cette formulation est due aux éditeurs.

Sur l'activité d'Henri Frei de 1929 à 1932, on ne sait pas grand-chose. Il s'est intéressé alors aux projets de langue auxiliaire internationale. On peut aussi faire remonter à ces années-là le début de ses relations avec Hideo Kobayashi, le traducteur japonais du *Cours saussurien* (1928), qui devait par la suite traduire aussi *La grammaire des fautes*. En 1931 en tout cas, Frei prit une part active au deuxième Congrès international des linguistes, qui eut lieu à Genève du 25 au 29 août. Mais l'Extrême-Orient l'attirait, depuis longtemps peut-être. En juillet 1932, il s'embarqua à Gênes sur un paquebot

⁴ V. p. 27, 30-31, 38-39, 109, 132, 292. Les passages cités plus haut sur l'explication des faits d'évolution rappellent la méthode appliquée par Saussure dans son *Mémoire* de 1878.

allemand à destination de la Chine. En septembre, il s'établit à Pékin, où lui était réservé un poste de maître de conférences à l'Université franco-chinoise de Peiping. L'année suivante, c'est à l'Université nationale qu'il fut appelé à enseigner, avec le titre de professeur, la langue et la littérature française, le latin et la linguistique.

Est-ce Kobayashi qui l'a engagé à venir au Japon? Une lettre de Frei à sa mère, du 23 juillet 1934, annonce son départ imminent pour Tokyo, via Séoul et Moukden; il prévoit un séjour d'une année. En fait, nommé professeur à l'Athénée français, il est resté à Tokyo jusque vers la fin de 1938. En décembre de cette année, il avait regagné la Chine et résidait cette fois à Hongkong (Kowloon). Il revint enfin à Genève «au début de la guerre»⁵.

Ce sont là, sur une période capitale de la vie d'Henri Frei, des informations bien maigres. Mais lui-même n'était pas de ceux qui racontent longuement leur vie passée. La liste de ses publications pour ces années-là est aussi très courte. J'y relève seulement une étude de longue haleine: *Monosyllabisme et polysyllabisme dans les emprunts linguistiques. Avec un inventaire des phonèmes de Pékin et de Tokyo* (1936) et l'article destiné aux *Mélanges Bally* (Genève 1939): *Sylvie est jolie des yeux*. Mais on imagine l'enrichissement que dut retirer d'un long séjour en Chine et au Japon un esprit aussi ouvert à des expériences nouvelles. C'est là en tout cas que s'est précisée sa conception de la linguistique et qu'il a façonné l'instrument efficace de ses travaux à venir: la collection des deux mille phrases obtenues au moyen de questionnaires soumis chaque fois à un seul et même informateur⁶. Le questionnaire original, en français, terminé en 1937 et quelque peu modifié au gré des premières applications, portait sur deux mille «notions» («concepts» dans la présentation de 1941). Il s'apparente donc aux *dictionnaires idéologiques* que Bally appréciait tout en en faisant la critique⁷. La différence, capitale, est que chaque notion est représentée par une *phrase*, plus précisément un énoncé émis dans une situation particulière: il ne s'agit pas de phrases 'en mention' ou de phrases fabriquées pour illustrer le sens d'un mot ou quelque règle de syntaxe, mais

⁵ *Acta Linguistica* 5, p. 55. Une lettre d'avril 1939 est encore datée de Hongkong.

⁶ La méthode des dictionnaires de phrases a été présentée d'abord dans un article de 1941 (Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases?, *CFS* 1, p. 43-56), puis dans la première partie du *Livre des deux mille phrases* (Genève, Droz 1953; 2^e tirage 1966). Une version retouchée se trouve dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, R. Godel ed. (Indiana University Press 1969), p. 300-313.

⁷ Ch. Bally, *Traité de stylistique française* (Heidelberg et Paris, 1909. Dernier tirage: 1951) I, p. 124-134. Cf. le *Tableau synoptique*, à la fin du tome II. Bally a travaillé toute sa vie à un dictionnaire idéologique de la langue française, dont les fiches sont conservées à la BPU.

d'échantillons de langage vivant, de « parole envisagée comme document de langue » (Saussure, CLG p. 146). Les deux mille phrases apportent ainsi une solution originale au problème que pose la description d'une langue : l'objet à décrire est le système (ou l'un des systèmes) qui constitue la langue au sens saussurien et qu'il s'agit de dégager de la masse infinie de ses manifestations orales ou écrites.

Frei a justifié par des arguments pertinents le choix des notions et des phrases où elles s'incarnent; et la version française des deux mille phrases a pu être adaptée aux langues les plus diverses⁸. Frei en a donné la preuve avec ses *Phrases de Tokyo* (1937-1938), pour lesquelles il signale des révisions en 1939-1945 (*Le livre des deux mille phrases*, p. 17, n. 6) et ses *Peiping Sentences* (1938-1939: CFS 1, 1941, p. 45)⁹. Mais surtout, en s'adressant chaque fois à un témoin unique, Frei a voulu éviter un défaut commun à beaucoup de linguistes qui entreprennent de décrire une langue sur la base d'un *corpus*: il s'est proposé de recueillir un matériel parfaitement homogène.

Il faut peut-être rappeler ici que Meillet avait fait, de *La grammaire des fautes*, un compte rendu nettement défavorable (BSL 30, 1929, p. 145-149): « Le travail souffre d'un vice fondamental: les observations sur lesquelles il repose ne sont pas localisées [...]. Les faits qu'il [M. Frei] produit viennent de toutes les régions de la France, et il ne les situe que par exception; plusieurs sont dialectaux. Il s'y trouve même des éléments tout à fait artificiels, par exemple des usages techniques [...] qui ne relèvent pas de la langue normale ». Et plus loin: « [...] le matériel employé offre le vice d'être indéfini et vague »; « Des données aussi incohérentes ne se prêtent à fournir aucune conclusion ferme ». Frei a dû prendre ombrage de ce jugement sévère. Je crois bien qu'après *La grammaire des fautes* (p. 36, 79, 291-292) il n'a jamais cité Meillet. Mais, et c'est une belle preuve de droiture intellectuelle, il a reconnu implicitement la justesse de la critique et il en a tiré les conséquences avec sa rigueur habituelle.

Dès son retour à Genève, Frei a commencé sa carrière à l'Université. La leçon qu'il fit le 22 février 1940 sur *Interrogatif et indéfini* (Paris, Geuthner 1940) pour obtenir le titre de privat-docent annonce déjà la démarche qui

⁸ Voir en dernier lieu CFS 33 (1979), p. 150, n. 1. Cf. *A Geneva School Reader*, p. 308.

⁹ Les *Peiping Sentences* ne semblent pas avoir été publiées. Quant aux *Phrases de Tokyo*, Frei les mentionne en 1940 avec l'indication « Paris, Geuthner (en préparation) » (*Interrogatif et indéfini*, p. 11, n. 19). Le projet a dû échouer en raison des circonstances. Il a été réalisé beaucoup plus tard, au Japon même: *Nibongo Nisenbun (Deux mille phrases de Tokyo)*, Tokyo, Waseda University 1971.

sera désormais la sienne: «confronter l'héritage genevois avec le travail qui se fait ailleurs et avec les matériaux d'enquête rapportés d'Extrême-Orient» (*Acta Linguistica* 5, p. 55). La même année, nommé professeur extraordinaire, il succéda à Bally dans l'enseignement de la grammaire comparée et du sanscrit (le cours de linguistique générale fut attribué à Sechehaye).

Toujours en 1940, au début de mai, Serge Karcevski avait pris l'initiative de réunir des linguistes et des personnes intéressées par les problèmes du langage (maîtres de langues, traducteurs, etc.). A la deuxième réunion, le 18 mai, Frei présenta une communication sur «l'expression des aspects dans le chinois d'aujourd'hui (parler de Pékin)», qu'il publia ensuite dans *Acta Linguistica* 2 (1940-1941) sous le titre: *Un système chinois des aspects*. Lorsque fut constituée, en décembre, la Société genevoise de linguistique, Frei, élu secrétaire, s'occupa avec zèle de la rédaction et de la publication des *Cahiers F. de Saussure*. Il est regrettable qu'en 1944 déjà un désaccord avec les autres membres du comité l'ait amené à donner sa démission. Il fallut attendre quelques années pour qu'il consentît à collaborer de nouveau aux Cahiers. *Saussure contre Saussure?* (CFS 9, 1950) est une réplique à un article d'Eric Buysens publié dans le volume précédent: Frei, qui lisait tout de même les Cahiers, n'avait pas apprécié un passage où Saussure était mis en question. Buysens réagit vivement (*Dogme ou libre examen?*, CFS 10, 1952). Cette controverse a du moins contribué à remettre en lumière une notion centrale de la pensée saussurienne: celle de l'identité du signe (CLG p. 151). Frei écrit à ce propos: «On remarquera que la conception de Saussure est à l'opposé de celle d'Héraclite. Ce dernier aurait pu dire: «On ne passe jamais deux fois par la même rue». Ou, s'il avait vécu au XX^e siècle: «On ne monte jamais deux fois dans le même express». Ou encore, s'il avait été linguiste: «On ne prononce jamais deux fois le même mot». Le nom de Saussure ne figure pas dans les histoires de la philosophie; pourtant ce penseur semble être le premier à fournir, autrement et mieux que Platon, une réponse pertinente au mobilisme de l'Ephésien» (CFS 9, p. 20, n. 33)¹⁰.

Frei a continué sa collaboration aux Cahiers jusqu'en 1979. Dès 1957, il était président du comité de rédaction. Et c'est sous la forme des volumes 25 et 26 que des *Mélanges* lui ont été offerts en 1969, à l'occasion de sa retraite. Ces deux volumes témoignent de l'audience qu'il avait méritée et

¹⁰ Sur cette question de l'identité, on ne saurait prétendre que Buysens n'avait pas bien compris Saussure; v. son livre *Les langages et le discours* (Bruxelles 1943), p. 29-30, § 27. Cf. *La communication et l'articulation linguistique* (Bruxelles et Paris 1967), p. 30-31.

de l'estime que lui portaient les linguistes d'Europe, d'Amérique et du Japon, ceux de la nouvelle génération aussi bien que ses contemporains.

Depuis 1945, Henri Frei assumait, au titre de professeur ordinaire, le triple enseignement qui avait été dévolu à Saussure dans ses dernières années et après lui à Bally: linguistique générale, grammaire comparée et sanscrit. A la mort de Sechehaye, en 1946, il dut même se charger provisoirement du cours de vieux français, en attendant qu'une chaire de linguistique romane fût confiée, l'année suivante, à André Burger. En un temps où les sciences du langage évoluaient rapidement sous l'influence de théories et de découvertes nouvelles, Frei a suivi de près le progrès des recherches, tant en grammaire comparée qu'en linguistique générale, tout en élaborant sa propre doctrine, comme avait fait Bally dans *Linguistique générale et linguistique française*. Fidèle à l'«héritage genevois», à la pensée de Saussure et des premiers saussuriens, ses maîtres, il l'a accru de toutes les ressources de son expérience et de son intelligence. Son horizon n'était pas borné aux problèmes du langage, mais s'ouvrait à l'épistémologie¹¹. Sa culture, dont il ne faisait pas étalage, se révélait dans des allusions ou des citations souvent inattendues.

De ses nombreux articles, dispersés dans divers périodiques ou recueils de *Mélanges*, on ne peut donner ici qu'un aperçu sommaire. Saussure avait tracé en ces termes le programme de la linguistique synchronique: «Tout ce qui compose un état de langue doit pouvoir être ramené à une théorie des syntagmes et à une théorie des associations» (CLG p. 188). On sait qu'aujourd'hui «association, rapport associatif» sont des expressions périmées, remplacées assez généralement par «paradigme, rapport paradigmatique». Mais Frei note à ce propos: «En prenant *paradigme* dans le sens de *classe* et en opposant *rapports syntagmatiques* et *rapports paradigmaticques*, Hjelmslev [...] a semé la confusion»¹². La double théorie réclamée par Saussure devient chez Frei, sous une forme plus générale, celle des relations tactiques et des relations non tactiques. Ses *Leçons de linguistique saussurienne* n'ont pas été éditées; mais dès 1965 ses étudiants ont pu s'en procurer un texte polycopié, dont voici le sommaire:

¹¹ Voir par exemple ses références à Claude Bernard: *Acta Linguistica* 5, p. 61; *Le livre des deux mille phrases*, p. 15, n. 3.

¹² H. Frei, Le mythe de l'arbitraire absolu, dans *Studi saussuriani per Robert Godel*, Bologna, Il Mulino 1974, p. 124, n. 8. Cet article suffirait à prouver que, contrairement à ce qu'insinue Buysens (CFS 10, 1952, p. 50), Frei n'a pas été le disciple «qui répète dévotement les enseignements du maître».

Introduction à la linguistique saussurienne

1. Histoire de la linguistique
2. Linguistique et sémiologie
3. Division de la linguistique

Première partie. Linguistique non tactique

4. Bilatéralité du signe: signifiant et signifié
5. Arbitraire du signe
6. Conséquences de l'arbitraire du signe
7. Classification des rapports non tactiques
8. Primauté du signifié

La seconde partie manque. Félix Kahn, en 1972, en avait vu les quinze premières pages, qui traitent de la dimensionalité du signifiant et de la délimitation des signes¹³. C'est que, depuis 1960 en tout cas et jusqu'à la fin, Frei a concentré sa réflexion et sa recherche sur les problèmes de la 'linguistique tactique', c'est-à-dire, essentiellement, de la syntaxe, et qu'en 1965 il ne croyait pas avoir surmonté toutes les difficultés.

Parmi les articles antérieurs, il convient de signaler: *Ramification des signes dans la mémoire* (CFS 2, 1942): dans une famille de signes (classe ou paradigme), le passage d'un membre à un autre se fait soit par transposition libre, soit par transposition dirigée. Idée intéressante, quoique difficile à vérifier. - *Zéro, vide et intermittent* (Zeitschrift für Phonetik 4, 1950): Frei propose et définit les notions de 'vide' et d' 'intermittent', valables pour des signes comme pour des phonèmes. A propos de la différence, en français, de *ö* et *ɔ*, il démontre qu'il n'est possible d'en rendre compte que par des critères relationnels, à l'exclusion des critères intrinsèques (en l'espèce: phonétiques). - *Langue, parole et différenciation* (JPsych. 1952): en dépit des apparences, les deux définitions saussuriennes de la langue, comme institution sociale, donc contraignante, et comme système de valeurs, ne sont pas contradictoires. - *Cas et déses en français* (CFS 12, 1954): le premier article où Frei utilise le matériel des deux mille phrases. Le terme de *dése*, défini par rapport à *cas*, à rôle syntaxique et à classe (partie du discours), ne semble pas avoir été repris dans les publications ultérieures. Il n'en va pas de même pour le terme et la notion de *catène*, introduits dans *L'unité linguistique*

¹³ Cf. Critères de délimitation, *Word* 10, 1954: «La méthode de délimitation de Saussure repose sur le critère de la substitution, en liaison avec la considération du signifié» (p. 136). Dans la même ligne: Tranches homophones, *Word* 16, 1960.

complexe (Lingua 11, 1962). Mais la syntaxe de Frei mérite une étude particulière, qu'on trouvera plus loin.

Frei est aussi l'auteur de plusieurs publications sur des langues exotiques : *The Ergative Construction in Chinese*. Theory of Pekinese PA₃ (Gengo Kenkyū [Journal of the Linguistic Society of Japan] 31 et 32, 1956-1957); et une série d'études sur des mots védiques (CFS 16, 17, 19, 20; Studii și Cercetări Linguistice 11/3, Bucarest 1960).

Henri Frei a toujours fait preuve d'une indépendance d'esprit volontiers contestataire, et il n'a pas ménagé les linguistes dont les idées lui semblaient erronées ou mal élaborées. Un de ses articles est intitulé *Désaccords* (CFS 18, 1961), et plus d'un autre aurait pu porter ce titre. Mais ceux qui l'ont connu ne le jugent pas sur ce côté un peu âpre de son caractère : ils se souviennent surtout de son obligeance, de ses encouragements, du soin qu'il mettait à répondre à toute demande d'information; et ils ont conscience d'avoir perdu en lui un vrai ami¹⁴.

R. G.

¹⁴ Je remercie vivement Madame Ginette Frei d'avoir mis à ma disposition les nombreuses lettres qu'Henri Frei écrivit à sa mère au cours de son séjour en Extrême-Orient.

L'ŒUVRE SYNTAXIQUE

Henri Frei était porté plutôt à l'analyse critique qu'à la synthèse théorique. Cette attitude intellectuelle explique deux particularités remarquables de son activité scientifique, à savoir, d'une part, le fait qu'il s'est toujours intéressé à des problèmes bien circonscrits et partiels (ce qui ne veut pas dire sans importance¹), et d'autre part, le fait qu'il n'a jamais exposé sa pensée dans un ouvrage d'ensemble: l'essai sur «La notion de monème», annoncé en 1954 (1954 *a*: 136, n. 1) n'a pas vu le jour, tandis que «Syntaxe et méthode en linguistique synchronique» (1968 *b*), étude portant «sur la syntagmatique en général» (p. 41)², ne reflète pas toute la diversité de ses vues dans ce domaine. Ses conceptions, on les trouve au contraire exposées séparément dans une série d'articles qui ne sont pas toujours d'un accès

¹ Dans un domaine proche de la syntaxe, par exemple, l'article sur «L'équivoque de la linéarité du signifiant» (1972) dissipe, en quelques pages, un malentendu qui remonte à Saussure lui-même: «Identifiant la ligne du signifiant avec la ligne du temps [...], Saussure a toujours confondu, sous le terme de linéarité, les notions d'unidimensionalité et de juxtaposition» (p. 143); or «ce qui est pertinent, en sémiologie, c'est la notion d'ordre ou de dimension, et non pas les concepts de temps ou d'espace, qui ne concernent que la sémiotique [= «l'étude de l'acte de communication»]» (p. 142 et n. 3). Par la même occasion, il revient à l'analyse du signifié en «composants» (cf. ci-dessous, note 13), observant que «les faits de superposition [tels que le cumul de Bally] jouent dans le langage un rôle immense» (p. 145). Enfin, ces deux constatations lui permettent de fournir «une définition respective du signifiant et du signifié fondée sur la langue: signifiant = face dimensionnelle du signe, signifié = face non dimensionnelle du signe»: «celui-ci, contrairement au signifiant, n'est donc pas une entité 'articulée', même si elle est analysable» (p. 143).

² L'étude syntagmatique des assemblages morphologiques n'est pas distincte en principe de celle des assemblages syntaxiques; mais elle pose, à l'application du critère des substitutions et à la distinction entre noyau et satellite, des problèmes particuliers que Frei n'a abordés expressément qu'une fois (1968 *e*). C'est pourquoi il ne sera question ici que de syntagmatique non morphologique.

commode³. Sans reprendre la présentation analytique et les commentaires critiques publiés ailleurs⁴, on suivra ici, pour exposer les grandes lignes de la syntaxe de Frei, l'ordre chronologique des publications partout où cela sera possible, et l'on tentera de saisir, sinon la genèse, du moins l'évolution de sa pensée, avec ses constantes et ses variations.

Par syntaxe, ou plus généralement par syntagmatique, Frei semble avoir toujours désigné, quelles qu'aient été les différences momentanées ou durables de ses conceptions, l'étude de la constitution linéaire du signe complexe, c'est-à-dire l'étude des «rapports discursifs» (1929: 33) ou «tactiques» (1968 *b*: 59). En tout cas, cette conception de la syntaxe est déjà celle de la présentation de son dictionnaire de phrases (1941)⁵. L'unité syntaxique élémentaire s'y trouve définie en des termes qui ne varieront plus guère: «J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis» (p. 51)⁶. Le syntagme y est conçu comme «le groupement d'au moins deux monèmes en une unité supérieure» (p. 51), mais les exemples proposés montrent que Frei n'envisage pas encore d'emboîtements de syntagmes dans une phrase complexe⁷. En outre, «l'analyse grammaticale» a pour tâche de «dégager les catégories grammaticales auxquelles ressortissent les éléments d'une phrase, avec leurs rapports de mutuelle dépendance», ensemble dont la notation simplifiée «constitue la formule grammaticale de la phrase» (p. 53, avec renvoi à la tentative analogue, bien connue, de Jespersen). L'allusion aux

³ Ainsi, les *Studies Hattori* (cf. 1970 *a*) ne se trouvent pas en Suisse. Les premiers numéros de la revue *Románica* (de la Plata) ne sont pas accessibles (cf. 1972) [informations dues à l'obligeance de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et relatives au système d'emprunt interurbain auquel elle appartient].

⁴ Cf. CFS 29 1974-1975, 104-120, et ma «Sintagmatica saussuriana di Henri Frei» (1969).

⁵ Dans la *Grammaire des fautes*, Frei ne s'est pas encore défait des vues traditionnelles: «Tout syntagme suppose un rapport de transitivité, c.à.d. un terme déterminé et un terme déterminant reliés par un signe de rapport (explicite ou non)» (1929: 161; le «signe de rapport» implicite n'est pas à comparer à la catène); «les syntagmes [...] s'analysent toujours de deux en deux. Il y a toujours un terme déterminé, un terme déterminant, et un signe de rapport qui les relie» (p. 176). Cette conception, qui forme en quelque sorte la préhistoire de la syntaxe de Frei proprement dite, se retrouve par exemple presque identique chez Bally (*LGLF*, §§ 154-155), accompagnée de la même idée que tout syntagme ainsi conçu -deux termes reliés par une copule, formule $A \times z$ - est «susceptible d'être ramené à la forme de la phrase» (§ 155, p. 102); chez Frei: «La base de toute syntagmatique est la phrase» (1929: 161).

⁶ Cf. 1948: 69, n. 24; 1950: 162, n. 4, repris dans 1954 *a*: 136, n. 6; etc.

⁷ La phrase *Le + chant- + -eur || articul- + -ait||distincte- + -ment* (Frei donne un exemple japonais analogue) compte 7 monèmes et 3 syntagmes, alors que, dans la version définitive de la notion de syntagme, on aura encore, outre les trois groupes juxtaposés, les syntagmes *chant- + -eur*, *articulait + distinctement*, et la phrase entière, soit 6 syntagmes au total.

«catégories grammaticales» montre que dès 1941 (et sans doute auparavant) Frei n'admettait pas l'hypothèse d'une syntaxe autonome: l'étude des rapports discursifs présuppose celle des classes «mémorielles» (1929: 33). Enfin, la tentation mathématique, qui joue un grand rôle dans les travaux syntaxiques postérieurs⁸, fait une première apparition, dans l'hypothèse d'une «grammaire statistique» fondée sur les seules données fournies par le dictionnaire de phrases (1941: 55, sous la rubrique *Vers une linguistique mathématique*)⁹.

Ces définitions, surtout la définition analytique du syntagme en «catégories grammaticales» et en «rapports de mutuelle dépendance», fixent déjà, comme on s'en rend compte rétrospectivement, les deux pôles entre lesquels oscilleront les recherches syntaxiques de Frei: le pôle catégoriel, où se définissent des classes d'unités et des rôles grammaticaux, et le pôle relationnel, où règnent des rapports fondés sur la dépendance¹⁰. Les classes d'unités, établies «en liaison avec la considération du signifié» (1954 a: 136), sont au cœur de la grammaire tout entière: sans elles, pas de délimitation des monèmes (1954 a), pas de syntaxe (1968 b), bref! pas d'explicitation du système linguistique. Du côté catégoriel encore, l'étude des rôles grammaticaux ne dépassera pas l'état de «première orientation» (1954 b: 33, n. 10), tandis que, du côté relationnel, l'analyse des rapports de dépendance aboutira à la constitution d'une syntaxe bien développée. Dans la préfiguration des travaux futurs, il faut également compter la recherche d'une notation formulaire: après une brève tentative de ramener les propositions linguistiques à des théorèmes ou à des assertions de principes¹¹, Frei recourra, pour synthétiser ses analyses, à des notations schématiques littérales (par exemple 1956), graphiques (1966; 1967 a) ou «matricielles» (1967 b; 1968 a), diversement utilisées dans ses publications ultérieures.

⁸ Inutile de citer les textes: pratiquement tous les articles en fourniraient. Mais il est intéressant de rappeler dans quel esprit Frei s'inspire des mathématiques; en 1954, il dénonce vigoureusement l'«équivoque» qu'il y a «à parler d'une 'algèbre linguistique' [Hjelmslev]» (1954 a: 144): «Autre chose est l'effort d'introduire dans les méthodes de la linguistique l'enviable rigueur des mathématiques, autre chose est l'idée bizarre de vouloir transformer la linguistique elle-même en une mathématique [...]» (*ibid.*).

⁹ L'intérêt pour les profils statistiques revient en 1966: 49-50.

¹⁰ Les dèses (1954 b) appartiennent au pôle catégoriel; les catènes (1962) résultent, pourrait-on supposer, de la tentative de faire la synthèse de ces deux points de vue à la fois antinomiques et complémentaires. Les derniers travaux de Frei (notamment 1978 - cf. note 27 ci-après) montrent par ailleurs que le point de vue synthétique a tendu à se confondre avec le point de vue relationnel.

¹¹ Voir 1948: 67 (théorème et corollaire); 69 (principe de l'arbitraire du syntagme).

En 1948, dans sa «Note sur l'analyse des syntagmes» où se trouve défendue la distinction entre les syntagmes de subordination, toujours binaires, et les syntagmes de coordination, qui ne sont pas nécessairement composés de deux termes seulement, Frei formule «le principe de l'arbitraire du syntagme»: «Dans un syntagme, le nombre et la combinaison des signifiants ne comporte pas de lien naturel avec le nombre et la combinaison des signifiés. Autrement dit, d'un plan à l'autre le nombre, la place et la hiérarchie des éléments peuvent différer» (p. 69). Ce principe est illustré par un exemple allemand: «*rotweissrot*, p. ex. dans un groupe comme *die rotweissrote Fabne*, pourrait s'interpréter de ce point de vue [sur le plan du signifiant] d'une manière binaire (*rotweiss + rote*)¹², alors que pour le signifié c'est un syntagme ternaire, qui suppose donc l'analyse (*rot-weiss-rot*) + *e*» (p. 70). Frei devait par la suite abandonner implicitement cette conception, qui «ne saurait être compatible avec la doctrine de Saussure, pour lequel le signifiant (resp. le signifié) n'a pas d'existence en dehors de son union avec un signifié (resp. un signifiant) correspondant. Donc, seuls des signes peuvent se combiner en syntagmes» (1962: 131). Pourtant, à condition d'interpréter les «signifiés» de la définition de 1948 comme des «éléments» ou des traits pertinents identifiés sur le plan du contenu, on pourrait admettre, pour l'analyse sémantique du signe complexe, la conception plus tard condamnée¹³.

Quoi qu'il en soit, Frei n'a pas poursuivi l'étude des syntagmes dans la ligne annoncée en 1948. Dans «Cas et déses en français» (1954 *b*), la démarche est totalement différente; la phrase *y* est comprise, du point de vue sémantique, comme un ensemble de rôles ou fonctions syntaxiques (sujet, objet, direction, etc.) relatifs au «nectif» (rôle du verbe), et seuls ces rôles, tenus par des éléments nominaux au sens large (*y* compris les subordonnées), sont pris en considération par l'analyse. Ils se distribuent en catégories analogues aux cas (ainsi, le nominatif latin réunit, entre autres fonctions, celles de sujet et d'attribut). Comme le support matériel de ces rôles peut être aussi une préposition, une conjonction de subordination, voire la seule

¹² L'adjectif allemand est conçu et analysé comme un composé coordinatif indo-européen (*dvandva*).

¹³ Frei était sur cette voie quand il suggérait d'analyser le signifié d'un terme en «subsignifiés» (= traits sémantiques) analogues aux traits pertinents des phonèmes, et de reconnaître l'existence de «subsignifiés longs comme il existe des subsignifiants longs» (1952: 155), qui sont les «traits longs» de Z. Harris (cf. 1952: 148-149, avec renvoi à *Language* 20 1944, 181-205). En 1972, par un biais tout différent, Frei reviendra à l'analyse du signifié en «composants sémantiques» dont l'assemblage est indifférent à l'ordre des composants eux-mêmes (1972: 143).

position dans la phrase (cf. p. 47), Frei renonce au nom de cas pour désigner les ensembles linguistiquement pertinents de rôles syntaxiques, et les appelle «dèses»: «J'appelle *dèse* (du grec δέσις 'lien') des catégories grammaticales indiquant les rapports de mutuelle dépendance qui relient certains signes entre eux, à l'intérieur d'un syntagme plus ou moins complexe, à titre de déterminés [il s'agit, comme l'exemple le montre, des sujets] ou de déterminants» (p. 29).

Cette définition appelle bien des commentaires: sans revenir sur l'aspect catégoriel de la conception proposée, qui peut s'opposer au caractère relationnel de la théorie postérieure, il faut relever en premier lieu que les rapports syntaxiques sont encore appelés sans plus, comme en 1941, «rapports de mutuelle dépendance», malgré la distinction entre déterminant et déterminé. Ensuite, que leur signifiant soit une désinence casuelle, une préposition ou une conjonction, les dèses fonctionnent comme des auxiliaires de connexion dans le syntagme formé du verbe et de son complément: cet avatar du «signe de rapport» (v. note 5, ci-dessus) n'est pas sans ressembler à la notion traditionnelle, plus tard rejetée, de mot de liaison (cf. 1962: 135 «il n'existe pas de faits segmentaux qui fonctionnent par eux-mêmes comme des caténants»). Enfin, le sujet est encore conçu, à la façon traditionnelle de la grammaire psychologisante, comme déterminé par le prédicat.

La tentative n'a pas eu de suite publiée: Le «système des dèses» dont Frei suppose l'existence (1954 *b*: 44 ss.) n'a jamais été décrit, et même le simple inventaire pour le français n'en a pas été établi (cf. p. 33, n. 10). Toutefois, l'idée d'indexer catégoriellement les termes nominaux (au sens large) des phrases verbales ou nominales (elliptiques) montre que l'ambition, exprimée dès 1941, d'établir la «formule grammaticale» des phrases n'a pas été abandonnée: si les rapports entre termes ne sont pas encore pris en considération, les «catégories grammaticales auxquelles ressortissent les éléments d'une phrase» (1941: 53), elles, ont été précisées dans la théorie des dèses. Il y a là une idée à reprendre, voire une application à tenter, qui apporterait peut-être un peu de lumière dans l'obscur question des fonctions, ou rôles, des termes de la phrase.

En 1954 encore, Frei passe en revue différents «critères de délimitation» (1954 *a*) utilisés pour l'identification segmentale des monèmes, principalement le critère distributionnel, et montre qu'il n'existe pas de procédure de délimitation qui puisse s'appliquer sans considération du signifié: le linguiste qui prétend se dispenser en principe du signifié ou bien le réintroduit subrepticement, ou bien doit admettre «n'importe quelle délimitation, sans

autres restrictions que celles qui sont imposées individuellement par le degré d'imagination du savant» (p. 142). Le critère fourni par l'analogie (symbolisée par la quatrième proportionnelle), quoique prenant dûment en compte le signifié, n'est pas toujours sûr dans le cas de l'analogie reproductrice: «On ne sait pas toujours jusqu'à quel point les formules proportionnelles et les paradigmes construits par le linguiste sont en accord avec la correspondance signifiant-signifié» (p. 139); c'est pourquoi «l'analogie productive est un critère de délimitation plus sûr» (*ibid.*). Ainsi, la formation populaire du verbe *zyeuter* prouve que les sujets parlants découpent *lézjö* (*les yeux*) en *lé* + *zyö* (cf. aussi la locution *entre quatre-z-yeux*), ce que l'analogie reproductrice ne saurait montrer. Mais le critère toujours sûr, c'est «la substitution, en liaison avec la considération du signifié» (p. 136). Or qui dit substitution dit classe non tactique: la délimitation des unités élémentaires, avant même toute syntaxe, suppose le point de vue catégoriel.

Dans le bref article sur la distinction bloomfieldienne de diverses sortes d'adjectifs déterminatifs (1955), Frei se place également dans la perspective catégorielle (cf. p. 279, où le terme est explicitement repris de Bloomfield). Il s'agit de montrer que l'Américain fonde ses distinctions sur un critère qui n'est pas vraiment fonctionnel, alors que le classement pertinent des adjectifs déterminatifs doit être possible en principe dans toutes les langues qui en ont, à condition de ne pas négliger «the fundamental correspondence significant-significate postulated by Saussure» (p. 281)¹⁴. La même démarche critique à l'égard des critères de Bloomfield s'appliquera à l'analyse des constructions endocentriques et à la distinction qu'elles supposent entre noyau et satellite syntaxiques. Par là, Frei quittera le point de vue catégoriel pour adopter le point de vue relationnel.

Bloomfield définit les constructions endocentriques par la propriété qu'a un de leurs termes seulement de pouvoir fonctionner à la place de l'ensemble dans un cadre syntaxique donné. Dans son article du recueil *For Roman Jakobson* (1956), Frei adopte cette définition, mais l'application stricte de ce critère lui permet de montrer que, fonctionnellement, le substantif – dans le cas des constructions nominales – n'est pas nécessairement le terme principal du point de vue syntaxique, comme Bloomfield l'enseignait avec toute la tradition grammaticale (si *fresh milk* a bien la structure satellite-noyau,

¹⁴ Le terrain est ainsi préparé à l'étude positive de la détermination: ce sera «Caractérisation, indication, spécification» (1956), annoncé, sous un titre un peu différent, en 1955 (p. 281, n. 8).

some milk est noyau-satellite: p. 164). Dans le même article, Frei distingue et décrit trois sortes de déterminations: la caractérisation (*bon pain*, s-n), l'indication (*le pain*, n-s) et la spécification (*le pain* | *de la boulangerie*, dont les «architermes», les constituants immédiats, séparés par la barre verticale, sont en rapport n-s). Une analyse analogue est possible pour toutes les espèces de syntagmes; mais dès qu'ils sont un peu complexes, il devient nécessaire de noter schématiquement la structure qu'on en dégage peu à peu.

La représentation schématique des rapports syntaxiques n'est pas nouvelle (cf. Gammon 1963); ce que Frei apporte par ses graphes, à une époque où poussent des «arbres» de toutes sortes, c'est une notation simple et directe de la dépendance 'horizontale', pourrait-on dire (c'est-à-dire entre termes coprésents¹⁵), et de l'absence de cette dépendance. Les figures qu'il utilise (1966; 1967 *a*) – le «pignon» pour la dépendance réciproque et la «déviation» pour la dépendance unilatérale, d'un côté; la «balance» pour la coordination et le «poteau» pour l'indépendance, de l'autre – parlent d'elles mêmes¹⁶. Les «matrices syntaxiques» sont en revanche plus abstraites (1967 *b*: 183). Ces matrices sont des tableaux à double entrée (1967 *b*; 1968 *a*) qui prévoient une case par rapport tactique possible entre les unités segmentales de l'ensemble linéaire considéré; seules sont remplies les cases qui correspondent

¹⁵ La restriction s'impose, car les termes entretiennent aussi des rapports de dépendance 'verticale' à l'égard du syntagme qu'ils composent: Frei distingue ainsi, à la suite de Saussure, les relations «partie-partie» des relations «partie-tout» (1968 *a*: 156 et 161).

¹⁶ En 1967, Frei introduit imprudemment la «dépendance multiple», qu'il symbolise par l'«angle» (figure simplement produite par la jonction de deux déviations qui aboutissent, par dépendance à l'égard de deux noyaux, sur un même satellite), exemple *C'est trop cher*: «*Trop* est en rapport de dépendance unilatérale avec *est* en même temps qu'avec *cher*, autrement dit la division en architermes comporte deux solutions: *est trop* + *cher*, resp. *est* + *trop cher*» (1967 *b*: 183). La suggestion est malheureuse à plus d'un titre: d'abord, dans l'exemple concret que Frei utilise, *est trop* (dans la première solution) est sûrement une «découpage factice» (1962: 130; 140); ensuite, à supposer même que, dans un syntagme, deux divisions différentes soient possibles (c'est-à-dire en cas d'homonymie syntaxique), les deux analyses, qui correspondent à deux syntagmes distincts, ne peuvent pas figurer dans un unique schéma (parler de neutralisation [1967 *b*: 183] à ce propos ne se justifie pas: cf. 1968 *b*: 56-57, à propos des phrases ambiguës): «Même lorsque deux analyses sont possibles, l'esprit doit opter» (Bally, *LGLF*, § 156); enfin, sur le plan théorique, l'introduction de la dépendance multiple (deux dominants pour un dominé) est un véritable cheval de Troie installé dans la syntaxe de Frei: l'identification des syntagmes ne sera plus univoque, puisque les architermes ne leur appartiennent plus de façon certaine (cf. 1954 *a*: 142 «un critère pertinent, appliqué correctement, doit a priori n'autoriser qu'une solution pour chaque problème»); en conséquence, c'est la délimitation des syntagmes qui ne sera plus assurée; et si la délimitation des syntagmes n'est plus possible dans tous les cas de façon univoque, c'est la notion même de syntagme, et pas seulement celle de dépendance, qui cédera, et toute l'analyse syntaxique qui se trouvera minée de l'intérieur.

à un rapport syntaxique de dépendance (lecture horizontale) ou, respectivement, de dominance (lecture verticale)¹⁷. Graphes et matrices permettent de représenter tous les rapports fondés sur la dépendance (ou de reconnaître son absence), les premiers de manière synoptique et toujours directement, les secondes de façon analytique, et parfois indirectement¹⁸.

En tant que telle, la représentation ne contribue en rien à l'analyse syntaxique, puisqu'elle la présuppose (1966: 49). Toutefois, la recherche d'une notation schématique adéquate peut être l'occasion de mises au point particulières: «Les matrices, pas plus que les graphes, ne constituent directement une méthode d'analyse des syntagmes. Mais, comme toute notation systématique, elles sont susceptibles de stimuler et de perfectionner cette analyse» (1968 a: 161). C'est bien ainsi que Frei semble avoir établi que «la quasi-phrase [par exemple *Oui* ou *Bien!*] forme une relation syntaxique zéro» (1967 a: 688; mais cf. déjà 1962: 136, n. 25) ou découvert que la seule dépendance (ou son absence) permet d'expliquer tous les rapports syntaxiques, dont elle est le «plus petit dénominateur commun» (1967 b: 185)¹⁹.

Dans «L'unité linguistique complexe» (1962), Frei, reprenant la question de la «signité» du syntagme, analyse la phrase du *Cours de linguistique générale* qui dit que «la valeur du terme total [= du syntagme] n'est jamais égale à la somme des valeurs des parties» (1^{ère} éd., p. 188), et cherche à interpréter la formule qui la résume: «*poir* × *ier* n'est pas égal à *poir* + *ier*» (*ibid.*). La conclusion, c'est que le syntagme ne résulte pas de la simple addition des signes segmentaux qu'il comprend (*poir-* et *-ier*), mais que les signes segmentaux doivent encore être combinés par un signe non segmental, qu'il appelle la *catène*, dont le signifiant est un procédé syntaxique, à savoir «l'ordre des segments, ou un procédé prosodique, ou un fait d'alternance (distribution complémentaire), ou la coprésence sélective des segments» (1962: 139), et

¹⁷ Ces «matrices syntaxiques» n'ont rien de commun avec les tableaux du même nom qu'on trouve chez Pike (par exemple Pike 1963).

¹⁸ Les matrices simples ne permettent guère de représenter la coordination ou la structure des phrases brisées; mais la difficulté peut être tournée par l'usage de «matrices composées» (1968 a).

¹⁹ Dans son enseignement, Frei proposait encore une autre notation, intermédiaire entre les graphes et les matrices, le «fléchage», inspiré de l'application d'un ensemble dans lui-même: les monèmes d'un syntagme, énumérés en deux colonnes répétées parallèles, sont reliés de gauche à droite par des flèches qui correspondent à la dépendance 'horizontale' reconnue entre deux monèmes donnés; la coordination n'est pas représentable sans complication.

le signifié «correspond [...] à ce qu'on appelle, généralement, la relation syntaxique» (p. 133).

La notion de catène a un avantage pratique indéniable, qui est aussi celui de toutes les notions analogues (tel le syntagmème): elle permet de désigner, sinon d'expliquer, ce qui fait d'une succession de monèmes un groupe significatif, et dirige l'attention sur la contrepartie expressive (le caténant) qui correspond à la valeur sémantique de l'assemblage des monèmes (le caténé), sans supposer que cette contrepartie soit un élément segmental (mot de liaison, ligament grammatical, monème fonctionnel de Martinet, etc.) – car un tel élément devrait lui-même être introduit dans le syntagme par un procédé syntaxique (1962: 135 et n. 23, renvoyant à A. W. de Groot, *Structurele Syntaxis*, La Haye 1949, p. 258). Mais ici, comme à propos de la théorie concurrente des dèses, il faudrait disposer d'un inventaire des catènes (sans même parler de l'établissement de leur système) pour juger en pratique des mérites de la notion; or cet inventaire suppose que les monèmes, puis les syntagmes de rang immédiatement supérieur, etc., soient classés en catégories grammaticales bien délimitées (notamment pour la définition des «coprésences sélectives» sur lesquelles sont fondés une partie des caténants). Ce travail considérable est bien loin d'être accompli; la méthode esquissée dans «Cas et dèses» (1954 *b*: 45 s.) et dans «Critères de classement» (1957) ne s'applique qu'à des secteurs très réduits du système français.

D'ailleurs, quoi qu'il en soit de la réalité linguistique de la catène, tout se passe comme si la définition de cette entité avait joué pratiquement, malgré son auteur, un rôle apotropaïque: attribuée aux catènes, «signes» à la fois définis et non décrits, la sémantique des syntagmes, notamment le délicat problème des fonctions syntaxiques, peut être provisoirement laissée de côté (pour des raisons méthodologiques du reste légitimes). Ainsi traitée, la sémantique des unités linguistiques complexes est pour ainsi dire neutralisée; elle ne vient plus compliquer l'étude des rapports discursifs proprement dits, fondés sur la dépendance tactique. Pour indice probant d'un tel effet méthodologique secondaire de la notion de catène, on considérera le fait que, dans ses travaux ultérieurs, Frei a pu développer toute sa syntaxe sur la seule dépendance (c'est-à-dire sur la seule technique des substitutions, qui sert à identifier les dépendances), sans presque jamais donner de nouveaux exemples de catènes, même là où on en attendrait: ainsi, on s'étonne de ne pas trouver de référence à cette notion dans l'article sur les «Signes intonationnels de mise en relief» (1968 *c*), «signes» dont la définition (pp.

614-615) correspond pourtant point par point à celle des catènes à caténant prosodique (la catène réapparaît fugitivement en 1970 *a*: 104).

L'identification des catènes suppose le classement des unités concrètes, simples ou complexes. Le classement, pour correspondre à la réalité du système linguistique, doit se faire au moyen de critères fonctionnels. Pour Frei, ces critères consistent principalement dans l'usage des classes de substitution (1954 *a*; 1968 *b*: 44), qui réunissent tous les termes, monèmes ou syntagmes, admis à fonctionner dans une même «position» syntagmatique, c'est-à-dire munis de «la même valeur syntagmatique» (1968 *b*: 45)²⁰. Les classes de substitution sont de deux espèces: toto-totales (dont chaque membre pris globalement – monème ou syntagme – se substitue aux autres membres pris globalement) et parti-totales (qui «se définissent par l'échange entre un syntagme et un de ses termes»: p. 47); les premières comprennent un nombre généralement indéterminé de membres (la plupart des exemples de Frei se terminent, ou pourraient le faire, par «etc.»), les secondes n'en comptent par définition qu'autant que le syntagme a de termes (donc deux pour les syntagmes de subordination). Ces classes permettent au linguiste une série d'opérations:

a) l'analyse des unités linguistiques complexes en «architermes» (p. 46), y compris dans le cas de «constructions homonymes» (pp. 56-57; cf. p. 46);

b) l'«identification des types de syntagmes» (p. 47), autrement dit celle des catènes (en vertu de l'égalité implicite de ces deux notions: cf. p. 56), avec son corollaire, l'identification des classes fonctionnelles, «p. ex., en français d'aujourd'hui, l'identité de l'attribut et de l'objet» (p. 47);

c) la détermination de «la hiérarchie des classes dans le système» (p. 47), illustrée par les rapports entre le défini, l'indéfini et le partitif français;

d) l'identification, dans les syntagmes hiérarchiques, du noyau et du satellite (c'est le rôle propre de la substitution parti-totale: p. 48), et donc de la dépendance syntagmatique (p. 59: «Le rapport entre noyau et satellite forme une dépendance unilatérale»);

e) la détermination indirecte, par combinaison de classes de substitution, de la dépendance et donc du noyau et du satellite, quand les classes simples ne sont pas opérationnelles (pp. 51 ss.).

²⁰ L'identité de la valeur syntagmatique suppose l'identité et la conservation de la catène supérieure de l'ensemble syntaxique dans lequel la substitution a lieu: «la catène [...] ne doit pas subir de modification durant le test» (1968 *b*: 44). Cette condition ne fait qu'explicitier ce que Frei avait appelé en 1954, de façon moins précise, «la considération du signifié» (1954 *a*: 136; – cf. ci-dessus).

Ces opérations du linguiste, précisées par la méthode, complémentaire, des distributions (pp. 54 s.), ne sont que l'explicitation consciente du mécanisme linguistique proprement dit. La syntaxe de Frei, par sa théorie des diverses espèces de classes de substitution, représente ainsi, pour cette raison, un développement original dans le domaine des «rapports associatifs» de Saussure. C'est que, pour la linguistique saussurienne, la syntaxe n'est pas indépendante du système, qu'elle présuppose au contraire: «Les rapports tactiques [*in praesentia*] sont emboîtés dans les rapports non tactiques [*in absentia*]» (p. 61; cf. aussi 1968 *a*: 161). Les relations (non tactiques) entre syntagmes (1968 *b*: 59 s.) constituent une partie essentielle des rapports non tactiques d'une langue; c'est dans l'étude de ces relations, et des corrélations toujours plus étendues dans lesquelles elles figurent comme termes, que Frei entendait aborder l'ensemble des phénomènes grammaticaux connus sous le nom de transformations ou, comme l'école genevoise disait depuis 1929, de transpositions. Il est cependant illusoire²¹ d'attendre de la théorie transformationnelle qu'elle contribue à «une compréhension plus approfondie des rapports qui unissent en un système les divers types de syntagmes» (p. 58): aussi bien, ce n'est pas «la grammaire des transformations», mais tout au plus «les transformations» qui sont «susceptibles [...] d'aider à constituer une théorie des rapports grammaticaux» (*ibid.*)²².

A la fin de «Syntaxe et méthode» (1968 *b*), Frei (qui a fondé sa présentation sur la notion catégorielle de classes de substitution, et non pas sur la dépendance) fait une brève remarque à propos de la «division tripartite des rapports tactiques [...] élaborée par Hjelmslev (*determination, interdépendance, constellation*)»: «Malgré son évidence logique (mais peut-être seulement logique), il ne semble pas certain qu'on doive la tenir pour définitive. Le seul point assuré est que le rapport entre noyau et satellite forme une dépendance unilatérale» (p. 59). Ce texte mérite commentaire. Dans «Matrices composées» (1968 *a*), article parfaitement contemporain, Frei établit, en effet, un tableau des «principales relations» (p. 160); ce tableau comprend les trois sortes de rapports définis par Hjelmslev, «dépendance unilatérale», «dépendance réciproque» et «indépendance» coordinative (dans le cas où «le tout dépend des parties», mais «celles-ci sont indépendantes du tout»: p. 161), ainsi que la quatrième espèce, introduite dans «Quasi-phrases et

²¹ CFS 29 1974-1975, 120.

²² Pour rendre justice à l'idée de Frei, peut-être faut-il même renverser la proposition et dire que c'est la conception saussurienne des rapports grammaticaux et la méthode que Frei a mise au point qui sont susceptibles d'aider à constituer une théorie des transformations.

phrases-poteaux» (1967 *a*), l'«indépendance» complète (caractérisée par l'absence de rapports entre les termes comme entre chacun d'eux et l'ensemble: cf. 1968 *a*: 161). La dépendance unilatérale n-s n'est donc apparemment pas «le seul point assuré» pour Frei. A-t-il voulu, dans «Syntaxe et méthode», faire le partage entre une vue généralement admise et une conception qu'il était encore le seul à proposer? N'avait-il pas plutôt des doutes sur la possibilité de définir tous les rapports syntaxiques au moyen de la dépendance 'horizontale'? Si tel était le cas, on pourrait expliquer le texte de «Syntaxe et méthode» de la manière suivante:

- a) la tripartition de Hjelmslev n'est pas définitive du fait qu'elle ne tient pas compte de la quatrième espèce de rapports;
- b) le rapport n-s est le seul assuré car, 1° c'est le seul dont la détermination soit hors de doute (quand les substitutions ne sont pas opérationnelles, on peut avoir de fausses dépendances réciproques aussi bien que de fausses indépendances de type coordinatif²³, qui ne se résolvent que par des substitutions combinées, c'est-à-dire hors du syntagme concrètement étudié), et 2°, si l'on admet que les rapports tactiques dans le syntagme sont tous exprimables par la dépendance (cf. ci-dessus, et 1967 *b*: 185), alors le rapport n-s devient le cas général, dont les autres dérivent par spécialisation (on pourrait noter s-s la dépendance réciproque, n-n la coordination, n | n l'indépendance totale);
- c) l'étude de certains types de phrase, notamment l'interrogation (totale et partielle: 1970 *a*) ou la réponse (totale et partielle: 1968 *d*), montre que la dépendance réciproque du rapport sujet-prédicat de l'assertion peut se transformer en dépendance unilatérale²⁴;
- d) si la dépendance est un principe constitutif des rapports tactiques «assuré», ce n'est pas nécessairement le seul: même hors des rapprochements purement formels (tels que l'allitération ou la rime), la syntaxe connaît pour Frei au moins un principe différent, la relation d'*identification*, qui se réalise par exemple dans la phrase brisée du type *Cet homme, je ne le connais pas; Cet homme*, l'identifiant, et *le*, l'indentifié, constituent ensemble un phénomène syntaxique qui n'est pas un syntagme et qui n'est pas fondé sur la dépen-

²³ Cf. ma «Sintagmatica saussuriana di Henri Frei», p. 74 (équivoque par excès et équivoque par défaut).

²⁴ A l'assertion *Son camarade est venu* (de structure s-s) correspondent, respectivement, l'interrogation partielle *Qui (est venu)?* et la réponse partielle *Pierre (est venu)*, de structure n(-s), bien que la construction grammaticale des trois phrases complètes soit la même (sujet-prédicat).

dance, alors que la phrase brisée complète est un syntagme, et fondé sur la dépendance, ici de type s-n (1978).

L'exemple du rapport d'identification appartient à l'un des derniers travaux publiés de Frei. Depuis 1968, plusieurs articles ont été consacrés au rôle linguistique de l'intonation et à divers types de phrases de la langue parlée souvent méconnus, quoique saisissables dans les langues les plus diverses²⁵. En matière de syntaxe, Frei se rattache ainsi, à la fin de sa vie, aux mêmes préoccupations qui ont été celles de Bally dans ses dernières publications (Bally 1941 et 1942). Après «Signes intonatonnels de mise en relief» (1968 c), Frei étudie en effet deux sortes de réponse (partielle et totale: 1968 d), avec un développement sur la négation partielle et sur la négation totale (pp. 11-12), ainsi que les deux sortes parallèles d'interrogation (1970 a), y compris les exclamations correspondantes pp. 107-108). Ces recherches aboutissent d'une part, généralement, à transporter la notion de dépendance du niveau des rapports grammaticaux entre unités segmentales au niveau de la modalité, dans la phrase (cf. 1970 a: 104 «désaccord entre 'grammatical' et 'psychologique'»²⁶), et d'autre part, spécialement, à «ré-intégrer les interrogatifs partiels [*qui, quoi, combien, où, etc.*] en une classe homogène» (p. 105). Enfin, la même considération de la dépendance au niveau de la modalité se retrouve dans l'analyse de la phrase brisée (la segmentée de Bally, type *Cet homme, je ne le connais pas*).

Dans «The segmented sentence: Bally's theory reconsidered» (1978), Frei relève une contradiction chez son prédécesseur: les deux termes A (par

²⁵ La dépendance est une propriété universelle attribuée par définition à la syntaxe de toutes les langues. Certains types syntaxiques, en revanche, peuvent être considérés, du point de vue de la généralité empirique, comme «des espèces panlinguistiques ou, selon le jargon à la mode, des universaux linguistiques» (1980: 109). Ainsi «abordé sous l'angle général» (1929: 10), le problème de l'universalité empirique, avec la typologie sa contrepartie descriptive, a toujours suscité l'intérêt de Frei (cf. par exemple 1955: 280-281; 1956: 168; 1966: 50; 1970 a: 106-107; 1976: 21-22 et 23-24).

²⁶ Ces qualificatifs sont empruntés à une citation de Secheyne; le second se réfère à la différence modale pertinente, telle qu'elle est perçue (psychologiquement!) par les sujets parlants (p. 103), entre interrogation et assertion (p. 104 «transpositions entre le mode déclaratif et le mode interrogatif»). Sans l'avoir dit expressément, Frei considère de toute évidence que la catène supérieure, celle qui informe la phrase (le signe maximal), est plus importante en principe que les autres; en particulier, c'est la seule qui puisse englober un terme unique (1962: 136, n. 25 [dubitatif]; 1967 a: 688 [affirmatif]), la seule dont le caténant comprenne nécessairement, sinon exclusivement, un trait prosodique, la seule aussi, apparemment, qui puisse réorganiser l'ensemble segmental qu'elle chapeaute sans que les rapports grammaticaux en soient modifiés (la différence entre la «simple information» assertive et l'interrogation ou la réponse partielles est seulement modale: cf. les exemples de la note 24).

exemple *cet homme*) et Z (par exemple *je ne le connais pas*) sont présentés tantôt comme étant en rapport de «conditionnement réciproque» (Bally, *LGLF*, §§ 90 et 155), tantôt comme étant en rapport de dépendance (ici, type s-n), du moins quant à l'intonation (§§ 62 et surtout 82): «This contradiction is explainable by the fact that AZ belongs to parole, and SN to langue» (p. 140). Or, dans la langue, ce type est un signe: «From the standpoint of the *signifié*, the segmented sentence is a relation of unilateral dependance between a sentence (= nucleus) and a sentence satellite. From the standpoint of the *signifiant*, sentence and sentence-satellite [*sic*] are divided by a pause» (p. 141)²⁷.

Les phrases brisées, ainsi analysées, se subdivisent en deux classes, les phrases brisées anaphoriques, dont le satellite détaché tout entier est représenté dans le noyau soit explicitement, en général par un pronom, soit implicitement, par sous-entente (1980: 107 et n. 1), et phrase brisée épiphorique, dont le satellite détaché n'est pas représentable, ou n'est représenté qu'en partie, dans le noyau. Ainsi les exemples *Je ne le connais pas, cet homme*, ou *Très mal tissée, cette étoffe* appartiennent aux anaphoriques, tandis que l'exemple *Il est absent, malheureusement* est épiphorique (1978: 142, repris et précisé par 1980). L'ambiguïté d'une phrase telle que *Il en vient, du Japon* dépend de son appartenance à l'une ou à l'autre de ces classes: anaphorique si *en* est l'identifié dont l'identifiant est *du Japon*, cette phrase brisée est épiphorique si *en* «désigne un 'sujet logique' indéfini ou partitif, p. ex. des touristes, des marchandises, un produit» (1980: 108). Cette distinction, bien entendu, est indifférente à l'ordre des termes (n-s, comme dans les exemples précédents, ou s-n). Subsidièrement, selon la suggestion du *Festschrift* K.

²⁷ L'identification de ce phénomène bifacial à une catène ou à un «signe intonational» n'est guère douteuse (cf. déjà 1970 a: 105 «réintégrer les interrogatifs partiels en une classe homogène définie par une fonction unique: celle d'indépendance quand ils sont seuls (quasi-phrases), celle de noyau quand ils sont accompagnés (phrases-poteaux)»). Mais cette conclusion paraît difficilement conciliable avec le postulat que le caténé est sémantiquement déterminé (cf., par exemple, l'opposition de la caractérisation, de l'indication et de la spécification [1956]): s'il suffit que le caténé soit une relation de dépendance, les catènes risquent de ne se distinguer plus que par les caténants (ordre des termes, prosodie et intonation, etc.), ce qui n'irait pas sans poser de sérieux problèmes quant à la «signité» de ces entités. Mais on surprend peut-être ici une nouvelle orientation de la pensée de Frei, qui tendrait à faire de la dépendance le seul élément constitutif des rapports syntaxiques, tout le reste de la syntaxe étant contenu dans les classes de substitution, relevant autrement dit du point de vue catégoriel. La définition originelle (cf. 1941: 53) reviendrait au premier plan, quoique élaguée du superflu: il faudrait comprendre que «l'analyse [...] doit dégager les catégories [...] auxquelles ressortissent les éléments d'une phrase, avec leurs rapports de [...] dépendance», sans plus.

Baldinger (1979), les anaphoriques pourraient parfois se distinguer en «générales» et en «générales ou particulières», selon que le satellite détaché identifie ou non un pronom explicite dans la phrase constante; ainsi, *Les Marocaines, vous fumez?* serait générale, et *Les Marocaines, vous les fumez?*, générale ou particulières (= 'fumez-vous ces cigarettes habituellement ou dans la présente occasion'). Enfin les phrases brisées comprennent assez souvent des répétitions que leur intonation et la nuance sémantique corrélatrice suffisent à distinguer des répétitions coordinatives; Frei étudie ce phénomène dans le long article «Il y a répétition et répétition» (1976), qui illustre le phénomène dans plusieurs langues, appartenant à des familles non apparentées: *C'est fait - , c'est fait -* (au sens de 'l'erreur est commise, mais tant pis'), à intonation AZ, s'oppose ainsi à *C'est fait - , c'est fait - (j'arrive - !)*, simple coordination (p. 3)²⁸.

La démarche suivie par Henri Frei a donc connu bien des détours, qui sont parfois presque des contradictions. Les seules constantes certaines, ce sont, d'une part, le recours au critère fonctionnel²⁹, identifié pratiquement, dans le domaine syntaxique, aux possibilités de substitution, et d'autre part, l'intérêt pour tout ce qui est vivant et spontané dans la langue et dans les langues, le goût pour les faits que nous croisons chaque jour sans les voir, mais qui réclament eux aussi leur explication systématique. Cet intérêt conduisit même Henri Frei à sortir, sur la fin de sa vie, des limites qu'il s'était délibérément imposées, et à recueillir des données poétiques et musicales dont il prévoyait de tirer la matière d'un article annoncé en 1976, qui n'a malheureusement pas vu le jour³⁰. Cette constante attention au donné,

²⁸ Observant que ce type de phrases, un peu comme les onomatopées (cf. 1970 b), a quelque chose de naturel, Frei montre que l'on doit néanmoins tenir compte de la «limitation du naturel» (1976: 23); or, comme «toute langue relève de l'arbitraire relatif (Frei 1974)», «le fait que la segmentation répétitive se meut entre le naturel et l'arbitraire» (1976: 24) ne comporte pas que ce phénomène soit marginal dans la langue: même «la répétition coordinative et la répétition segmentée forment une opposition qui appartient à la langue» (*ibid.*). Frei rattache en outre implicitement cette remarque à son étude sur «Langue, parole et différenciation» (1952), quand il constate que, eu égard aux distinctions apparemment sociologiques qu'il a étudiées, «les différences de registre, là où elles sont pertinentes, font partie de la langue, loin de se laisser ramener à de simples variétés d'exécution» (1976: 24).

²⁹ Le point de vue fonctionnel de la *Grammaire des fautes* (1929: 17-39), qui est celui de la finalité des phénomènes linguistiques (p. 21), a peu de chose en commun avec le critère fonctionnel en syntaxe, qui est fondé sur les possibilités qu'ont les unités de 'fonctionner', c'est-à-dire de figurer avec la même valeur syntagmatique, dans un contexte donné invariable.

³⁰ «La répétition non coordinative se retrouve dans le domaine de la poésie (surtout lyrique) et dans celui de la musique, notamment la chanson populaire - correspondance que je compte étudier ailleurs» (1976: 24, n. 17).

mise au service de l'explication dans la langue et par la langue, se trouve déjà contenue dans ces quelques phrases tirées de l'adresse au lecteur qui ouvre la *Grammaire des fautes* (pp. 10-11): «La linguistique générale n'est pas une science théorique, sorte de «philosophie» qui se superposerait à l'étude des langues particulières, mais tout problème de détail que pose une langue donnée demande à être abordé sous l'angle général [...]. La linguistique d'aujourd'hui tend à substituer à la science du renfermé la vue directe de la vie, et une simple liste de faits sélectionnés prouve souvent mieux que de longs développements théoriques. Au reste, ouvrez l'œil et l'oreille [p. 11] au langage qui s'écrit et se parle quotidiennement autour de vous...».

R. A.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les renvois comportant seulement l'année de publication sont relatifs aux travaux d'Henri Frei:

- | | | |
|------|---------------|--|
| Frei | 1929 | = <i>La grammaire des fautes</i> (Paris: Geuthner/Genève: Kundig/Leipzig: Harrassowitz 1929). |
| | 1941 | = Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases?, <i>CFS</i> 1 1941, 43-56. |
| | 1948 | = Note sur l'analyse des syntagmes, <i>Word</i> 4 1948, 65-70. |
| | 1950 | = Zéro, vide et intermittent, <i>Zeitschrift für Phonetik</i> 4 1950, 161-191. |
| | 1952 | = Langue, parole et différenciation, <i>Journal de psychologie normale et pathologique</i> 45 1952, 137-157. |
| | 1954 <i>a</i> | = Critères de délimitation, <i>Word</i> 10 1954, 136-145. |
| | 1954 <i>b</i> | = Cas et dèses en français, <i>CFS</i> 12 1954, 29-47. |
| | 1955 | = A Note on Bloomfield's Limiting Adjectives, <i>English Studies</i> 36 1955, 278-281. |
| | 1956 | = Caractérisation, indication, spécification, <i>For Roman Jakobson</i> (La Haye: Mouton 1956), 161-168. |
| | 1957 | = Critères de classement, <i>Zeitschrift für Phonetik</i> 10 1957, 26-29. |
| | 1962 | = L'unité linguistique complexe, <i>Lingua</i> 11 1962, 128-140. |
| | 1966 | = Modes de réduction des syntagmes, <i>CFS</i> 22 1966, 41-51. |
| | 1967 <i>a</i> | = Quasi-phrases et phrases-poteaux, <i>To Honor Roman Jakobson</i> (La Haye: Mouton 1967), I, 688-691. |
| | 1967 <i>b</i> | = Matrices syntaxiques, <i>Word</i> 23 1967, 180-186. |
| | 1968 <i>a</i> | = Matrices composées, <i>Lingua</i> 21 1968, 154-161. |
| | 1968 <i>b</i> | = Syntaxe et méthode en linguistique synchronique, in M. Thiel (éd.), <i>Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden</i> , IV: <i>Methoden der Sprachwissenschaft</i> (Munich: Oldenbourg 1968), 39-63. |

- 1968 *c* = Signes intonationnels de mise en relief, *Festschrift W. v. Wartburg* (Tübingue: Niemeyer 1968), I, 611-618.
- 1968 *d* = Réponse partielle et réponse totale, CFS 24 1968, 7-13.
- 1968 *e* = Noyau et satellite en morphologie, *Festschrift H. Marchand* (La Haye: Mouton 1968), 65-66.
- 1970 *a* = L'interrogation partielle et la distinction noyau-satellite, *Studies Sh. Hattori* (Tokyo: TEC Company 1970), 103-108.
- 1970 *b* = Cinquante onomatopées japonaises, *Mélanges M. Cohen* (La Haye: Mouton 1970), 359-367.
- 1972 = L'équivoque de la linéarité du signifiant, *Románica* 5 1972 [La Plata 1974], 141-147.
- 1974 = Le mythe de l'arbitraire absolu, *Studi saussuriani per R. Godel* (Bologne: Il Mulino 1974), 121-131.
- 1976 = Il y a répétition et répétition, *Lingua* 39 1976, 1-25.
- 1978 = The Segmented Sentence: Bally's Theory Reconsidered *Studies A. Hill*, I (La Haye: Mouton 1978), 139-144.
- 1979 = Définition du type *Les Marocaines, vous aimez?*, *Festschrift K. Baldinger* (Tübingue: Niemeyer 1979), I, 300-303.
- 1980 = Sur la distinction entre phrases segmentées anaphoriques et épiphoriques, *Wege zur Universalienforschung* [= *Festschrift H. Seiler*] (Tübingue: Narr 1980), 107-109.
- Amacker 1969 = R. Amacker, La sintagmatica saussuriana di Henri Frei, *La sintassi* [= Atti del III Convegno Internazionale di Studi (Roma, 17-18 Maggio 1969)] (Rome: Bulzoni), 45-111.
- Amacker 1974-1975 = R. Amacker, Syntaxe et sémantique en Suisse (1940-1970), CFS 29 1974-1975, 101-135 [sur Henri Frei, pp. 104-120].
- Bally, *LGLF* = Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (Berne: Francke 1965¹ [1932¹]).
- Bally 1941 = Ch. Bally, Intonation et syntaxe, CFS 1 1941, 13-42.
- Bally 1942 = Ch. Bally, Syntaxe de la modalité explicite, CFS 2 1942, 3-13.
- Gammon 1963 = E.R. Gammon, On Representing Syntactic Structure, *Language* 39 1963, 369-397.
- Pike 1963 = K.L. Pike, A Syntactic Paradigm, *Language* 39 1963, 216-230.

PUBLICATIONS D'HENRI FREI (1970-1980)*

77. L'interrogation partielle et la distinction noyau-satellite. - *Studies in General and Oriental Linguistics Presented to Shirô Hattori*. Tokyo, TEC Company 1970, 103-108.

* Voir «Publications d'Henri Frei». - *Mélanges de linguistique offerts à Henri Frei*, I: CFS 25 (1969), 5-8 (pour les n^{os} 1 à 76). La présente liste pourrait ne pas être exhaustive: les compléments éventuels, bienvenus, sont à adresser à la rédaction des *Cahiers* [R. G. et R. A.].

78. *La grammaire des fautes*. – Genève, Slatkine Reprints 1971, 317 p. [réimpression de l'édition de 1929 (cf. n° 1 bis)].
79. *Nibongo Nisenbun (Deux mille phrases de Tokyo)*. – Tokyo, The Institute of Language Teaching – Waseda University 1971, XIV + 205 p.
80. L'équivoque de la linéarité du signifiant. – *Estudios dedicados a Demetrio Gazdaru*, I: *Románica* 5 (La Plata 1972 [1974]), 141-147.
81. *Goyō no bumpō*. – Tokyo, Misuzu Shobo 1973, V + 221 p. [nouvelle traduction, par H. Kobayashi, du n° 1 bis; cf. n° 13].
82. Pour l'n mouillé. – *Mélanges de linguistique française et de philologie et de littérature médiévales offerts à Paul Imbs: Travaux de linguistique et de littérature* 11/1 (Strasbourg 1973), 487-494.
83. Le mythe de l'arbitraire absolu. – *Studi Saussuriani per Robert Godel (Studi linguistici e semiologici, 1)*. Bologna, Il Mulino 1974, 121-131.
84. Compte rendu de George Cardona, *On Haplology in Indo-European*. – *Linguistics* 152 (1975), 90-92.
85. Il y a répétition et répétition. – *Lingua* 39 (1976), 1-25.
86. Compte rendu de Louis-Jean Calvet, *Pour et contre Saussure. Vers une linguistique sociale*. – *Lingua* 41 (1977), 373-382.
87. La répétition bref-long (*France, France chérie*). – CFS 31 (1977), 101-107.
88. *Deux enquêtes comparées des deux mille phrases de Paris*. – Tokyo, The Institute of Language Teaching – Waseda University 1978, IV + 55 p.
89. The Segmented Sentence: Bally's Theory Reconsidered. – *Linguistic and Literary Studies in Honor of Archibald A. Hill (Trends in Linguistics. Studies and Monographs, 7)*, I. La Haye, Mouton 1978, 139-144.
90. Définition du type *Les Marocaines, vous aimez?*. – *Festschrift Kurt Baldinger, I*. Tübingen, Niemeyer 1979, 300-303.
91. Compte rendu de Claude Hagège, *La grammaire générative. Réflexions critiques*. – *Lingua* 47 (1979), 262.
92. Compte rendu de *The 2000 Sentences (South-East England)*, Collected by Thomas J. A. Bennet. – CFS 33 (1979 [1980]), 149-151.
93. Sur la distinction entre phrases segmentées anaphoriques et épiphoriques. – *Wege zur Universalienforschung*. – *Festschrift Hansjakob Seiler*. Tübingen, Günter Narr 1980, 107-109.

HARTMUT KUBCZAK - *Die Metapher. Beiträge zur Interpretation und semantischen Struktur der Basis einer referentialen Bedeutungstheorie*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1978, 148 p.

Encore une étude sur la métaphore, serait-on tenté de dire. Mais après lecture de cette thèse (*Habilitationsschrift*) claire et intelligente en provenance de Heidelberg, on conviendra sans doute volontiers qu'il s'agit là d'une des contributions les plus originales et les plus substantielles qui aient été publiées sur cette figure rhétorique ces dernières années.

Le point de départ de l'auteur se situe à un niveau d'abstraction très haut puisqu'il entend son étude comme plaidoyer pour une conception de la métaphore comme *unité de langue* (p. 10). C'est que la «langue» n'est plus, ni pour K., ni pour Klaus Heger, son *spiritus rector*, ni pour bien d'autres, simplement un système de signes minimaux isolés. Elle comprend des *signèmes* de rangs très variés, allant du *monème* de Martinet jusqu'à un rang de signèmes (c'est-à-dire d'unités de langue virtuelles) dont les réalisations par des actes de parole seraient les *textes* (p. 15). Dans la hiérarchie des signèmes, la métaphore trouve sa place quelque part entre les deux extrêmes; l'auteur la définit, dans une première approche, comme *séquence de signes multiple* (*mehrgliedrige Zeichensequenz*, p. 50) avec, bien sûr, une relation particulière entre ses composants. Selon cette conception, chaque langue naturelle possède, parmi ses unités actualisables, un nombre illimité de signèmes métaphoriques (p. 16). Ceux qui, avec moi, reprocheraient à cette perspective d'être un peu trop «statique» se féliciteront de lire que K. entrouvre la porte à une interprétation plus «généralisante» (qui n'a rien de chomskyen) selon laquelle la formule qu'il va nous proposer serait plutôt un principe de construction (indépendant d'une langue particulière) qui permettrait la formation d'un nombre illimité (*abzählbar unendlich viele*) de métaphores (loc. cit.). On ne peut qu'approuver la conclusion de l'auteur: le discours métaphorique est virtuellement ébauché dans le système d'une langue naturelle («...das metaphorische Sprechen... [ist] in einem als synchroni-

sche Abstraktion beschreibbaren System einer natürlichen Sprache angelegt», p. 18). La métaphore est, en somme, *rule-guided* et non pas *rule-breaking*.

Le but de la métaphore consiste, dit K., à représenter, par le moyen d'unités linguistiques, les «objets dénotés» par celles-ci (traduction approximative de *Denotata*, dérivé à son tour de *dénotation*) et surtout une relation de similitude entre ces objets. D'où la nécessité d'une théorie de la dénotation dans le cadre d'une métaphorologie. L'auteur reprend donc, en la précisant, la théorie de la dénotation, c'est-à-dire de la relation entre ce qu'il appelle l'*extension* et l'*intension* d'un signe, qu'il avait développée dans un travail antérieur (pp. 20-49)¹. Nous n'en retiendrons que deux points :

1° Kubczak distingue nettement entre *sèmes* et *traits encyclopédiques*. Les premiers forment, en tant que traits distinctifs minimaux, le contenu des sémèmes (intension) et sont donc, selon notre auteur, seuls dignes de l'intérêt du linguiste. Car si nous attribuons au référent, dans l'acte de parole, des «traits» qui ne font pas partie du sémème actualisé – cela va de facteurs tout à fait individuels jusqu'au savoir général que /blanc/ est une qualité très fréquente de la neige –, la présence permanente de tels facteurs encyclopédiques dans la situation de communication ne devrait pas, préconise-t-il, perturber l'analyse linguistique (p. 49). Il insiste d'ailleurs avec raison qu'il ne s'agit pas nécessairement de deux ensembles de traits rigoureusement distincts : Tout sème peut opérer comme trait encyclopédique en relation avec un sémème dont il ne fait pas partie (le contraire n'est évidemment pas vrai puisque tout trait encyclopédique ne fonctionne pas nécessairement comme trait distinctif minimal dans une opposition de sémèmes) (p. 43). Je n'hésite pas à donner raison à Kubczak quand il dit que l'extension d'un signe linguistique (= la classe des objets dénotés) peut être caractérisée par des traits qui ne forment pas partie du sémème en tant que traits distinctifs. Il reste que l'éminent intérêt théorique de cette distinction risque d'escamoter les énormes difficultés pratiques qu'elle implique aussi longtemps que des analyses sémiques n'existent que pour des parties infimes du lexique. Ce n'est sans doute pas par hasard que des analyses complètes d'exemples concrets font pour ainsi dire totalement défaut dans l'étude du linguiste de Heidelberg.

2° Avec une formule heureuse, Kubczak accepte, dans une acception large du terme «dénotation», des qualités, des relations, des procès et des états

¹ HARTMUT KUBCZAK, *Das Verhältnis von Intension und Extension als sprachwissenschaftliches Problem*, Tübingen 1975.

parmi les *objets dénotés* (pp. 33 ss.). Dans la phrase *Les arbres chuchotent* (*Die Bäume flüstern*) il y a donc deux objets dénotés, l'un par *arbre*, l'autre par *chuchoter*. Ceci permettra par la suite de parler d'identification d'éléments non-identiques non seulement dans le domaine nominal, mais aussi dans celui des verbes, comme par exemple entre l'objet dénoté par *chuchoter* et (l'objet dénoté par) le *frémissement* des arbres. Il est vrai que K. semble vouloir rejeter, grâce à ce type d'incompatibilité, toute «incongruence» (non-solidarité, incompatibilité, etc.) linguistique entre *arbre* et *chuchoter*, chemin sur lequel je ne suis pas prêt à le suivre.

Quel est maintenant, pour notre auteur, le mécanisme fondamental de la métaphore? Sur la base de la définition traditionnelle de la métaphore comme comparaison raccourcie, il prend comme point de départ la formule «A est B» tout en précisant qu'il s'agit bien là d'une identification d'entités non-identiques (p. 58). Il en résulte alors une ambiguïté entre un sémème «non-sens» et un sémème «similitude» (= métaphorique) (p. 59). Seul un contexte plus large pourra résoudre cette ambiguïté en «bloquant» le sémème «non-sens» au profit de la métaphore (p. 61). L'originalité de l'approche de Kubczak réside dans le fait qu'il dépasse largement le plan du système linguistique pour expliquer le fonctionnement de cette mise en relation. Une tentative de traduire ses considérations dans un schéma conduit au carré suivant:

	sémème métaphorique	
plan des signes (intension)	signème comparé (<i>Komparatsignem</i>)	signème comparant (<i>Komparatsignem</i>)
plan de la dénotation (extension)	objet dénoté comparé (<i>Komparatdenotatum</i>)	objet dénoté comparant (<i>Komparantdenotatum</i>)

Par le moyen des composantes intensionales de son sémème métaphorique (qui comprend, rappelons-le, le signème comparé et le signème comparant), la métaphore dénote donc une relation de similitude entre l'objet dénoté comparé et l'objet dénoté comparant (p. 73).

Il est vrai que seule la métaphore *explicite* réalise pleinement ce schéma: *l'homme* (sign. comparé) est un roseau (sign. comparant). Dans le cas de la métaphore *implicite* aucun objet dénoté comparé n'est explicitement spécifié par des moyens linguistiques. La variable «x» que l'on instituera à sa place sera alors l'objet d'une *opération de reconstruction* sur la base de nos connaissances - véhiculées ou non par des signes linguistiques - des objets, procès, qualités, etc. sujets à fonctionner comme points de référence (p. 71). Puisque

cette reconstruction dépasse nettement le cadre du *système* linguistique, K. l'exclut – dans une conception très étroite de ce qui appartient à la *langue* – du ressort (*Zuständigkeitsbereich*) de la linguistique (loc. cit.). On pourrait regretter, en vue d'une sémantique textuelle, cette limitation à ce qu'Oswald Ducrot appelle le *composant linguistique* de la description sémantique². On s'imaginerait en effet que, surtout dans le cas de figures telles que la métaphore, la tâche principale incombe au *composant rhétorique*. Il est vrai que Kubczak transgressera largement, par la suite, les limites étroites qu'il s'était lui-même assignées.

Un des sous-chapitres du présent livre est intitulé *signaux métaphoriques* (*Metaphernsignale*, pp. 73-84). Dans le cas de la métaphore explicite, c'est l'incompatibilité linguistique entre le signème comparé et le signème comparant – c'est-à-dire le sémème «non-sens» qui résulte de cette incompatibilité – qui déclenche la métaphore³. Mais ce mécanisme ne peut bien sûr pas fonctionner s'il y a métaphore implicite. Que se passe-t-il alors? Ceux qui connaissent mes propres travaux sur la métaphore⁴ ne s'étonneront pas de mon désaccord avec Kubczak à ce propos. Il semblerait logique de chercher les signaux métaphoriques dans des incongruences (incompatibilités, non-solidarités) sur le plan de la *combinatoire sémantique* lorsque l'identification directe fait défaut. Or, K. refuse cette solution en reprochant implicitement à tous ceux qui l'ont proposée – dont moi-même – de prendre par erreur des incompatibilités non-linguistiques, au niveau de la spécification du monde (*Weltspezifikation*), pour des incompatibilités linguistiques. Ceci serait précisément le cas de la métaphore citée *Les arbres chuchotent*. J'avoue que les arguments de K. ne me convainquent pas. Pour déterminer la limite entre incompatibilités non-linguistiques et ce que j'appelle avec Ernst Leisi et d'autres l'incongruence sémantique, il faut bien sûr se fonder sur le critère de la pertinence linguistique. Or, si tout trait encyclopédique peut obtenir le statut de sème à condition qu'il soit pertinent, ceci vaut

² OSWALD DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris 1972, pp. 103 ss.

³ On pourrait bien sûr se demander si des opérations du type: «1° identifier A et B ne donnerait pas de sens; 2° rien ne laisse supposer que le locuteur ne prétend pas à un sens raisonnable; 3° il doit donc s'agir d'autre chose; 4° en l'occurrence il ne peut s'agir que d'une métaphore» sont effectivement à situer au niveau linguistique. K. semble plutôt opter pour l'inclusion de ces opérations dans ce qu'il appelle l'interprétation de la métaphore actuelle, tout en manquant un peu de précision à ce propos, cf. pp. 80 ss.

⁴ GEORGES LÜDI, *Die Metapher als Funktion der Aktualisierung*, Bern 1973 et *Metapher und Neologismus*, LAB 18 (1977), 8-20 (trad. française: *Métaphore et néologisme*, *Travaux neuchâtelois de linguistique* 1 (1980), 9-30).

aussi pour des traits du genre [se dit de/êtres humains/v/chiens/etc.]. Il est vrai que cette pertinence est quelquefois difficile à saisir dans l'état actuel de la recherche sémantique⁵. Essayons quand-même. L'incompatibilité sémantique entre le signème comparant *chuchotement* et le signème comparé *frémissement* (*Flüstern* vs. *Rauschen von Blättern*) ne fait pas de doute. Et le trait distinctif semble à chercher plutôt dans les conditions de production que dans les caractéristiques acoustiques. Il est pertinent, à mes yeux, que *chuchoter* est un VERBUM DICENDI qui dénote un acte de langage tandis que *frémissement* dénote un bruit quelconque, produit - passivement - par les feuilles d'un arbre, par un ruisseau, etc. Il en résulte une restriction des possibilités combinatoires d'au moins un sémème du verbe *chuchoter*. Et puisque cette restriction dérive directement de la description sémantique, il me semble utile de l'inclure dans cette dernière sous forme de trait combinatoire (sème de congruence). Il y aurait donc, dans les arbres *chuchotent*, une rupture de la *solidarité lexicale*⁶ entre *chuchoter* et la classe de noms caractérisée par le trait sémantique (sème/classème) [Personne humaine]. De même, **les chats aboient* serait «incongruent», du point de vue sémantique, parce qu'il y a une incompatibilité entre le nom *chat* et les conditions d'emploi de *aboyer*₁. A mes yeux, les traits combinatoires sont alors des sèmes à plein titre; par conséquent, ils se prêtent très bien à l'emploi comme signaux métaphoriques.

K. semble admettre qu'accepter des incompatibilités sémantiques combinatoires (donc pas seulement basées sur une non-identité des dénotés) nous mène directement à considérer la métaphore comme infraction aux règles linguistiques et non plus comme application de règles linguistiques. Ceci n'est pourtant pas plus vrai pour l'incompatibilité entre *arbre* et *chuchoter* que pour celle entre *Homme* et *roseau* ou entre *chuchoter* et *frémir*. Il est sans doute nécessaire de distinguer des règles sémantiques de niveaux hiérarchiques très différents. Une *incongruence* entre un sème combinatoire d'un sémème verbal (et qui caractérise la classe intensionale de signes sujets à saturer une des valences de celui-ci) et un des actants (p. ex. dans *Les arbres chuchotent*) peut très bien être commandée, gouvernée par d'autres règles,

⁵ L'auteur avoue de son côté qu'il n'est pas toujours en mesure d'appliquer partout avec sécurité sa distinction entre compatibilité linguistique et non-linguistique (p. 84). Il s'agit là de l'un des quelques aveux de barrières non franchies, de questions sans réponse, qui contribuent à l'impression de sympathique franchise et de solidité de cet ouvrage.

⁶ Cf. EUGENIO COSERIU, *Lexikalische Solidaritäten*, *Poetica* 1 (1967), 293-303 et *Les structures lexématiques*, in: *Probleme der Semantik*, Wiesbaden 1968, 3-16.

d'un niveau hiérarchique supérieur, telles que celles proposées par Kubczak lui-même et que je ne voudrais nullement mettre en doute par mes remarques.

Le livre de Kubczak continue par un chapitre très dense sur le *tertium comparationis*, les « traits de similitude » de la métaphore (pp. 90-120). L'auteur sait évidemment qu'une linguistique systématique telle qu'il la conçoit n'épuisera jamais le texte métaphorique. Le « sens » de ce dernier ne se réalise que dans le discours; il est une fonction d'une opération d'interprétation plus ou moins individuelle. Le système n'offre pour ainsi dire qu'un schéma vide. Arrivé à ce point, K. se décide heureusement à passer outre. Ce faisant, il illustre de façon très réussie comment les considérations systématiques peuvent et doivent être complétées par un ensemble d'opérations qu'on est tenté, comme je l'ai déjà signalé, d'assimiler au *composant rhétorique* de Ducrot (et auquel Kubczak ne refuse pas complètement l'étiquette de « linguistique », p. 102). Son apport à la question « similitude ou création d'une analogie ? » (*Ähnlichkeit oder Analogiestiftung*, pp. 90-94) n'est peut-être pas très original: Il souligne que, grâce aux traits encyclopédiques, une telle base commune peut toujours être reconstruite⁷. C'est surtout au sujet de la base componentielle de cette analogie que ses réflexions prennent toute leur importance. Avec force raison il dénonce ceux qui voudraient *toujours* voir un sème ou un complexe de sèmes fonctionner comme « tiers commun ». Il faudrait plutôt chercher ce dernier *soit* dans le domaine des sèmes, *soit* dans celui des traits encyclopédiques ou même dans les deux domaines en même temps (p. 95). Le nombre de traits encyclopédiques (définis comme correspondants théoriques de certaines *idées* [*Vorstellungen*] présentes dans la conscience des locuteurs et auditeurs) étant en principe infini, le nombre de « tiers communs » sur la base desquels des relations métaphoriques sont engendrées est de même virtuellement illimité (p. 97).

Souvent le « tiers commun » n'est pas explicitement réalisé dans le contexte. Il y a alors *métaphore ouverte* (p. 99). Le lecteur ou auditeur – qui impute au locuteur un ou plusieurs « tiers communs » intentionnés – procède alors à une opération d'interprétation en insérant un « tiers commun » approprié à la place prévue dans la formule de comparaison (p. 100). Lors de cette opération, des tendances dites « de priorisation » (*Priorisierungstendenzen*) propres aux différentes communautés *culturelles* jouent un rôle qui

⁷ Je rappelle que j'avais parlé à ce propos d'« instruction d'analogie » (*Die Metapher...*, p. 68).

est loin d'être négligeable. La représentation commune d'un objet comprend en effet souvent des traits encyclopédiques qui ne forment pas partie du sémème qui le dénote (p. 105). Il en résulte des priorités lors de l'établissement du « tiers commun » qui resteraient incompréhensibles à quiconque ne connaîtrait que le système de la langue. Que le chien fût, dans l'ancienne Egypte, un symbole de faveur n'a rien de linguistique; mais il faut le savoir pour bien interpréter la métaphore « J'étais le chien de mon maître » (K. donne plusieurs exemples de ce genre pp. 108 ss.). Ceci prouve – si besoin en était encore – l'utilité opératoire de la distinction entre *sèmes* et *traits encyclopédiques*. Ce phénomène pose évidemment aussi des problèmes de traduction lorsque les communautés culturelles de départ et d'arrivée ne « priorisent » pas les mêmes traits. Les solutions proposées se situent au niveau d'opérations qui commandent l'interprétation et dont la valorisation ne peut être faite par des moyens purement linguistiques. D'où la conclusion, qui ne surprendra personne, qu'une théorie de la traduction doit postuler bien plus qu'un simple transfert de sémèmes (*Neuformulierung systemsemantischer Information*) (p. 119).

Un dernier et important chapitre traite la lexicalisation de la métaphore (pp. 121-136). Kubczak propose un schéma comprenant quatre stades :

- 1° une ou plusieurs réalisations, interprétations variables
- 2° réalisations fréquentes, priorisation d'un « tiers commun » et finalement interprétation univoque
- 3° nombre croissant de réalisations sans spécification explicite de l'objet dénoté comparé (métaphores implicites)
- 4° passage de l'interprétation univoque d'un sémème métaphorique à un nouveau sémème non-métaphorique (*Neudeutung*) (voir pp. 130 s.).

A la fin du quatrième stade il n'y a, bien entendu, plus de « métaphore » dans l'acception de ce terme proposée par l'auteur (p. 135). Par contre, l'ensemble sémique du « signème comparant » pourra être modifié jusqu'au point d'être complété par un ou plusieurs sèmes nouveaux issus de traits encyclopédiques « priorisés » (p. 132).

L'intérêt principal de ces réflexions réside peut-être dans le fait que Kubczak dépasse, avec son schéma, la conception du système linguistique clos, système qui n'est – selon une affirmation de Hans-Heinrich Lieb, reprise par notre auteur – pas la langue, mais que l'on peut « adjoindre » à une langue (*einer Sprache « zugeordnet »*, p. 122). Ce faisant, il illustre de manière convaincante l'aide qu'une linguistique systématique peut apporter à la

linguistique diachronique, par exemple à propos du célèbre conflit homonymique de *gat* (< *cattus* + *gallus*).

Le schéma de K. laisse bien sûr de nombreuses questions sans réponse définitive, ainsi, il l'avoue lui-même, celle de la re-métaphorisation de sémèmes non-métaphoriques (cf. p. 136). C'est là qu'on se demandera, dans une perspective pour ainsi dire «panchronique», s'il ne s'avère pas malgré tout nécessaire de distinguer, d'une manière ou d'une autre, entre des unités lexicales dont l'origine métaphorique n'est plus accessible qu'aux seuls étymologistes (*tête*, allm. *Kopf* etc.) et d'autres qui ne sont sans doute plus des métaphores (*pied du lit*, *tête d'épingle*, *lit du fleuve*, etc.) mais qui peuvent être réintégrées, sous certaines conditions, dans un discours métaphorique⁸.

Concluons. Si Kubczak craint de trop simplifier et évite pour cette raison de donner un résumé des résultats de son livre, combien plus grand ce danger sera-t-il dans un compte rendu de quelques pages? Ce livre fascinant, stimulant et en même temps très «lisible» est, bien sûr, beaucoup plus riche que ne le suggèrent nos remarques. On lui souhaitera une prompte traduction en français pour qu'il puisse livrer toute sa densité à un public non-germanophone.

Georges Lüdi

⁸ Cf. à ce propos mes remarques au sujet de la lexicalisation de néologismes issus de métaphores dans mon étude de 1977.

Sprachstruktur, Individuum und Gesellschaft. Akten des 13. Linguistischen Kolloquiums, Gent 1978. Band 1. Hg. v. Marc Van de Velde und Willy Vandeweghe, Tübingen, Niemeyer, 1979, 383 S. (Linguistische Arbeiten 76) IX.

Bedeutung, Sprechakte und Texte. Akten des 13. Linguistischen Kolloquiums, Gent 1978. Band 2. Hg. v. Marc Van de Velde und Willy Vandeweghe, Tübingen, Niemeyer, 1979, 404 S. (Linguistische Arbeiten 77) XII.

Seit dem 10. Linguistischen Kolloquium 1975 in Tübingen hat es sich eingebürgert, die Akten der Tagung innert kurzer Frist in der Reihe *Linguistische Arbeiten* des Verlages Niemeyer in Tübingen erscheinen zu lassen. Um das zu ermöglichen, sind die Referenten des Kolloquiums gehalten, reproduktionfähige Manuskripte einzureichen, was – wie die Herausgeber bemerken – zu einer formalen Inkonsistenz der Beiträge führt. Leider scheint es nicht möglich zu sein, einen einheitlichen Schrifttyp durchzusetzen, von den unterschiedlichen bibliographischen Angaben zu schweigen.

Die Herausgeber haben darauf verzichtet, eine Auswahl unter den Referaten zu treffen und sich damit begnügt, nach groben Sachbereichen zu ordnen. Den Sachbereichen entsprechen die Titel der beiden Bände, die in eleganter Weise die Inkohärenz der Beiträge überspielen. Von den insgesamt vierundsiebzig Beiträgen versammelt der erste Band fünfunddreissig, der zweite neununddreissig, wobei im zweiten Band ein Referent nur ein Resümee einreichte. Von den Beiträgen des ersten Bandes sind sieben unter der Rubrik *Theorie und Methodologie* eingeordnet, acht unter *Syntax*, drei unter *Phonologie und Morphologie*, vier unter *Soziolinguistik*, sieben unter *Psycholinguistik* und sechs unter *Angewandte Linguistik und Übersetzungswissenschaft*. Nur etwa die Hälfte der Beiträge dieses ersten Bandes befassen sich also mit Themen, die man als klassisch-linguistisch bezeichnen könnte, davon wiederum der grösste Teil mit syntaktischen Fragen. Zur Phonologie etwa liegt nur ein einziger Beitrag vor von Helmut Richter *German /r/ as a velar fricative?* (I, 155-162), bei dessen Lektüre man vor allem erstaunt ist, dass der doch recht bekannte Phonetiker die phonetischen Symbole von Hand

einsetzte; man darf darauf hinweisen, dass es heute Kugelköpfe mit der API-Schrift gibt.

Für die Leser der *Cahiers* mag interessant sein, dass Themen der allgemeinen Sprachwissenschaft hier nur in der Abteilung «Theorie und Methodologie» vorkommen, alle übrigen Beiträge sind mehr oder weniger stark auf Einzelsprachen ausgerichtet, vor allem auf das Deutsche, das Englische, das Holländische und das Französische. Eine explizite Erwähnung Ferdinand de Saussures findet sich dabei in dem Beitrag von Wolfgang Rettig *Die Komponenten einer Grammatik* (I, 53-62), der in seinem Beitrag gestützt auf Saussures Theorie des Zeichens eine besser fundierte Aufteilung der Grammatik in Komponenten vorschlägt. Es ist einigermaßen fraglich, ob er Saussure richtig interpretiert, wenn er sagt: «Die sprachlichen Zeichen sind in der Sprechkette linear, wobei ihre Segmentierung nicht von vornherein gegeben ist [...], sondern nach bestimmten Kriterien geschieht – bei Saussure nach dem Kriterium der Bedeutung.» (S. 56). Dabei wäre doch die Rolle der *forme* zu betrachten, welche Ausdrucks- und Inhaltssubstanz formt (obwohl natürlich auch hier unterschiedliche Interpretationen möglich sind).

Die Beiträge des zweiten Bandes verteilen sich auf die drei Kategorien «Semantik und künstliche Intelligenz» (vierzehn Beiträge), «Pragmatik» (siebzehn Beiträge) und «Textlinguistik» (acht Beiträge). Daraus ist zu ersehen, dass das hauptsächlichliche Interesse der Teilnehmer des Linguistischen Kolloquiums im Bereich von Semantik und Pragmatik lag, wobei einzelne Arbeiten, die der Semantik zugerechnet wurden, ebensogut bei der Pragmatik hätten eingeordnet werden können, etwa Louis Goossens *Meaning in advertising* (II, 21-31). Beiden Bänden ist ein Verzeichnis der Autoren mit Angaben zur Person und Adresse beigefügt.

Die Herausgeber, die zu den beiden Bänden je leicht verschiedene Vorworte beige-steuert haben und selbst auch mit Beiträgen vertreten sind, glauben, «dass die Referate auf weiten Strecken dem heutigen Stand der linguistischen Forschung entsprechen» (I, 10). Man wird diesem Urteil nicht in allem beistimmen können. So sind gerade die klassischen Bereiche der synchronen Sprachwissenschaft deutlich untervertreten und die historische Sprachwissenschaft ist mit nur einem Beitrag von Rika Van Deyck *Pour une méthode inductive en syntaxe. Application au moyen français*. (II, 381-388) andeutungsweise vertreten, diskutiert doch die Autorin primär die Frage, wie aus einer einzelnen Handschrift Villons gültige Aussagen über die langue der Epoche gewonnen werden können, was sie zu einer an Heger angelehnten Auflösung der langue-parole-Dichotomie und der Betonung der Notwen-

digkeit der Korpus-Arbeit führt. Solche Fragen sind zweifellos in der historischen Sprachwissenschaft ausführlicher und geglückter behandelt worden.

Gegenüber den ersten Linguistischen Kolloquien stellt man fest, dass eine grössere Vielfalt von theoretischen Ansätzen vertreten ist; zwar dominiert in der Syntax immer noch das Chomsky-Paradigma, wenn auch in verschiedenen Entwicklungsstufen, aber die am stärksten vertretenen Bereiche der Semantik und Pragmatik präsentieren Arbeiten höchst unterschiedlicher theoretischer Herkunft. So stehen neben Beiträgen zur Repräsentation von Wissen in datenverarbeitenden Systemen (Christoph Habel/Arno Schmidt (II, 31-40) und Claus-Rainer Rolling/Annette Gahn (II, 41-50)) Referate zur Semantik von Quantifikatoren (Camiel Hamans (II, 51-62), Jos Rombouts (II, 101-110), Willy Vandeweghe (II, 111-121)) oder der Negation (Nico W. M. Apeldoorn (II, 3-10), Sonia Baghdikian (II, 11-20), Frank Platteau (II, 75-84), Dominique Willems (II, 135-145)), die alle mehr oder weniger im Rahmen der generativen Semantik im weitesten Sinne arbeiten. In den pragmatischen Beiträgen finden sich Ansätze aus der Sprechakttheorie (Ernst Apeltauer (II, 147-157), Götz Hindelang (II, 209-218), Ludger Hoffmann (II, 219-228), Kurt Nikolaus (II, 241-251), Werner Sökeland (II, 263-272), Guido Thys (II, 285-294), Johan Van der Auwera (II, 295-304) und Jef Verschueren (II, 313f., nur Resüme)), aus der Konversationsanalyse und der Handlungstheorie (Bernd Ulrich Biere (II, 159-170), Florian Coulmas (II, 171-180), Gisela Brünner (II, 201-208), Klaus-Peter Klein (II, 229-239), Theodossia Pavlidou (II, 253-262), Ernest W. B. Hess-Lüttich (II, 361-370)). Ähnliche Vielfalt lässt sich finden in den Referaten, die zur Textlinguistik gerechnet werden, wo formale Textmodelle (Claudia Biasci (II, 317-326), Käthi Dorfmueller-Karpusa (II, 339-348) neben literarischen Analysen (Freddy Decreus (II, 327-338), Hartwig Frankenberg (II, 351-360)) und einem Ansatz zur Stiluntersuchung mittels Computer stehen (Reinhard Wonneberger (II, 389-399)). Auch die sozialwissenschaftlich orientierten Beiträge des ersten Bandes zur Soziolinguistik und Psycholinguistik folgen unterschiedlichen Ansätzen, auf die hier weiter nicht eingegangen werden soll.

Insofern bieten die Beiträge durchaus viel Information, nicht nur über ihre jeweiligen Themen, sondern im Gesamten auch über die Tendenzen der linguistischen Forschung. Da das Kolloquium in Gent stattfand, sind überdurchschnittlich viele belgische und holländische Beiträge zu verzeich-

nen, wobei hier die Themen der generativen Syntax und Semantik doch stärker vertreten sind als bei den Teilnehmern aus Deutschland.

Man kann nun nicht umhin, auch auf drei Schwächen hinzuweisen, die unterschiedliches Gewicht haben. Zum ersten bringt es die Beschränkung der Beiträge auf zehn Seiten mit sich, dass viele einen resümierenden Hinweis auf grössere Arbeiten darstellen. Das ist vor allem dann der Fall, wenn Forschergruppen über ein grösseres Projekt berichten und dabei viel Unwesentliches wiederholen, für das Wesentliche aber auf spätere Publikationen verweisen (so etwa die Beiträge von Habel/Schmidt und Rollinger/Gahn). Ebenso störend ist es, wenn die Beiträge Verweise auf Dissertationen darstellen, die kurz darauf im gleichen Verlag erscheinen, etwa Sökeland. Die Herausgeber sollten sich in derartigen Fällen doch überlegen, ob es sinnvoll sei, solche Beiträge aufzunehmen. Dies führt zum zweiten Punkt: einerseits begreift man, dass die Herausgeber demokratisch sein wollen und alle Beiträge publizieren, andererseits ist der Leser doch etwas negativ berührt von Arbeiten, die kaum etwas Eigenes bieten, oder von den schon erwähnten Hinweisen auf grössere Publikationen. Der dritte Punkt scheint der schwerwiegendste zu sein. Er betrifft die Funktion der Herausgeber. Man dürfte von ihnen mehr erwarten als bloss ein Vorwort und keine Auswahl; da die Autoren ihre Manuskripte in druckfertiger Form einzureichen hatten, konnte man eine grosse Menge von Druckfehlern erwarten und diese Erwartung wurde auch nicht enttäuscht. Immerhin hätte man es gern gesehen, wenn die Herausgeber einige der störendsten und ärgerlichen Fehler korrigiert hätten. Einige Beispiele: *Guilléron* statt *Gilliéron* (I, 24), *Oft wird dem Frage/Antwort-Paar einem Wahrheitswert zugeschrieben* statt *ein Wahrheitswert* (I, 64), *daraus folgt für das Frage/Antwort-Paar einen wahren, falschen oder nullwertigen Wert* statt *ein wahrer, falscher oder nullwertiger* (I, 64), *Creswell* statt *Cresswell* (I, 66 u. 68), *Tekstsorten* statt *Textsorten* (I, 321), *evenso* als englisches Pendant zu dt. *ebenso* (II, 287) (der betreffende Beitrag enthält überhaupt ein recht idiomatisches Englisch), *Strauss* gleich zweimal statt *Lévi-Strauss* (II, 356).

Zukünftigen Herausgebern der Akten des Linguistischen Kolloquiums sei die Bitte ans Herz gelegt, solch ärgerliche Fehler zu korrigieren und sich zu überlegen, ob man angesichts der Fülle der Referate nicht doch ein wenig auswählen sollte.

Iwar Werlen

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

Rudolf ENGLER, Sémiologies saussuriennes : 2. Le Canevas	3
Marie-José REICHLER-BÉGUELIN, Le consonantisme grec et latin selon de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910	17
Kürt RÖLLIN, Parola e riproduzione: un confronto epistemologico tra il <i>Corso di Linguistica generale</i> di Ferdinand de Saussure e <i>L'origine delle specie</i> di Charles Darwin	99
II. IN MEMORIAM Henri FREI (1899-1980) (Robert GODEL et René AMACKER)	117
PUBLICATIONS d'Henri FREI (2 ^e partie) (R. A. et R. G.)	143
III. COMPTES RENDUS	
H. KUBCZAK, Die Metapher. Beiträge zur Interpretation und semantischer Struktur der Metapher auf Basis einer referentialen Bedeutungstheorie (Georges LÜDI)	145
Akten des 13. Linguistischen Kolloquiums: Sprachstruktur, Individuum und Gesellschaft <i>et</i> Bedeutung, Sprechakte und Texte (Iwar WERLEN)	153

ADRESSES DES COLLABORATEURS DU CAHIER 34

René AMACKER	Rue des Charmilles 5, 1203 Genève
Rudolf ENGLER	Sonneggstrasse 19, 3076 Worb
Robert GODEL	Rue de l'Aubépine 1, 1205 Genève
Georges LÜDI	Bergstrasse 12, 8044 Zurich
Marie-José	
REICHLER-BÉGUELIN	Rue des Charmilles 5, 1203 Genève
Kurt RÖLLIN	Corso Francia 126, I-00191 Roma
Iwar WERLEN	Schulhausstrasse 12, 3052 Zollikofen

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

	Fr.s.
119. PINCHON, J., <i>Les pronoms adverbiaux en et y</i> , 1972, 410 p.	30.-
124. MOIGNET, G., <i>Les signes de l'exception dans l'histoire du français</i> . Nouvelle édition entièrement refaite, 1973, x-214 p.	36.-
127. BURGER, A., <i>Lexique complet de la langue de Villon</i> , 2 ^e éd., 1974, 124 p.	16.-
131. DUMONGEAUX, P., <i>Langue et sensibilité au XVII^e siècle</i> . L'évolution du vocabulaire affectif, 1975, x-512 p.	62.-
136. FENNEL, T. G., <i>La morphologie du futur en moyen français</i> , 1975, 180 p.	45.-
145. BURGER, A., <i>Tuvold, poète de la fidélité. Essai d'explication de la Chanson de Roland</i> , 1977, 174 p.	45.-
149. WOLEDGE, B., <i>La syntaxe des substantifs dans Chrétien de Troyes</i> , 1979, 204 p.	40.-

LANGUE ET CULTURES

Etudes et documents

3. A. MARTINET, La prononciation du français contemporain, avec une préface au nouveau tirage, 1971, 256 p.	20.-
4. J. HARRIS, Hermès, ou recherches philosophiques sur la gram- maire universelle. Texte présenté dans la traduction française de Thurot, et précédé d'une importante étude par A. JOLY, 1972, 146+470 p.	50.-
5. L. J. PRIETO, Etudes de linguistique et de sémiologie générales, 1974, 196 p.	30.-
6. R. AMACKER, Linguistique saussurienne. <i>Pour une interprétation de la pensée de Ferdinand de Saussure, sur la base des documents manuscrits publiés</i> , 1975, 256 p.	45.-
7. G. VIGNAUX, L'argumentation. Essai d'une logique discursive, 1976, 348 p.	80.-
8. J.-P. BOONS, A. GUILLET et Ch. LECLERF, La structure des phrases simples en français (constructives non complétives). I.: Les verbes intransitifs, 1976, 378 p.	45.-
9. G. GIRY, Les nominalisations en français. L'opérateur «faire» dans le lexique, 1978, 356 p.	40.-
10. D. DROIXHE, La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes, 1978, 460 p.	75.-
11. L. PICABIA, Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle, 1978, 200 p.	45.-

DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

N^{os} 1-34
1941-1980

	Fr.s.		Fr.s.
N ^o 1, 1941, 104 p.	15.-	N ^o 18, 1961, 96 p.	15.-
N ^o 2, 1942, 64 p.	15.-	N ^o 19, 1962, 124 p.	20.-
N ^o 3, 1943, 72 p.	15.-	N ^o 20, 1963, 84 p.	20.-
N ^o 4, 1944, 72 p.	15.-	N ^o 21, 1964, 164 p.	20.-
N ^o 5, 1945, 56 p.	15.-	N ^o 22, 1966, 74 p.	20.-
N ^o 6, 1946-47, 80 p.	15.-	N ^o 23, 1966, 188 p.	20.-
N ^o 7, 1948, 56 p.	15.-	N ^o 24, 1968, 120 p.	25.-
N ^o 8, 1949, 84 p.	15.-	N ^o 25, 1969, 152 p.	25.-
N ^o 9, 1950, 104 p.	15.-	N ^o 26, 1969, 192 p.	28.-
N ^o 10, 1952, 64 p.	15.-	N ^o 27, 1970-72, 132 p.	25.-
N ^o 11, 1953, 60 p.	15.-	N ^o 28, 1973, 80 p.	20.-
N ^o 12, 1954, 88 p.	15.-	N ^o 29, 1974-75, 220 p.	38.-
N ^o 13, 1955, 72 p.	15.-	N ^o 30, 1976, 198 p.	34.-
N ^o 14, 1956, 64 p.	15.-	N ^o 31, 1977, 316 p.	53.-
N ^o 15, 1957, 138 p.	15.-	N ^o 32, 1978, 162 p.	35.-
N ^o 16, 1958-59, 100 p.	15.-	N ^o 33, 1979, 62 p.	40.-
N ^o 17, 1960, 74 p.	15.-	N ^o 34, 1980, 160 p.	40.-

Un Index des articles et des documents publiés figure
dans les Cahiers 11 et 24